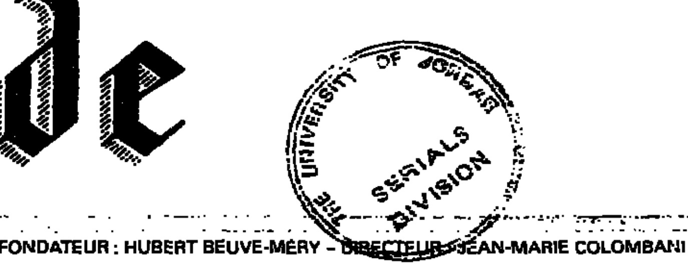


Initiatives : 14 pages d'offres d'emplois

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15



CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 15491 – 7 F — MERCREDI 16 NOVEMBRE 1994 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

L'arme de l'embargo contestée

L'ADMINISTRATION américaine serait en meilleure posture pour exiger, avec une intransigeante rigueur, que l'Irak se plie aux résolutions de l'ONU, si elle-même ne venait pas de prendre des libertés avec certaines dispositions du Conseil de sécurité concernant un autre dossier, celui de l'embargo sur les armes à destination de la Bosnie.

La décision prise la semaine dernière par les Etats-Unis de ne plus participer au contrôle – pourtant prescrit par les Nations unies – de cet embargo, a été dénoncée par les Européens, dans un mouvement de critique unanime envers Washington assez exceptionnel. L'Europe puisera sans doute dans cet incident un motif durable de chercher à s'affirmer dans les affaires du Vieux Continent. Mais si le « leadership » américain est désormais contesté dans l'affaire bosniaque, il continue de prévaloir à propos de l'Irak. Aussi la décision de maintenir les sanctions économiques contre Bagdad a-t-elle été prise à l'unanimité lundi à l'ONU, en dépit des divergences profondes sur ce dossier.

L'AMBASSADEUR américain à l'ONU, Mme Albright, a beau jeu d'exhiber les photos des palais que s'est fait construire la « nomenklatura » irakienne ; elle aurait beau jeu de rappeler que Saddam Hussein peut, en vertu des résolutions de l'ONU et sous le contrôle de cette dernière, vendre suffisamment de pétrole pour se procurer les produits alimentaires et médicaux de première nécessité humanitaire et qu'il se refuse à le faire ; elle pourrait encore ajouter qu'une brutale répression s'abat sur les Irakiens qui auraient la velléité de relever la tête. Mais, tout cela étant connu, que faire ? Poursuivre dans l'intransigeance contre le dictateur, au risque d'aller au-devant d'une catastrophe humanitaire ? Ou risquer de le renforcer en commençant à lever l'embargo, comme le suggèrent Paris et Moscou ?

Stricto sensu, l'Irak a rempli la condition requise par la résolution 687 pour une levée partielle de l'embargo pétrolier, qui était d'accepter un contrôle de son armement sur son territoire. L'Irak, grâce à l'intervention de Moscou, a, d'autre part, reconnu le tracé, imposé par les Nations unies, de sa frontière avec le Koweït, qui était une autre condition à la levée partielle des sanctions. Ne resterait logiquement qu'à s'entendre sur la durée de la période probatoire à laquelle soumettre le maître de Bagdad. Mais Américains et Britanniques font valoir d'autres exigences, notamment sur le respect des droits de l'homme.

NUL n'est transparent dans l'affaire : ni les Russes et les Français, qui tentent de se ménager des intérêts commerciaux en Irak, ni les Etats-Unis et leurs alliés du Golfe, qui ont peur d'un retour du pétrole irakien sur le marché. Raison de plus, comme le suggérait récemment Alain Juppé, de n'utiliser à l'avenir l'arme de l'embargo que de façon exceptionnelle, et surtout dans des conditions très précisément définies par l'ONU, pour éviter que chacun puisse en user unilatéralement et pour ses intérêts particuliers.

Lire page 6

M 0147 - 1116 - 7,00 F

Réélu chancelier d'Allemagne fédérale par le Bundestag

Helmut Kohl juge « prioritaire » l'union politique de l'Europe

Helmut Kohl a été réélu chancelier d'Allemagne, mardi 15 novembre, au premier tour de scrutin, par 338 des 672 députés du Bundestag. Toutefois, en raison de trois défections dans la coalition, le chancelier n'a obtenu qu'une voix de plus que la majorité absolue. Lundi, les dirigeants des partis au pouvoir avaient mis au point le programme gouvernemental, qui définit l'union politique de l'Europe comme « un objectif prioritaire ». Il met également l'accent sur l'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale, sur l'achèvement de l'unification allemande et sur la réduction des dépenses publiques. Des divergences sont apparues au sein de la majorité sur l'accès des étrangers à la nationalité allemande.



Lire page 8

Ententes illégales pour la distribution de l'eau

A en croire la déposition d'un ancien conseiller municipal de Nantes, interrogé par le conseiller Renaud Van Ruymbeke, les deux géants de distribution d'eau, la Lyonnaise et la Compagnie générale des eaux, auraient conclu des accords pour se partager le marché. De telles ententes illégales existent, en particulier dans le bâtiment et les travaux publics.

page 12

La France a vendu des hélicoptères à l'Algérie

L'armée algérienne ne cesse de compléter son dispositif pour faire face à la rébellion islamiste. Après la récente annonce de la fourniture d'équipements pour le combat de nuit, on apprend que la France a vendu neuf hélicoptères Ecureuil à Alger. Ces appareils sont de type civil mais pourraient être ultérieurement « militarisés » et servir à la lutte anti-guérilla.

page 7

François Mitterrand sous le regard de ses amis

Fidèles dans l'épreuve ou secrètement révulsés, les compagnons du président de la République répugnent à parler de sa jeunesse

Comme on a été « *sages* », dit-il, il montrera les photos. Des photos d'amateur, gauchement cadrées, parfois un peu floues, comme on en fait aux communions ou à l'anniversaire du petit et que l'on se montre au bureau entre copains, à la pause du déjeuner. Des photos tendres, sans prétention. Et c'est un cadeau que l'on vous fait là, un furtif droit de regard sur un moment entre parenthèses, un de ces moments de paix où rien d'essentiel ne se dit et où l'essentiel est de le vivre, tout simplement.

Ce samedi-là, le livre de Pierre Péan était sorti, l'émission avec Jean-Pierre Elkabbach avait été diffusée. Tous, ils avaient lu les commentaires, regardé et souffert. De l'opprobre, de leurs propres doutes inavoués, de la maladie plus présente, de ces gestes de vieil homme qui retient la vie, comme il peut, de ses doigts d'ivoire. Ils avaient organisé l'un de ces déjeuners à la campagne entre amis, parents et enfants. Jolie nappe et bonnes bouteilles, en l'honneur d'un des leurs qui devait recevoir le mérite agricole, amusante décoration pour un comédien amateur de jardins.

On ne l'attendait pas. Il était donc arrivé sans prévenir, à petits pas de chat silencieux. Avec son habituelle coquetterie, il avait juste dit : « *Je ne vous dérange pas, au moins ? Vous êtes sûrs ?* » Ils avaient élargi le cercle, sorti un couvert de plus. On avait plaisanté, entouré le président d'une chaleur un peu plus appuyée que d'habitude et pris ces photos où il boit un verre de vin, fait le tour du jardin, admire une jolie fleur, entoure la maîtresse de maison de toutes ses grâces et réjouit la tablée de ses mots d'esprit, avant de repartir réchauffé de sourires, aussi discrètement qu'il était venu.

Henry Delisle était là, qui montre les photos. Il connaît François Mitterrand depuis près de trente ans. Ce temps où « *François* » n'était pas encore enchâssé dans une icône, où il ne s'était pas ciselé un profil de médaille. Dans sa Normandie, où il était professeur d'anglais et amoureux de théâtre, il faisait venir Vitez et le Living Theatre. Il sentait sourdre une envie de vie différente, de culture vivante. « *En 1965, je collais des affiches pour lui, parce que c'était des affiches pour moi.* » Puis ce fut la rencontre. « *Comme une rencontre amoureuse avec une femme. Même si, parfois, on se rouspète. Quand on rencontre quelqu'un comme ça, on projette sa propre image et l'on se construit avec lui.* »

De la divine surprise de 1965, où le candidat de la gauche ébranle la statue du commandeur en mettant le général de Gaulle en ballottage, des traversées du désert à la construction du Parti socialiste, de « *l'Annapurna* » de 1981 aux aléas du pouvoir exercé, il reste, quand s'achève l'aventure, des images. Celles des campagnes électorales avec un François Mitterrand acharné à convaincre, ne serait-ce qu'un auditoire d'une poignée de personnes. Toujours brillant, toujours en retard, toujours à la recherche de cartes postales pour ses amis nivernais : « *Il n'y aurait pas un bar-tabac dans le coin ?... Là-bas, ils les mettent sur leur cheminée, vous ne pouvez pas savoir comme cela leur fait plaisir...* »

AGATHE LOGEART

Lire la suite page 11

La ronde des vanités

L'opéra exceptionnel de Philippe Boesmans, d'après la pièce de Schnitzler, est mis en scène à Bruxelles par Luc Bondy. Il sera à Paris le 25 novembre

BRUXELLES

de notre envoyée spéciale

Reigen en allemand. *La Ronde* en français. Soit la pièce publiée par le Viennois Arthur Schnitzler autour de 1900, filmée par le Français d'origine allemande Max Ophuls en 1950, transcrite par le metteur en scène suisse Luc Bondy sous forme de livret, devenue opéra sous la signature du compositeur belge Philippe Boesmans et montée par Bondy lui-même à Bruxelles. Le passage de relais est inespéré. L'étape ultime est digne de la case départ. *Reigen* est peut-être l'opéra le plus réussi de ces soixante-dix dernières années.

La création a donné lieu à toute une série de représentations en mars 1993 par l'Orchestre symphonique de la Monnaie, sous la direction de Sylvain Cambreling. Une seconde série de six représentations est en cours, sous la direction de l'assistant de Cambreling (le très rigoureux Patrick Davin) avant que le spectacle ne soit donné fin novembre au Théâtre du Châtelet sous l'étiquette du Festival d'automne. Entre les deux séries belges, quelque dix minutes ont été coupées, les raccords resserrés. Les changements de décors sont maintenant presque instantanés. L'ouvrage se joue sans entracte. La roue tourne pendant cent cinquante minutes sans interruption.

Un peu plus bavard que le *Wozzeck* de Büchner-Berg, peut-être. Mais la même impossibilité de s'évader de ce qui se passe sous nos yeux et de ce qui résonne à nos oreilles. Le même sentiment, indistinct et profond, de toucher à l'indicible, à l'essentiel : misère humaine à l'état pur dans *Wozzeck* ; démonstration de la duplicité humaine dans *la Ronde* et défilé des vanités, vanité de l'espoir en particulier. Pas de bonheur sur terre. Pas d'amour, donc. Pas de trompeur ni de trompé. Le seul homme qu'un femme puisse trahir est peut-être, dit le livret, « *quelqu'un qui lui est inconnu, auquel elle serait destinée mais qu'elle ne connaîtra jamais* ». Le désespoir lui-même n'est pas convié.

La démonstration, chez Schnitzler, se fait par a + b. « *La Prostituée aime le Soldat, qui désire la Femme de chambre qui aime le Jeune Homme qui désire la Jeune Femme qui aime son Mari qui désire la Grisette qui aime le Poète qui désire la Cantatrice qui aime le Comte qui désire la Prostituée.* » (1) L'opéra respecte, en dix tableaux, le rythme impitoyable de ces amours à la chaîne où chaque personnage chasse l'autre pour être, à son tour, chassé. Simples pions dans une partie d'échecs ? Bien au contraire. Chacun de ces êtres bi-face a une épaisseur, un mystère, une silhouette d'autant mieux dessinée que le temps du spectacle galope et que tout doit être dit sur leurs contradictions en deux scènes coupées *cut*, presque l'équivalent d'instantanés photographiques.

Reigen, comme toutes les œuvres qui ont marqué le répertoire lyrique, possède un atout aujourd'hui bien rare. Ce que raconte le dialogue est traduit en simultané par la musique. Dans *la Passion de Gilles*, il y a onze ans, Philippe Boesmans avait revêtu les aventures sulfureuses de Gilles de Rais d'une lourde chape symphonique, étouffant les personnages, noyant les lignes du chant, imposant une marque moderniste intimidante sur ce qui n'était après tout qu'un avatar du vieil opéra historique. Bien des difficultés de l'« opéra contemporain » viennent de là. Les compositeurs désirent y contribuer. Tout en montrant qu'ils ne se laissent pas abuser par ce genre vieillot. Ils s'emploient donc à le ridiculiser ou à en tordre les règles.

ANNE REY

Lire la suite page 16

(1) Michel Schneider dans « l'Amour à la chaîne » *in l'Avant-scène Opera*, numéro 160, consacré à *la Ronde*, 120 F. (15, rue Tiquetonne, 75002 Paris, tél. : 42-33-51-51).

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS, Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

ÉLUS

Le bonheur d'être maire

Au moment où se tient, à Paris, jusqu'au 18 novembre, le congrès de l'Association des maires de France, c'est l'occasion de réfléchir à l'image de cette fonction républicaine essentielle. La crise des vocations civiques impose une réflexion sur les obstacles rencontrés par les maires dans l'exercice de leur mandat.

par Bernard Poignant

PENDANT une semaine les maires se réunissent en congrès. Quelques mois plus tard, la plupart d'entre eux se retrouveront devant les électeurs. Place enviée, poste recherché, pensent beaucoup de Français. Course aux honneurs, aux prébendes, aux indemnités, se disent quelques autres. Si l'on se fie aux apparences, elles peuvent apporter de l'eau à ce moulin. Les disputes au sein d'une même famille politique étant fréquentes, les candidats étant toujours plus nombreux que les postes à pourvoir, c'est que la place est bonne à prendre. A quoi bon regarder plus loin que le bout de son nez ? C'est tellement commode et confortable d'en rester là.

Pourtant, il faut dépasser les apparences et tendre l'oreille. On commence à entendre de plus en plus de citoyens dire qu'ils n'ont pas envie d'exercer ce mandat. Un sondage publié par *le Courrier des maires* du 9 au 22 septembre 1994 indique qu'ils sont 90 % dans ce cas. Et si l'on connaissait une sorte de crise des vocations civiques ? Comme il y a déjà une crise du bénévolat dans le monde associatif : chacun sait qu'il est de plus en plus difficile de trouver des volontaires pour s'occuper des autres.Le travail d'un maire évolue bien sûr au fil des années. Il est de plus en plus contraignant, complexe, difficile, exigeant. Comme personne n'est obligé de le faire, personne n'a à se plaindre. Il n'y a cependant aucune raison de ne pas y réfléchir sous l'angle de la citoyenneté et de la bonne santé de la démocratie.

Le poids des « affaires »

L'ambiance d'abord n'est pas des meilleures. On a connu plus serein et plus « sympa » ! Les « affaires » finissent par peser sur de nombreux élus. Je pense aux milliers de maires et aux centaines de milliers d'adjoints et de conseillers municipaux. Le soupçon se généralise. Beaucoup entendent dans leur entourage des allusions, des ricanements, des perfidies. Evidemment, ils en sourient et font bonne figure. Dans leur for intérieur, c'est différent. Il y a là de quoi décourager plus d'un citoyen de briguer un mandat d'élu.

Bien sûr, juges et journalistes font leur travail. Les uns avec leur indépendance, les autres avec leur liberté. Ils doivent au moins savoir l'effet que ça fait sur les autres. Et les malversations de quelques juges ou de quelques journalistes ne jettent pas le même discrédit sur l'ensemble de leurs professions. Mais il y a des raisons plus profondes et peut-être plus durables à cette possible crise des vocations civiques.

La montée de l'individualisme, des égoïsmes, la destruction du tissu social privent les maires des structures intermédiaires représentatives et solides pour le nécessaire dialogue. Chacun dit *« écoutez-nous »*, mais pense *« écoutez-moi »*. Or il est impossible d'avoir un rapport individuel, personnel, avec chacun. Pourtant aucun maire ne se résigne devant cette situation. Tous croient à l'esprit civique, qui permet de rechercher puis de trouver et de reconnaître l'intérêt général. Il faut ajouter la multiplication des groupes de pression, qui ne facilite pas les choses, qui mange du temps et parfois de l'énergie, et parfois décourage plus d'une bonne volonté.

La persistance du chômage, la montée des exclusions de toutes sortes mettent les maires au premier rang ; leurs services aussi. Pour les citoyens, c'est le premier élu que l'on a sous la main. Il est facile à rencontrer et à voir. Tout peut lui être dit en confiance. Et pourtant il ne peut pas regler ces problèmes tout seul dans sa commune. A la longue, c'est très éprouvant pour lui de ne pouvoir bien régler ces problèmes pour des gens qu'il connaît bien sûr, qu'il aime bien et qu'il estime. Des élus en éprouvent du découragement. Tous souhaitent cependant ces contacts humains pour mieux agir et refuser la fatalité !

La responsabilité de maire est de plus en plus exigeante. Ils ont toujours pris leurs responsabilités, plutôt deux fois qu'une. C'est parce qu'ils aiment en avoir qu'ils ont applaudi aux lois de décentralisation de 1982. Mais responsabilité ne veut pas dire culpabilité personnelle. Dernièrement, un texte a envisagé la responsabilité pénale des maires pour certaines conséquences de catastrophes naturelles. Il en va de même pour la responsabilité personnelle des proviseurs et des élus régionaux en matière de sécurité dans les lycées. Je comprends qu'on ne peut laisser certains manquements impunis. Là encore, attention à ne pas décourager les bonnes volontés. Dans un tel cas, il ne s'agit pas seulement d'un mandat perdu, mais d'une vie et d'une famille brisées.

Des règlements de plus en plus complexes

La technicité, enfin, ne cesse de grandir. Les règlements sont de plus en plus complexes. Des dossiers importants exigent des compétences sans cesse renouvelées : l'eau, les déchets, la sécurité... Nos communes sont très souvent petites, pauvres en moyens humains et financiers. Il faut donc faire de plus en plus confiance à des techniciens extérieurs. Même si un mandat de maire est de ce point de vue une excellente école de formation, de découverte, d'ouverture, beaucoup peuvent se sentir débordés par ce nouveau contexte.

Tout ce travail, dans sa diversité et sa complexité, est à faire pour une indemnité plutôt faible. Le maire n'est jamais le mieux payé de sa commune. Dans les villes de bonne taille (c'est mon cas), ça peut encore aller. Mais ce n'est pas le plus grand nombre. Le risque est alors d'éliminer beaucoup de monde de cette responsabilité. Je pense, en particulier, aux salariés du secteur privé et aux non-salariés.

Malgré tout cela, se faire appeler « M. le Maire » secoue toujours la tripe républicaine. Ceindre son écharpe c'est toujours ressentir la fierté de la République. Ne décourageons aucune vocation de ces bonheurs civiques.

▶ Bernard Poignant est maire de Quimper et président de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains.

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur de la gestion
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu
conseillers de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

MITTERRAND-MENDÈS FRANCE

La magie du couple

Erik Orsenna a lu le livre de François Stasse « la Morale de l'histoire, Mitterrand-Mendès France 1943-1982 », qui vient de paraître aux éditions du Seuil. Il en a tiré une réflexion sur l'utilité des couples en politique et sur ce dialogue éternel entre Machiavel et Condorcet.

par Erik Orsenna

LE spectacle des couples donne, à qui veut y prêter suffisante attention, des satisfactions rares. Tantôt le mimétisme triomphe : la vie commune gomme la différence des êtres ; jusqu'au chien, parfois, qui ressemble au ménage. Tantôt chacun campe pour toujours sur sa colline, fier d'abord de n'être pas l'autre. Ces derniers assemblages sont, dit-on, les meilleurs. Pour la durée, l'alliage inimitié-respect vaut souvent mieux que l'humide et friable ciment d'amour.

L'Histoire est ainsi traversée, et structurée, de couples sans lesquels on ne saurait pas trop qui est qui, de quel bord on est, ni quelle époque on vit. Antigone et Créon, de Gaulle et personne, Anquetil et Poulidor... Mendès et Mitterrand appartiennent à cette lignée : pendant quarante ans, ils auront, côte à côte ou face à face, animé la vie politique française et régné sur la gauche. A considérer les choses de cette manière, par le biais des duos, on tombe vite dans la caricature, c'est-à-dire les lieux communs. Mendès la rigueur, Mitterrand l'habile. Mendès la morale, Mitterrand l'ombre, etc.

L'aventure parallèle

Le premier mérite du livre de François Stasse est d'échapper à ces fastidieux refrains. Ancien collaborateur proche (et non renégat) de François Mitterrand, il a pu approcher, *via* la famille, l'intimité de Pierre Mendès France, dont il a publié d'ailleurs, chez Gallimard, les œuvres complètes. Autant dire que les fées de la connaissance et de l'impartialité chaleureuse s'étaient penchées sur l'ouvrage, dès le début du travail. Ajoutez à ces chances un tempérament de bénédictin, qualité méconnue mais essentielle pour un membre du Conseil d'Etat, et vous aurez à la fois un récit passionnant de nos dernières décennies et une sorte de guide assorti de cartes géographiques (toute morale et un cheminement), outils bien utiles en nos jours d'affaires, de doute et de soupçons pour retrouver quelque lumière dans notre vie publique.

Neuf années les séparent, mais la guerre donne vite de l'âge aux jeunes gens. Et les voilà, dès 1940, tous les deux prisonniers, l'aîné chez Vichy, l'autre en Allemagne. Tous deux s'évadent. L'aventure parallèle ne fait que commencer. Et jusqu'en 1982, au pouvoir (rarement) ou dans l'opposition, ils vont, pas à pas ensemble ou tour à tour, apprendre et nous apprendre ce qu'il en est de la politique.

Œuvre d'historien et de pédagogue

Leçon de caractère, lorsque Mendès France quitte le gouvernement du général de Gaulle le 18 janvier 1945, pour laxisme monétaire. Double leçon, de réalisme et d'arithmétique lorsque Mitterrand rallie à son minuscule parti, l'UDSR, les leaders du Rassemblement démocratique africain, Houphouët-Boigny en tête. Leçon de courage lorsque Mendès ose, en 1954, aborder de front et régler l'affaire indochinoise. Leçon de cruauté lorsque le même, confronté à une affaire de fuites, mène l'enquête contre tous les suspects, y compris son collègue et jusque-là ami, ministre de l'intérieur (totalement innocent, comme on l'a su plus tard, faut-il le rappeler ?). Leçon de séduction, quand Mitterrand réussit à attirer dans ses rets (politiques) le fougueux Charles Hernu, jusqu'alors chef de commando pour... Mendès.

On pourrait continuer longtemps la liste des enseignements. François Stasse, au fil d'une plume alerte et aiguë (est-ce vrai qu'il fut économiste ? On en douterait tant il écrit fluide), a fait non seulement œuvre d'historien mais de pédagogue. Les apprentis candidats, militants et ambitieux de tous bords, tireraient le plus grand profit à prendre connaissance du grand et terrible jeu de l'oie que sont la quête, l'exercice et la conservation du pouvoir. Son récit de mai 68 est particulièrement stimulant. Outre que s'y opposent, comme d'habitude, et même s'y affrontent deux personnalités contraires, on y voit se définir les deux voies ouvertes alors (et peut être encore aujourd'hui) à la gauche. Mitterrand s'en tient aux vision et stratégie traditionnelles, fondées sur l'union des vieux partis.

Le président d'aujourd'hui n'a pas changé son opinion sur les étudiants d'alors – *« C'étaient des zozos. »* Mendès, en revanche, jusqu'alors engoncé dans ses contrats, ses programmes, ses budgets, ses scrupules comptables, laisse entrer, pour la première et peut-être la seule fois de sa vie, le vent de l'utopie. La revendication désordonnée de la jeunesse le touche. Il tentera, sans succès, comme l'on sait, de la traduire en projet. Mais ce qu'on a appelé la deuxième gauche vient, pour partie, de là. Le second échec (celui de Rocard) ne la condamne peut-être pas pour toujours puisque la mort, des hommes et des idées, n'existe pas plus en politique que dans les dessins animés.

Stasse ne s'en tient pas à ces récits. Il plonge jusqu'aux ressorts. Quelles forces indomptables poussent certains hommes à livrer leur vie entière à ce monstre dévoreur qu'est la politique, cette existence épuisante, de joutes perpétuelles en réunions fastidieuses, de victoires à la Pyrrhus en incessants aller-retour façon Sisyphe ? Le besoin physique *« d'être de quelque chose »*, comme dit Saint Simon, de sentir sur sa peau, tel Mao barbotant dans son fleuve, les clapotis et les bouillonnements, la coulée de l'Histoire ? Sans nul doute.

Convaincre ou ruser

Il y a aussi le sentiment qu'on porte aux hommes. Mitterrand les mépriserait plutôt. Il les croit d'abord mus par l'intérêt. Mendès leur fait d'abord confiance. On trouverait du Rousseau en lui, mâtiné de Jules Ferry. Un homme mauvais est une personne mal informée. D'où son obstination qui vire à l'obsession : convaincre, toujours convaincre, tandis que son compère ruse et ruse encore. Logique que celui-ci, le confiant, règne sur les idées, se shoote à l'estime et s'abreuve de clarté, et celui-là, le pessimiste, soit virtuose du pouvoir.

Orphelins nous sommes. La mort a tué l'aîné. La durée a rongé le cadet. Et pourtant la gauche nouvelle se tient là, quelque part, dans ce dialogue éternel entre Machiavel et Condorcet, celui qui s'enivre de moyens, faute d'espoir et celui qui ne vit que d'espoir, dégoûté qu'il est par la peuplade peu ragoûtante des moyens. Décidément, que ferions-nous, qui serions-nous sans les couples ? Les savants l'ont dit : nous descendrions du singe.

▶ Erik Orsenna est écrivain, ancien collaborateur de François Mitterrand à l'Elysée.

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH *de l'Académie française*

Soi-disant

TOUT est immaculé, en Suède : estuaires, paquebots, casquettes d'étudiantes. La couleur ne fait que rehausser le prestige du blanc : rouge pomme des joues gercées, sang-de-bœuf des façades d'Uppsala, vert-noir des sapins, pistache des chalets posés dans le paysage comme des boîtes à musique, or gracile des ferronneries. L'écart des revenus bat des records d'étroitesse, gage de solidarité. Les ministres rentrent du bureau à bicyclette. Quand une auto a choisi un couloir d'autoroute, elle s'y tient, au lieu de gagner trois minutes à force de queues de poisson. Les prisons oublient d'avoir des barreaux, et les maisons, des bonnes. Attention : netteté des contours ne veut pas dire banalité du dedans. Le soir, les couples se déchirent, comme souvent. Saunas, laitages et libre sexe n'ont pas tué l'angoisse du péché. Cette spécialité européenne, des pasteurs l'entretiennent, en col cassé. C'est la bonne nouvelle de l'année, que les Suédois aient choisi de s'arrimer au magma du Sud. On les dit fous de latin. Ils nous redonneront le goût du supin et de l'égalité. Strindberg tend la main à Pirandello. Fellini rejoint Bergman. A la bonne heure : notre puzzle mental du vingt et unième siècle prend tournure !

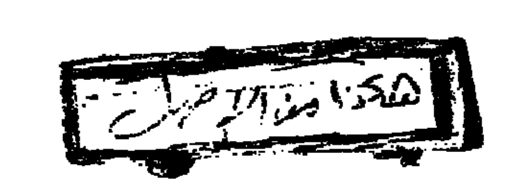
La grande leçon à tirer du froid scandinave, elle sera de modestie. On y décerne les plus hauts brevets, les Nobel, mais l'opinion qu'on a de soi ne s'y marchande pas, comme ici, à la foire aux vanités. Epictète a fait souche. Si tu passes pour un personnage dans l'esprit de quelques-uns, défie-toi de toi ; ne sois rien à tes yeux ; préfère quiconque à toi-même. Il est vrai qu'Epictète était esclave, il lui coûtait peu de s'amoindrir. Alors, écoutons Marc-Antonin : sur le trône, il ne distingue pas Alexandre de son muletier. Ce dont souffre la France depuis une génération ou deux, c'est d'un orgueil ravageur chez ses dirigeants. Le coup de culot de de Gaulle en 40 a donné au moindre lycéen un peu doué l'idée de forcer le sort pour son compte. Une certaine école a fait le reste. Ses initiales pourraient signifier : Exaspération de la Névrose d'Ambition. Les élèves y cultivent une excellence de dîner en ville. Servir l'Etat, disent-ils. Rien ne les occupe, en fait, que leur puissance prochaine et la renommée, cette fiancée mystique. Peu importe les erreurs de prévision et de gestion qu'ils accumulent. Un seul calcul vaut à leurs yeux : dans quel corps, quel cabinet, quelle circonscription toucher le plus tôt possible la Safrane à cocarde, le bureau sur jardin et le garde du corps attestant leur mirobolance ? René Bousquet, déjà, c'est l'arrivisme qui l'a perdu.

Le chômage grimpe, les déficits flambent, une véritable guérilla urbaine se profile à Amiens ou aux Mureaux, et pendant ce temps-là, des énarques aux moi hypertrophiés soumettent l'avenir du pays à des caprices de chochottes. Pas de programmes à comparer, entre nos présidentiables autodésignés, pas de parti qui tienne, et périsse l'amitié – ce beau mot si calomnié – ! Seule les tenaille la pulsion puérile de s'asseoir au premier étage de l'Elysée, les poignets bien arrondis sur les accoudoirs, là, ça y est, cette fois j'y suis et pas l'autre, na ! , tandis que les courtisans hésitent entre les canassons, ou s'apprêtent pour 2002. Des carriéristes sur le retour minaudant au bal des débutantes, dans des froufrous d'organdi, alors que menacent les pires déchirements sociaux : collé au carreau de sa télé, le citoyen n'en croit pas ses yeux. Au point qu'un Rocard renonçant à courir pour soi apporte soudain une note de sérieux, de fraîcheur.

Les maboules du pouvoir font école. Artistes et écrivains recopient leurs méthodes. Ils leur mendient des postes d'influence et courent les studios pour se vanter eux-mêmes. Un même raisonnement guide l'imposture et la corruption : pourquoi se gêner puisque les autres font pareil ? Finies les notoriétés bâties sur des jurys universitaires, des critiques indépendants ou des instances de consécration incontrôlées. La valeur artistique, comme le succès politique, est affaire de bons échanges, de réseaux propices à l'autoproclamation. Je suis le plus talentueux de ma génération, le plus prodigieux, le plus brave, et (tant pis pour le paradoxe) le plus discret, le plus différent ! La foule n'y voit que du feu. Quel talent ! reprend-elle. Quel courage, ah et puis quelle discrétion, quelle différence !

Chaque acteur de la comédie française se juge lui-même, se couronne en scène, se désigne comme promis au génie, à la postérité ou à la présidence de la République. Livrée au tournis du soi-disant qui la coupe du réel et de la population, notre élite sombre dans un amour de soi sans précédent, dans le bluff et le grotesque.

Sous le ciel glacé de Stockholm, des ministres anonymes roulent à vélo, sans destin grandiose sur leur porte-bagages. On rêve que ce petit crissement des pneus sur la neige, que ce joli bruit de l'humilité, de l'intelligence et de l'élégance réveille de leur dangereux délire nos mégalos !



Réuni à Bogor en Indonésie

Le deuxième sommet de l'APEC enregistre des progrès substantiels vers un libre-échange trans-Pacifique

Les représentants des dix-huit pays et entités membres du forum de Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) (1) sont réunis, mardi 15 novembre, à Bogor, près de Djakarta, en Indonésie, afin de définir les modalités d'un libre-échange entre les deux rives du Pacifique. L'acceptation, « in fine », par la Chine de l'an 2020 comme date-butoir pour une libération totale des échanges dans la région représente un succès pour le président américain Bill Clinton.

DJAKARTA

de notre envoyé spécial

L'Asie-Pacifique, qui représente plus de la moitié de la production mondiale, 41 % du commerce international et plus du tiers de l'humanité, se donne un quart de siècle pour se doter d'un libre-échangisme ouvert sur le reste de la planète. Même si les modalités et l'échéancier de ce vaste programme sont loin d'être définis et suscitent des réserves, tel est néanmoins le message du rendez-vous, mardi 15 novembre à Bogor, des dirigeants des dix-huit pays et entités de l'APEC (forum de Coopération économique Asie-Pacifique), regroupés autour de l'hôte du jour, Suharto l'Indonésien, et des ténors de ce forum, Bill Clinton l'Américain, Tomiichi Murayama le Japonais et Jiang Zemin le Chinois. Les Européens, *entre autres, sont directement* concernés par les « *signaux* » – l'expression est d'Ali Alatas, chef de la diplomatie indonésienne – ainsi lancés d'une station d'altitude proche de Djakarta.

Première évidence : les règles du jeu ont été radicalement modifiées depuis la fin de la guerre froide. Pour élaborer son programme de libre-échange, l'APEC a fait appel à deux organisations privées créées pour la circonstance : le GEP (Groupe de personnalités éminentes), qui rassemble des futurologues parmi les plus connus de la zone, et le PBF (Pacific Business Forum), une association volontairement hétéroclite d'hommes d'affaires. Ces conseillers ne pouvaient que se faire les avocats d'une libéralisation des échanges commerciaux. C'est pour cette raison qu'ils ont été choisis.

Une structuration progressive

Les Etats-Unis souhaitent, pour leur part, disposer d'un accès plus grand aux marchés en plein boom de l'Asie de l'Est, quitte à leur faciliter davantage encore l'accès à leur propre marché. Ils ont déjà obtenu, de leurs partenaires de l'APEC, de sérieuses garanties dans deux domaines-clés : la protection de la propriété intellectuelle et les investissements. Une époque est révolue : un simple *brevet d'anticommunisme* ou l'état de sous-développement ne suffisent plus à garantir l'accès très large, et, surtout, sans contrepartie, aux marchés des pays industrialisés. On en vient au commerce global et c'est pourquoi l'APEC s'est donné pour slogan le « *régionalisme ouvert* » sur le reste du monde.

Certes, ces résultats sont *encore le fruit* de nombreux compromis. L'échéancier est volontairement imprécis. Aux *économies les plus avancées* de donner l'exemple dès le début du siècle prochain. Les retardataires bénéficieront, pour leur part, d'un laps de temps encore mal défini pour s'adapter au changement. De toute façon, la définition d'une date butoir exprime davantage la volonté de donner une impulsion au mouvement que celle de fixer un calendrier : *même les futurologues les plus* avertis ne peuvent imaginer où en sera au juste l'Asie-Pacifique *en l'an 2010 et, a fortiori, 2020.*

En outre, les Américains ont dû, par exemple, lâcher du lest pour que soit ratifié un « code *non-contraignant des investissements* ». De façon plus générale, les partisans, australiens ou singapouriens, d'un échéancier précis ont dû s'accommoder du consensus mou qui est la règle de l'APEC. Il reste, en quelque sorte, à transformer l'essai. Il serait étonnant, pourtant, que même les gouvernements les plus frileux – ou les plus méfiants face au poids des Etats-Unis – reviennent sur leur adhésion, parfois durement négociée, à l'accord de Bogor.

Sur le plan pratique, la première conséquence, inévitable, sera la structuration progressive de ce qui n'est encore qu'une tribune. Les deux premiers sommets de l'APEC ont beau avoir été informels, ils ont déjà produit dix groupes de travail, trois comités permanents ainsi qu'un aréopage de commissions d'études. Pour coordonner ces organismes, le secrétariat de l'APEC, installé à Singapour, devra donc être substantiellement renforcé. Rendez-vous ministériels et d'experts vont se multiplier. Pour ces raisons, l'APEC constitue déjà le point de ralliement d'une région qui, depuis la deuxième guerre mondiale, n'avait apparemment pas éprouvé le besoin de s'organiser au plus haut niveau sur le plan économique. C'est fait.

Certes, les économies les moins avancées vont, dans le cadre de la libéralisation des échanges, se battre pour ne pas se retrouver avec une masse de laissés-pour-compte. D'un autre côté, la diversité culturelle, économique et politique de l'Asie-Pacifique ne préfigure pas la « *communauté* » souhaitée par Bill Clinton lors du premier sommet de l'APEC, en novembre 1993 à Seattle. Autre poids : la nécessité *de transferts de technologies – en* provenance, donc, d'Occident, leur principal foyer – qu'éprouvent déjà les économies asiatiques pour maintenir le rythme rapide de leur croissance et limiter les risques de domination économique dans le cadre d'un commerce globalisé. Des freins sont donc également en place. Les Européens, qui ont des cartes à jouer, ne devraient pourtant pas s'y tromper : Bogor fera date dans le processus de globalisation de l'économie mondiale.

JEAN-CLAUDE POMONTI

ET, LÀ, L'AMÉRIQUE CONSTRUIRA UN GRAND SUPERMARCHÉ!

OÙ NOUS VENDRONS TOUS NOS PRODUITS!

PANCHO

(1) L'*Asia-Pacific Economic Cooperation*, forum créé en 1989, est aujourd'hui constitué de dix-huit « entités » : quatre *pays américains* (*Canada, Chili*, Etats-Unis et Mexique), les trois « Chines » (Chine, Hongkong et Taiwan), les six membres de l'ASEAN, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Brunei, *Indonésie, Malaisie, Philippines*, Singapour et Thaïlande), ainsi que le Japon, la Corée du Sud, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Papouasie-Nouvelle Guinée.

Nouveaux heurts entre manifestants et policiers au Timor-Oriental

Pour la troisième fois en deux jours, des heurts ont opposé, lundi 14 novembre, des étudiants timorais à des policiers indonésiens à Dili, chef-lieu de la province de Timor-Oriental, annexée par Djakarta en 1976. Ces incidents surviennent alors que les dirigeants des dix-huit Etats membres du Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) tiennent leur sommet à Bogor, à 60 kilomètres au sud de Djakarta.

Plusieurs centaines d'étudiants ont lancé des pierres en direction des forces de l'ordre à l'université de Dili, suite à l'arrestation d'un de leurs camarades. Une centaine de policiers anti-émeutes ont bouclé l'édifice. Le calme est revenu après la libération de l'étudiant, mais la tension reste vive à Dili, où les transports n'ont pas fonctionné lundi, et la plupart des écoles ou magasins sont restés fermés.

Le chef de la police de Timor-Oriental, le colonel Sugianto Andreas, a par ailleurs assuré que 60 des 72 Timorais arrêtés lors des incidents de dimanche seront libérés, mais que les autres, considérés comme des « *meneurs* », seront inculpés. Par ailleurs, à Djakarta, le président américain, Bill Clinton, a déclaré avoir reçu du gouvernement indonésien l'assurance qu'aucune sanction ne serait prise à l'encontre des 29 étudiants timorais se trouvant depuis vendredi dans l'enceinte de l'ambassade des Etats-Unis, dans la capitale indonésienne. Les protestataires réclament notamment la libération de Xanana Gusmao, chef des militants séparatistes timorais. « *Nous n'avons aucun problème avec ces jeunes venus exprimer leurs opinions dans l'ambassade, nous avons discuté et travaillé avec eux* », a ajouté M. Clinton. – (*Reuter, AFP.*)

Une initiative australienne

SYDNEY

de notre correspondante

Bien que l'idée d'une « *coopération organisée en Asie-Pacifique* » ait été avancée à plusieurs reprises depuis la fin des années 70, y compris par certaines personnalités japonaises ou américaines, on date la naissance de l'APEC (Coopération économique de l'Asie-Pacifique) d'un discours prononcé à Séoul par le premier ministre australien de l'époque, Bob Hawke, en janvier 1989. « *Les pays de cette région sont interdépendants et leur avenir est lié à celui de leurs voisins* », avait alors déclaré M. Hawke, ajoutant : « *La raison principale de la croissance de la zone Asie-Pacifique est son commerce multilatéral, régi par le GATT, mais, ce système étant menacé, il serait opportun de sonder les opinions dans la région quant à l'idée d'une structure intergouvernementale qui soutiendrait la coopération régionale* ». Les Etats-Unis ne furent pas mentionnés, et l'OCDE fut citée comme exemple de structure.

Dix mois plus tard, après un ballet diplomatique australien mené avec succès par Richard Woolcott, envoyé spécial du gouvernement auprès de tous les pays concernés, une réunion eut lieu à Canberra, rassemblant vingt-six ministres de douze pays de la région (Australie, Nouvelle-Zélande, Brunei, Canada, Corée du Sud, Etats-Unis, Japon, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande), sous la présidence du ministre des affaires étrangères, Gareth Evans. Seules des mesures symboliques y furent prises, mais l'objectif fut identifié : encourager le développement et la croissance de la région.

S'ensuivit une série de rencontres ministérielles (juillet 1990 à Singapour, novembre 1991 à Séoul, septembre 1992 à Bangkok, novembre 1993 à Seattle), au cours desquelles différents projets de travaux en commun furent annoncés et de nouveaux membres admis : les « trois Chines » (République populaire, Taïwan et Hongkong) en 1991 ; Mexico et la Papouasie-Nouvelle-Guinée en 1993 ; et le Chili cette année.

En 1992, le secrétariat de l'APEC, basé à Singapour, et un « groupe de personnalités » (EPG, Eminent Persons'Group) furent créés. En 1993, pour la première fois, et à nouveau sur proposition australienne, la réunion ministérielle de Seattle fut suivie d'un sommet des chefs d'Etat. L'EPG y présenta son premier rapport, lequel préconise, entre autres mesures, une « *libéralisation globale et régionale des échanges* ».

Depuis, l'idée d'une zone de libre-échange parmi les pays de l'APEC est devenue le nouveau thème de bataille du premier ministre australien Paul Keating, qui espère fortement obtenir un accord de principe sur un calendrier au sommet de Bogor. « *Le sommet de Bogor va être l'événement le plus important pour l'Asie depuis la conférence des non-alignés en 1955* », a-t-il déclaré vendredi, en précisant que « *rien n'était acquis* ».

FLORENCE DE CHANGY

EN BREF

ALBANIE : M. Berisha envisage un référendum sur un nouveau projet de Constitution. – Au cours d'une conférence de presse, lundi 14 novembre à Tirana, le président albanais, Sali Berisha, a annoncé qu'il proposerait aux partis politiques la création d'une nouvelle commission constitutionnelle, chargée d'élaborer, avec l'aide d'experts internationaux, un nouveau projet de Constitution devant ensuite être soumis à référendum. Le précédent projet a essuyé un « non » lors du référendum du 6 novembre. M. Berisha a estimé que l'organisation d'élections anticipées, réclamées par l'opposition, serait « *une erreur* ». – (*AFP.*)

COREE DU NORD : Bill Clinton reçoit l'appui de pays d'Asie à propos de l'accord nucléaire avec Pyongyang. – Venu à Jakarta pour participer au sommet de l'APEC, le président américain Bill Clinton a reçu, lundi 14 novembre, l'appui de la Corée du sud, du Japon et de la Chine à l'accord sur le démantèlement du programme nucléaire nord-coréen signé le 21 octobre à Genève par Pyongyang et Washington. Ce texte doit permettre la restructuration du programme nord-coréen autour d'une filière moins proliférante. L'accord a suscité des commentaires acerbes aux Etats-Unis, notamment parmi les républicains, qui le jugent trop favorable à Pyongyang. – (*AFP.*)

ESPAGNE : renforcement des contrôles aux frontières pour les Maghrébins. – Le gouvernement espagnol renforcera ses contrôles aux frontières et sa coopération avec la France dans la lutte contre les islamistes algériens, a annoncé, lundi 14 novembre, le secrétaire d'Etat espagnol à l'intérieur, Margarita Robles. « *Nous renforcerons nos liens et prendrons d'autres mesures pour nous assurer que nos pays ne sont pas utilisés comme bases par les terroristes islamistes* », a-t-elle déclaré, avant de préciser qu'il y aura « *des contrôles aux frontières plus stricts pour les gens d'origine maghrébine* ». – (*Reuter.*)

MACÉDOINE : les Albanais de souche contestent le recensement. – Les Albanais de souche qui affirment représenter un tiers de la population de l'ancienne République yougoslave de Macédoine (FYROM) et revendiquent le statut de nation constitutive, contestent les résultats officiels du recensement, réalisé entre les 21 juin et 11 juillet derniers sous le contrôle de l'Union européenne. Selon ces résultats publiés lundi 14 novembre, les Albanais de souche ne représenteraient que 22,9 % des 1 936 877 habitants que comptent la Macédoine. – (*AFP, Reuter*)

PAKISTAN : tension politique et violences à l'Assemblée. – L'arrestation du père de Nawaz Sharif, chef de l'opposition pakistanaise et ancien premier ministre, a fait monter la tension dans le pays. Lundi 14 novembre, un pugilat a eu lieu à l'Assemblée alors que le chef de l'Etat, M. Leghari, prononçait un discours. Cinq députés ont été blessés. Le gouvernement assure que l'arrestation de Mian Mohammad Sharif, soixante-dix ans, chef du grand groupe industriel Ittefaq, pour évasion fiscale et malversations, s'est faite sur des preuves « *irréfutables* ». L'opposition conservatrice y dénonce un coup bas contre le chef de l'opposition. – (*AFP.*)

RUSSIE : coupure d'électricité au cosmodrome de PLesetsk. – Après la coupure de courant en septembre, pour impayés, au centre de commandement des missiles nucléaires de Moscou, c'est au tour du cosmodrome de Plesetsk, dans le nord de la Russie, d'être privé d'électricité. Le gouverneur de la région d'Arkhangelsk a décidé de couper l'alimentation du cosmodrome (ainsi que de l'usine de construction de sous-marins nucléaires voisine de Severodvinsk), car la centrale thermique locale n'a plus de combustible, a annoncé lundi 14 novembre la télévision russe. Le même jour, un décret du président Eltsine attribuait un « *statut officiel* » au cosmodrome, spécialisé dans les vols inhabités, pour « *contribuer à la politique d'indépendance russe dans le domaine de l'espace* ». – (*Reuter, ITAR-Tass.*)

TURQUIE : dix rebelles kurdes et un soldat turc tués dans le Sud-Est anatolien. – Dix rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatiste) et un soldat turc ont été tués, lors d'opérations militaires dans l'Est et le Sud-Est anatoliens à majorité kurde, ont annoncé, lundi 14 novembre, les autorités chargées de la coordination de la lutte contre le PKK. – (*AFP.*)

ASIE

Népal : les communistes disputent le pouvoir au parti du Congrès

Le royaume himalayen était appelé mardi 15 novembre à élire sa deuxième Assemblée nationale depuis la « révolution » de 1990

KATMANDOU

de notre envoyé spécial

Soleil levant, charrue, arbre en fleur : le vieux Katmandou disparaît sous les bannières symboles des trois principaux partis en lice pour les législatives du mardi 15 novembre. Soleil pour les marxistes du Parti communiste (CP-UML), charrue pour les conservateurs ex-monarchistes du Parti national démocratique (RPP), arbre pour le Congrès népalais, au pouvoir depuis la dernière consultation, en mai 1991. Des symboles il y en a à profusion, car vingt-quatre partis se présentent, même si seules ces trois formations ont une chance de former le gouvernement : de l'éléphant à la bicyclette en passant par le régime de bananes ou la lampe à huile, chaque parti simplifie son message dans ce pays de 9 millions d'habitants où deux-tiers de la population ne savent ni lire ni écrire. Et où beaucoup ne savent quoi penser du système démocratique en vigueur depuis la « révolution » d'avril 1990.

Les émeutes déclenchées ce printemps-là par les adversaires de la monarchie absolue avaient été sanglantes et avaient contraint le roi Birendra à lever l'interdiction qui pesait sur les partis depuis le « coup d'Etat » de son père Mahendra, qui avait mis fin en 1960, à une parenthèse démocratique d'un an et demi. Depuis, Sa Majesté s'est cantonnée dans son rôle de monarque constitutionnel. Mais l'enthousiasme suscité par le retour à la liberté a fait long feu. Le gouvernement du premier ministre Girija Prasad Koirala a peu à peu dilapidé le capital de sympathie dont il bénéficiait à son arrivée au pouvoir.

La réputation de ce brahmane austère de soixante-neuf ans, héritier d'une grande famille politique, qui a passé des années en exil en Inde et une décennie dans les geôles du royaume, est à présent entachée par des accusations répétées de corruption ou de népotisme. A tort ou à raison, les Népalais jugent que la pratique des pots-de-vin a atteint des sommets. Ce que corrige un homme d'affaires partisan du premier ministre : « *L'ancien système était aussi corrompu. La différence, c'est que l'on n'avait pas le droit de le dire ou de l'écrire.* »

Il est presque sûr que l'entourage du chef de gouvernement, dont l'entêtement et le manque de tact politique sont par ailleurs connus, a bien profité des faveurs du pouvoir. Les gens de la caste de M. Koirala se taillent la part du lion parmi les hauts fonctionnaires ou les ambassadeurs, et l'on accuse les membres de la famille de « Girija » de s'être enrichis depuis son arrivée aux affaires. Rien de nouveau sous ces latitudes, certes : mais si l'on y ajoute la propension du premier ministre à privilégier les relations avec le grand voisin indien, on comprend mieux la chute de sa popularité : pays enclavé au pied du « toit du monde », le royaume dépend des échanges avec Delhi pour sa survie, et entretient du même coup avec le « grand frère » une singulière relation d'amour-haine. La construction d'un barrage situé à la frontière indienne, et dont la production ne profite guère au Népal (qui aurait dû céder, par ailleurs, un peu de terrain) alimente autant le sentiment anti-indien que l'hostilité à l'égard d'un premier ministre accusé de s'être plié aux exigences de New-Delhi.

Quant au Parti du Congrès, la formation de M. Koirala, il a été ces dernières années le théâtre d'une constante lutte pour le pouvoir : déchiré par la rivalité grandissante entre le chef du gouvernement, le chef du parti, M. Bhattarai, soixante-dix ans, et le « leader suprême », Ganesh Man Singh, quatre-vingt ans, le Congrès a plusieurs fois failli éclater. En juillet, trente-six dissidents du parti ont d'ailleurs refusé de voter la motion présentée par le premier ministre, le forçant à dissoudre le Parlement et à appeler à des élections anticipées pour ce 15 novembre. « *En dépit de toutes nos erreurs, le peuple du Népal soutient encore la démocratie* », nous assure le truculent M. Bhattarai qui, interviewé à midi, au saut du lit (le leader du Congrès est un couche-tard), en profite pour décocher quelques flèches à M. Koirala... même s'il a finalement décidé, « *au nom de l'unité du parti* », de soutenir à nouveau le premier ministre. On sait pourtant que ce vieux combattant, qui a lui aussi passé quinze ans en prison sous l'ancien régime, ne se gêne pas en privé pour tancer les partisans du chef du gouvernement et certains membres de son parti « *qui se paient du bon temps* ».

Un parti mieux organisé et plus riche

Reste que le Congrès part favori, ne serait-ce que parce qu'il est sans doute le mieux organisé. Le plus riche aussi, et qui ne se prive pas d'utiliser à son profit la machinerie gouvernementale. Cela fait dire à ses adversaires que les élections seront peut-être truquées, ou que, au minimum, il y aura du « *bourrage d'urnes* ». Les observateurs prévoient, eux, que les problèmes d'image dont souffre M. Koirala ne lui permettront pas d'engranger autant de voix qu'en 1991, et qu'un gouvernement de coalition n'est pas à écarter.

Les communistes représentaient la principale force d'opposition dans le Parlement précédent. « *Les gens en ont assez de ce gouvernement de corrompus qui a trahi les espoirs de la révolution. Si les élections sont libres et honnêtes, nous allons droit à la victoire. Ce scrutin est une chance historique pour la gauche* », nous dit Man Mohan Adhikari, leader du CP-UML, puissant dans certaines régions, comme la vallée de Katmandou. Les communistes ont cependant peu de chances de l'emporter. Assurant être profondément attachés au système démocratique, ils affirment s'être réveillés de leur « *grand sommeil dogmatique* » et multiplient les déclarations rassurantes à l'égard du monde des affaires. Mais les grèves répétées et les agitations de rue lancées ces dernières années par les plus radicaux d'entre eux ont fini par lasser beaucoup de monde dans une opinion publique pourtant déçue par la hausse des prix et lasse des difficultés économiques.

Paradoxalement, ce sont les héritiers de la monarchie absolue qui ont ainsi toutes les chances de tirer les marrons du feu : le Parti national démocratique (RPP) a été formé après la révolution par des ex-ministres ou des partisans de l'ancien système du « *panchayat* » ; ils n'avaient eu que quatre sièges en 1991. Aujourd'hui, ils espèrent se retrouver « *en position d'arbitre* » si aucun des partis ne parvient à dégager une vraie majorité. Mohamed Mohsin, leur porte-parole, déclare : « *On essaie de nous peindre comme des supporters du Palais dont le seul objectif est de supprimer les droits démocratiques quand nous reviendrons au pouvoir. En fait, nous soutenons le système multiparti et estimons que Sa Majesté doit se plier aux impératifs de la monarchie constitutionnelle... S'il le faut, nous soutiendrons le Congrès, mais sans participer au gouvernement. Nous ne pouvons pas nous permettre de ternir notre image avec des politiciens discrédités* », souligne-t-il.

Tout trafic automobile a été interdit le jour du scrutin, afin d'éviter des heurts entre militants, mais aussi pour décourager la fraude : la pratique du double vote est en effet courante ici. La frontière indienne a été fermée afin de prévenir toute « *interférence de votants non népalais* » ou l'intrusion de gangs indiens qui, à l'occasion, n'hésitent pas à faire le coup de poing pour tel ou tel parti.

BRUNO PHILIP

DIPLOMATIE

Une dizaine d'obus tirés à partir d'une île de Quemoy auraient fait quatre blessés sur le continent

Un incident ravive le contentieux entre Pékin et Taïwan

Un incident d'artillerie dans le détroit de Taïwan, lundi 14 novembre, est venu rappeler les risques d'un regain de tension militaire entre les deux régimes chinois rivaux.

PÉKIN

de notre correspondant

L'incident survenu le 14 novembre dans le détroit de Taïwan a été révélé par Pékin, qui affirme, dans une brève information publiée en bas de la « une » du *Quotidien du peuple*, que l'armée de Taïwan a tiré « *au moins une douzaine d'obus* » sur le village de Huangcuo, dans les environs de la ville de Xiamen (Amoy pour les Occidentaux), sur le continent, à partir de la plus petite, et la plus proche du continent, des deux îles formant l'archipel de Quemoy (Jinmen, ou « *Porte d'Or* », en chinois), à deux kilomètres de la côte du Fujian. A en croire Pékin, le bombardement a fait quatre blessés parmi les villageois. L'armée du continent ne semble pas avoir riposté. Le commandement taïwanais a reconnu qu'il y avait eu une « *erreur de tir* » lors d'un exercice militaire et a présenté des excuses et une offre de dédommagement. Quemoy est sous le contrôle de Taïwan depuis le repli de Tchang Kaï-shek en 1949.

Pékin a exprimé sa « *grave préoccupation* » devant cet incident « *vicieux, qui a saboté l'atmosphère pacifique dans le détroit* », et a exigé des têtes. L'incident survient en plein sommet des dirigeants de l'Asie-Pacifique à Bogor (Indonésie), après que le chef de l'Etat chinois, Jiang Zemin, eut réitéré auprès du président Clinton la détermination de son pays à régler le sort de Taïwan, selon ses propres termes.

Dans deux semaines, par ailleurs, doivent avoir lieu dans l'île des élections dans lesquelles le parti au pouvoir, le Kuomintang, risque de perdre trois postes importants : celui de gouverneur de l'île, et ceux de chefs des municipalités des principales villes, Taipei et Kaohsiung. Pékin verrait d'un oeil inquiet un affaiblissement du Kuomintang au profit de l'opposition indépendantiste de l'île, peuplée de 80 % d'autochtones ayant fort peu à voir avec le continent depuis que leurs ancêtres s'y installèrent voici trois siècles.

L'incident survient, surtout, à un moment où la sécurité de Taïwan, face au continent, n'est plus seulement une question d'ordre académique. L'idée que la Chine puisse attaquer ou envahir l'île qu'elle a toujours revendiquée comme sienne paraissait, voici quelques années, relever du scénario de politique-fiction. On baignait alors dans l'euphorie créée par la trouvaille de Deng Xiaoping pour récupérer pacifiquement Hongkong en y préservant le capitalisme : le fameux « *un pays deux systèmes* », modèle également proposé à Taïwan.

Les choses ont évolué. La querelle sino-britannique sur les instances politiques devant rester en place à Hongkong après le retour dans le giron en 1997 a montré que Pékin était prêt à tordre le cou à la « poule aux œufs d'or » si celle-ci ne caquetait pas à son unisson. A Taïwan, l'idée, toujours inscrite dans le dogme, d'une réunification politique avec le continent, surtout dans son état actuel, est accueillie par le public avec une réticence de plus en plus marquée.

Une tentative d'intimidation

La récente crispation diplomatique entre Pékin et le Japon à propos des relations qu'un pays tiers peut entretenir avec Taïwan, n'a constitué que la partie émergée de l'iceberg qu'est la politique du parti de M. Deng envers l'île. Celui-ci « *ne tolérera aucune tentative visant à faire éclater la Chine* », dit le credo pékinois, énoncé sur tous les tons. Or, Pékin se considère seule instance habilitée à juger de la gravité de la situation à ce sujet.

Quantité de documents ou indiscrétions émanant du continent laissent à penser que l'option militaire – une tentative d'intimidation, à tout le moins – envers Taïwan, est dans l'ordre des choses possibles pour Pékin. Le quotidien japonais conservateur *Sankei Shimbun* a publié à la mi-octobre un document confidentiel chinois, en date du 10 juillet 1994, montrant que les hautes instances militaires du continent avaient ordonné l'élaboration d'un plan en vue d'une attaque contre l'île dans trois cas de figure : effondrement de l'ordre social à Taïwan, invasion étrangère de l'île et déclaration d'indépendance. Le plan prévoit une opération en quatre phases dont la dernière comprendrait un assaut amphibie précédé de tirs de missiles sur l'île. Les experts militaires occidentaux considèrent cependant plus probable, dans un premier temps, le recours éventuel à des petits incidents sporadiques destinés à envoyer des messages politiques.

« Une erreur historique »

Cependant, à Taïwan, l'éventualité d'une attaque continentale est sur toutes les lèvres. Une maison d'édition de l'île a publié un ouvrage de fiction, intitulé *Un mois d'août exceptionnel de l'année 1995*, préfacé par des universitaires, qui prédit l'invasion continentale à cette date là. C'est un best-seller. Pareil ouvrage ne serait pas publié dans l'île si, dans le même temps, ne parvenaient du continent des bruits préoccupants, peut-être amplifiés mais à tout le moins dignes d'intérêt. Des bruits de bottes, avec des manœuvres dans la province du Fujian, qui étaient prévues mais qui détonnent sur l'atmosphère de rapprochement économique que les deux entités politiques chinoises affectent de promouvoir. Le gouvernement de Pékin affirme que ce sont là « *manœuvres de routine* », sans convaincre les Taïwanais.

Bruits de propagande, aussi, avec des déclarations on ne peut plus décidées, dont se fait l'écho la presse spécialisée de Hongkong : « *Les gens qui pensent qu'une séparation* [de Taïwan et du continent] *éternelle ou un statu quo sont de l'intérêt de la nation chinoise, et qu'il est de la responsabilité de celle-ci d'y veiller, commettent une erreur historique* », aurait dit le plus haut responsable militaire au sein du pouvoir chinois, l'amiral Liu Huaqing.

C'est en 1996 que commenceront les livraisons des avions de guerre vendus à Taïwan par la France et les Etats-unis en 1992 (soixante Mirage 2000-5 et, en principe, cent cinquante F-16). Il est généralement admis par les experts que Pékin n'a pas, même aujourd'hui, les moyens de procéder à une invasion amphibie de l'île, mais qu'on ne peut exclure l'hypothèse d'opérations de déstabilisation visant à affaiblir, à Taïwan, la confiance interne dans une société bien moins mobilisée qu'aux heures chaudes de la guerre froide.

Ce contexte fait qu'il est difficile de considérer comme balivernes des textes comme un reportage récent de l'agence Chine nouvelle, organe officiel pékinois, sur les prouesses à l'entraînement de la marine de guerre chinoise « *dans l'océan pacifique occidental, l'océan indien et la mer de Chine méridionale* », avec force description du maniement expert des systèmes de repérage et des armes sophistiquées par les hommes de l'« *armée populaire de libération* ».

Une éventuelle crise de succession, après la disparition de M. Deng à la tête d'un régime qui n'a plus que le nationalisme pour arme idéologique, ou des troubles sociaux précipitant un durcissement au sommet, risqueraient d'activer la tentation d'une opération contre Taïwan. C'est par crainte d'un tel dérapage que les Etats-unis, par la voix du secrétaire à la défense William Perry ont formulé en octobre un avertissement énergique, quoique dit en termes diplomatiques, contre tout acte inconsidéré envers Taïwan ou dans la mer de Chine méridionale. M. Perry, venu à Pékin pour reprendre les échanges militaires à haut niveau, a été le premier dirigeant occidental à aborder publiquement ce sujet en terre chinoise.

FRANCIS DERON

Le gouvernement de Pékin publie une loi eugéniste. – Le gouvernement chinois a publié, lundi 14 novembre, le texte d'une loi eugéniste qui préconise la stérilisation des personnes souffrant de maladies génétiques et l'avortement des fœtus porteurs d'anomalies génétiques graves. Elle prendra effet le 1er juin 1995. D'ici là, des experts médicaux vont se mettre au travail pour dresser une liste de critères permettant de préciser la notion de maladie génétique « *grave* ». – (*AFP.*)

L'organisation de manœuvres simultanées des armées grecque et turque

Tension entre Athènes et Ankara à propos des eaux territoriales de la mer Egée

A la veille de l'entrée en vigueur, mercredi 16 novembre, de la Convention internationale sur le droit de la mer, source de conflit entre les deux pays, l'organisation de manœuvres simultanées des armées grecque et turque illustre le regain de la tension entre Athènes et Ankara.

ISTANBUL

de notre correspondante

Les échanges de propos aigres font partie, depuis longtemps, du lot quotidien des relations entre les deux « frères ennemis » que sont la Turquie et la Grèce, pourtant alliés au sein de l'OTAN. Le prétexte à la dernière dispute est fourni par l'entrée en vigueur officielle, le 16 novembre, de la Convention internationale sur le droit de la mer qui donne, théoriquement, à la Grèce, le droit d'étendre à 12 milles marins la limite de ses eaux territoriales en mer Egée, actuellement fixée à 6 milles. Or, selon Ankara, avec une telle extension de ses eaux territoriales, la Grèce contrôlerait 71,5 % de la mer Egée, transformée ainsi en un « lac grec ».

« *S'ils nous poussent, nous nous battrons, et qui plus est, nous gagnerons* », avait déclaré le mois dernier le ministre turc des affaires étrangères, l'impétueux Mümtaz Soysal, exprimant, avec une vigueur inattendue, la position turque selon laquelle l'extension des eaux territoriales grecques constituerait un *casus belli*. Il a cependant ajouté que son pays ne souhaitait pas une telle éventualité.

« Gesticulations militaires »

Encouragés par la presse populiste, les hommes politiques turcs, toujours prêts à faire vibrer la corde nationaliste, ont rivalisé de fermeté sur le sujet, alors même qu'aucun signal venant d'Athènes ne suggérait une modification des limites territoriales. « *La haine du Grec vend bien* » explique un diplomate occidental.

Cette tension, même rhétorique, comporte de nombreux risques. Le ministre de la défense, Mehmet Gölhan, a annoncé récemment que les forces armées seraient en état d'alerte à l'approche du 16 novembre et les diplomates européens font état de « *gesticulations militaires* » des deux côtés dans la région égéenne. Des manœuvres aéronavales turques, baptisées « Loup de mer 2-94 », ont, ainsi, débuté lundi et se dérouleront jusqu'au 23 novembre, en partie dans les eaux et l'espace aérien internationaux de la mer Egée. Quant aux manœuvres grecques « Niriis 94 », elles auront lieu, du 10 au 21 novembre, dans le sud de la mer Egée. Dans ces conditions, tout incident aussi banal que le franchissement des limites territoriales par de simples bateaux de pêche, peut donner lieu à un accrochage.

Le texte de la Convention sur le droit de la mer avait été adopté et ouvert à la signature dès 1982 et ses règles ont déjà été appliquées par de nombreux pays. Elles deviendront cependant officielles le 16 novembre, soit un an après la soixantième ratification. La Turquie ne figure pas parmi les pays signataires. Ne voulant pas renoncer à cette carte, importante, dans son jeu politique, la Grèce se réserve le droit d'étendre ses limites territoriales lorsqu'elle le souhaitera. En privé, des diplomates grecs jugent cette éventualité peu probable, d'autant que la Russie et les Etats-Unis sont également en faveur du maintien des limites actuelles.

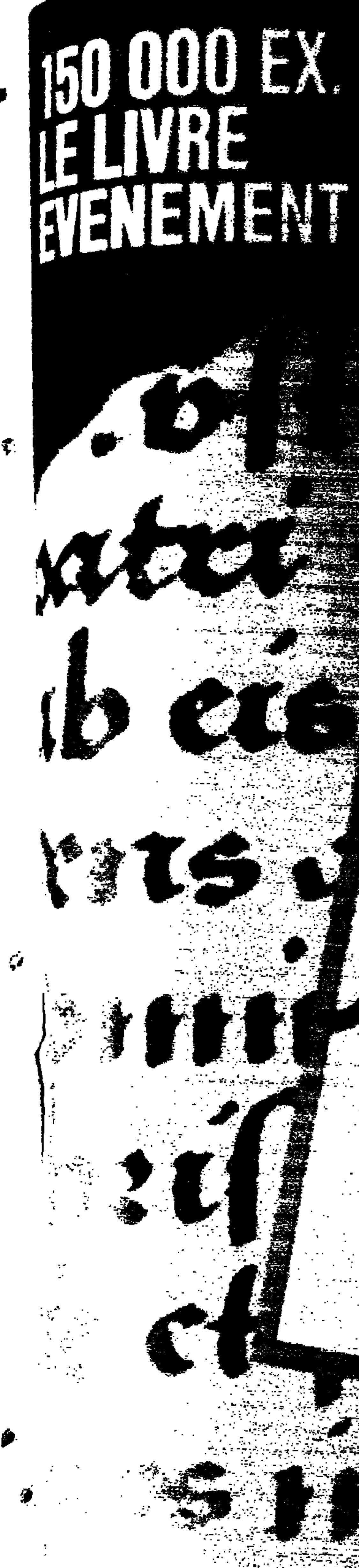
Après ses avertissements musclés, le ministre Mümtaz Soysal a joué sur un registre plus conciliant en offrant à la Grèce la négociation d'un « paquet », couvrant l'ensemble des divergences entre les deux pays. La Grèce a cependant rejeté cette proposition, affirmant que seule la délimitation du plateau continental demeurait en suspens. Les Turcs, en revanche, souhaitent également examiner les questions des eaux territoriales, de l'espace aérien et du statut des îles égéennes, réarmées par la Grèce en contravention avec l'accord de Paris, signé en 1947, qui prévoyait un statut démilitarisé. Malgré ce refus, les deux pays semblent avoir décidé de limiter les dégâts et de faire baisser la tension. Le mot « guerre » ne sera plus utilisé, ont promis les chefs de la diplomatie turque et grecque après leur récente rencontre à Amman.

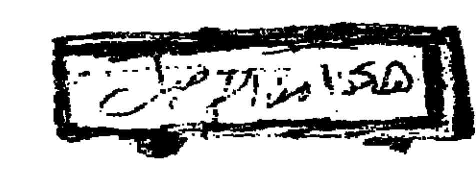
Dès le mois de décembre, la Turquie aura, sans doute, un nouveau motif de récrimination, quand reprendront les négociations en vue de l'union douanière avec l'Union européenne. La plupart des pays européens semblent désormais convaincus de la nécessité d'assister financièrement la Turquie, mais il est probable que la Grèce tentera de s'opposer à cette aide.

NICOLE POPE

Le chef de la diplomatie russe à Paris. – Le ministre russe des affaires étrangères Andreï Kozyrev est arrivé, lundi 14 novembre à Paris, pour une visite officielle de quatre jours. « *Prévue de longue date* », cette visite permettra, selon le Quai d'Orsay, de faire le point notamment sur « la crise dans l'ex-Yougoslavie ». M. Kozyrev doit notamment rencontrer le président, François Mitterrand, le premier ministre, Edouard Balladur et le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé.

Visite en France du président bulgare Jelev. – Le président bulgare Jeliou Jelev effectuera une visite d'Etat en France du 21 au 24 novembre. Il aura des entretiens avec le président François Mitterrand, qui l'avait invité lors de sa visite à Sofia en janvier, ainsi qu'avec plusieurs dirigeants, et se rendra à Rouen le 24 novembre. – (*Reuter.*)





...tieux entre Pékin et Ta...

Athènes et Ankara
...rritoriales de la mer Egée

PROCHE-ORIENT

IRAK

Les sanctions internationales contre Bagdad ont été reconduites à l'instigation des Etats-Unis

Malgré la reconnaissance du Koweït par le régime de Bagdad, le Conseil de sécurité de l'ONU, à l'instigation des Etats-Unis, a décidé, lundi 14 novembre, de reconduire les sanctions économiques imposées à l'Irak.

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondante

La décision a été prise à l'unanimité, mais une question fondamentale divise les membres du Conseil : combien de temps encore peut-on maintenir un embargo contre tout un peuple ? Cette division s'est encore traduite, lundi, par un débat sur la manière dont le Conseil devrait annoncer publiquement la reconnaissance du Koweït, qui a été officiellement confirmée au président du Conseil par le vice-premier ministre irakien Tarek Aziz.

Lors d'une rencontre de *« moins de deux minutes »* avec l'ambassadeur américain, Madeleine Albright, qui préside le Conseil pour le mois de novembre, M. Aziz a remis les documents officiels sur la reconnaissance et formulé le souhait que le Conseil se prononce en faveur de la levée de l'embargo pétrolier.

« Le mot cordial serait excessif », a dit un diplomate pour décrire le climat de cette première rencontre, depuis la guerre du Golfe, entre un diplomate de haut rang américain et un responsable irakien. Le fait que Mme Albright ait pris connaissance d'un poème, publié par l'agence de presse irakienne, la comparant à un serpent n'a pas contribué à détendre l'atmosphère. Mme Albright portait, pour l'occasion, une broche en or en forme de serpent...

Afin de maintenir la pression sur l'Irak et de contrer les arguments d'ordre humanitaire avancés par Bagdad, la délégation américaine a aussi présenté aux membres du Conseil plus de soixante photos montrant les « palais » du président Saddam Hussein. Bâtis, selon Washington, depuis la guerre du Golfe, ces résidences ont coûté un demi-milliard de dollars, *« argent qui aurait très bien pu être dépensé pour nourrir le peuple irakien »*, a lancé Mme Albright.

« Cette démonstration ne prouve qu'une chose, a déclaré un diplomate occidental : *se sachant isolé sur le dossier irakien, Washington a recours à des gestes désespérés. »* Selon un autre diplomate qui, à Washington, suit de près le dossier irakien, il sera *« quasi impossible »* pour les Etats-Unis de refuser l'instauration d'une période probatoire aboutissant à la levée de l'embargo, lors de la prochaine réunion sur les sanctions dans deux mois. *« Le système de contrôle à long terme de l'industrie de l'armement de l'Irak fonctionne déjà, les manœuvres irakiennes du mois dernier seront oubliées et Washington n'aura plus aucun argument juridique pour maintenir l'embargo pétrolier »*, a-t-il ajouté.

Selon lui, ce sont des pays neutres tels que les non-alignés, et non pas la France et la Russie, qui devraient prendre l'initiative de demander la levée des sanctions, car *« Paris et Moscou, qui ont des intérêts commerciaux avec Bagdad, ne sont plus crédibles »*. Cependant, il juge surprenante l'attitude des pays non-alignés au Conseil, car elle varie entre des *« déclarations peu empressées du Pakistan et d'Oman en faveur de Bagdad et une attitude carrément pro-américaine, telle celle de Djibouti »*.

Dans l'immédiat, la France et la Russie souhaitent une déclaration présidentielle se félicitant de la reconnaissance du Koweït par l'Irak. Refusant tout lien entre cette décision irakienne et les sanctions, les Etats-Unis ont présenté, lundi soir, un projet de lettre qui, tout en se félicitant de la reconnaissance du Koweït, stipule que le Conseil *« suivra de très près les actions de l'Irak, en anticipation de l'application complète de toutes les résolutions du Conseil de sécurité »*.

Si les résolutions de l'ONU ont été respectées au pied de la lettre, la levée de l'embargo pétrolier est uniquement tributaire de la coopération de Bagdad avec la Commission spéciale du désarmement et de la reconnaissance du Koweït. Or ces deux conditions ont été remplies.

AFSANÉ BASSIR POUR

Frappant le Djihad islamique mais ménageant Hamas

Yasser Arafat divise les islamistes et satisfait Israël

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Pour une fois, les analystes militaires israéliens qui se succèdent dans le bureau du premier ministre et devant les commissions parlementaires spéciales sont à peu près tous d'accord. Il semble bien que Yasser Arafat se soit *« sérieusement »* engagé dans une politique de répression dure contre les auteurs islamistes de l'attentat-suicide qui a provoqué vendredi la mort de trois soldats israéliens à Gaza (*le Monde* daté du 13-14 novembre).

Interpellés ces trois derniers jours, près de 140 militants du Djihad islamique sont emprisonnés dans l'enclave autonome, et si le principal porte-parole du mouvement, cheikh Abdallah Chami, est encore libre, son frère, Taysir, a été arrêté lundi après-midi. Combien d'entre eux resteront en prison et pour combien de temps ? *« Quand nous aurons les réponses à ces questions, nous jugerons »*, a dit Itzhak Rabin. Pour l'instant, le premier ministre n'est pas entièrement satisfait.

Tout, à commencer par les déclarations du « ministre » de la justice autonome Frei Abou Médeine – selon lequel la répression *« cette fois-ci, devrait être de plus longue haleine »* –, tout indique cependant que le chef de l'Autorité palestinienne entend frapper plus fort qu'il ne l'a fait jusqu'ici. Pourquoi cette soudaine sévérité contre un groupe qui a tué trois militaires, symboles de l'occupation des territoires palestiniens, alors que Hamas, responsable de l'attentat de Tel Aviv, qui avait tué 22 civils (*le Monde* du 20 octobre), n'a finalement guère été touché ?

Yasser Arafat a-t-il décidé de s'engager plus à fond dans la coopération anti-islamiste avec Israël ? S'agit-il d'un tournant ? *« Plutôt une tactique, qui n'est pas sans risque, mais qui peut donner de bons résultats »*, explique un professeur d'université, spécialiste palestinien de l'intégrisme dans les territoires.

Frapper le Djihad islamique jusqu'à le mettre à genoux pourrait en effet permettre à Yasser Arafat de faire d'une pierre trois coups : d'abord reprendre l'initiative dans l'enclave et réaffirmer son autorité chancelante à Gaza, ensuite satisfaire Israël et les Etats-Unis qui ne cessent de lui demander de l'action, enfin, en le ménageant tout en lui lançant un clair avertissement, accroître sa marge de manœuvre avec le Mouvement de la résistance islamique, Hamas.

Les laïcs « corrompus »

Car même s'il a réussi à mobiliser deux mille militants lundi après-midi à Gaza pour manifester sa colère contre les arrestations, le Djihad n'a ni la logistique, ni le soutien populaire dont bénéficie Hamas. Contrairement à celle de vendredi qui avait beaucoup choqué l'Autorité palestinienne – *« mais enfin, qui commande ici ? »* demandait interloqué un « ministre » –, la manifestation de lundi, même si elle fut haute en couleur avec ces quelques militants cagoulés de blanc pour signifier leur candidature à des actions-suicide, n'a donné lieu à aucun déballage d'armes. Seulement les slogans habituels : *« Mort à Israël ! Arafat souviens-toi de Sadate ! »*

Les leaders du groupe ne rentrent plus chez eux depuis trois jours et ils ont dû renoncer aux obsèques symboliques qu'ils entendaient organiser pour Issam Ahmed, le *« martyr »* qui s'est sacrifié, vendredi, en faisant sauter la bombe qu'il portait et qui a tué trois soldats israéliens. Fait extrêmement rare, la télévision israélienne a retransmis lundi un entretien téléphonique avec le chef du Djihad en Palestine, Fathi Chikaki.

S'exprimant de Damas où il a rejoint les autres organisations palestiniennes « du refus » (dont Hamas, le FPLP, le FDLP, etc.), l'intéressé a certes considéré que les arrestations de ses fidèles constituaient *« une honte pour Yasser Arafat »*. Mais il a pris soin de ne pas lui déclarer de guerre ouverte. *« Notre lutte vise Israël et elle continuera (...) Nous n'entreprendrons aucune action militaire contre la police palestinienne. »*

Issu, comme Hamas, de la Confrérie des frères musulmans fondée en Egypte dans les années vingt, le Djihad islamique en Palestine a été créé en 1980 à Gaza, sept ans avant Hamas et un an seulement après le déclenchement de la révolution iranienne, son grand modèle. Engagé dans la lutte armée, avec le soutien financier et logistique de Téhéran, dès 1986, soit plus d'un an avant le déclenchement de l'Intifada, le groupe fut en quelque sorte le précurseur, dans les territoires occupés, du combat auquel se ralliera Hamas à partir de 1989.

Les deux mouvements se réclament du *« père de la révolution islamique en Palestine »* le cheikh Ezzedine el Qassam. Né en Syrie en 1881, condamné à mort par contumace en 1925 par le colonialisme français, émigré en Palestine où il poursuivit la lutte contre le colonialisme britannique, le cheikh fut tué par des soldats anglais en 1935. Son nom est aujourd'hui utilisé aussi bien par les commandos armés du Hamas – les *« Kataëb Ezzedine el Qassam »* –, que par ceux du Djihad qui en ont fait un acronyme – *« les kataëb Qassam »* (1).

Les deux mouvements, dont les chefs et les militants jouissent d'une réputation de grande probité personnelle, ont le même mépris pour les marxistes et les laïcs *« corrompus »* de l'OLP, collectivement tenus pour responsables des *« deux grandes catastrophes »* de 1948 (création d'Israël en Palestine) et 1967, (conquête israélienne de Gaza et de la Cisjordanie). Leur objectif final est également identique : la destruction d'Israël, *« entité illégitime et corruptrice sur la terre sacrée de Palestine »*.

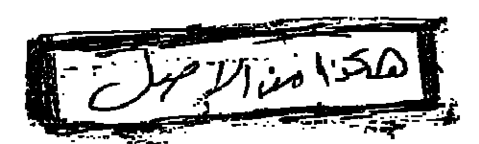
Toute la différence est dans l'approche. Pour le Djihad, inventeur en Palestine des commandos-suicide, la destruction de l'Etat juif passe avant toute autre considération. Les imams du Hamas eux, ont toujours estimé – d'où le retard de leur entrée dans la lutte armée –, que la priorité était la réislamisation des masses musulmanes. D'où le vaste réseau de mosquées, cliniques, écoles, etc. qu'ils administrent.

Le Djihad islamique ne s'est jamais beaucoup embarrassé de logistique. Ses membres sont triés sur le volet et donc peu nombreux. Ils n'ont guère de relais dans la société palestinienne et, pour autant qu'on puisse le savoir puisqu'ils ne participent à aucune élection universitaire ou inter-professionnelle, leur soutien populaire ne va guère au-delà de quelques fractions de l'opinion palestinienne.

A l'inverse, Hamas est un mouvement puissant, bien enraciné dans la société palestinienne, avec des relais politiques forts dans les universités et les syndicats. D'où la considération obligée dans laquelle Yasser Arafat et son armée sont contraints de le tenir...

PATRICE CLAUDE

(1) *Qouwa islamiya moujahida* (force islamique combattante).



AFRIQUE

La France vend des hélicoptères au ministère de l'intérieur algérien

Le ministère de l'intérieur algérien a acheté à la France neuf hélicoptères, du type Ecureuil, qui commenceront de lui être livrés à la fin de cette année. Ces « machines », d'occasion, sont en principe destinées aux forces de sécurité pour les liaisons et l'observation. Elles sont, au départ de France, dépourvues d'équipements militaires.

Cette transaction n'a pas été soumise à la commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériels de guerre (CIEEMG) qui, sous l'autorité du premier ministre, délivre normalement les autorisations d'exportation de fournitures militaires. En effet, il s'agit d'hélicoptères à usage civil et, dans ces conditions, l'industriel concerné est dispensé de demander les « feux verts » nécessaires. L'Ecureuil monoturbine, qui a été commandé par l'Algérie, a une version armée, le Fennec. A première vue, il paraît très difficile de fixer des armements – canons et roquettes – sous l'Ecureuil.

Des équipements de contre-guérilla ?

Des informations donnent cependant à croire que les forces de sécurité ont l'intention de s'adresser aux Etats-Unis pour monter des équipements de contre-guérilla sur les Ecureuil, de même que la France a récemment accepté de céder à l'Algérie des équipements de combat nocturne pour en doter des hélicoptères russes Mi-24 (*le Monde* du 6 novembre).

Les besoins globaux des forces de sécurité portent sur un complément d'une vingtaine d'hélicoptères de la catégorie de l'Ecureuil. Il s'agirait, cette fois-ci, de l'achat de « machines » neuves. L'Ecureuil est produit par le consortium franco-allemand Eurocopter. En présentant l'Ecureuil, la France a, par ailleurs part, choisi de répondre à un appel d'offres international de l'Algérie, qui projette d'acheter deux hélicoptères pour les besoins propres de ses services relevant de la protection civile.

Le ministère de l'intérieur a émis le désir de disposer aussi d'une trentaine d'hélicoptères de transport militaire, d'un tonnage supérieur à celui de l'Ecureuil. Il semble que, pour cette opération, l'Algérie a retenu pour Etat fournisseur la Roumanie, avec laquelle des discussions sont déjà entamées. La Roumanie fabrique l'hélicoptère logistique Puma, produit sous licence française, mais ce pays est libre de conclure les contrats qu'il souhaite à l'exportation.

Mutinerie de détenus islamistes près d'Alger. – Au moins huit détenus islamistes ont été tués, lundi 14 novembre, et une soixantaine blessés, lors d'une mutinerie à la prison de Berrouaghia, à 80 kilomètres au sud d'Alger. La mutinerie avait commencé, la veille, quand une vingtaine de détenus, armés d'objets tranchants, avaient tenté de prendre le contrôle de la prison où sont incarcérées huit cents personnes, pour la plupart condamnées par des cours spéciales, chargées des affaires de « terrorisme » et de « subversion ». – *(AFP.)*

ANGOLA

La signature de l'accord de paix est reportée

Le gouvernement angolais et l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) ont reporté la signature – initialement prévue mardi 15 novembre à Lusaka – de l'accord de paix censé mettre fin à quelque vingt ans de guerre civile. Les Nations unies espèrent cependant que la cérémonie officielle pourra se tenir le 20 novembre, a indiqué l'un des porte-parole de l'ONU, Fred Echkard.

La signature de l'accord de paix entre le président angolais, José Eduardo dos Santos, et le chef des rebelles de l'UNITA, Jonas Savimbi, devait être suivie deux jours plus tard par l'entrée en vigueur d'un cessez-le feu. Les experts militaires des deux camps ont entamé lundi une série de réunions à huis clos dans la capitale zambienne pour étudier les modalités de ce cessez-le-feu.

La prise de Huambo, fief de l'UNITA, et les succès militaires des troupes gouvernementales sont à l'origine du report. *« Discuter au fond des problèmes militaires nous obligeraient à révéler des informations sensibles, voire vitales, alors que sur le terrain, la guerre continue »*, a expliqué Eugenio Manuvakola, le chef de la délégation de l'UNITA, estimant que les discussions ne pourraient pas se poursuivre *« sans un cessez-le-feu* de facto *»*.

A Luanda, le général Joao de Matos, chef de l'armée gouvernementale, a déclaré lundi au très officiel *Jornal de Angola* : *« Nous sommes en guerre et nous continuerons à combattre l'UNITA où qu'elle soit. »* Dimanche, le gouvernement, cité par la radio nationale, s'était dit prêt à décréter une trêve immédiate sur l'ensemble du pays. – *(AFP, Reuter.)*

RWANDA

Médecins sans frontières proteste contre l'insécurité des réfugiés au Zaïre

L'organisation Médecins sans frontières (MSF) a cessé toutes ses opérations dans les camps de réfugiés rwandais de Bukavu, dans l'est du Zaïre, lundi 14 novembre, pour protester contre la détérioration des conditions de sécurité.

« A Bukavu, la situation s'est détériorée d'une manière telle qu'il est devenu impossible éthiquement de continuer à aider les auteurs du génocide et à être indirectement leurs complices », a déclaré MSF, en demandant à la communauté internationale de prendre les mesures pour séparer les fauteurs de troubles des autres réfugiés, désarmer les premiers, et déployer dans ces camps *« une force de police internationale »*.

A Kigali, le premier ministre, Faustin Twagiramungu, a suggéré lundi que l'ONU et les organisations humanitaires réduisent, voire suspendent, leur aide, pour obliger les Rwandais réfugiés à l'étranger à regagner leur pays. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

HAÏTI

Le cyclone « Gordon » a tué une centaine de personnes

Le gouvernement haïtien a décrété l'état d'urgence dans le pays, lundi 14 novembre, après le passage du cyclone « Gordon », qui a fait une centaine de morts et provoqué d'importants dégâts dans l'île. La capitale, Port-au-Prince, et la ville de Jacmel, située à une centaine de kilomètres au sud-est, sont les zones les plus touchées, dans lesquelles beaucoup d'habitations précaires ont été emportées par les eaux. Un plan d'urgence, d'un montant équivalent à 600 millions de dollars, a été mis en œuvre par le premier ministre, Smarck Michel.

« Gordon », la tempête tropicale la plus meurtrière depuis le début de la saison, a fait également quatre morts durant le week-end en Jamaïque, où plusieurs régions sont encore privées d'électricité, selon l'Office des catastrophes naturelles jamaïcain. A Cuba, des dizaines de milliers de personnes ont dû être évacuées dans l'est du pays, en raison des pluies diluviennes qui ont inondés les habitations.

La tempête s'avançait lundi soir vers le sud de la Floride, accompagnée de vents soufflant à près de 100 kilomètres-heure. Plus de 180 000 foyers sont déjà privés d'électricité le long de la côte atlantique, et des écoles et universités ont été fermées dans la région de Miami. Lundi, la navette Atlantis n'a pu se poser sur la base de cap Canaveral et a été déroutée par la NASA vers la Californie. – *(AFP, Reuter.)*

Les sénateurs républicains demandent le retrait des troupes américaines de l'île

L'administration Clinton n'envisage pas d'accélérer le retrait des troupes américaines d'Haïti, a déclaré, lundi 14 novembre à Washington, le secrétaire à la défense, William Perry. La veille, Bob Dole, qui devrait être le chef de la nouvelle majorité républicaine au Sénat, avait demandé au président Bill Clinton de retirer dans les deux prochaines semaines la totalité des 12 403 soldats américains encore stationnés en Haïti, avant *« une éventuelle effusion de sang »*. Leur mission est accomplie et ne sert maintenant plus *« aucun objectif »*, le président Jean-Bertand Aristide ayant repris ses fonctions à Port-au-Prince, a estimé M. Dole. Le secrétaire à la défense a confirmé que quelque 9 000 soldats américains resteraient en Haïti après le 1er décembre afin de participer à la mission des Nations unies pour « professionnaliser » l'armée et former une nouvelle police. – *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS

La bataille des Latinos contre le projet de loi anti-immigrés de la Californie se poursuit devant les tribunaux

La Californie est-elle à la veille d'une flambée de violence après l'adoption, par référendum, le 8 novembre, d'un projet de loi – dit « proposition 187 » – destiné à priver les immigrants illégaux d'un certain nombre de services sociaux ? Cette « proposition » risque, d'abord, de provoquer un long conflit juridique.

WASHINGTON

de notre correspondant

La bataille de l'immigration est en cours et son issue incertaine. L'affrontement est désormais sur le terrain des tribunaux. Il n'empêche : pour les quelque 1,5 million d'immigrés illégaux qui résident en Californie, et notamment pour les 300 000 enfants menacés d'être chassés de leurs écoles, le cauchemar s'est fait bien réel depuis que la « proposition 187 » sur l'immigration illégale a été adoptée par référendum, le 8 novembre, avec 59 % de « oui » et 41 % de « non ».

Le grand responsable – même s'il n'est pas à l'origine de la proposition – est Pete Wilson, gouverneur républicain de Californie, l'Etat le plus peuplé et le plus riche de l'Union, celui aussi qui accueille la plus forte proportion d'immigrants. Triomphalement réélu avec 55 % des suffrages, il a bénéficié de la vague anti-immigrés qui déferle sur la Côte ouest. Pete Wilson, l'homme pour qui *« la citoyenneté américaine est un trésor sans mesure »* (et à qui on prête des ambitions présidentielles en 1996), avait construit sa campagne autour de deux thèmes : la lutte contre la criminalité et l'immigration illégale. Cocktail détonant, mais efficace. En prévision des troubles qui risquaient d'accompagner le résultat du référendum, la police californienne avait été placée en état d'alerte.

Chacun songeait à une répétition des émeutes raciales de Los Angeles, en mai 1992, déclenchées après le verdict qui avait innocenté quatre policiers blancs du tabassage du Noir Rodney King. Ces préparatifs policiers, le fait aussi que de nombreuses manifestations rassemblant des milliers de personnes ont eu lieu avant le scrutin, ont désamorcé – fût-ce momentanément – la tension. Mais, si l'émotion et la détermination des adversaires de la « proposition 187 » demeurent intactes, le terrain d'affrontement s'est déplacé : une vingtaine de recours ont, en effet, été déposés devant les tribunaux. La justice a accordé un sursis aux plaignants : le juge Stuart Pollack, de San-Francisco, a ordonné la suspension de plusieurs dispositions de la loi, estimant qu'elles étaient contraires à un arrêt de la Cour suprême de 1982.

Les *natives* activistes, qui ont baptisé leur initiative « Save our State » (SOS, « Sauvez notre Etat »), demandent au gouverneur de passer aux actes, c'est-à-dire de prendre des mesures pour faire appliquer la volonté populaire. Aux termes du texte référendaire, les immigrants illégaux se voient refuser tous les bénéfices sociaux auxquels peuvent prétendre ceux qui sont en règle avec les lois sur l'immigration. Cela signifie que les enfants des « illégaux » doivent être chassés des écoles publiques et que tous, grands et petits, seront éconduits des hôpitaux (sauf cas d'urgence) et privés de nombreux services de l'aide sociale : gardes d'enfants, soins prénatals, allocations aux plus défavorisés, etc.

Le principe d'égale protection

Le ministre de la justice de Californie, Dan Lungren, est déterminé : il ira jusqu'au bout, c'est-à-dire, jusqu'à l'arbitrage de la Cour suprême des Etats-Unis. Or, en 1982, celle-ci avait jugé qu'une loi du Texas, très semblable, était inconstitutionnelle. L'arrêt « Plyler contre Doe » est resté célèbre : la loi texane, qui interdisait aux enfants d'immigrés l'accès aux écoles, violait le principe d'égale protection devant la loi qui découle du 14e amendement de la Constitution américaine. La bataille juridique va probablement se prolonger pendant des mois, voire des années.

Pendant ce temps, la « loi 187 » continue de provoquer un débat virulent. Au Mexique, pays d'où sont originaires la majorité des immigrants de Californie (légaux ou non), la colère l'emporte : le président Salinas a estimé que *« les voix de l'intolérance sont de retour »*. A Los Angeles, la révolte des Latinos a fait tache d'huile : les personnels de nombreux établissements hospitaliers et scolaires (à qui il serait demandé, aux termes de la proposition, de *« signaler »* à l'administration les cas *« suspects »*) ont annoncé leur intention de s'opposer à l'application de pareille mesure. Dans les universités et les écoles, les enseignants et les élèves se mobilisent contre les promoteurs d'un texte qui *« joue sur la peur des gens, le racisme, la xénophobie et la dégradation de l'économie »*.

Alors que les Latinos continuent d'arriver dans le Golden State, des dizaines de milliers de Californiens de pure souche (Blancs et middle-class, pour la plupart) ont fui vers les Etats voisins, quittant, pêle-mêle, les calamités naturelles, les tensions raciales et le coût de la vie. Au Colorado notamment, 160 000 Californiens se sont installés depuis cinq ans. Ce mouvement d'exode contribue à accentuer le déséquilibre ethnique de la Californie : en l'an 2 000, le « groupe hispanique » constituera plus d'un tiers de la population totale. Déjà, les Latinos représentent 29 % de ses 32 millions d'habitants.

LAURENT ZECCHINI



EUROPE

La situation dans l'ex-Yougoslavie

Les Européens font bloc pour critiquer la décision américaine à propos de l'embargo sur les armes

Les ministres des affaires étrangères et de la défense de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), réunis à Noordwijk, aux Pays-Bas, ont pris note, lundi 14 novembre, « avec regret » de la décision américaine de ne plus participer à la surveillance de l'embargo sur les armes à destination de la Bosnie. Une « première » dans les relations transatlantiques, où les partenaires européens n'ont pas l'habitude de manifester aussi crûment leur contestation.

NOORDWIJK (Pays-Bas)

de notre envoyé spécial

« Il y a eu un très large accord sur le jugement à porter sur l'initiative américaine », a souligné Alain Juppé. De fait, à part quelques nuances, il n'y a pas eu, lundi, de divergences de vues entre les dixpays de l'UEO (Les douzeà lexception du Danemark et de l'Irlande qui ont un statut d'observateurs). Le projet de déclaration avait été rédigé par les Pays-Bas qui, en dépit de leur tradition atlantiste, y exprimaient avec netteté la réprobation européenne. Les quelques demandes des Français visant à durcir le texte ont été acceptées sans problème. Cependant, la Turquie, membre associé de l'UEO, s'est distancée de cette attitude et a approuvé la mesure américaine.

Au cours du débat, certains, tout en déplorant l'attitude de Washington, ont mis l'accent sur la nécessité d'éviter d'aggraver les divisions au sein de l'Alliance et, dans cet esprit, tenté de minimiser l'incident. *« On a surestimé la portée de la décision américaine. Il ne serait pas sage d'en exagérer les suites politiques possibles. Plus que jamais nous avons besoin de la solidarité au sein de l'Alliance »*, a fait valoir Willy Claes, le nouveau Secrétaire général (belge) de l'OTAN. Les premières réactions de M. Claes avaient été beaucoup plus critiques vendredi.

M. Claes a confirmé cependant l'intention de l'OTAN de poursuivre la surveillance des embargos (vis à vis de tous les belligérants en ce qui concerne les armes, vis-à-vis des Serbes pour tout échange commercial, excepté les produits alimentaires et les médicaments), conformément aux mandats données par le Conseil de sécurité des Nations-Unies et aux décisions prises par les instances politiques de l'Alliance.

Minimiser l'incident

Douglas Hurd, le secrétaire au Foreign Office, a expliqué en substance que, sur le plan opérationnel, on pourrait trouver des solutions pour pallier la défaillance américaine, que le problème politique était plus sensible, mais que la situation aurait pu être plus grave encore si les Américains avaient poursuivi leur objectif de lever l'embargo. Douglas Hurd a ajouté qu'après tout, dans le conflit yougoslave, on s'accommodait, sans crise, de divergences de vues entre Européens et Américains et que l'essentiel était de rester fidèle, des deux côtés de l'Atlantique, à la recherche d'une solution négociée...

Les Allemands, les Danois, les Néerlandais ont brodé sur des thèmes voisins. Mais on sentait les uns et les autres gênés aux entournures, conscients que la situation peut encore évoluer et que ce discours de conciliation n'aurait plus de sens, si les Etats-Unis, sous la pression du Congrès, devaient franchir une étape supplémentaire.

Pour essayer d'éviter cette éventualité, les Français, les Espagnols et les Belges, ont parlé avec plus de rudesse. La décision américaine suscite trois types de préoccupations, a expliqué M. Juppé. En premier lieu, la sécurité des « casques bleus » et des populations civiles, car il est évident que plus il y a d'armes disponibles, plus les risques d'affrontement sont élevés. Ensuite le mauvais signal politique donné qui *« trouble le jeu »* et vient contrarier les efforts du groupe de contact (rasemblant les États-Unis, la Russie, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne) pour imposer aux trois parties bosniaques un plan de paix. Enfin, a souligné le ministre français des affaires étrangères, *« nous regrettons qu'un membre permanent du Conseil de sécurité ait pu unilatéralement s'exonérer de l'application d'une résolution qu'il avait votée et de décisions prises d'un commun accord au sein de l'Alliance*.

MM. Juppé et Léotard ont répété qu'il n'était pas question de laisser prendre au piège les casques bleus, que si on allait plus loin dans la voie de la levée de l'embargo, Paris demanderait que soit engagée la planification de leur retrait. M. Garcia Vargas, le ministre espagnol de la défense, s'est exprimé dans le même sens.

Le Conseil de l'Alliance atlantique devait se réunir ce mardi pour examiner les conséquences concrètes de la décision américaine sur la dispositif dans l'Adriatique. M. Claes se rendra mercredi à Washington où il rencontrera le Président Clinton, le secrétaire d'état Warren Christofer, le secrétaire à la défense William Perry ainsi que plusieurs personnalités du Congrès. Enfin, pour clarifier les positions sur la ligne politique générale à appliquer dans l'ex-Yougoslavie, M. Juppé a réclamé une réunion à bref délai et au niveau ministériel du « groupe de contact » (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie, Allemagne).

Cet incident sérieux ne peut qu'inciter les Européens à renforcer l'UEO et en particulier sa capacité opérationnelle, afin de disposer, dans de telles circonstances, d'une autonomie d'action dont l'Europe est encore privée. Plusieurs rapports, orientations, approuvés lundi vont dans ce sens.

PHILIPPE LEMAITRE

Revers des troupes gouvernementales bosniaques à Bihac

L'armée gouvernementale bosniaque livrait, lundi 14 novembre, une *« bataille cruciale »* autour de l'enclave musulmane de Bihac, dans le nord-ouest de la Bosnie, où les forces serbes, qui ont repris 80 % des territoires perdus ces dernières semaines, poursuivaient leur avancée. Lundi, les combats ont fait rage sur le plateau de Grabez, à l'est de la ville de Bihac dont les faubourgs ont été bombardés à plusieurs reprises par l'artillerie serbe. La veille, deux avions, provenant vraisemblablement des zones sous contrôle des Serbes de Croatie, avaient également bombardé les environs de Bihac, décrétée *« zone de sécurité »* de l'ONU. Par ailleurs, dix missiles se sont abattus, lundi, sur la ville de Cazin, dans le nord de l'enclave.

La Force de protection des Nations unies (FORPRONU), violemment critiquée par le gouvernement de Sarajevo pour ne pas avoir réagi aux attaques serbes contre Bihac, a déclaré que seule une attaque contre les civils à l'intérieur de la ville de Bihac serait considérée comme une violation de la *« zone de sécurité »* et serait susceptible de provoquer une riposte de l'OTAN. A Vienne, le représentant de la Croatie à la CSCE, Darko Bekic, a déclaré, pour sa part, que l'armée croate *« serait contrainte de se porter au secours des forces bosniaques »* si Bihac était sur le point de tomber aux mains des Serbes. – *(AFP, Reuter.)*

ALLEMAGNE

M. Kohl s'engage à accélérer l'union politique européenne

BONN

de notre correspondant

« Rendre l'Allemagne prête à affronter le futur » : telle est l'ambition de la coalition gouvernementale dont les dirigeants présentaient, lundi 14 novembre, un programme de gouvernement de quarante-neuf pages. Adopté après deux semaines de discussion, un délai exceptionnellement court, le texte indique notamment que *« l'union politique de l'Europe, basée sur le principe de la subsidiarité, demeure l'objectif prioritaire de la coalition »*, et définit comme but l'adhésion des pays d'Europe centrale et orientale à l'Union européenne et l'élargissement progressif de l'OTAN vers ces pays.

L'*« achèvement de l'unification allemande »* et le *« renforcement de la compétitivité économique du pays »* forment les deux autres pans du programme, qui prévoit, notamment, une diminution du poids des prélèvements obligatoires, une réduction de la bureaucratie et la création d'emplois dans les secteurs de pointe.

La composition du gouvernement, sera connue, après l'élection du chancelier, qui devait avoir lieu mardi 15 novembre à Bonn. Les nouveaux ministres seront nommés jeudi 17 novembre. Le parti libéral-démocrate (FDP), affaibli par le résultat des élections, devrait abandonner deux portefeuilles mais conserver les affaires étrangères, l'économie et la justice. Malgré certaines incertitudes sur le sort de Günter Rexrodt, ministre de l'économie, celui-ci devrait finalement demeurer en place.

La CDU se renforce en reprenant aux libéraux le portefeuille du logement ainsi que celui de l'éducation, qui sera transformé en *« ministère du futur »* grâce à une fusion avec la Recherche (on parle de Klaus Töpfer, actuel ministre de l'environnement et fidèle du chancelier Kohl, pour ce nouveau ressort). La CSU bavaroise conserve ses quatre ministères : les finances, la santé, la coopération et la poste. Ce dernier ministère devrait être supprimé dans le courant de la législature avec la privatisation complète des postes. Au total, le nombre de ministères passera de dix-huit à seize, afin d'illustrer la volonté de créer un « Etat aminci ».

L'essentiel du programme gouvernemental est d'ailleurs consacré à la maîtrise des dépenses publiques : *« Le niveau des dépenses de l'Etat reviendra à ce qu'il était avant l'unification, c'est-à-dire 46 % du PIB »*, peut-on lire dans le programme. Devant la presse, Theo Waigel a répété que l'augmentation des dépenses de l'Etat sera systématiquement maintenue en dessous du taux de croissance. Les libéraux, qui voulaient limiter dans le temps « l'impôt de solidarité » de 7,5 %, qui sera réintroduit à partir du 1er janvier 1995 pour contrefinancer les transferts à l'Est, ont finalement accepté une formule de compromis : *« Le gouvernement étudiera chaque année la possibilité de le baisser »* en fonction d'une éventuelle amélioration des ressources de l'Etat.

Polémiques sur l'accès à la nationalité

Répondant à de récentes révélations de la presse allemande, le ministre des finances Theo Waigel a démenti l'existence d'un « trou financier » de 30 milliards de deutschemarks par an dans les finances de l'Etat, mais n'a pas expliqué comment il allait contrefinancer, dès le 1er janvier 1996, l'exonération d'impôts des revenus inférieurs au *« revenu minimum existentiel »*, évalué à 12 000 deutschemarks par an pour un célibataire, si l'on en croit un récent jugement du tribunal de Karlsruhe. Cette incertitude budgétaire est d'autant plus grave qu'une commission indépendante vient d'évaluer le coût de cette mesure à 40 milliards de deutschemarks par an. Theo Waigel, lui, parle de 15 milliards.

Un des projets les plus controversés du programme concerne les mesures visant à une meilleure intégration des étrangers en Allemagne. A la demande du FDP, il a été décidé d'accorder la nationalité allemande aux enfants étrangers nés en Allemagne, mais les chrétiens-démocrates, et surtout la CSU, ont insisté pour que soient mises en place plusieurs conditions très restrictives à cet assouplissement du code de la nationalité. Ces enfants devront abandonner leur nationalité d'origine à l'âge de dix-huit ans, avoir au moins un parent né en Allemagne, et deux parents vivant en Allemagne depuis au moins dix ans.

Le programme gouvernemental propose d'accorder à ces enfants un *« droit à la nationalité »* allemande, mais pas de *« citoyenneté »* à part entière. Le compromis est vivement attaqué par la gauche et par les associations de défense des étrangers, qui parlent d'une *« nationalité de deuxième classe »*. Demandé par l'aile gauche du parti libéral, l'octroi de la double nationalité aux étrangers qui désirent devenir allemands, notamment aux Turcs de la troisième génération, n'est toujours pas autorisé.

LUCAS DELATTRE

RÉPUBLIQUE D'IRLANDE

La tension politique à Dublin perturbe le processus de paix au Nord

LONDRES

de notre correspondant

La crise qui secoue le gouvernement de Dublin a éclaté vendredi 11 novembre avec la décision du premier ministre, Albert Reynolds, d'imposer à son partenaire minoritaire, le Parti travailliste, un nouveau président de la Cour suprême, l'*attorney general*, l'actuel ministre de la justice, Harry Whelehan. Les travaillistes ont très mal pris cette décision en faveur d'un homme auquel ils reprochent d'avoir retardé pendant des mois l'extradition vers l'Irlande du Nord d'un prêtre catholique pédophile et ont menacé de quitter la coalition, au pouvoir depuis vingt-deux mois.

Mais, derrière cette affaire, se cache une véritable crise de confiance entre le Taoiseach (premier ministre) et Dick Spring, ministre des affaires étrangères et chef du Labour.

Les Britanniques préoccupés

Ce n'est pas la première algarade au sein de la coalition et le caractère de M. Reynolds n'y est pas étranger. Après des tentatives de ravaudage, ce dernier devait tenter une dernière fois, mardi devant le Dail (Parlement), d'éviter la rupture. Dans tous les cas de figure, rien ne sera plus comme avant entre le Fianna Fail de M. Reynolds et les travaillistes. La présidente de la République, Mary Robinson, a déjà commencé ses consultations. Deux options s'offrent à elle : dissoudre le Dail ou appeler l'autre grand parti, le Fine Gael, à former une nouvelle coalition qui pourrait s'ouvrir au Labour. Alors que le processus de paix atteint un point crucial, les rivalités politiques traditionnelles en Irlande ont repris le dessus sur les intérêts de l'île toute entière. MM. Reynolds et Spring n'ont pas su faire taire leurs désaccords pour poursuivre la tâche qu'ils ont engagé ensemble, risquant ainsi de freiner la recherche de solution à vingt-cinq ans de guerre civile au Nord.

Même si M. Spring a souligné, lundi, que le processus est trop bien engagée pour être à la merci d'un changement de gouvernement, une crise politique ou une campagne électorale ne pourront, au mieux, que le retarder. Le Sinn Fein (branche politique de l'IRA) ne s'y est pas trompé, qui a lancé un appel à la raison à la coalition. D'autant que les relations des nationalistes avec le Fine Gael ne sont pas bonnes.

Les Britanniques se gardent bien d'intervenir dans cette crise tout en étant préoccupés de ses conséquences sur le fragile processus de paix qui doit déboucher, le mois prochain, sur les premiers contacts préliminaires avec les républicains d'Ulster. Sir Patrick Mayhew, ministre chargé de l'Irlande du Nord, était à Dublin lundi pour poursuivre des contacts avec M. Spring.

Malgré ces incertitudes, le premier ministre, John Major, a donné une nouvelle impulsion au processus de paix en annonçant, lundi, qu'il était prêt à parler, d'ici la fin de l'année, avec les militants unionistes protestants après s'être déjà engagé à le faire avec le Sinn Fein.

PATRICE DE BEER

ITALIE

Silvio Berlusconi pose à nouveau la question de confiance

ROME

correspondance

Après avoir obtenu, lundi 14 novembre dans la soirée, la confiance (321 pour, 131 contre) de la Chambre des députés à propos de la loi destinée à amnistier les auteurs d'irrégularités en matière immobilière, Silvio Berlusconi semble vouloir croiser à nouveau le fer avec les députés sur le point le plus controversé de son projet de budget, à savoir la réforme du régime des retraites. Cela, en dépit des divergences apparues au sein de la majorité, la Ligue du Nord comptant maintenir des amendements visant à atténuer les réductions des retraites, prévues dans le projet.

Pour éviter de donner l'impression qu'il cède aux pressions de la rue, après les manifestations de masse de samedi (*le Monde* du 15 novembre), mais aussi à celles de l'opposition ou même d'une partie de sa majorité, le gouvernement a donc choisi, une nouvelle fois, de poser la question de confiance et, donc, de couper court à toute discussion. La Ligue du Nord, tout en grinçant les dents, sera obligée de suivre, ce qui risque de rendre encore plus tendu le climat parlementaire.

Si le résultat du vote de lundi a été sans surprise, le débat, lui, a été houleux. Un député de l'Alliance nationale, le mouvement d'extrême droite de la majorité, a même été expulsé pour des injures adressées à l'un de ses collègues du groupe des Verts. Dans l'après-midi, la discussion était devenue encore plus âpre, après l'annonce d'incidents survenus à Naples au cours d'une manifestation d'étudiants protestant, eux aussi, contre le projet de budget. Des dizaines de personnes ont été blessées et un jeune manifestant a été renversé par un véhicule des forces de l'ordre. Selon deux députés de gauche, qui se trouvaient sur les lieux, le blessé aurait été malmené au commissariat avant d'être conduit à l'hôpital.

C'est dans ce climat que le débat parlementaire continue. Alors que les syndicats envisagent d'autres mobilisations, on commence à évoquer le risque que la loi budgétaire ne soit pas votée à temps, ce qui obligerait le gouvernement à prendre des mesures provisoires. *« Chacun doit assumer sa part de responsabilités. On ne peut pas continuer de cette façon... »*, a déclaré M. Berlusconi dans sa traditionnelle conversation radiophonique du lundi. Il a profité de l'occasion pour attaquer une nouvelle fois les juges, qui, au Piémont, sont en train d'enquêter sur les retards mis par l'administration pour avertir la population du danger des inondations de la semaine dernière.

SALVATORE ALOISE

RUSSIE

Moscou maintient ses « grandes oreilles » à Cuba

MOSCOU

de notre correspondante

La Russie va poursuivre sa collecte de renseignements sur le continent nord-américain à partir de Cuba. Elle fournira à ce pays pour l'équivalent de 200 millions de dollars par an, *« de pétrole, de bois et de pièces détachées, notamment militaires »*, a déclaré samedi 12 novembre à l'agence Interfax le chef d'état-major de l'armée russe, le général Mikhaïl Kolesnikov.

Cette somme (*« finalement assez modeste »*, selon le général) représente le coût de location du centre d'écoute radio situé près de La Havane et servi par un détachement du GROU, le service de renseignement de l'armée russe. Celle-ci continuera à *« partager »* certains renseignements avec les Cubains, a précisé le chef d'état-major, qui a effectué fin octobre une tournée à Cuba, à Pretoria et au Caire, pour restaurer les relations avec d'anciens alliés militaires de l'URSS et trouver de nouveaux partenaires intéressés par l'armement russe.

Le général Kolesnikov a également évoqué la situation à l'intérieur de l'armée russe, à la veille de la conférence annuelle de « bilan » réunissant ses dirigeants qui s'ouvrait lundi 14 novembre à Moscou en présence du président Eltsine et de son premier ministre. Cette réunion intervient en pleine crise, alors que les déclarations de responsables, militaires comme civils, se multiplient en Russie pour réclamer ou prédire la démission du ministre de la défense, Pavel Gratchev. Celui-ci a été fermement défendu, il y a deux semaines encore, par Boris Eltsine.

Le chef d'état-major (dont le nom figure en bonne place parmi d'éventuels remplaçants du ministre) a dénoncé la *« campagne spécialement organisée »* actuellement contre *« l'armée russe et son commandement »*. Il a repris à son compte des accusations déjà portées par son subordonné direct, le chef du GROU, affirmant qu'il dispose de documents prouvant que *« les services secrets d'une série de pays étrangers travaillent »* à démolir l'armée russe.

De telles accusations, classiques il y a encore trois ans, sont réapparues après l'assassinat il y a un mois d'un journaliste qui dénonçait la corruption au sein de l'armée. Cet assassinat avait relancé la campagne, menée régulièrement contre le général Gratchev, le premier ministre de la défense de la Russie post-soviétique.

SOPHIE SHIHAB

ALLEMAGNE

M. Kohl s'engage à accélér[er] l'union politique europé[enne]

Le congrès de l'Association des maires de France

MM. Balladur et Chirac rivalisent d'attentions auprès des élus locaux

Le congrès de l'Association des maires de France, réuni à Paris du mardi 15 au jeudi 17 novembre, a pour thème l'emploi, comme l'avait demandé le premier ministre. En faisant assaut de prévenances pour séduire les édiles, MM. Balladur et Chirac devraient donner une nouvelle démonstration de leur rivalité. Invité depuis le mois de septembre, le président de la République a fait savoir, lundi 14 novembre, qu'il ne participerait pas à la séance solennelle d'ouverture, mais qu'il viendrait devant les maires à la fin du congrès.

■ RPR. L'Association des maires de France, qui revendique trente-quatre mille adhérents sur quelque trente-sept mille communes, est présidée depuis 1983 par un élu du RPR (Michel Giraud jusqu'en 1992, Jean-Paul Delevoye depuis lors), alors que ce parti ne compte que 14,5 % d'adhérents dans ses rangs. L'influence auprès des présidents des associations départementales et le vote par procuration expliquent ce privilège de la formation de M. Chirac.

■ DOM-TOM. Recevant les maires des départements et territoires d'outre-mer, lundi, à la veille du congrès, M. Chirac leur a indiqué qu'il est désormais partisan du principe de l'« égalité sociale » entre la métropole et l'outre-mer.

C'est sur la scène du Palais des congrès de la porte Maillot, à Paris, qu'Edouard Balladur et Jacques Chirac devaient donner, mardi 15 novembre, un nouvel *épisode de leur guerre fratricide*. Le premier ministre et le candidat déclaré du RPR à l'élection présidentielle ont en effet décidé de participer, tous les deux, à la séance solennelle d'ouverture du congrès de l'Association des maires de France.

M. Chirac, maire de Paris, puissance invitante, devrait apparaître le premier, *pour souhaiter la bienvenue à ses collègues, comme il le* fait chaque année. Il n'était pas exclu que M. Balladur fasse son entrée au beau milieu de la tirade du président du RPR, ou juste après. Pour souligner le poids de sa fonction, il devrait être suivi par plusieurs membres du gouvernement.

Quelle sera la teneur des monologues ? M. Chirac pourrait profiter de la circonstance pour critiquer l'évolution des dotations de l'Etat aux collectivités locales, *cette question étant devenue*, avec la *compétition présidentielle*, un sujet d'affrontement au sein du RPR. Le problème de l'emploi pourrait, lui aussi, donner lieu à quelques répliques bien senties. En 1993, alors que la rivalité entre M. Balladur et M. Chirac n'était pas encore engagée, Jean-Paul Delevoye (RPR), président de l'Association des maires de France, avait accepté, à la demande du premier ministre, d'en faire le sujet du congrès suivant. Les élus de gauche avaient contesté ce choix, en observant qu'il risquait d'accréditer auprès de l'opinion publique *l'idée que les maires ont des compétences en la matière, mais la majorité*, alors unie, voulait montrer que l'emploi, préoccupation numéro un des Français, était la priorité du gouvernement. M. Chirac pourrait, aujourd'hui, relever que le chômage ne recule pas...

Le congrès de l'AMF devrait mettre en évidence les divisions de la droite avec la présence, à la tribune, d'un candidat déclaré, *d'un candidat potentiel*, d'un partisan des primaires en la personne de Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, qui devrait prendre la parole, et... d'un candidat « conditionnel », Charles Millon (UDF), représentant de l'Association nationale des élus régionaux, qui devrait faire une apparition *muette. On comprend que, dans* ces conditions, le président de la République préfère laisser le parterre aux protagonistes de la bataille engagée à droite.

Lorsqu'ils auront quitté l'estrade avant un récital de Charles Aznavour, MM. Chirac et Balladur rivaliseront d'ardeur pour séduire les édiles. Mercredi 16 novembre, le maire de Paris serrera les mains de ses collègues, à l'Hôtel de Ville, à l'occasion d'une réception qu'il donne, traditionnellement, le second jour du congrès, mais, le 15, les premiers magistrats de province auront été conviés dans les sous-sols du Grand Louvre pour un dîner-buffet... pyramidal. M. Balladur avait en effet manifesté, dès le mois de juin, l'intention d'organiser *« un grand dîner en l'honneur des maires de France, pour saluer l'action qui est la leur au service de notre pays et de nos concitoyens »*. Voulait-il imiter son rival ? En octobre 1987, M. Chirac, alors premier ministre et futur candidat à l'élection présidentielle de 1988, avait orchestré un gigantesque « banquet républicain » pour le quatre-vingtième anniversaire de l'AMF.

M. Mitterrand invité

M. Delevoye a invité M. Mitterrand en septembre, après que Michel Charasse, vice-président de l'Association des maires de France et conseiller de l'Elysée, le lui eut suggéré. Bernard Poignant, maire de Quimper et président de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains, a encouragé le président à participer à ce congrès, auquel il n'est encore jamais venu. Les socialistes ne jugent pas inutile qu'à quelques mois de l'élection présidentielle le président en exercice rappelle aux maires les réformes essentielles qu'ils doivent à la gauche : décentralisation, statut de l'élu. Ils pensent aussi qu'en cette période d'« affaires » les premiers magistrats apprécieraient un éloge de leur civisme.

M. Mitterrand a ménagé un savant suspense avant de répondre. Il a reçu M. Delevoye, lundi 14, pour l'informer que son emploi du temps l'empêchait d'assister à la séance solennelle du 15 novembre, mais qu'il pourrait venir jeudi 17 novembre, vers midi, pour clore la traditionnelle séance sur les finances locales.

M. Delevoye avait saisi la proposition qui lui était faite d'inviter le président de la République parce que la présence du premier personnage de l'Etat aurait pu faire taire les divisions de la droite et résoudre de sérieux problèmes de protocole. La durée ainsi que la portée des autres discours en auraient été réduites. Si le président était venu, il n'est pas sûr, d'ailleurs, que le premier ministre aurait eu le temps de prendre la parole.

Bien que M. Delevoye soit un proche de M. Chirac, il a refusé, pour l'instant, de se prononcer en sa faveur. Il ne souhaite pas que le congrès devienne une tribune pour l'élection présidentielle. S'il a des ambitions ministérielles, M. Delevoye doit éviter d'apparaître comme un diviseur parmi les maires. Cependant, s'en tenir à une position neutre ne lui sera pas aisé. M. Delevoye a dû, récemment, contester les chiffres donnés par M. Sarkozy sur l'évolution des dotations des collectivités locales. Au congrès de l'Assemblée des présidents de conseils généraux, en septembre, ayant appris que le gouvernement projetait de transférer certaines dépenses liées au RMI, il avait prononcé un discours extrêmement virulent.

Les intérêts financiers des élus locaux et ceux de l'Etat étant contradictoires, M. Delevoye ne peut défendre les premiers sans critiquer la politique budgétaire du gouvernement. S'il ne se contente pas d'un discours sans saveur et sans odeur, il sera amené à se déclarer, implicitement, lorsqu'il exprimera son point de vue sur les relations entre l'Etat et les collectivités locales.

RAFAÈLE RIVAIS

CLÉS/*L'AMF*

L'Association des maires de France (AMF) a été créée en 1907, pour tisser « des liens de solidarité entre tous les maires de France ». Cette amicale est devenue, avec la décentralisation, un instrument de défense et de représentation des communes face au gouvernement.

■ RURALISME : l'AMF revendique trente-quatre mille adhérents et prétend fédérer toutes les catégories de collectivités locales. Pourtant, cette « maison mère » est souvent jugée trop ruraliste, et plusieurs associations se sont créées pour défendre les intérêts des citadins : grandes villes, villes moyennes, banlieues, petites villes...

■ COTISATION : la cotisation à l'AMF est prélevée sur les budgets communaux, en fonction de la population. En 1994, les communes de moins de cent habitants ont payé 216 francs, *tandis que les villes de plus de six cents habitants versaient 67 centimes par habitant.* L'équilibre financier de l'AMF est atteint grâce à d'autres ressources, telles que les placements de trésorerie, les subventions *(500 000 francs étant attribués par la Ville de Paris), les ventes diverses ou les droits d'entrée du congrès annuel (420 francs par maire).*

■ RELAIS : l'AMF est relayée, sur le terrain, par une centaine *d'associations départementales, qui collectent la grande masse des cotisations. Ces associations sont présidées à 75 % par des élus de droite, à 25 % par des élus de gauche. Les uns et les autres réclament une meilleure représentation au sein des instances dirigeantes.* En 1992, une réforme des structures leur a attribué un tiers des sièges au bureau, mais elle n'est toujours pas appliquée.

■ CONSEIL : *lorsque les associations départementales ne sont pas en mesure de répondre, l'AMF peut jouer un rôle de conseil auprès des adhérents.* Disposant d'un service d'études, elle a mis sur pied deux bases de données accessibles par Minitel. Elle publie des guides à l'usage des maires, ainsi qu'une lettre hebdomadaire et une revue mensuelle.

Le maire de Paris souhaite l'« égalité sociale » entre les DOM et la métropole

POINTE-À-PITRE

de notre correspondant

C'est une inflexion doctrinale d'importance. Recevant les maires des DOM-TOM, à l'hôtel de ville de Paris, lundi 14 novembre, Jacques Chirac s'est prononcé pour la suppression de l'écart existant entre le SMIC métropolitain et celui d'outre-mer. Il a émis, en outre, le souhait de l'extension à l'outre-mer des allocations sociales qui ne sont jusqu'à présent attribuées qu'en métropole. Selon le maire de Paris, il faut que *« soit achevée la marche vers l'égalité »* entre les citoyens d'outre-mer et ceux de métropole.

En annonçant que les responsables politiques nationaux doivent nourrir *« l'ambition de donner à nos compatriotes d'outre-mer la plénitude de la dignité qui doit être la leur en tant que citoyens français »*, M. Chirac semble avoir jeté aux orties la conception de l'outre-mer qui était celle du mouvement néogaulliste. Des élections législatives de 1986 à celles de 1993, les dirigeants du RPR ont toujours fait prévaloir le concept de *« parité sociale globale »*, qui avait cours, avant 1981, jusqu'à ce que les différents gouvernements socialistes s'engagent sur la voie de l'*« équité sociale »*.

La politique de gauche a consisté à appliquer systématiquement, dans les DOM, toutes les mesures sociales prises en métropole, parallèlement à un rattrapage progressif du montant des prestations. Le gouvernement dirigé par M. Chirac avait remis en question ce processus en réintroduisant, dans une loi-programme adoptée en décembre 1986, le concept de *« parité sociale globale »*. Lors de la campagne pour les législatives de mars 1993, le RPR avait diffusé un « projet sur l'outre-mer », dans lequel l'*« égalité sociale »* était dénoncée comme signifiant la *« généralisation de l'assistanat et la pérennisation de la marginalité »*.

Sans être véritablement admise, la citoyenneté sociale à double vitesse – dont M. Chirac n'avait jamais manqué de se faire le chantre au nom du développement économique – semble aujourd'hui mieux comprise par les dirigeants politiques et économiques des DOM, qui se plaignent des effets pervers (chômage de complaisance, engloutissement des revenus de transferts dans le Loto et le PMU, etc.) du « surcroît » de ressources résultant de la politique d'équité sociale. M. Chirac n'est donc pas vraiment en phase avec ce nouveau discours.

En affirmant qu'il considère *« comme nécessaire la disparition des écarts »* existant toujours entre le salaire minimum en métropole et dans les DOM (-10,5 % au 1er juillet), l'ancien président du RPR court le risque de se couper de ses plus sûrs soutiens électoraux dans les départements d'outre-mer. Le patronat local est très sensible, en effet, à la nécessaire « compétitivité » des entreprises par rapport à leur environnement géographique de l'océan Indien, de la Caraïbe ou d'Amérique latine.

A la veille du voyage qu'Edouard Balladur doit faire à la Réunion et à Mayotte, M. Chirac encourt le risque d'être suspecté d'électoralisme, comme le laisse entendre Jean-Paul Virapoullé, député (UDF) de la Réunion, qui ne croit pas à *« la conviction profonde »* du maire de Paris sur ce dossier. Cependant, M. Chirac peut se flatter de satisfaire Paul Vergès, député (République et Liberté) et chef du PC de la Réunion, l'avocat le plus ardent de l'« égalité sociale » dans les DOM.

EDDY NEDELJKOVIC

Une assemblée modérée dotée d'un président RPR

Le mode de scrutin – « un maire, une voix » –, qui prévaut pour l'élection du président de l'Association des maires de France (AMF), entraîne une surreprésentation du milieu rural, majoritairement conservateur, et garantit à cette assemblée un *dirigeant de droite*. Avec ses *1 300 âmes, la commune de* Tremblay-les-Villages *(Eure-et-Loir)* a autant de poids que la ville de Marseille, forte de 900 000 habitants !

Les 32 000 communes rurales de France pèsent plus lourd que les 841 villes de plus de 10 000 habitants... La gauche, implantée en milieu urbain, a tenté de faire prendre en compte la démographie. En vain. La Fédération nationale des élus socialistes et républicains a seulement obtenu que le bureau de l'AMF devienne paritaire, après les élections municipales de 1989.

En 1983, l'Association des maires de France, présidée jusqu'alors par Alain Poher (UDF-CDS), président du Sénat, était tombée dans l'escarcelle *du RPR. Ce changement de propriétaire n'obéit à aucune* logique arithmétique, dans la mesure où 20 % des maires appartiennent à la droite modérée centriste, 16 % sont inscrits à l'UDF, et 14,5 % seulement au RPR. Sans compter les innombrables élus non étiquetés, mais proches de la droite modérée, des communes de moins de 3 500 habitants...

Il semble que seul Michel Giraud, alors maire du Perreux (Val-de-Marne), et proche d'Alain Poher, ait été suffisamment *actif au sein de l'AMF pour en conquérir la présidence*. Après son élection, M. Giraud avait fait le tour des associations départementales de l'AMF, qui constituent ses relais sur le terrain. Il n'avait cessé d'entretenir avec elles des relations dynamiques, tandis qu'il faisait jouer à l'AMF un rôle de contre-pouvoir par rapport aux gouvernements socialistes. Le RPR a donc su garder la présidence de l'AMF.

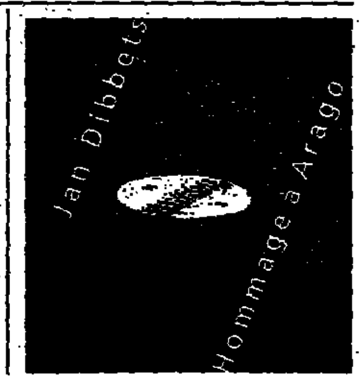
En 1992, M. Giraud, touché par le cumul des mandats, a abandonné la mairie du Perreux, ainsi que la présidence de l'AMF. *Le candidat du RPR, Jean-Paul Delevoye, maire de Bapaume (4 000 habitants), conseiller général et sénateur* du Pas-de-Calais, était président de la commission des finances de l'AMF. A ce titre, il était connu des présidents d'associations départementales, auprès desquels il a mené une campagne active, à la différence de ses concurrents.

Porteurs de voix

Le vote par procuration à l'échelon départemental, en vigueur à l'AMF, lui a donné un « coup de pouce ». Alors que trente-quatre mille maires sont appelés à voter, seuls quatre mille environ se déplacent. Il s'agit, en général, des présidents des associations départementales *(majoritairement à droite) et des conseillers généraux.* Les maires de base, qui ne connaissent pas toujours les candidats à la présidence de l'AMF, s'en remettent à ces représentants, qui ont la possibilité de recueillir cent cinquante pouvoirs et qui, implicitement, se transforment en grands électeurs. *Avoir le soutien de ces porteurs de voix assure, en général, le succès.*

Depuis longtemps, la gauche réclame un scrutin par correspondance, qu'elle considérerait comme plus démocratique. En 1992, Marcel Lucotte (UDF-PR), chargé d'examiner la refonte des structures de l'AMF, lui en avait laissé entrevoir la possibilité, mais rien n'a été fait, et M. Delevoye s'est récemment déclaré *« attaché »* au système existant.

R. Rs.



La moralisation de la vie politique

Les sénateurs adoptent l'abaissement du plafond de dépenses pour l'élection présidentielle

Le Sénat a adopté en première lecture, lundi 14 novembre, le projet de loi organique modifiant diverses dispositions relatives à l'élection du président de la République et à celle des députés, présenté par Charles Pasqua, ministre de l'intérieur. Le RPR, l'UDF et les socialistes ont voté pour, les communistes contre. Ce texte abaisse de 30 % le montant maximum autorisé des dépenses pour un candidat à l'élection présidentielle. M. Pasqua a indiqué que le gouvernement soumettra au Parlement, dans les prochaines semaines, des projets de loi relatifs au patrimoine des élus et à la transparence de la vie politique.

Engagée à reculons par Edouard Balladur, la réflexion du gouvernement sur la lutte contre la corruption devrait aborder rapidement une étape parlementaire. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a en effet annoncé, lundi, que le Parlement serait saisi, d'ici la fin de la session d'automne, de « *propositions précises* » sur le financement des activités politiques. M. Pasqua, qui défendait au Sénat son projet de loi organique relatif à l'élection du président de la République et à celle des députés, a précisé que le gouvernement prépare des projets de loi, organique et ordinaire, dont le Parlement aura à débattre soit avant la fin de la session d'automne, soit « *au cours d'une éventuelle session extraordinaire* ». Ces textes porteront, notamment, sur « *la situation patrimoniale* » des ministres, des parlementaires et de certains élus locaux, ainsi que sur la « *lutte contre la corruption* ».

Le ministre de l'intérieur s'est prévalu de cette annonce pour opposer une fin de non-recevoir aux sénateurs socialistes et communistes, qui proposaient d'interdire sur le champ le financement des campagnes électorales et des partis politiques par les entreprises. Prenant à témoin les membres de la majorité qui se sont prononcés en ce sens, Charles Lederman (PC, Val-de-Marne) a défendu avec vigueur la fin du « *financement patronal* » des activités politiques, tandis que Françoise Seligmann (PS, Hauts-de-Seine) déclarait qu'il y a « *urgence* » à « *assainir* » l'atmosphère « *pestilentielle* » de la vie publique en « *rompant le cordon ombilical entre l'argent et la politique* ». M. Pasqua les a renvoyés aux textes en préparation, en ajoutant qu'il n'est pas de bonne méthode de « *légiférer dans la précipitation* ».

Le remboursement forfaitaire

Le ministre de l'intérieur a cependant indiqué que, pour sa part, il n'est « *pas hostile à un financement uniquement public* » de la vie politique, à condition de concevoir un mécanisme qui n'empêcherait pas « *l'émergence de nouveaux courants politiques* » et qui ne réduirait pas les partis à la condition d'« *appendices de l'Etat* ». Guy Allouche (PS, Nord) a reconnu que la tâche comporte des embûches, mais s'est voulu « *insistant* », car chaque « affaire » révélée au grand jour rejaillit sur « *toute la classe politique* ». Les préoccupations exprimées à gauche ont d'ailleurs trouvé un écho dans la majorité. Pierre Fauchon (Un. centr., Loir-et-Cher) et Marc Lauriol (RPR, Yvelines), jugeant que la « *réflexion mérite d'être ouverte et poursuivie* », ont préféré s'abstenir plutôt que de voter contre les propositions socialistes et communistes, qui ont toutefois été rejetées par le reste de la majorité.

Les sénateurs ont voté à l'unanimité, d'autre part, l'abaissement de 30 % du plafond des dépenses autorisées pour les candidats à l'élection présidentielle. Annoncée par M. Balladur après l'adoption du projet de loi en conseil des ministres (*le Monde* du 27 octobre), cette disposition était proposée par un amendement gouvernemental (*le Monde* du 5 novembre). Le plafond passe donc de 128,4 à 90 millions de francs pour les candidats présents au premier tour, et de 171,2 à 120 millions de francs pour chacun des deux candidats présents au second tour du scrutin.

Les sénateurs communistes, favorables à cette mesure comme l'ensemble de leurs collègues, se sont alarmés de ce qu'elle entraînera mécaniquement la baisse du montant du remboursement forfaitaire accordé pour leurs dépenses aux candidats par l'Etat. En effet, la loi organique du 6 novembre 1962, relative à l'élection du président de la République, fixe ce remboursement au vingtième du montant du plafond des dépenses, somme portée au quart de ce plafond pour les candidats ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés. « *Vous pénalisez les plus petits candidats* », s'est indigné M. Lederman, qui a finalement voté contre l'ensemble du projet de loi. M. Pasqua n'a pas souhaité faire droit à cette argumentation et s'est opposé à l'amendement communiste destiné à maintenir le niveau des remboursements.

Les sénateurs ont adopté, d'autre part, la réduction de 3 millions à 1 million de francs de l'avance sur le remboursement forfaitaire, accordée aux candidats. Cette disposition, a fait valoir M. Pasqua, a pour objectif de dissuader l'entrée en campagne de « *citoyens indélicats* », dont le seul objectif serait de « *bénéficier des fonds publics* ». En revanche, l'appui de M. Fauchon n'a pas suffi aux socialistes pour porter de cinq cents à mille le nombre de parrainages d'élus nécessaire pour pouvoir être candidat à l'élection présidentielle, afin, cette fois, de décourager les candidatures fantaisistes. Les sénateurs ont adopté, enfin, un amendement du gouvernement interdisant aux candidats d'être membres de leurs propres associations de financement électoral.

CÉCILE CHAMBRAUD

A l'occasion de la publication de son livre

M. Delors teste son image

Jacques Delors se dépense sans compter pour la promotion de son dernier livre, mais il est de plus en plus évident qu'une occupation médiatique de cette nature ne se décrète pas pour le seul bénéfice d'un éditeur. Sorti voici une semaine, ce livre a été conçu pour tester les idées du possible présidentiable. M. Delors semble déjà avoir enclenché une autre vitesse : il teste, maintenant, son image.

La prestation d'une demi-heure de M. Delors, lundi 14 novembre, sur France 2, non pas sur un plateau de la chaîne à Paris, mais dans son bureau de président de la Commission européenne à Bruxelles, est la première et édifiante démonstration de l'effort d'image auquel il s'emploie. Un bureau vide de notes, attirant l'attention sur la maîtrise conceptuelle de l'intervenant ; le drapeau bleu de l'Europe, à sa gauche, rappelant sa carrure internationale ; une lampe de mineur distraitement posée sur l'armoire, à sa droite, en guise de clin d'œil à tous les travailleurs de Liévin et d'ailleurs ; enfin, cette affiche jaunie du film *Citizen Kane* soulignant ses vieilles passions pour le cinéma et la presse : si, pour l'heure, M. Delors se défend de faire de la politique, au moins ne semble-t-il pas sous-estimer l'impact de l'image.

Quand on devine de quel poids pèsera la télévision dans la prochaine campagne présidentielle, cette préoccupation ne peut être passée sous silence. Car la qualité de cette image se révélera d'autant plus redoutable que M. Delors n'a guère besoin, lui, du prompteur pour savoir quoi dire et quoi penser. Propos carrés, couleur bien affichée, grands thèmes de campagne déjà trouvés sur la menace de « *la société des deux tiers* », mobilisation de « *la France en mouvement* » : M. Delors promet incontestablement du sang et des larmes et se présente comme un Barre de gauche, qui, lui, saurait s'abaisser à faire de la politique.

A gauche, au PS, à l'Elysée, la candidature de M. Delors est désormais considérée comme de plus en plus probable. Pour la première fois, il s'est d'ailleurs placé publiquement, lundi soir, dans l'hypothèse du « oui », en précisant que, s'il acceptait de livrer cette bataille présidentielle, ce serait avant tout « *par devoir* ». Personne, à vrai dire, connaissant son goût du sacrifice, n'imaginait le contraire.

En précisant, le matin du même jour, sur Europe 1, que s'il devait refuser, il avertirait qui de droit avant Noël, M. Delors n'a fait que renforcer l'impression. S'ajoute encore sa décision de ne pas assister au congrès du PS, à la fin de cette semaine, à Liévin, interprétée comme une volonté normale de ne pas se contenter du sacre de l'applaudimètre, comme Jacques Chirac a pu le faire le 12 novembre sur une pelouse parisienne.

Le soutien de M. Mitterrand

Les militants semblent ne pas avoir tout à fait le même sentiment sur son absence mais la candidature Delors pourrait, au cours de ce congrès, recevoir un renfort de poids : celui de François Mitterrand. « *Si Delors est candidat,* rappelait-on mardi matin à l'Elysée, *Mitterrand ne fera rien pour le gêner, c'est un euphémisme.* » A l'invitation insistante, à la fois, des socialistes de Liévin et d'Henri Emmanuelli, le chef de l'État pourrait se rendre à Liévin, le 19 novembre, pour faire ses adieux aux socialistes et passer le témoin. Bien sûr, les choses ne seront pas dites comme cela. L'Elysée, aujourd'hui, dément même cette information, mais les responsables socialistes se disent assurés « *à 90 %* » de cette venue. Jamais, depuis sa prise de fonctions en 1981, M. Mitterrand n'a assisté à un congrès du PS, se bornant à envoyer des messages aux délégués. Si ce déplacement était confirmé, il ne serait évidemment pas sans émotion ni symbole.

DANIEL CARTON

« Si je suis candidat, ce sera par devoir »

Jacques Delors a déclaré, lundi 14 novembre, que s'il se porte candidat à l'élection présidentielle, « *ce sera par devoir* ». Commentant, de son bureau de Bruxelles, en direct sur France 2, son livre d'entretiens avec le sociologue Dominique Wolton, *l'Unité d'un homme* (éditions Odile Jacob), M. Delors a réaffirmé qu'il n'est pas « *au terme de sa réflexion* ». « *Après cinquante ans où j'ai tant donné, j'estime qu'aujourd'hui, je ne peux discuter la notion de mon devoir qu'avec mes proches et que, quel que soit mon choix, de toutes façons, je serai matraqué dans un cas comme dans l'autre* », a-t-il ajouté.

Reprenant les idées-forces de son livre, le président de la Commission européenne a affirmé que « *ceux qui promettent en même temps une baisse de l'impôt sur le revenu, le maintien des avantages sociaux et des créations d'emploi, trompent leur monde* ». Selon lui, il faut « *dire franchement aux Français : si vous voulez garder le même niveau de protection sociale, il faudra payer* ». Se plaçant dans le « *courant social-démocrate* », M. Delors a estimé que « *beaucoup de socialistes, aujourd'hui, se reconnaissent dans* [son] *approche* ». « *L'époque* » de l'union de la gauche est, à ses yeux, « *dépassée* » ; il souhaite donc que les socialistes puissent « *conquérir de nouveaux électeurs, de nouveaux militants, passionner les jeunes et les moins jeunes pour les changements nécessaires de notre société, pour le combat contre l'injustice qui n'est pas secrétée par le « grand capital », comme on dit, mais par nos insuffisances à tous.* »

Enfin, comme on lui demandait s'il se sent plus proche d'Edouard Balladur que de Jacques Chirac sur le dossier européen, M. Delors a répondu : « *Il faudrait quand même que le premier ministre approfondisse sa pensée devant moi pour que je puisse vous répondre avec exactitude.* »

Le débat sur la protection sociale à l'Assemblée nationale

Mme Hubert (RPR) critique la politique de maîtrise des dépenses de santé menée par le gouvernement

Les députés ont débattu, lundi 14 novembre, de la protection sociale en France, sur la base d'un rapport gouvernemental envisageant l'éventualité d'un rétablissement des comptes en 1997. La majorité est apparue divisée sur le sujet. Se démarquant des députés proches de M. Balladur, Elisabeth Hubert, secrétaire générale adjointe du RPR, a dénoncé la politique de maîtrise des dépenses de santé menée par le gouvernement.

« *Nous allons certainement constater des divergences, voire des oppositions.* » Simone Veil ne croyait pas si bien dire. Invités pour la première fois, lundi 14 novembre, à débattre de la protection sociale sur la base d'un rapport gouvernemental – en vertu d'une loi adoptée au printemps –, les députés de droite comme de gauche ont saisi cette occasion pour exprimer vertement leurs doléances. Le contexte, il est vrai, est particulièrement lourd. Les scénarios établis par le rapport du gouvernement, qui table sur un retour à l'équilibre des comptes du régime général de la Sécurité sociale en 1997, ont déjà été fortement contestés par le conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM), tandis que l'objectif d'une maîtrise des dépenses de santé inquiète certains milieux médicaux.

Mme Veil a redit qu'« *il n'existe pas de scénario responsable permettant de s'exonérer d'une politique de maîtrise des dépenses-maladie* ». Comme pour mieux prouver la détermination du gouvernement, le ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville a averti qu'elle ne fléchira pas au premier obstacle. « *Je souhaite ardemment que* [la] *politique conventionnelle réussisse,* a-t-elle lancé, *mais il faut être conscient que si elle échouait, partiellement ou totalement, le gouvernement a la ferme résolution d'envisager tous les moyens de parvenir à endiguer la dérive des dépenses de santé.* » Mme Veil a annoncé, au passage, que la majoration de l'allocation de rentrée scolaire sera prise en charge par le budget de l'Etat à travers le prochain « collectif » budgétaire.

Les réactions sur les bancs de l'opposition n'ont guère surpris. Claude Bartolone (PS, Seine-Saint-Denis) a été particulièrement virulent en estimant, sur un ton volontairement provocateur, que le rapport gouvernemental est « *un mensonge* », « *une tromperie* », « *un bijou de faussaire* », « *un leurre parfait* », « *du camouflage* ». Du côté communiste, Muguette Jacquaint (Seine-Saint-Denis) a repété que la politique de M. Balladur vise au « *démantèlement de la protection sociale* », en soumettant la France « *aux critères de Maastricht* ».

M. Péricard approuve Mme Veil

Sur les bancs de la droite, les ambitions gouvernementales ont été diversement appréciées. Philippe Auberger (RPR), rapporteur général du buget, n'était pas très loin de partager les analyses de Mme Veil sur le freinage des dépenses de santé. « *Un tel effort,* a-t-il dit, *n'est pas totalement hors de notre portée (...), mais il suppose une gestion plus étatique et, il faut le dire, autoritaire de notre protection sociale, faute de quoi elle risque, pour des raisons financières, de voler rapidement en éclats.* »

Les autres orateurs de la majorité, tels Jacques Barrot (UDF-CDS), président de la commission des finances, ou Michel Péricard (RPR), président de la commission des affaires sociales, ont également approuvé cette politique, tout en prenant bien soin de préciser que la maîtrise des dépenses devra être « *médicalisée* » et non « *comptable* ». La position de Jean-Yves Chamard (RPR, Vienne) était particulièrement attendue : quel serait l'avis de celui qui avait mené les offensives musclées, avant mars 1993, contre les politiques socialistes de maîtrise des dépenses ? Le député balladurien pouvait difficilemenent contester la voie choisie par le gouvernement, mais il a précisé que la maîtrise des dépenses devait porter principalement sur « *l'offre de soins ambulatoires* » et « *les dépenses hospitalières* ».

Voilà pour les propos globalement favorables à la démarche de Mme Veil. Les seules critiques entendues sur les bancs de la majorité sont venues d'Elisabeth Hubert (RPR, Loire-Atlantique). Et quelles critiques ! Un implacable réquisitoire, auquel la qualité de chevau-léger du « chiraquisme » de Mme Hubert n'est probablement pas étrangère, et ce en dépit de ses dénégations. Elle a d'abord fait un sort aux prévisions contenues dans le rapport gouvernemental en les qualifiant d'« *optimistes, voire étonnantes, pour ne pas dire irréalistes* ». Surtout, elle a jugé que ce rapport, « *par sa vision comptable, pour ne pas dire arithmétique, de la protection sociale (...) ignore que, derrière les chiffres, il y a des hommes et des femmes* ». Prennant le contre pied de la plupart des orateurs de la majorité, Mme Hubert est allée jusqu'à contester le bien-fondé de la priorité de la maîtrise des dépenses.

Piquée au vif par les accusations de « technocratisme » portées contre ses choix, Mme Veil a répliqué à la députée chiraquienne qu'elle n'a « *pas le monopole du cœur* ». « *Ceux qui ont une vision humaniste de la protection sociale,* a ajouté le ministre, *sont ceux qui se battent contre le gaspillage, les dépenses inutiles et corporatistes.* »

FRÉDÉRIC BOBIN

Trois élections cantonales partielles

LOZÈRE : canton du Bleymard (2e tour).

I., 1 732 ; V., 1 336 ; A., 22,86 % ; E., 1 304.

Jacky Ferrier, div.d., m. d'Allenc. 754 (57,82 %). *ELU.*

Jean-Louis Delpuech, div. g., 550.

[Dans ce canton traditionnellement à droite, M. Ferrier, soutenu par la majorité départementale, l'emporte aisément au second tour. Agé de quarante-deux ans, maire d'Allenc depuis 1989, il est directeur du syndicat départemental d'électrification et d'équipement de la Lozère. Il succède à Joseph Caupert (UDF-PR), maire du Bleymard, ancien président du conseil général (1981-1985), décédé accidentellement.

6 novembre 1994 : I., 1 732 ; V., 1 315 ; A., 24,07 % ; E., 1 293 : Jacky Ferrier, 569 (44,00 %) ; Jean-Louis Delpuech, 358 (27,68 %) ; Pierre Boniecl, div. d., m. de Chadenet, 238 (18,40 %) ; Alain Rouge, sout. PS, 109 (8,43 %) ; Jacqueline Roussel, PC, 19 (1,46 %).

20 mars 1994 (1er tour) : I., 1 755 ; V., 1 270 ; A., 27,63 % ; E., 1 184 : Joseph Caupert, c. s., UDF-PR, sén., 818 (69,08 %) ; Alain Rouge, div. g., 315 (26,60 %) ; Jacqueline Roussel, PC, 51 (4,30 %).]

AVEYRON : canton de Decazeville (1er tour).

I., 9 050 ; V., 4 988 ; A., 44,89 % ; E., 4 840.

Pierre Gadéa, PS, 2 113 (43,65 %) ; Bernard Delagnes, div. d., 2 050 (42,35 %) ; Michel Fages, PC, 676 (13,96 %) ; Michel Vara, div. g., 1 (0,02 %). *BALLOTTAGE.*

[M. Gadéa bénéficie d'un léger avantage pour succéder à Pierre Delpech, décédé, qui était également maire de la ville et fut longtemps membre du PCF avant de s'en éloigner. M. Gadéa ne pâtira pas, contrairement à ce qui s'est passé en mars, de la présence d'une socialiste dissident, puisque M. Vara, dont le maintien au second tour avait permis la réélection de Pierre Delpech, a annoncé, au dernier moment, le retrait de sa candidature. M. Delagnes, qui se réclame de l'héritage de Pierre Delpech, obtient un bon score, surtout dans les communes rurales. Le PCF progresse légèrement.

22 mars 1994 : I., 9 147 ; V., 5 974 ; A., 34,68 % ; E., 5 626 : Pierre Delpech, c. s., div. d., 1 985 (35,28 %) ; Pierre Gadéa, PS, c. m., 1 211 (21,52 %) ; Michel Vara, PS diss., 1 196 (21,25 %) ; Michel Fages, PC, 662 (11,76 %) ; André Requi, MRG, 355 (6,30 %) ; Jean Limouzy, FN, 217 (3,85 %).]

AVEYRON : canton de Pont-de-Salars (1er tour).

I., 4 839 ; V., 3 502 ; A., 27,62 % ; E., 3 436.

Guy Privat, div. d., sout. RPR et UDF, 1 588 (46,21 %) ; Alain Pichon, div. g., 1 255 (36,52 %) ; André Ferrier, div. d., 487 (14,17 %) ; Guilhem de Colonges, div.d., 59 (1,71 %) ; José Marquez, PC, 47 (1,36 %). *BALLOTTAGE.*

[Guy Privat, qui tente de succéder à son père, Gilbert Privat (UDF-PR), décédé, n'est pas parvenu, contrairement à lui, à se faire élire dès le premier tour. Soutenu par la majorité départementale conduite par Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, il bénéficie, toutefois, d'une avance de près de 10 points sur M. Pichon et peut espérer recueillir, au second tour, les voix qui se sont portées sur M. Ferrier.

22 mars 1992 : I., 4 765 ; V., 3 834 ; A., 19,53 % ; E., 3 673 ; Gilbert Privat, UDF-PR, c. s., 2 171 (59,10 %) ; Alain Pichon, s.e., 1 413 (38,46 %) ; Joseph Marquez, PC, 89 (2,42 %).]

REPÈRES

CORSE

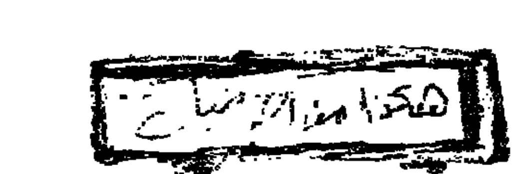
Le FLNC-Canal historique pour un statut de territoire d'outre-mer

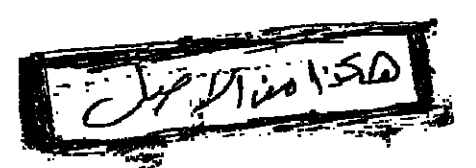
Le FLNC-Canal historique a réuni une conférence de presse, dans la nuit du lundi 14 au mardi 15 novembre, en plein maquis, dans la région de Bastia. Le mouvement clandestin a déclaré soutenir « *la démarche de Corsica Nazione et a Cuncolta nationalista [sa principale composante]* », qui demandent le statut de territoire d'outre-mer pour l'île (*le Monde* du 8 août). Le porte-parole du FLNC-Canal historique a lu un long communiqué pour réitérer la volonté du mouvement « *d'obtenir la souveraineté nationale* », au terme d'un « *nécessaire processus d'autodétermination* ». Cette démarche « *prend en compte la possibilité d'un passage par un statut intermédiaire d'autonomie ou autre, basé sur l'application de textes garantissant* a priori *la reconnaissance du peuple corse* ».

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

M. Millon justifie sa démarche auprès des députés UDF

Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, justifie son offre de candidature à l'élection présidentielle dans une lettre expédiée cette semaine aux députés UDF. M. Millon, qui avait assuré, le 9 novembre, qu'il sera candidat si Valéry Giscard d'Estaing ou René Monory ne le sont pas (*le Monde* du 10 novembre), explique que si l'UDF est absente de cette échéance, elle « *commencera son agonie, avec les conséquences imaginables, tant sur l'équilibre du paysage politique français que sur la situation électorale de chacun* » des élus UDF.





M. Delors teste son imag

POLITIQUE

François Mitterrand sous le regard de ses amis

Suite de la première page

Les fruits de mer dégustés entre soi les soirs de réunion, le match de boxe vers lequel on fait une échappée buissonnière après un meeting, les causeries interminables enfumées par l'odeur acidulée des troncs de pommier brûlant dans l'âtre des paysans. *« Il n'a pas changé ma vie, il l'a faite »*, dit Henry Delisle, qui fut député du Calvados. Et même s'il a des bleus à l'âme, de Greenpeace (*« Ça, c'était pas dans la doc ! »*) à l'envahissante énarchie enivrée de gyrophares, du suicide de Pierre Bérégovoy aux révélations du passé vichyste de François Mitterrand, la confiance reste intacte. Comme imperméable aux effluves nauséabonds d'une fin de règne.

C'est une chanson de geste qu'ils récitent, ces amis fidèles, compagnons d'un si long chemin,



comme oublieux des désenchantements, rétifs aux nuances, protecteurs, en bout de course, de celui qui si longtemps, par goût ou par calcul, les a aspirés, comme magnétisés, dans sa galaxie. Formidable laboureur des provinces, magicien de réseaux infatigablement tissés, grand ordonnateur des cercles concentriques de ses fidèles, François Mitterrand a diffusé de la fidélité comme on ensemence un champ. *« Il était toujours optimiste et toujours à vous encourager de l'aider à continuer la route »*, se souvient, en une jolie et ambiguë formule, Henri Michel, maire depuis 1959 du beau village de Suze-la-Rousse, dans la Drôme.

En récompense d'un vieux compagnonnage, François Mitterrand a fait de lui un député depuis 1971, plus assidu (jusqu'en 1993, où il fut emporté par la déroute de la gauche) à la présidence du *« groupe de la truffe »* de l'Assemblée nationale (eh oui ! il existe) qu'aux débats budgétaires, qui le rasaient un peu. *« Il m'avait bien aidé dans ma campagne. C'est à partir de là qu'on est devenus bons amis. Il a vu que j'étais reconnaissant. »*

C'est ici, au bord de ces plantations de chênes truffiers où le président aime fouiller lui-même la terre à la recherche de cet or noir, qu'Henri Michel et sa femme le régalent en famille d'un menu, inchangé depuis trente ans, d'omelette aux truffes, de gigot d'agneau et de feuilleté à la frangipane. A ceux qui ne lui ont jamais manqué, le président de la République sait distribuer ses faveurs. Henri Michel a-t-il un jour commenté un passage de tourterelles en disant qu'il aimait la chasse, aussitôt François Mitterrand l'a fait entrer dans le monde très fermé des chasses présidentielles, et le voilà qui débusque le sanglier à Chambord ou tire le perdreau à Marly, au côté du roi du Maroc ou du prince Rainier de Monaco, en compagnie de feu Roger-Patrice Pelat et François de Grossouvre. Il est aussi de certains voyages officiels, féeriques vus de Suze-la-Rousse : des pyramides d'Egypte au Taj Mahal, il garde un souvenir ébloui d'un dîner avec Indira Gandhi, lui qui n'était qu'un président de coopérative viticole...

Cette suprême délicatesse entraîne la réciprocité. Si Henri Michel, l'ami des bons vins, de la truffe et du président, s'étonne encore de cette fraternité qui l'honore, il l'accompagne d'un devoir de silence. *« Avoir son amitié, c'est beaucoup. La préserver, c'est difficile. J'ai la hantise de lui nuire. »* D'autres, Nucci (*« un bon ami qui s'est empêtré »*), Pelat, Boucheron, n'ont pas eu cette rigueur, et il leur en veut. Mais il n'en a pas parlé au président : *« Il ne faut pas parler de ce qui lui fait de la peine. »* Pas plus qu'il n'évoquerait le livre de Pierre Péan, qu'il n'a d'ailleurs pas lu et ne lira pas. *« S'il a fait ce qu'il a fait, c'est qu'il croyait bien faire. Et il a bien fait. »* Quand on aime si fort, quand on s'honore d'une telle amitié, questionner serait le signe d'un doute. Et le doute ne fait pas partie de la règle du jeu, même si pour l'ancien FTP, membre du groupe Kiev et maquisard des Baronnies, c'est parfois difficile.

Si douter est pécher, analyser est-il au moins permis ? Ce n'est pas si sûr, surtout si le compagnonnage est ancien, au point que son propre destin est devenu indissociable de l'épopée de Francois Mitterrand. Toute trace de reniement serait un reniement de soi. Yvette Roudy, maire de Lisieux et ancien ministre des droits de la femme, qui n'a pas que des tendresses pour le deuxième septennat, proclame haut et fort : *« C'est un génie, le type ! Et je ne vais pas rougir de trente ans de ma vie ! Il nous a proposé une splendide aventure et nous a permis d'y participer activement. C'est quelque chose de rare, dans une vie. Il nous a permis de réaliser un rêve. »* Elle était du noyau dur de la Convention des institutions républicaines, *« grouillot de service »*, au tout début. Pas à pas, elle a épousé la marche au pouvoir de *« ce grand romantique de la politique qui en fait comme on n'en fait plus »*.

Hystérie et vomissures

Toujours, elle a vu Mitterrand attaqué : les fuites, l'Observatoire, la Francisque, la guerre d'Algérie. Elle n'en avait cure. Et si, aujourd'hui, le vent mauvais souffle à nouveau, elle ne s'en étonne pas, même si cela la révolte. Elle enrage devant *« l'hystérie »* provoquée par la publication du livre de Pierre Péan. *« Je n'ai rien appris de nouveau. Et il n'avait pas – pas plus que Danielle – besoin de ces vomissures. On avait déjà connu ça sous Blum, la tentative de déconsidération par le déshonneur. »* Ses blessures sont ailleurs, et elle en exonère le président de la République. C'est la décrépitude de son parti, *« machine à broyer les gens »*, qui lui fait mal.

Dans leurs mots à eux, Louis Mermaz, Louis Mexandeau ou Claude Estier ne disent pas autre chose : la certitude d'avoir fait « la » rencontre, d'avoir participé à la construction de l'épopée, les plaisirs partagés, les espoirs communs, le rêve réalisé de l'accession au pouvoir. C'est la politique et ses vicissitudes, sur lesquelles ils préfèrent s'arrêter, et sur ce deuxième septennat au bilan plus que nuancé. *« L'immobilisme de Rocard »*, le poids injuste des affaires, *« cette machine à se donner des coups de pied aux fesses qu'a été la loi d'amnistie »* pour Louis Mermaz. *« On a fait le dos rond, comme si l'on était des voleurs. »* Un regret, pourtant, de Claude Estier : *« Que la gauche au pouvoir n'ait pas su maintenir de distance avec la loi de l'argent. François Mitterrand n'a pas de goût pour l'argent, mais de l'indulgence pour des gens, près de lui, qui en avaient une autre conception. »* Pour Louis Mexandeau, c'est *« le chômage qui est notre blessure »*, et *« le manque de discernement dans le choix des hommes »* sa surprise. *« Que Tapie ait été ministre, et Estier jamais... »*

« Collaborateur d'un collabo »

Quant au reste, ce vilain reste qui mêle Vichy et Bousquet, ils se pincent moralement le nez et ferment les yeux. Louis Mermaz : *« Je savais que Mitterrand avait été un petit scribouillard à Vichy, mais je le connais trop pour me poser des questions. C'est un mauvais procès. S'il avait connu le rôle exact de Bousquet, pour des raisons éthiques, humaines, charnelles, il ne l'aurait pas fréquenté. C'est une forme de révisionnisme, cette volonté de salir. Les Français s'entre-déshonorent. »* Louis Mexandeau : *« En trente ans, on l'a tellement attaqué que je connaissais à peu près tout. Bousquet ? En 1960, Maurice Papon était bien à mon mariage avec la fille du résistant Gaston Cusin. Mais les relations de Mitterrand et Bousquet ont duré un peu longtemps. Je serais plus à l'aise s'il avait coupé plus tôt, mais je ne lui en veux de rien. Ceux qui se disent troublés, comme Strauss-Kahn ou Moscovici, le sont du fait d'une sensibilité liée à leurs origines. »*

Dans un bel appartement de la rue de Rivoli où l'on croisait autrefois Pierre Mendès France et Habib Bourguiba, Irène Dayan, la veuve de Georges Dayan, l'ami de toujours de *« François »*, disparu juste avant la victoire de 1981, feuillette comme pour y puiser un sens caché ces lettres si nombreuses, envoyées tout au long de ces années d'étroite complicité. Elle les garde comme des reliques, soigneusement glissées dans des chemises de plastique. Tant relues, au bord de la déchirure. *« En 1943, quand je l'ai connu, il ne parlait pas des juifs, c'est un problème qui n'était pas venu dans sa tête. Nous, nous étions fiers de lui, qui se battait pour nous. C'est tout simple. »* De la *« jeunesse française »* de son ami devenu président, *« je savais tout*, dit-elle, *et je pensais que tout le monde savait. On a voulu l'atteindre parce qu'il est en état de faiblesse. »* Bousquet ? *« François Mitterrand ne peut pas rompre, c'est physique. Et il se trompe quelquefois en amitié. »* Sa peine est immense que l'on suggère que François Mitterrand puisse mettre en avant son amitié avec son mari comme celle du bon juif qui exonère du reste. *« Je suis révulsée. »*

Révulsés, mais pour des raisons diamétralement opposées, d'autres le sont. Souvent, leur choix est de se taire. Ainsi, un proche a-t-il renoncé à envoyer au journal qui lui avait demandé son point de vue un article qui démarrait par une phrase d'une violence dont on ne se remet pas d'avoir pu l'écrire : *« Pendant vingt ans, j'ai été le collaborateur d'un collabo. »* François Mitterrand, *« pendant vingt ans »*, lui a *« menti »*, dit-il en privé, déchiré, chaviré de cette tromperie et de son propre aveuglement.

Robert Badinter, lui, refuse de confirmer avoir envoyé une longue lettre, pour le moins troublée, au président de République, pas plus qu'il n'autorise la reproduction d'un commentaire : *« C'est entre moi et moi. Entre moi et lui. Et si le moi est haïssable, le « lui » l'est encore plus. »* Ce mutisme a-t-il un sens ? Celui du dégoût, de l'embarras, de la pudeur et de la gêne ? *« Le silence, en soi, est une réponse*, commente Jacques Attali, *et je ne hurle pas avec les loups, même quand les loups ont raison de hurler. »* Georges Kiejman, dont le père est mort en déportation et qui a si souvent été attaqué pour faire partie du cercle des *« flâneurs »* de François Mitterrand, regrette, en pesant chaque mot, que le président ait raté l'occasion de dénoncer *« le crime d'indifférence »* à l'égard de l'Holocauste. *« Hélas, il a sous-évalué ce que cela représente pour des gens dont la famille a été massacrée. »*

Daniel Mayer, grand résistant socialiste, ancien président de la Ligue des droits de l'homme, ministre au côté de François Mitterrand dans le premier gouvernement d'après-guerre et nommé par lui au Conseil constitutionnel, s'embarrasse moins de précautions. Est-ce parce qu'il n'a jamais été un intime ou parce que son grand âge le délivre de toute prudence ? *« Je croyais qu'il était passé à Vichy pour voir. Je ne savais pas. Si j'avais su, avant 1981, ce que l'on dit aujourd'hui, je n'aurais pas appelé à voter pour François Mitterrand. Mais si j'avais été suivi dans ce refus, la peine de mort n'aurait pas été abolie. Or, la lutte contre l'occupant et Vichy, d'une part, et la bataille contre la peine de mort, d'autre part, sont les deux combats de ma vie. »* Il ne croit pas à la méconnaissance du statut des juifs sous l'Occupation exposée par François Mitterrand. *« Ça m'a fait un choc. Et à tous les membres du Parti socialiste qui ont été des résistants de la première heure. On se l'est dit par téléphone : comme ça, on ne voit pas les visages se crisper. »*

« Les conventionnels, eux, savaient »

Est-ce parce qu'ils sont juifs que certains réagissent ainsi ? C'est ce que Louis Mexandeau, sans guère s'embarrasser de précautions oratoires, laisse clairement entendre, lui qui n'a pas été le dernier à tancer ceux qui, au Parti socialiste, ont manifesté surprise et écœurement. *« Je ne savais pas ce que Péan a raconté dans son livre. Les conventionnels, eux, savaient*, dit le député européen Pierre Moscovici. *Et ils minimisent parce qu'ils savaient. C'est une imposture collective. Le Mitterrand de la Résistance a effacé celui de Vichy. La violence de leur réaction* [au sein des instances du PS] *est à l'aune de leur gêne. Et cela vaut aussi pour les jeunes, même si j'ai beaucoup d'affection pour eux. Hollande, Royal ou Bredin m'ont insulté. Ils sont incapables de distinguer leur propre destin du sien. Ma relation au Parti socialiste ne sera plus jamais la même. »*

Est-ce parce qu'il a été à la fois dedans et dehors – membre de plusieurs cabinets ministériels, conseiller culturel du président de la République, et écrivain – qu'Erik Orsenna sonne si juste ? *« Gourmand de personnages »*, il n'a pas échappé au pouvoir de séduction de François Mitterrand, cet homme qui *« vous fait croire que vous êtes seuls au monde quand vous êtes avec lui »*, cet homme chez qui l'on sent *« qu'il y a plus de vie que chez d'autres »* et *« qui a le génie du temps »*. Cela ne l'a pas empêché de ressentir des hontes successives : l'Afrique, Boucheron, la *« folie politique de l'amnistie »*.

De cette rafle du Vel'd'Hiv' qui est, pour lui, la plus grande des hontes de l'histoire française, il attendait au moins qu'un pardon soit demandé. *« Je ne comprends pas que Mitterrand ait pu affirmer qu'il ne connaissait pas la responsabilité de Bousquet. »* Pas plus qu'il n'accepte ceux qui minimisent l'attitude de François Mitterrand et sa fidélité à René Bousquet. *« C'est là le drame de la fidélité, quand on est dans le bateau, cette arche de Noé qui le protège de la solitude. Un drame absolu. »*

Dans *Grand amour*, paru il y a un an, il écrivait : *« Notre président n'avait pas à souffrir de la comparaison avec le Roi-Soleil : tout n'était qu'amour autour de Lui, odeur d'amour, mots et silence d'amour. »* Pas plus les mots que le silence, aujourd'hui, ne parviennent à protéger François Mitterrand de lui-même.

AGATHE LOGEART

Les accords entre grandes entreprises dans les procédures d'attribution des marchés publics

Tentantes ententes

Un ancien conseiller municipal, adjoint (PR) au maire de Nantes, Jean-Pierre Lapègue, a déclaré le 27 octobre au conseiller Van Ruymbeke avoir participé, *« en 1986 ou 1987 »*, à *une réunion au siège de la Lyonnaise des eaux à Paris pour décider de l'attribution du marché de l'eau à Nantes*. M. Lapègue s'est dit « effaré » de constater que « la Générale [des eaux] et la Lyonnaise avaient des accords *sur* tout le *territoire* et se partageaient les marchés ». Cité comme participant à cette réunion, un ancien directeur commercial de la Lyonnaise des eaux, Jean-Jacques Promsy, conteste ces propos.

■ SANCTIONS ET PRATIQUES. *Bruxelles les qualifie parfois de « latines ».* Mais les ententes n'épargnent aucun pays et aucun secteur d'activité. Sanctionnées par le Conseil de la concurrence, elles continuent de fleurir dans l'Hexagone, sur les prix, le partage des marchés ou *les tentatives concertées d'éjecter un concurrent* d'une chasse gardée. Et prennent, parfois, un tour subtil, au travers de filiales communes. Les deux grandes compagnies d'eau ont été, ainsi, contraintes, de « décroiser » certaines de leurs participations.

■ TRAVAUX PUBLICS. La *construction ou la réfection de routes, de ponts, de tunnels* – du simple marché local au gros ouvrage national – ont été autant de terrains privilégiés d'ententes entre entrepreneurs de travaux publics. La profession affirme que désormais ces pratiques sont passées de mode. *Le Conseil de la concurrence est pourtant* saisi de plusieurs dossiers, dont le plus spectaculaire concerne le chantier du TGV Nord.

Si les déclarations de l'ancien conseiller municipal de Nantes Jean-Pierre Lapègue au conseiller Renaud Van Ruymbeke se *révèlent exactes – « la Générale et la Lyonnaise avaient des accords sur tout le territoire national et se partageaient les marchés » –, elles auront mis le doigt* sur une entente qui pourrait dépasser en retentissement et en ampleur toutes celles connues et sanctionnées *jusque*-là.

Alors se verrait ravalé au rang de péripétie l'arrêt de la cour d'appel de Paris contraignant, *début novembre, quatre* producteurs de béton du Var – filiales de grands groupes industriels comme Ciments français, Lafarge et Vicat – à augmenter des prix maintenus artificiellement bas *« afin d'éliminer du marché un nouveau concurrent »*, modeste celui-là. *Les 840 000 F de sanction* infligées, en octobre, par le Conseil de la concurrence à douze entreprises de déménagement, coupables d'avoir *délivré* des « factures de couverture » au nom d'un de leurs concurrents, en deviendraient presque dérisoires...

Quand elles portent sur un partage du marché, Bruxelles qualifie, par dérision, ces ententes de *« latines »* – sous l'influence des pays nordiques, sans doute, censés moins s'y adonner. Mais elles peuvent aussi concerner les prix ou des tentatives concertées pour éjecter un concurrent du marché. *« En réalité*, explique un professionnel, *la jurisprudence sur les ententes est d'une grande homogénéité d'un pays à l'autre. »* Preuve que les mœurs ne sont guère différentes de Glasgow à Naples. Et que la tentation pour les entreprises est grande, partout, de *vouloir diminuer* la pression de la concurrence.

En France, sont prohibées, depuis l'ordonnance de 1986, *« les actions concertées, conventions, ententes expresses ou tacites ou coalitions »* ayant pour effet *« d'empêcher, de restreindre ou de fausser »* le jeu du marché. Sont autorisées, en revanche, toutes les ententes assurant *« un progrès économique »*. C'est le cas, par exemple, d'Interflora – il faut une concertation sur les prix pour assurer la livraison de fleurs à distance –, ou bien encore du groupement d'intérêt économique sur les cartes bancaires. *« Le droit de la concurrence n'est pas doctrinaire »*, souligne Frédéric Jenny, vice-président du Conseil de la concurrence et professeur d'économie à l'ESSEC.

Doctrinaire, peut-être pas. Mais de plus en plus réglementé. Et, parfois, avec efficacité si l'on en croit la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF). *« Juste après la libération des prix, en 1986, certains secteurs de l'économie comme celui des prestataires de services, coiffeurs et garagistes notamment, ont continué à s'entendre sur les tarifs. Nous avons réussi, par la pédagogie, à faire évoluer les esprits et à faire reculer ces pratiques »*, explique un professionnel.

Des méthodes plus subtiles

Mais si celles-ci ont reculé, d'autres se sont révélées plus *coriaces. Ces dernières années*, les entreprises sont devenues à la fois plus vigilantes – les honoraires d'avocat, qui sont un bon baromètre, ont *« explosé »* pour ce type de contentieux – et plus subtiles. Le simple partage des marchés a cédé la place aux « offres conjointes et solidaires », aux filiales communes, aux participations croisées, bref à tout un ensemble de pratiques difficiles à *déceler, à évaluer* et, plus encore, à combattre. *« On ne voit que la partie émergée de l'iceberg »*, reconnaît M. Jenny.

Les infractions dans les services ont crû au rythme de leur essor dans l'économie. Celles dans les marchés publics aussi, selon un professionnel : *« Une part substantielle des dossiers d'ententes que nous traitons*, dit-il, *concerne des appels d'offres sur ces marchés. La récente multiplication des délégations de services publics a favorisé les occasions de dérapage au moment même où le nombre d'entreprises susceptibles d'y répondre se réduisait sensiblement. »*

Comparé au secteur de l'eau, du *chauffage* urbain et des déchets, où pratiquement deux compagnies seulement résument l'offre, l'oligopole du bâtiment et des travaux publics, avec des groupes comme Bouygues, Dumez (*groupe* Lyonnaise des eaux), Eiffage, SGE (groupe Générale des eaux) ou Spie-Batignolles, est encore large. Il n'empêche : le bâtiment *et* les travaux publics donnent le « mauvais exemple ». La pratique des ententes y est ancienne, le partage des marchés très ancré dans les habitudes, les *récidives* nombreuses. Chaque année, dans ce seul secteur, plus d'une douzaine de dossiers instruits par la DGCCRF sont *transmis* au Conseil de la concurrence, à qui revient la charge de prononcer les sanctions. L'« affaire de la construction du TGV, Nord en cours d'*instruction, s*'annonce comme l'une des plus importantes *(lire notre encadré ci-dessous)*.

Dans l'eau, le chauffage ou les déchets, les affaires – connues – d'*ententes stricto sensu* ont été rares jusqu'ici. Pour ne pas dire inexistantes. Le renouvellement du contrat d'eau de la ville de Pamiers (Ariège) *compte* parmi ceux qui défrayèrent la chronique. Dans la compétition qui opposa, en 1988, la SAEDE, société locale titulaire de la concession, à la Lyonnaise des eaux, la DGCCRF assimila les agissements d'une fraction du conseil municipal en faveur du groupe de Jérôme Monod à une forme d'entente. Une position infirmée par le Conseil de la concurrence, mais confirmée par la cour d'appel de Paris, avant que le tribunal des conflits estime que tout cela ne relevait pas de l'ordonnance de 1986, mais du Conseil d'Etat. L'affaire en est restée là.



Une concurrence oligopolistique

Plus que les ententes, les principales décisions de la puissance publique dans l'eau ou le chauffage ont visé les concentrations. Dans sa décision du 25 juin 1991 sur le rachat de la Société de distribution des eaux intercommunales (SDEI) par la Lyonnaise des eaux, le Conseil de la concurrence, faisant allusion à la longue durée des concessions, rappelait que *« la gestion déléguée du service de distribution d'eau constitue un marché* (...) *sur lequel la concurrence ne peut jouer que ponctuellement et à des intervalles éloignées dans le temps »*. Il n'autorisait la Lyonnaise des eaux à avaler la SDEI – aujourd'hui au cœur des « affaires » de corruption qui valent au maire de Grenoble, Alain Carignon, d'être incarcéré – qu'à condition de réduire le poids du nouveau groupe dans les départements où sa part de marché viendrait à dépasser 50 %.

La décision était semblable à celle prise l'année précédente, lors du rachat de la société Esys, spécialisée dans le chauffage urbain, par la Générale des eaux. Et conforme à l'esprit qui avait animé la DGCCRF, lorsque celle-ci avait demandé à la compagnie de Guy Dejouany de ne pas reprendre la CISE, filiale de distribution d'eau de Saint-Gobain, lors du fameux armistice conclu entre les deux groupes en 1983.

« Il ne fallait pas qu'un des membres de l'oligopole disparaisse », précise un professionnel. Et d'ajouter que, dans le même esprit, *« les instances chargées de la concurrence avaient demandé à la Générale et à la Lyonnaise de « décroiser » leurs participations dans leurs filiales communes pour éviter une répartition des marchés »*. Celles-ci ne sont-elles pas une forme intermédiaire entre une opération de concentration en bonne et due forme et une entente ? L'évocation même de ce mot fait bondir les responsables des compagnies d'eau, qui affirment *« se tirer des bourres »*, ajoutant toutefois : *« Même si, pour des raisons géographiques ou à la demande d'élus, nous avons été parfois contraints de coopérer, comme à Versailles ou à Saint-Etienne. »*

Reste que la concurrence – comme la lutte contre la corruption – passe par la transparence. Comme le rappelle Frédéric Jenny, *« il existe une connexité entre les possibilités de corruption et les pratiques anticoncurrentielles »*. *La tentation est grande alors de s'arranger*, renchérit un professionnel, *« non seulement avec le concurrent, mais aussi avec l'élu, pour que la collectivité n'apparaisse pas comme ayant favorisé une entreprise plutôt qu'une autre »*. L'affaire du marché de Nantes, si elle se *révélait fondée*, renverrait le marché de l'eau, jugé jusqu'ici plus... limpide que d'autres, aux pratiques les plus extrêmes. Et donnerait un nouvel argument à tous ceux, de plus en plus nombreux, qui prônent démantèlement ou nationalisation des compagnies d'eau (*le Monde* du 4 novembre).

PIERRE-ANGEL GAY

Le bréviaire du BTP

Longtemps, les entrepreneurs des travaux publics ont usé d'un langage parallèle. Ils se sont forgé un vocabulaire à eux, utilisé lors de la passation de marchés publics, établissant ainsi un véritable bréviaire des ententes illicites. C'est dire si la pratique était courante.

La démarche est relativement simple. D'abord, il faut se procurer la « liste », c'est-à-dire les noms des entreprises désirant *soumissionner à l'appel d'offres*, un document pourtant théoriquement non accessible aux candidats.

Ensuite, il faut se réunir entre *entrepreneurs intéressés pour* tenter de « monter un accord ». C'est-à-dire mettre en place un système de préclassement avant *remise des offres. Une fois* l'accord décidé, le groupe bénéficiaire se charge d'envoyer aux autres entrepreneurs les *« grilles » de réponses à l'appel* d'offres. Il établit ainsi une liste de prix, la plus vraisemblable possible, et respecte un ordre de *classement préétabli en réunion*, qui en fait sera le résultat de l'adjudication.

Parfois, l'un des entrepreneurs, s'estimant « mal servi », décide de « passer en dessous » ou de faire un « sous-marin ». Cela signifie qu'il ne respecte pas les accords, qu'il n'envoie pas la grille de réponse que le gagnant désigné lui a rédigée et qu'il fait *un prix très bas lui permettant* d'être adjudicataire. Les participants à un accord sont toujours dédommagés par le bénéficiaire : par une part du marché en sous-traitance, par une *location de matériel, par une traite* commerciale ou une promesse d'avoir un accord sur le prochain marché à venir.

Ce bréviaire a-t-il toujours cours ? A en croire les professionnels des travaux publics, *la pratique des ententes serait passée de mode*. Ces accords illégaux par lesquels les entrepreneurs se répartissent les marchés publics *ont eu leur* « période de gloire » au début des années 80, explique-t-on à la Fédération nationale des travaux publics (FNTP) : *« C'était la crise*, dit-on. *Les ententes ont permis à certaines entreprises de ne pas mettre la clé sous la porte. »*

La reprise des chantiers aidant, les mauvaises habitudes auraient, peu ou prou, disparu. « C'était moins nécessaire, explique-t-on. *Et puis le Conseil de la concurrence a infligé des amendes très sévères. »* En 1989, soixante et onze entreprises ont été sanctionnées pour un montant *global de 166 millions de* francs d'amendes (*le Monde* du 9 novembre 1989), pour s'être réparti des marchés régionaux *de revêtement routier*. Des grands noms de la profession sont épinglés, à l'instar de SCREG et Colas ou de Jean Lefebvre.

Des pratiques *révolues* ? Pas vraiment, si l'on en croit les enquêtes menées par la DGCCRF *autour du chantier du TGV Nord. Révélée en avril 1992 par le Canard enchaîné*, à la suite d'une plainte d'un entrepreneur italien évincé par ses concurrents français, *l'affaire a été transmise au* Conseil de la concurrence. Sont impliqués, là encore, tous les grands noms : Campenon Bernard, filiale de la Générale des eaux, Dumez, *aujourd'hui filiale* de la Lyonnaise, *en passant par* Razel, Bouygues, Spie-Batignolles, Fougerolle (désormais Eiffage) et Guintoli, accusés de s'être réparti les marchés à *l'avance, avec la complicité du* donneur d'ordres principal, la SNCF.

En raison de la complexité de la procédure et de la lourdeur du dossier, le Conseil de la concurrence y a joint d'autres saisines *sur des ponts* (le pont de Normandie, notamment) et des tunnels. Les éventuelles sanctions ne seront pas connues avant le début de l'année prochaine.

CAROLINE MONNOT

A Nantes, un projet de privatisation de l'eau aurait fait l'objet d'un partage entre la Lyonnaise et la Générale

Le marché de l'eau de la ville de Nantes a-t-il donné lieu, en 1988, à une entente entre la Lyonnaise des eaux et sa grande rivale, la Compagnie générale des eaux (CGE) ? Oui, à en croire la déposition d'un ancien élu au conseil municipal devant le conseiller Van Ruymbeke. Ce que conteste un ancien directeur commercial de la Lyonnaise des eaux, *mis en cause* dans les déclarations du premier.

Celui par qui le scandale arrive est un ancien adjoint (PR) au maire, chargé du secteur de l'eau. Personnage-clé de la chronique des « affaires » nantaises dans les années 80, Jean-Pierre Lapègue, ancien avocat, rayé du barreau en 1988, a déjà eu l'occasion d'expliquer au conseiller Renaud Van Ruymbeke son rôle et celui de Loïc Sparfel, l'adjoint (PR) chargé des marchés, dans plusieurs affaires de corruption : celle de la mise en coupe réglée des marchés nantais au profit du PR ; celle de la commission versée par la société Pont-à-Mousson ; celle du pont de Cheviré (*le Monde* daté 23-24 octobre). Le 27 octobre, dans le bureau du magistrat rennais, c'était au tour de l'eau.

« S'agissant de l'eau, qu'il avait été question à l'origine de privatiser, a déclaré Jean-Pierre Lapègue au cours de l'interrogatoire, *c'était la guerre entre la Lyonnaise et la CGE. Lombrez, conseiller RPR, appuyait la Lyonnaise. et j'ai participé, en 1986 ou 1987, à une réunion au siège de la Lyonnaise, à Paris. Y participaient également Sparfel. Lombrez, l'état-major de la Lyonnaise (je me souviens de M. Prompsy), le président de la SADE, M. Douvry et M. Trellu, représentant local de la SADE* (...) *qui est une filiale de la CGE.*

« La réunion (...) a duré près de trois heures. J'ai assisté à une véritable discussion de marchands de tapis. J'étais effaré de constater que la Générale et la Lyonnaise avaient des accords sur tout le territoire national et qu'ils se partageaient les marchés. A l'issue, un accord a été trouvé sur la base de 50-50, la présidence revenant à la Lyonnaise. »

Selon Jean-Pierre Lapègue, cette répartition *« correspondait effectivement »* au clivage PR-RPR au sein du conseil municipal. *« Avant ce gros marché, il y avait eu deux gros dossiers de privatisation : le traitement des déchets (Lyonnaise) et le câblage (Générale des eaux). »* Il ajoute qu'au lendemain de la réunion de Paris Guy Lombrez a informé le maire, Michel Chauty (RPR), du projet.

« Un mensonge énorme »

Mis au courant de ces accusations, M. Promsy, directeur commercial de la Lyonnaise des eaux d'octobre 1986 à la fin de 1989, nous a précisé qu'il n'avait jamais participé à une telle réunion. *« Il n'est pas facile*, a-t-il ajouté, *de se souvenir de tout, sept ans après les faits supposés, mais ce que je peux vous dire, c'est qu'il n'y a jamais eu de bataille pour la privatisation de l'eau à Nantes. Aucune idée d'association 50-50 n'a jamais été envisagée par nous et il n'y a eu aucun accord oral ou écrit entre la Lyonnaise et une filiale de la Générale. Jamais la direction de la Lyonnaise n'a travaillé sur un projet de privatisation de l'eau à Nantes avec une autre entreprise, quelle qu'elle soit. Aucune proposition allant dans ce sens n'a été faite au maire de l'époque. M. Chauty, que je ne connais pas. »*

L'actuel PDG de la SITA s'indigne : *« Quand j'entends cela, moi qui ai passé une partie de ma vie à me battre sur tous les marchés contre la CGE, j'ai envie de hurler. »* Selon Guy Lombrez, ancien adjoint (RPR), la réunion a bien été tenue. Elle aurait donné lieu à des marchandages évoqués par Jean-Pierre Lapègue, et même *« à la rédaction d'un protocole en deux exemplaires dont l'un a été remis à M. Chauty »*. D'ailleurs, affirme l'ancien adjoint, les participants du conseil municipal étaient *« mandatés par le maire »*.

M. Lombrez fait d'autant moins mystère de sa participation à la réunion qu'il dit avoir pris position *publiquement*, à l'époque, contre le maire, hostile à toute participation du secteur privé à la gestion de l'eau de la ville. Pour lui, le maire aurait dû au moins étudier les propositions des groupes privés. Quant aux ententes entre les deux grandes entreprises, il est clair qu'il les considère comme un secret de Polichinelle.

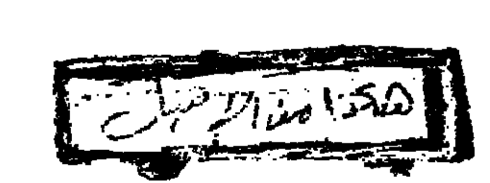
L'ancien maire, Michel Chauty, s'indigne des propos de son ancien adjoint (*« un mensonge énorme »*) et résume sa position : *« Je n'ai jamais été informé d'une telle réunion, à laquelle jamais je n'aurais donné mon aval, compte tenu de ma position dans cette affaire. A Nantes, la régie municipale de l'eau était et reste une affaire remarquable. Elle fournit en abondance, à l'un des prix les plus bas en France, une eau de qualité à 600 000 personnes. Elle est financièrement équilibrée et même bénéficiaire. Dans ces conditions, il était hors de question de privatiser. »* A ceux qui s'activaient dans son dos au conseil municipal en faveur du secteur privé, il enlèvera tout espoir : *« Je leur ai dit que je ne céderai jamais. »* Et il ne cédera pas.

Michel Chauty, dont l'intégrité n'a jamais été mise en cause, a eu l'occasion de se plaindre, en termes parfaitement clairs, du comportement de MM. Sparfel et Lapègue, ses deux adjoints PR qui lui avaient été imposés par la direction nationale de son propre parti, le RPR, et qui avaient mis les *marchés* de la ville en coupe réglée pour le plus grand profit... du Parti républicain. A plusieurs reprises, il a dénoncé les tentatives de corruption dont il avait été l'objet dans l'affaire Pont-à-Mousson et dans celle du pont de Cheviré. Il a même regretté l'inactivité de la justice face à de tels agissements.

Dans sa déposition, Jean-Pierre Lapègue, décidément en veine de confidences, apporte de l'eau au moulin de l'ancien maire. *« Les marchés d'entretien de la ville de Nantes*, affirme-t-il, *étaient partagés, pour l'eau et l'assainissement, entre quatre entreprises : la SADE* (Société d'adduction et de distribution d'eau), *ATP* (Atlantique travaux publics), *Devin-Lemarchand* (groupe SAE) *et Coca entreprise industrielle* (Groupe Schneider), *qui alimentaient le financement du PR* via *Loïc Sparfel. »* Il rappelle ce qu'il a déjà dit au magistrat rennais : *« Avant 1983, le financement de la fédération du PR de Loire-Atlantique était assuré de façon tout à fait artisanale. Après la visite de M. Longuet et la mise en place du financement du PR à Nantes, les dépenses du parti ont flambé. »* Et il ajoute, comme si cela ne suffisait pas : *« Je vous confirme mes précédentes déclarations sur les commissions systématiquement prélevées au profit du Parti républicain de 1983 à 1988. C'est Sparfel qui dirigeait tout cela, comme il l'a d'ailleurs fait au conseil régional depuis 1986 ou 1988. »* Loïc Sparfel a toujours démenti les accusations de son ancien collègue.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX





on des marchés publ

ites



ivatisation de l'eau aurait

e la Lyonnaise et la Générale

JUSTICE

Après les informations publiées par « le Monde »

Alcatel garde le silence

La direction d'Alcatel-Alsthom a indiqué, lundi 14 novembre dans la soirée, qu'elle n'avait *« aucun commentaire »* à émettre sur les informations publiées par *le Monde (nos éditions du 15 novembre)*, concernant le virement de 3,2 millions de francs effectué le 5 août 1988 par la filiale bâloise du groupe français de téléphonie sur le compte luxembourgeois de la société Suchy Corporation. Cette société, créée à l'initiative d'un proche de Gérard Longuet, le banquier Alain Cellier, est soupçonnée par le conseiller Van Ruymbeke d'avoir servi de *« caisse noire »* au Parti républicain. La trace de ce virement, dont on ignore la justification précise, figure parmi les documents transmis au magistrat *rennais* par les justices suisse et luxembourgeoise, en vertu d'une commission rogatoire internationale du 14 avril.

Lundi après-midi, après la sortie du *Monde*, le PDG d'Alcatel-Alsthom, Pierre Suard, a réuni plusieurs de ses collaborateurs pour évoquer ces faits, *« comme à chaque fois qu'une information paraît sur le groupe »*, a indiqué la direction de la communication. Le matin-même, sollicités par *le Monde*, les dirigeants d'Alcatel avaient déclaré qu'ils effectuaient *« des vérifications »*. Le siège de la filiale helvétique du groupe, Alcatel Standard AG, à Bâle, dont le nom figure sur un relevé informatique daté du 4 août à 8 h 29 émis par la Bayerische Landesbank International de Luxembourg, se refusait également à tout commentaire, refusant même de confirmer que la société était bien une filiale du groupe français ! Interrogé par l'agence Reuter, un opérateur à la Bourse de Paris estimait que ces nouvelles révélations mettant en cause le groupe n'auraient qu'un *« impact modéré »* sur l'action Alcatel-Alsthom, son cours ayant chuté de 48,8 % à la Bourse de Paris depuis le début de l'année.

H. G. et R.-P. P.

PRÉCISION. – L'article sur le réseau de financement occulte du Parti républicain publié dans notre édition du 15 novembre pouvait laisser entendre qu'Alcatel avait été désigné comme second opérateur du radiotéléphone en France, aux côtés de la Générale des eaux. Si la Générale des eaux s'est vu, *via* sa filiale SFR, octroyer une licence d'exploitation en 1987 par le ministre des PTT de l'époque, Gérard Longuet, Alcatel n'est intervenu sur le second réseau qu'en tant que fournisseur choisi par la SFR, et non par les pouvoirs publics.

AFFAIRE VA-OM : Jean-Pierre Bernès demande a être entendu par le juge Bernard Beffy. – Jean-Pierre Bernès, ancien directeur de l'Olympique de Marseille, a demandé, par lettre, au juge Bernard Beffy, qui instruit l'affaire Valenciennes-OM, de venir l'entendre dans une clinique de Marseille où il se trouve actuellement, selon l'hebdomadaire *France-Football* du 15 novembre. Le juge Beffy avait indiqué qu'il ne relancerait pas l'instruction *« à la légère »*, après des déclarations de Jean-Pierre Bernès promettant de faire des révélations sur le dossier dans lequel il est mis en examen pour *« corruption active »*.

SAINT-QUENTIN (Aisne) : Pierre Chanal mis en cause dans une nouvelle procédure ouverte après l'assassinat d'un jeune homme. – Le parquet du tribunal de Saint-Quentin (Aisne) a pris, début novembre, des réquisitions pour *« homicide volontaire »* visant Pierre Chanal dans une information judiciaire contre X..., en 1987, après l'assassinat d'un jeune auto-stoppeur irlandais retrouvé près d'Alaincourt (Aisne). Cependant, l'ancien adjudant-chef, qui purge depuis 1988 une peine de dix ans pour le viol d'un jeune auto-stoppeur hongrois, n'a pas été mis en examen dans ce nouveau dossier, a indiqué, mardi matin 15 novembre, le parquet, démentant des informations publiées par *l'Union de Reims*.

RELIGIONS

Un grand rassemblement missionnaire à Lourdes

Les « French doctors » de la foi chrétienne

Environ 6 500 personnes ont participé, du vendredi 11 au dimanche 13 novembre, à Lourdes (Hautes-Pyrénées) à « Planète-mission », un rassemblement organisé par les services missionnaires de l'Eglise catholique, avec la participation du DEFAP, organisme missionnaire protestant.

LOURDES

de notre envoyé spécial

Ce rassemblement aurait pu avoir des airs funèbres. En Algérie, deux religieuses espagnoles viennent d'être assassinées par des inconnus armés. Quelques mois plus tôt, deux religieux Français avaient subi le même sort. Au Rwanda, des missionnaires étrangers n'ont pas non plus été épargnés par les massacres de l'été. A l'autre bout du monde, en Haïti, Jean-Marie Vincent, religieux montfortain, a été également victime d'un attentat le 28 août. Le bilan sera lourd en 1994, mais l'année précédente, on avait compté vingt-et-un missionnaires assassinés à travers le monde.

Pourtant, il a régné un air de fête pendant trois jours à Lourdes. Il y a longtemps qu'un rassemblement de l'Eglise de France n'avait été investi par autant de jeunes : près de 3 000, soit 40 % des participants. Preuve que la « mission » reste une idée neuve, que les images d'Epinal du missionnaire casqué, barbu, en soutane blanche au fond de sa brousse et toujours du bon côté du pouvoir, ont fait long feu. Les jeunes chrétiens rêvent d'aller dans les pays pauvres, non plus pour les « convertir », non seulement, *comme les French doctors de* l'humanitaire, pour y soulager des misères, mais pour animer *ici une station de radio chrétienne*, là une école ou une paroisse, pour y défendre, disent-ils, la justice et les droits de l'homme.

Dans les rassemblements missionnaires des années 60, le mot d'ordre était la *« propagation »* de la foi : *« Priez, donnez pour que le message divin soit propagé d'un pôle du monde à l'autre »*, clamaient les affiches de l'époque exposées à Lourdes. Aujourd'hui, on préfère parler de *« dialogue »*, de *« partage »*, de *« réciprocité »*. On souhaite *« enraciner l'Eglise dans la spécificité de chaque culture »*. On parle d'*« échange entre Eglises »* sur une base d'égalité, d'*« option préférentielle pour les pauvres, forme actuelle du témoignage que l'Eglise entend apporter au monde »*.

Ici et là-bas

Dire qu'il reste, en 1994, beaucoup de nostalgiques d'une époque missionnaire qui faisait table rase des cultures et des religions locales, serait inexact. Au contraire, les enquêtes publiées à l'occasion de ce rassemblement de Lourdes soulignent la popularité de cette idée missionnaire révisée par le concile Vatican II, il y a trente ans. Plus de trois millions d'exemplaires d'un questionnaire a circulé dans les paroisses catholiques et protestantes. Cent mille réponses ont été triées et classées. Pour elles, *la mission, c'est « le service d'une communauté plus humaine au nom de l'Evangile »* (80 % des réponses), *« le dialogue avec les croyants d'autres religions »* (59 %). 32,5 % seulement disent que c'est *« la conversion des non-chrétiens »*.

La « mission » est donc de moins en moins l'affaire des seuls professionnels, membres d'instituts missionnaires partis toute leur vie en Afrique, en Asie ou en Océanie (2 682 en mars 1994), religieuses qui enseignent et soignent dans les pays *pauvres (4 380), prêtres diocé*sains formant catéchistes et séminaristes d'autres Eglises. On comptait, en mars, 8 656 missionnaires français, bien loin derrière les 22 000 Espagnols et les 19 000 Italiens. Mais le rassemblement de Lourdes, composé de délégués de diocèses et de mouvements, a fait la preuve de l'intérêt pour ce type d'engagement.

Sans doute la raison principale est-elle que, pour eux, dans la société française déchristianisée, la « mission » commence à leur porte. La France ne compte t-elle pas déjà des missionnaires africains et asiatiques (3 prêtres coréens, 60 pour toute l'Europe) ? *Comme il a été dit à* Lourdes, il y a de moins en moins de séparation entre la mission *« là-bas »* et celle *d'« ici »*. *Des interactions seront* de plus en plus fréquentes entre Eglises du Nord et du Sud, et entre celles du Sud. C'est la conviction que sont venus exposer à Lourdes une centaine de témoins du tiers-monde, laïcs, prêtres, théologiens : *« La mission est urgente partout*, dit dans une conférence le Père Michael Amaladoss, jésuite indien, *mais ne l'est-elle pas plus dans les régions sécularisées du premier monde où les gens ne semblent croire à rien ? »*.

HENRI TINCQ

Création d'une assemblée commune aux luthériens et aux réformés

Rapprochement confirmé entre les Eglises protestantes d'Alsace-Lorraine

STRASBOURG

de notre correspondant

Le rapprochement des deux principales Eglises protestantes de l'est de la France s'est concrétisé à Metz, dimanche 13 novembre, par une première assemblée réunissant le consistoire supérieur de l'Eglise de la confession d'Augsbourg (ECAAL) et le synode de l'Eglise réformée d'Alsace-Lorraine (ERAL). Cette assemblée, qui se réunira au moins une fois par an, a approuvé le protocole d'accord prévu pour une période d'essai de trois ans.

Elle pourra débattre *« de tous les sujets d'intérêt commun, notamment ceux qui concernent le témoignage et le fonctionnement des deux Eglises »*, alors que le conseil commun aux deux « exécutifs », déjà en place depuis 1969, verra son rôle renforcé. La création de cette assemblée est *« une étape pour une meilleure visibilité de notre communion »*, estime le premier texte adopté.

Une lettre du président de ces deux Eglises concordataires, Michel Hoeffel pour les luthériens et Antoine Pfeiffer pour les réformés, sera adressée à tous leurs paroissiens (environ respectivement 225 000 et 40 000). Elle expliquera ces innovations, mais devrait aussi promouvoir les démarches communes envisagées à tous les échelons des Eglises.

JACQUES FORTIER

JOC : la Jeunesse ouvrière chrétienne réaffirme son ancrage à gauche. – 350 militants de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC-JOCF) ont tenu, du 11 au 13 novembre à Limoges, leur conseil national. Ce mouvement, qui revendique 20 000 militants et compte 160 fédérations, surtout dans l'Ouest, le Nord, la région Rhône-Alpes et la banlieue parisienne, a réaffirmé son engagement dans la lutte contre les exclusions de toutes sortes et pour un dialogue avec les autres confessions, *notamment* l'islam.

RELIGIONS/BIBLIOGRAPHIE

Rebelle fidèle

FIDÈLE REBELLE
de Jean Cardonnel
Albin Michel
251 p., 95 F.

Parvenu au soir de sa vie, Jean Cardonnel, dominicain à Montpellier qui, quelques semaines avant mai 68, tenait aux étudiants parisiens un langage de rebellion, a conservé intacte sa jeunesse d'esprit et son mordant. Son expérience lui a permis d'aviver ses convictions en les approfondissant et de les déployer avec sa franchise habituelle, volontiers provocante, et cependant maître de lui. Il préfère se dire « tribun » plutôt en se référant aux méthodes de Jésus. L'étymologie de son patronyme est claire (en latin *cardo* signifie « gond »). Autant dire qu'il préfère ouvrir les fenêtres plutôt que fermer ses volets. Sa pensée se développe « en spirale ». A la manière des musiciens qui exploitent à fond *leur leitmotiv au lieu de noyer l'essentiel en s'éparpillant dans un bavardage insignifiant.*

Cardonnel tire le neuf de l'ancien. Fort attentif aux réalités de son temps, il professe l'originalité et l'évolution d'un christianisme qui ne s'agenouille devant aucun système. Dans son dernier livre *Fidèle rebelle* qui fera date, il affirme la nouveauté radicale d'un Dieu jadis enfermé dans des oripeaux humains et paralysants : *toute-puissance, autorité, prestige, jalousie, auto-suffisance, gloire personnelle alors que Jésus, fils de l'homme et fils de Dieu, a clairement révélé un Dieu humble, discret, créateur de liberté, don de soi, totalement relationnel et partageux et qui s'est livré au mauvais vouloir des grands de ce monde après avoir vécu au milieu des pauvres impuissants à l'arracher à une mort ignominieuse, Lui, l'innocent n'ayant cessé de prêcher le pardon et l'amour universels et d'annoncer sa résurrection* en gage de la nôtre. Résurrection aussi peu spectaculaire que possible et pour ainsi dire furtive et presque privée et qui est pourtant au cœur mystérieux de la foi et qui échappe à toute démonstration rigoureuse. Dieu propose et l'homme dispose : singulière révolution des valeurs...

Cardonnel y revient une douzaine de fois à son intuition première : *« Le [vieux] Dieu est mort en Jésus-Christ [...]. La caricature du Dieu préhistorique est morte en Jésus-Christ ».* Toute ma théologie, insiste-t-il, *« se résume en deux mots : déromaniser l'Eglise-Evangéliser Dieu ».* Ce dernier raccourci est explicité tout au long du livre avec vivacité. Quel croyant et même quel agnostique n'a pas eu l'occasion de déplorer les crispations de l'Eglise romaine ? Le vrai Dieu ne peut être à la fois « conquérant » et « libérateur » ? Cela ne tombe-t-il sous le bon sens ? Il n'y a qu'un seul commandement, aimer Dieu et les hommes d'un même élan. La conscience de l'homme est l'instance suprême, vérité aussi fondamentale qu'oubliée.

Voilà un livre qui devrait trouver sa place dans les gares. Tout voyageur n'est-il pas un brin pèlerin ? Le style de l'auteur n'a rien d'ecclésiastique ni de démagogique. Plaisanter la « Wojtylatrie » ou regretter qu'André Frossard – dont la « ferveur est *« sympathique »* – ait *« rencontré Dieu comme on rencontre un platane »* n'est pas bien méchant ! Appeler la Trinité – nom féminin de Dieu – un « trio » est une trouvaille comme de noter que Dieu le Père est « l'anti-Œdipe ». Retoucher le *Pater Noster* ou le *Credo*, pourquoi pas ? Nul ne demande d'être d'accord sur chaque ligne d'un livre de 33 chapitres et surtout pas l'auteur qui n'est guère vétilleux...

Quoiqu'il en soit, le titre de l'ouvrage peut rallier tout le monde car il exprime le maximum de clarté en deux mots. Deux mots complémentaires qui s'appellent l'un l'autre comme les deux côtés d'une même médaille. Cardonnel a la fidélité d'un Saint-Bernard (le chien) et la rebellion dans le sang. Homme libre, il en prend et il en laisse dans l'épais catalogue des « vérités » de la foi romaine jusqu'à provoquer l'indigestion d'un lecteur à qui l'on néglige de demander d'exercer son sens critique. La foi est-elle une « vertu théologale » ou un carcan ? *Qu'on se le dise dans les bidonvilles torrides ou glacés, comme dans les palais climatisés chargés de concocter l'orthodoxie en ses moindres détails.*

Laissons à Jean Cardonnel le dernier mot : *« Je trahirai toujours en surface pour être fidèle dans les profondeurs ».*

HENRI FESQUET

EXCLUSION

Une enquête du CREDOC

Les personnes en difficulté sont de mieux en mieux accueillies en France

La mobilisation a porté ses fruits : malgré une progression des demandes, les capacités d'accueil des personnes en difficulté se sont améliorées, révèle une enquête réalisée en septembre par le CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) à la demande de la FNARS (Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale), qui regroupe 400 des 700 centres d'hébergement et de réadaptation sociale. Cette enquête, menée pour la deuxième année consécutive, a deux particularités : d'une part, elle ne porte que sur l'accueil en urgence et, d'autre part, elle est faite uniquement auprès d'acteurs sur le terrain (adhérents d'associations caritatives, responsables d'établissements, travailleurs sociaux, fonctionnaires au service de l'Etat).

A l'orée de l'hiver, ils se montrent plutôt moins pessimistes que l'an passé : « *Les améliorations déjà apportées, la mobilisation des différents partenaires ainsi que les projets devraient les aider à faire face aux demandes de l'hiver à venir dans de meilleures conditions* », estiment les auteurs de l'étude. Quand on leur demande, comme l'an passé, si le réseau d'accueil d'urgence serait suffisant en cas d'hiver très froid, ils sont maintenant majoritaires à répondre par l'affirmative : 4 % l'estiment très suffisant, 48 % suffisant, contre 1 % et 37 % respectivement l'an passé. Les situations ne sont pas les mêmes selon les régions. Ainsi, la demande a sensiblement augmenté en Ile-de-France et plus largement dans le grand Bassin parisien (intégrant la Bourgogne, le Centre et la Picardie), et en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les acteurs sur le terrain, qui avaient déjà signalé, l'an passé, la présence croissante de jeunes parmi les personnes qui s'adressent à eux, confirment cette évolution et notent l'augmentation du nombre de ménages expulsés de leur logement. Ils sont 62 % à dire qu'il y a des catégories de population pour lesquelles il est difficile de trouver des réponses : les marginaux, pour l'accueil, et les familles, pour l'hébergement. Comme quoi demeure, encore et toujours, le problème fondamental du logement, une fois passée la première réponse en urgence.

F. V.

MÉDECINE

Selon les industries privées du fractionnement plasmatique

L'Europe n'atteindra pas son autosuffisance en sang et en plasma humains avant la fin du siècle

Réunies au sein de l'EAPPI (Association européenne de l'industrie des produits plasmatiques), les principales firmes privées productrices de médicaments dérivés du plasma sanguin (1) estiment que l'Union européenne n'atteindra pas avant la fin du siècle son autosuffisance en sang et en plasma. Une directive du Conseil des Communautés européennes prévoit pourtant que les Etats membres doivent, depuis 1989, tout mettre en œuvre pour promouvoir l'autosuffisance de la communauté en sang et en plasma humains.

Le rapport rendu public, à Paris, par les représentants de l'EAPPI démontre, à partir d'une étude conduite entre novembre 1993 et mai dernier, que l'augmentation importante de la consommation d'immunoglobulines interdit d'imaginer que l'Europe puisse, à court terme, être autosuffisante en sang et en plasma humains. *« Jusqu'à présent, le début s'était focalisé sur les moyens, pour l'Europe, de collecter suffisamment de plasma, afin de satisfaire la demande en facteur VIII, utilisé pour le traitement des troubles hémorragiques de l'hémophilie*, indique le rapport. *Or notre étude montre que les immunoglobulines pourraient rapidement supplanter le facteur VIII et devenir le « produit moteur » de la demande totale de plasma en Europe d'ici à 1996. »*

On peut, schématiquement, extraire, après fractionnement du plasma humain, trois catégories de substances pouvant être utilisées en thérapeutique : l'albumine, les facteurs de coagulation et les immunoglobulines. Ces dernières sont des protéines naturellement présentes dans le plasma. Elles peuvent être soit spécifiques (dirigées contre un agent infectieux particulier), soit polyvalentes. Elles sont utilisées dans différentes situations pathologiques. C'est notamment le cas dans la recherche d'une prévention de la rage, du tétanos, de la rubéole, ou encore des hépatites virales. C'est aussi le cas chez les grands brûlés, les greffés, les malades cancéreux après chimiothérapie, dans certaines manifestations immunologiques graves ou chez certaines personnes contaminées par le virus du sida, chez qui l'on souhaite prévenir au mieux l'apparition de maladies opportunistes.

« Les immunoglobulines, qui sont utilisées pour le traitement des immunodéficiences, jouent un rôle de plus en plus important dans l'amélioration de la qualité des soins à l'échelle mondiale résume le rapport de l'EAPPI. *La communauté médicale a mis au point de nouveaux produits pharmaceutiques à base de plasma et a identifié de nouvelles indications pour les immunoglobulines existantes. Ceci explique que la demande pour ce type de produit s'accélère en Europe. »* On situe entre 2,5 et 2,7 grammes la quantité d'immunoglobulines humaines pouvant être obtenues par extraction, à partir d'un litre de plasma. Selon les industriels privés, le taux de croissance annuel moyen de la demande d'immunoglobulines en Europe a été supérieur à 10 %, de 1985 à 1993. Cette croissance résulte, en particulier, de l'augmentation du nombre des transplantations d'organes et des personnes contaminées par le virus du sida, ainsi que de la lutte sans cesse croissante contre les souches bactériennes résistantes. La demande totale d'immunoglobulines dans l'Union européenne était d'environ 9,7 tonnes en 1993 ; ce chiffre pourrait atteindre près de 20 tonnes d'ici à l'an 2000.

Des contradictions avec les principes éthiques

La France et l'Italie sont les plus gros consommateurs, avec une consommation supérieure de plus de 50 % à la moyenne. En France, la consommation d'immunoglobulines a augmenté de 28,8 % en 1989 et de 59,5 % en 1990. A l'échelon européen, le secteur public (*non profit*) ne couvre que 25 % de la demande (2,4 tonnes) et le secteur privé 75 % (7,2 tonnes). Ainsi, plus de 50 % des immunoglobulines utilisées dans l'Union européenne proviennent de dons rémunérés. *« Certaines des globulines hyperimmunes utilisées en Europe proviennent de plasma importé dans sa quasi-totalité d'Amérique du Nord »*, précisent encore les industriels privés.

Pour plusieurs spécialistes, un travail précis d'évaluation de l'efficacité thérapeutique des ces substances reste à faire. Il permettrait notamment de fixer les indications et, peut-être, de réduire une consommation quelque peu anarchique. En France, où depuis le début de 1993 toutes les substances thérapeutiques dérivées du sang sont *stricto sensu* des médicaments, un important travail d'évaluation est en cours.

Ce rapport montre à quel point il existe un fossé entre la pratique industrielle transfusionnelle et les principes éthiques défendus notamment par le Conseil de l'Europe ou, en France, par les récentes lois sur la bioéthique. Ces principes tendent à imposer, entre autres valeurs, celle de la non-rémunération des donneurs de sang ou de plasma. Depuis 1989, une directive européenne précise que les Etats membres *« prennent toute mesure utile pour promouvoir l'autosuffisance de la communauté en sang et plasma humains »* et *« encouragent les dons de sang ou de plasma volontaires et non rémunérés ».*

Ces questions sont d'autant plus importantes que le développement de la technique de la plasmaphérèse (qui permet de prélever régulièrement de gros volumes de plasma chez une même personne) facilite la fidélisation de nombreux « donneurs », ce qui autorise de fait la rémunération substantielle de ces derniers, comme c'est le cas depuis longtemps déjà aux Etats-Unis.

JEAN-YVES NAU

(1) L'EAPPI a été fondée en 1994. Elle réunit notamment les sociétés Alpha Therapeutic, Armour Pharmaceutical, Baxter Biotech Europe, Behringwerke AG, Immuno AG, Bayer-Miles, Novo Nordisk.

Soulevant les critiques de certains spécialistes

L'Agence du médicament retire du marché trois tests de dépistage du virus de l'hépatite C

L'Agence du médicament a rendu publique, lundi 14 novembre, sa décision de retirer du marché trois des sept tests commercialisés en France pour le dépistage de l'infection par le virus de l'hépatite C (1). Cette décision a été prise « au vu des résultats d'une nouvelle réévaluation de la sensibilité des trousses de réactifs actuellement sur le marché ».

En retirant ces tests du marché, Didier Tabuteau, directeur général de l'Agence du médicament, a suivi les conclusions de la commission consultative d'enregistrement des réactifs. Des décisions du même type, mais ne concernant pour l'essentiel que les trousses de dépistage de l'infection par les virus du sida, avaient déjà été prises par Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé. On explique, auprès de l'Agence du médicament, que les trois tests retirés n'occupaient qu'une très faible part du marché national (2), que cette décision a été prise en accord avec des experts en virologie et que le travail d'évaluation mené au préalable sera publié dans une revue spécialisée. A l'inverse, d'autres médecins, spécialistes de virologie, font valoir la relative faiblesse de ces arguments, ainsi que les dangers potentiels d'une telle décision. Ils soulignent les vices méthodologiques du travail d'évaluation sur lequel se fondent les autorités sanitaires. Selon eux, une telle décision conduit à exclure les tests de détection de protéines de structure (celle de la capside) du virus et à privilégier les tests de détection d'une autre protéine antigénique non structurale (NS3).

Cette controverse témoigne de la persistance des divergences qui opposent le monde de la transfusion à celui de la virologie. Les spécialistes de la sécurité virale, favorables aux décisions ministérielles de retraits successifs des tests de détection de l'infection par les virus du sida, estiment aujourd'hui qu'en allant trop loin dans le champ de l'hépatite, on ruine les objectifs initiaux de santé publique qui fondaient une telle démarche.

En d'autres termes, en privilégiant de manière unilatérale des techniques de dépistage précoce, on fait une croix sur d'autres techniques plus fidèles à l'évolution clinique et pathologique de cette maladie. Ces spécialistes sont d'autant plus inquiets qu'un projet de la direction générale de la santé vise à réduire à un seul test l'obligation actuellement faite aux laboratoires d'analyses biologiques de mettre en œuvre, vis-à-vis d'une suspicion d'hépatite C, une double méthode de dépistage.

JEAN-YVES NAU

(1) L'hépatite virale de type C peut évoluer vers différentes pathologies hépatiques (cirrhoses, cancers). On estime qu'en France plusieurs centaines de milliers de personnes sont victimes de cette infection virale à la suite d'un geste transfusionnel.

(2) Les tests retirés du marché français sont les tests des laboratoires Innogenetics (Innotest HCV Ab III), des laboratoires Sorin Biomedica (ETI-AB-HCV K-3) et des laboratoires Organon Teknika (UBI HCV EIA 4.0). Ce dernier test avait déjà été retiré du marché, en juillet, à l'initiative de la firme Organon pour des *raisons de propriété industrielle.*

▶ **Les personnes souhaitant des informations complémentaires sur ce thème peuvent téléphoner gratuitement à « Ecoute Santé », tél. 05-15-01-60.**

Pour prescription de médicaments de substitution aux toxicomanes

Le Conseil de l'ordre condamne deux médecins à un mois d'interdiction d'exercice

Deux médecins généralistes installés dans le douzième arrondissement de Paris, les docteurs Clarisse Boisseau et Jean Carpentier, viennent d'être condamnés à un mois d'interdiction d'exercice par le conseil régional d'Ile-de-France de l'ordre des médecins, à la suite d'une plainte déposée en décembre 1993 par la direction régionale des affaires sanitaires et sociales (DRASS) d'Ile-de-France. Les deux médecins vont faire appel de cette décision dans les prochains jours. L'appel étant suspensif, ils peuvent aujourd'hui continuer d'exercer.

La DRASS reprochait aux deux praticiens, spécialisés dans la prise en charge des toxicomanes et prescripteurs de médicaments en substitution à l'héroïne, d'avoir effectué des prescriptions de buprénorphine (Temgésic) en dehors des dispositions réglementaires. L'autorisation de mise sur le marché du Temgésic exclut en effet expressément son utilisation chez les toxicomanes.

Les deux médecins condamnés s'étaient en outre arrangés pour pallier le nombre insuffisant de carnet à souches (1) qui leur étaient délivrés par le conseil régional de l'ordre, en rédigeant des ordonnances *« pour usage de cabinet médical »* mais en laissant les boîtes de Temgésic en stock dans une pharmacie du quartier. Ceci leur permettait de prescrire de la buprénorphine à leurs patients sur des ordonnances simples.

Tous deux membres du réseau des professionnels d'Ile-de-France pour les soins aux usagers de drogues, les docteurs Boisseau et Carpentier ont reconnu cette pratique. Ils demandent depuis des mois la mise en place d'un cadre légal à cette thérapeutique et ils n'ont cessé de solliciter le conseil de l'ordre sur le vide juridique entourant la prescription de produits de substitution en médecine de ville. Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, a, d'ailleurs annoncé à plusieurs reprises la mise sur le marché du Temgésic dans une forme galénique adaptée au traitement des héroïnomanes.

Ironie du calendrier, Jean Carpentier, qui est aussi membre titulaire de la commission des stupéfiants et psychotropes de l'Agence du médicament, publie cette semaine un ouvrage intitulé *La toxicomanie à l'héroïne en médecine générale* (éditions Ellipses), le premier manuel pour une prescription maîtrisée des produits de substitution.

L. F.

(1) Le Temgésic, inscrit sur la liste I des substances vénéneuses répond à la règle de prescription sur carnet à souches, pour une durée maximum de trente jours.

SCIENCES

Après le succès de la mission spatiale d'Atlantis

Les Européens s'inquiètent du devenir des études du cycle solaire

La treizième mission spatiale d'Atlantis – la soixante-sixième effectuée par une navette américaine –, s'est achevée, lundi 14 novembre à 15 h 34 (temps universel), sur la base californienne d'Edwards. Au cours de ce vol de onze jours, légèrement prolongé en raison du mauvais temps qui régnait au dessus de la Floride, l'équipage d'Atlantis a longuement étudié l'état de la couche d'ozone ainsi que les interactions entre le rayonnement solaire et l'atmosphère terrestre. Du fait des restrictions budgétaires décidées à la Nasa, les Européens s'inquiètent pourtant du devenir des études du cycle solaire.

Dix jours durant, les capteurs et les instruments scientifiques de la plate-forme internationale ATLAS embarquée dans la soute de la navette spatiale ont sondé le Soleil et l'atsmosphère. Dix jours durant, le satellite allemand CRISTA-SPAS, largué par l'astronaute français Jean-François Clervoy de l'Agence spatiale européenne (ESA), puis récupéré en fin de mission, a fait de même sur sa propre orbite à une distance d'environ quatre-vingt kilomètres d'Atlantis.

Hormis la défaillance d'un sondeur d'ozone allemand, la mission s'est parfaitement déroulée. Les observations effectuées ont déjà permis d'établir une « carte » de l'oxygène de l'atmosphère et d'engranger une moisson d'informations sur la composition chimique de la stratosphère et sur l'état de la couche d'ozone qui protège la vie des effets néfastes rayonnements ultra-violets. Le satellite allemand CRISTA a pris des millions d'« images ». Globalement, Atlantis, dont le dernier vol, il y a plus de deux ans, avait été décevant, a donc donné toute satisfaction.

« Restrictions budgétaires »

Pour instructifs qu'ils soient, les résultats enregistrés par les instruments scientifiques de la plate-forme ATLAS resteront incomplets. Cette mission, d'un coût de 34 millions de dollars, n'était que la troisième d'une dizaine initialement programmées pour permettre l'étude quasi complète des effets du cycle solaire dont la durée s'étale sur onze ans. Or, « *un courrier de la Nasa*, indique Gérard Thuillier, du service aéronomie du CNRS, responsable du développement de SOLSPEC, un instrument de mesure du spectre solaire d'ATLAS, *nous a informé que la programme s'arrêtait là.* » « *Il est dommage de s'arrêter si tôt dans l'observation du cycle solaire*, regrette-t-il, *d'autant que cette étude en continu permettrait de mieux comprendre la climatologie terrestre.* »

La raison de ce coup d'arrêt ? « *Les restrictions budgétaires et la réorientation de programmes spatiaux ont contraint la Nasa à renoncer à une partie des vols habités qui avaient été initialement planifiés* », indique Brian Dunbar, porte-parole de la Nasa. Les Européens engagés dans les programmes sacrifiés n'ont que peu d'alternative : soit s'adresser aux Russes, soit patienter et espérer trouver une place dans la future station spatiale internationale Alpha, dont l'assemblage devrait débuter en 1998.

HERVÉ MORIN

L'accident qui sauve

Tirer les leçons des catastrophes pour apprendre à analyser et à gérer les risques : tel est le but d'une nouvelle discipline scientifique, la cindynique

L'un des plus graves accidents industriels de ces dernières années en France s'est produit le 16 juillet 1993 à Noyelles-Godault (Pas-de-Calais). Ce jour-là, dix ouvriers ont trouvé la mort dans l'explosion d'une colonne de distillation de zinc. Reconstruite et remise en service le 19 janvier 1994, l'installation explosera à nouveau cinq jours plus tard. *La fatalité* ? Difficile à croire étant données les circonstances. A l'époque, pourtant, rien ne permettait, semble-t-il, aux responsables de l'usine de prévoir la catastrophe. Reste qu'une analyse systématique des risques, menée au plan international par tous les exploitants de ce genre de matériel, aurait peut-être permis d'éviter l'accident, affirment les spécialistes de la gestion des risques, les « cindyniciens » (1).

Pour ces derniers, l'explosion de Noyelles-Godault représente un vrai cas d'école, qu'ils devaient évoquer lors de leur deuxième congrès international, qui se tient cette semaine à la Sorbonne, à Paris (2). La colonne de distillation, neuve et en marche normale *lors de l'accident*, *était considérée* comme un matériel d'un fonctionnement très simple et tout à fait sans danger, explique l'un d'eux. Une douzaine d'installations semblables seulement sont en service dans le monde et aucune n'avait provoqué une telle catastrophe. Tous les exploitants furent interrogés après l'accident. Un seul a affirmé avoir rencontré un problème à deux reprises. Mais il s'agissait d'explosions moins importantes survenues lors de la mise en chauffe et dues, selon lui, au mauvais allumage du fioul dans une enceinte encore froide : un problème classique auquel le fabricant remédia très vite. Une première enquête montrera que deux incidents similaires avaient eu lieu en Italie vers 1980. « *Un seul a été rapporté. Il a fait l'objet de dix lignes dans le compte-rendu d'un des colloques internationaux tenus par la profession, et, semble-t-il, personne n'y a prêté attention* », précise le rapport présenté à Paris par l'Institut européen de cindyniques.

L'accident de juillet 1993, pourtant, met les spécialistes en alerte. En six mois, trois nouvelles explosions sont répertoriées : aux Etats-Unis, en Inde et, à nouveau, à Noyelles-Godault, sans faire, heureusement, de victimes. Impossible d'incriminer plus longtemps des « défauts d'allumage » du combustible. On relance l'enquête sur tous les sites concernés dans le monde. Surprise : ces investigations renforcées montrent alors que quatorze accidents similaires s'étaient produits ces vingt dernières années. Convaincus de la sûreté intrinsèque de leurs installations, les exploitants concernés les avaient considérés d'emblée comme des incidents mineurs et *n'avaient pas jugé bon d'avertir* leurs collègues...

L'exemple du nucléaire

La catastrophe de Tchernobyl, en avril 1986, ou le naufrage du cargo *Estonia*, en septembre 1994, ont montré que les défauts de conception technique, les négligences dans l'entretien du matériel, l'erreur ou l'imprudence humaines pouvaient, conjuguées ou non, avoir des conséquences redoutables. Le cas de Noyelles-Godault met en exergue un autre aspect fondamental : la nécessité de ne jamais négliger le danger, même quand il apparaît inexistant à première vue. Cette analyse du risque est de la responsabilité de tous : du patron de l'entreprise, qui doit parfois savoir oublier la sacro-sainte rentabilité, à l'ouvrier de base, qui doit relever et signaler la moindre anomalie ou – c'est souvent plus délicat – la moindre erreur commise par lui-même ou ses collègues.

Les gens du nucléaire, qui appellent cela la « *culture de sûreté* », furent les premiers à s'y lancer. Sous la pression, il est vrai, de la contestation écologiste et, surtout, du traumatisme mondial causé par les accidents de Tchernobyl et de Three Mile Island (Etats-Unis). Les chimistes ont suivi l'exemple pour des raisons similaires : aiguillon des défenseurs de l'environnement et choc psychologique des catastrophes de Mexico (270 personnes carbonisées et 2 000 blessés le 19 novembre 1984) et de Bhopal (2 300 morts le 2 décembre 1984). Résultat, le taux de fréquence des *accidents du travail avec arrêt* dans le secteur de la chimie est passé de 51 à 16 pour un million d'heures travaillées entre 1955 et 1991. Et le nucléaire, qui est sans doute aujourd'hui l'activité industrielle la plus surveillée et réglementée de France, n'a, heureusement, jamais connu d'accident grave.

Chez ces maniaques de la sûreté, le moindre incident, même le plus bénin en apparence, est relevé, analysé, coté sur une échelle de gravité d'après ses conséquences, celles qu'il aurait pu avoir ou les lacunes qu'il révèle. L'ensemble est consigné dans une banque de données accessible à tous les exploitants. EDF, qui possède un parc de *centrales nucléaires très standardisé*, vérifie systématiquement sur tous ses réacteurs la pièce qui s'est révélée défaillante sur l'un d'eux, et une installation ne peut redémarrer sans que l'origine de l'incident ait été identifiée et le problème résolu.

Fiers de leurs acquis en matière de sécurité, les responsables d'EDF et du CEA n'ont pas toujours résisté à la tentation de les mettre en avant pour présenter le nucléaire comme « la » solution idéale en matière énergétique. « *Nos centrales sont infiniment plus sûres et moins meurtrières que les mines de charbon d'antan ou que les routes françaises* », claironnaient-ils en substance. C'était indéniable, mais cela ne prouvait rien d'autre que... la dangerosité du grisou ou de la circulation routière. En revanche, leur exemple a immédiatement intéressé les assureurs et tous les industriels qui, des chimistes aux compagnies de transport ferroviaire, aérien ou spatial, tentaient tous, chacun de leur côté, de se forger eux aussi cette fameuse « culture de sûreté ».

En 1987, quelques pionniers de ces secteurs à risques mettaient en commun leurs expériences respectives. Désireux de les théoriser, de les affiner et de les appliquer à tous les domaines de la société, ils lançaient les bases d'une nouvelle discipline scientifique, la cindynique. Trois ans plus tard, l'Institut européen de cindyniques voyait le jour. Parallèlement, l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne a créé en 1993 un DESS « Gestion globale des risques et des crises ». Cette formation intégrera cette année le programme EURISURBE (Gestion des risques en milieu urbain et en entreprise en Europe), commun à plusieurs universités européennes.

Cette « science du danger » toute neuve correspond à une nécessité profonde. La complexité croissante du tissu industriel et économique, mais aussi de la société urbaine, entraîne une augmentation des risques, qui, parfois, peuvent se cumuler. Leur analyse et leur gestion exigent évidemment des experts. Des techniciens, certes, mais aussi des juristes, des sociologues et des psychologues. L'expérience prouve, en effet, que le comportement des hommes, leur culture, leurs peurs et leurs croyances jouaient un rôle fondamental dans l'analyse et la gestion des risques, tout comme dans le traitement des crises et des catastrophes.

Le même individu, qui exige (à juste titre) d'être protégé le plus parfaitement possible des aléas d'une centrale nucléaire, refusera d'arrêter de fumer, bravera les avalanches pour faire du ski hors piste ou ne respectera pas la limitation de vitesse sur autoroute. Tout le monde sait que la prise de risque fait souvent le sel de la vie. Mais les psychologues remarquent que nous avons tous tendance à sous-estimer, voire à ignorer, les risques que nous avons l'impression de pouvoir maîtriser.

Nous surestimons généralement, en revanche, les dangers qui nous sont imposés et sur lesquels nous n'avons pas de prise directe. C'est sans doute la raison pour laquelle le secteur des travaux publics ou la « filière bois » restent les secteurs de l'industrie où les accidents sont les plus nombreux. C'est aussi pourquoi la route fait, en France, plus de 9 000 morts par an. Quand il est seul en équilibre sur son échafaudage, devant sa scie circulaire ou au volant de sa voiture, l'homme a toujours tendance à penser que l'accident, cela n'arrive qu'aux autres.

« Gérer les comportements et les peurs »

Face à cette situation, la cindynique doit dépasser la simple étude des risques objectifs pour « *évoluer vers l'analyse et la gestion des comportements et des peurs individuels face aux dangers* », affirme l'un des participants au colloque de la Sorbonne. Une manière, certes, de lutter contre la tentation d'exigence du « risque zéro » dans le domaine industriel, qui, craignent les « décideurs », paralyserait toute *vie économique. Mais une façon*, aussi, de mettre le citoyen devant ses responsabilités.

L'acquisition par tout un chacun, et l'application dans la vie quotidienne, de la « culture de sûreté » en vigueur chez les employés des industries de pointe permettrait probablement de réduire considérablement le nombre des accidents domestiques (qui provoquent chaque année 18 000 décès, principalement d'enfants et de personnes âgées) ou des accidents de la route. Il ne s'agit pas d'instiller la peur du danger, mais d'apprendre à surmonter les tabous, à oublier les boucs émissaires et abandonner les illusions qui dissimulent les véritables causes des accidents.

Peut-être, alors, les victimes des grandes catastrophes et calamités – naturelles ou créées par l'homme – ne seront-elles pas mortes pour rien. Et le vrai débat sur la gestion des risques, la détermination du seuil de risque « acceptable » pour la société, pourrait enfin échapper aux seuls techniciens, pour s'engager avec les philosophes et les politiques...

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) Du grec *kindunos*, danger.

(2) « Cindynics 94 : Risque et société ». Deuxième colloque international sur les sciences du danger, organisé du 16 au 18 novembre 1994 au grand amphithéâtre de la Sorbonne (Paris) par l'Institut européen de cindyniques.

BIBLIOGRAPHIE

L'avènement de « l'or bleu »

LA BATAILLE DE L'EAU
de Roger Cans
Editions Le Monde/
La Découverte
220 pages, 125 francs

Notre collaborateur Roger Cans a consacré son dernier ouvrage à la bataille de l'eau. Nous avons demandé à Jean-Marie Pelt, président de l'Institut européen d'écologie, à Metz, d'en rendre compte.

A la grande époque de l'écologie, le club de Rome égrenait l'espérance moyenne de vie de la plupart des ressources minérales du globe, sans oublier naturellement le pétrole et le charbon. Mais l'eau ne figurait pas dans cette liste, elle n'était pas encore considérée comme une ressource susceptible de manquer à son tour.

L'eau, il est vrai, ne fait guère défaut à la surface du globe ; c'est même elle qui caractérise notre planète dans l'essaim des astres qui tournoient autour du soleil. Mais cette ressource abondante est obérée par deux facteurs : d'une part, l'eau douce ne représente que 3 % de l'eau totale et, d'autre part, cette eau est très inégalement répartie sur la planète, puisqu'un habitant de Djibouti n'en dispose que de 23 mètres cubes par an, tandis qu'un Islandais, sur son île de sources et de geysers, peut en utiliser près de 700 000 mètres cubes durant la même période. Le manque d'eau n'est donc pas d'abord un phénomène quantitatif, il résulte essentiellement de son inégale répartition. Ainsi, dans l'Hexagone, Lyon, Grenoble, Nice et Marseille bénéficient du château des Alpes, Toulouse et Bordeaux des Pyrénées, Tours et Nantes de la Loire, Paris, *Lille et Rennes, comme toute la* Bretagne, manquent de ressources naturelles en eau.

C'est à une véritable histoire d'eau que nous invite l'auteur, passant en revue, dans un style alerte et agréable, les problèmes spécifiques des villes, des îles, des lacs, des fleuves, sans oublier le rôle des consommateurs d'eau que sont les agriculteurs et les électriciens. Il en résulte que l'eau n'est plus un bien gratuit tombé du ciel, mais une ressource précieuse et difficile à maîtriser. On le savait déjà, jadis, lorsque chaque source recevait le nom d'un dieu, et on le sait mieux aujourd'hui encore dans les pays où l'eau est portée à dos d'hommes... ou plus *souvent de femmes.*

A Madrid, sous Philippe II, et durant la construction du château de Versailles et de sa célèbre pièce d'eau, les ingénieurs durent faire des prodiges pour s'accommoder de ressources en eau très médiocres et, dans le premier cas, pour faire face à une population sans cesse croissante. Un exemple parmi d'autres des récits que nous développe, avec une excellente documentation et beaucoup de talent, notre auteur. Roger Cans aura eu le mérite de nous rappeler qu'à l'aube du XXIe siècle la maîtrise de l'eau l'emporte sur celle du pétrole ou des autres minerais. Décidément, le futur est à l'or bleu !

JEAN-MARIE PELT

Cerveaux humains greffés

Des implantations de cellules animales « encapsulées » ont été effectuées avec succès chez des malades cancéreux

Depuis quelques années, la transplantation de cellules chez l'homme constitue une thérapie expérimentale déjà tentée dans le cadre de certaines maladies comme le diabète ou la maladie de Parkinson. L'objectif visé est de faire bénéficier le malade des sécrétions propres aux cellules transplantées, par exemple l'insuline ou la dopamine. Cette approche novatrice est toutefois limitée par plusieurs paramètres : manque de donneurs humains, nécessité d'un traitement immunosuppressif et perte du contrôle sur les cellules transplantées.

Un procédé testé actuellement chez l'homme (1) devrait permettre de contourner ces obstacles, puisque les cellules transplantées sont contenues dans une capsule faite d'un matériau implantable. Semi-perméable, celui-ci laisse librement diffuser les molécules de poids moléculaire inférieur à 50 daltons (2). Il permet ainsi le passage des nutriments du milieu physiologique et des molécules bioactives sécrétées par les cellules encapsulées. Ce tamis moléculaire empêche cependant les volumineuses protéines du système immunitaire de pénétrer dans la capsule et de détruire leur contenu. Il s'agit là d'une propriété essentielle qui permet l'implantation de cellules provenant d'une espèce différente (xénogéniques) et l'utilisation de lignées cellulaires programmées, par transferts de gènes, pour sécréter la molécule recherchée.

Une procédure bien tolérée

Chez l'animal, cette technique a déjà fourni des résultats prometteurs dans des domaines très divers. Ainsi, l'implantation dans le péritoine d'îlots pancréatiques encapsulés permet de lutter efficacement contre un diabète expérimental ; la douleur est efficacement combattue par sécrétion des cellules chromaffines (3) placées dans l'espace sous-arachnoïdien. C'est cette dernière application qui est en cours d'expérimentation chez l'homme, dans le cadre des douleurs chroniques associées au cancer terminal. Des malades, aux douleurs incomplètement éliminées par l'administration de narcotiques, se sont ainsi vu proposer l'implantation sous-arachnoïdienne d'une capsule contenant des cellules chromaffines de veau. Longue de 5 centimètres et d'un diamètre de 1 millimètre, cette capsule est fixée à un cathéter qui en permettait aisément le retrait en cas de nécessité.

Placées pour une durée de quarante à soixante jours, les capsules ont soulagé sept des dix patients implantés (4). Pour le professeur Patrick Aebischer (CHU de Lausanne), qui a développé le procédé d'encapsulation et qui dirige les essais en cours, « *le but de cette première phase d'étude, dite phase de sécurité, était de s'assurer que la procédure est bien tolérée par l'homme, et de plus par l'homme malade. Il a également fallu montrer que les cellules encapsulées et implantées survivent dans ce contexte et pour une durée adéquate. Bien sûr, nous avons aussi essayé de déceler une certaine efficacité sur le plan de la douleur. Nous pensons qu'elle existe, mais seuls des tests en double aveugle confirmeront si tel est bien le cas. Ils débuteront cet hiver* ».

Au-delà de cette première application clinique, il s'agit donc surtout d'un « examen de passage », celui de la possible utilisation de ce procédé chez l'homme. Examen réussi, puisque aucun effet secondaire notoire n'a été noté, que les capsules retirées étaient *parfaitement intactes et n'avaient* pas suscité de réaction de rejet et que les cellules qu'elles renfermaient étaient encore vivantes et fonctionnelles. Ainsi, bien que d'un type particulier, cet essai a réellement constitué la première implantation xénogénique réussie chez l'homme – et sans recours à des médications immunosuppressives.

L'extension du procédé au traitement de certaines neuropathologies est à l'étude. Mais, pour le professeur Aebischer, « *la priorité doit être donnée aux maladies dénuées d'alternative thérapeutique et réduisant sensiblement l'espérance de vie du patient* ». La sclérose latérale amyotrophique répond à ces deux critères et sera la première entité pathologique concernée par l'implantation de cellules encapsulées. Cette affection se caractérise par une dégénérescence de cellules nerveuses dont la survie est favorisée par une protéine appelée « *ciliary neurotrophic factor* » (CNTF). La stratégie projetée consiste à encapsuler des cellules manipulées génétiquement pour assurer une production continue de CNTF. Les motoneurones étant situés à proximité du liquide céphalo-rachidien, le professeur Aebischer souligne que, « *en implantant ces capsules dans l'espace sous-arachnoïdien – comme nous le faisons actuellement dans le cadre des essais sur la douleur chronique –, on mettrait ces motoneurones à la portée du CNTF sécrété. Ce qui, nous l'espérons, devrait ralentir ou, dans le meilleur des cas, empêcher la progression de cette maladie* ». Les premiers essais, réunissant un groupe restreint de patients, débuteront l'an prochain.

DAVID LAZEGA

(1) Les premiers essais cliniques se déroulent actuellement au Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) à Lausanne.

(2) Un dalton correspond à la masse d'un atome d'hydrogène.

(3) Les cellules médullosurrénales sont connues pour sécréter en permanence un cocktail d'analgésiques dont l'enképhaline et l'endorphine. Dans l'espace sous-arachnoïdien, c'est-à-dire à l'intérieur du canal rachidien, ce cocktail agit directement sur la moelle épinière qui y baigne.

(4) Les résultats préliminaires de ces essais seront rapportés au congrès annuel de la Society for Neuroscience qui se tient cette semaine à Miami-Beach (USA). Ils seront publiés dans le numéro du 15 décembre de la revue américaine *Transplantation*.

MUSIQUES

La ronde des vanités

Suite de la première page

Si Luciano Berio, champion de ces distorsions, a écrit de « vrais » opéras (*Il re in ascolto*, vu à la Bastille, et la plus ancienne *Veria storia*), c'est peut-être que malgré lui, parce qu'il est italien, Verdi et Puccini veillaient sur son berceau. De Boesmans, on n'attendait pas ce miracle. Sa *Ronde*, formidablement chantante, retrouve pourtant le charme perdu de ces partitions d'opéra qui, sans renoncer à donner les repères de musiques venues d'ailleurs (l'équivalent des turqueries ou des accords maçonniques dans Mozart), entrelace ces instants évocateurs de musique à la première personne du singulier.

Les repères sont ici de toute sorte. Le soldat siffle sa désinvolture au premier tableau comme dans *Wozzeck*. L'Etudiant demande l'élimination d'un moustique, comme Hérode celle de Salomé dans l'opéra du même nom de Richard Strauss. La Grisette se plaint que de la drogue ait été introduite dans son vin sur le même dessin mélodique biscornu que celui de *Till Eulenspiegel* du même Strauss. L'étreinte avec la femme mariée, après un fiasco stendhalien, est accompagné d'accords triomphants empruntés à la *Water Music* de Haendel. Instabilité tonale, cyclothymie endémique, immenses écarts mélodiques, fracas de timbales entrecoupés de pizzicatos infimes : tout un climat d'outrances expressionnistes accompagne les scènes où interviennent le Poète et la Cantatrice – Schnitzler et Boesmans s'attaquent ici aux ridicules du milieu artiste, c'est désopilant. Quand (et c'est la plus belle scène) mari et femme se rejoignent dans le même lit et consomment à la va-vite leur passion éteinte, les cordes à découvert retrouvent le style de Schoenberg : musique « de chambre » tout empreinte de nostalgie envers une Vienne disparue.

Liberté de penser les modèles du passé

Mais Boesmans parle aussi sa langue propre. Il articule, par imbrications successives, les motifs les plus simples en architectures imposantes. Son orchestration a des sautes d'humeur fantastiques, elle sait évoquer les ténèbres et la mort au cours d'un bal musette. Des solos instrumentaux ombrent les situations les plus crues d'un voile de tristesse. Un saxophone, une clarinette basse, une bouffée de gavotte, un sanglot tzigane, et c'est tout à coup un rideau de larmes qui adoucit la réalité triviale : odeurs d'Europe centrale. Boesmans a réalisé, toujours pour la Monnaie (le spectacle est venu au théâtre des Amandiers, à Nanterre), toujours dans une mise en scène de Bondy, déjà dans un décor d'Erich Wonder, une instrumentation avec synthétiseurs du *Couronnement de Poppée* de Monteverdi. On retrouve dans *Reigen* cette liberté de penser les modèles du passé, mais sans s'y soumettre et sans les violer. La même sûreté de main. La même délicatesse, fragile et sophistiquée.

Luc Bondy a, lui aussi, les pieds sur terre et la tête dans les nuages quand il met en scène son adaptation d'Arthur Schnitzler. Les hommes sont malhabiles ou brutaux, les chairs des femmes dénudées, les actes les plus triviaux montrés en pleine lumière, le réalisme outré parfois jusqu'à la maniaquerie (le morceau de pain que le Comte sort de sa poche au moment où il déclare que la Cantatrice n'est pas *« de ces femmes que l'on prend à jeun »*). Mais Bondy excelle aussi dans l'inexplicable, le détail gratuit, l'excès, le pur fantasme.

Erich Wonder, son complice de longue date, est une sorte de génie (les lumières du *Tristan* monté par Heiner Müller à Bayreuth étaient de lui). Son décor est ici à la fois solide et aérien, fait de toiles peintes translucides cognant contre un dur plateau de bois, de cadrages de vieux cinéma expérimental avec ouvertures à l'iris, de voiles féminins avec retour récurrent d'un mouchoir taché de sang. Bondy a obtenu enfin de la chorégraphe américaine Lucinda Childs (elle avait déja réglé les déplacements de sa *Salomé* à Salzbourg) une performance au sens propre. Vêtue de noir, polymorphe, androgyne, elle se glisse dans chaque tableau comme un fantôme invisible. Elle y voit peut-être ce que nous ne voyons pas.

Les chanteurs restent remarquables dans les situations et dans les positions les plus invraisemblables. Confié cette fois à la parfaite Sonia Theodoridou, le rôle de la Cantatrice sera repris par Françoise Pollet à Paris – elle l'avait créé en mars. Incarnation du mal de vivre sado-maso, le Comte des deux derniers tableaux est Dale Duesing. Désigné comme meilleur chanteur de l'année par la presse spécialisée allemande, ce baryton au legato impeccable jusque dans ses aigus de fosset a le regard hagard, le corps désarticulé. Martyr consentant d'un désir jamais assumé, Dale Duesing est une fin de monde à lui seul. Sur son étrangeté, sur sa folie, *la Ronde* peut cesser de tourner.

ANNE REY

▶ **Prochaines représentations, à Bruxelles, Théâtre de la Monnaie : les 15, 16, 17 et 18, 20 heures, tél. : 19-322-218-12-11. Et à Paris, Théâtre du Châtelet : les 25, 26 et 27 novembre, Tél. : 40-28-28-28. L'enregistrement de Reigen est paru en un coffret de 2 CD sous l'étiquette Ricercar : RIC 133122/123.**



RUTHWALZFOTOGRAFIN/THÉATRE DE LA MONNAIE

Roberto Sacca et Solveig Kringelborn, dans un décor d'Erich Wonder.

Les ambitions d'un Opéra tricentenaire

Construit en 1694 avec les deniers d'un donateur romain, inauguré le 20 janvier 1695, le Théâtre royal de la Monnaie (TRM) fut d'abord un théâtre privé. Détruit la même année, l'édifice fut reconstruit sur l'emplacement qui est actuellement le sien et inauguré en 1700, probablement avec *Atys*, de Lully. Les années 1995 et 2000 seront donc l'occasion, pour l'Opéra bruxellois, de fêter un tricentenaire marqué, dès 1995, par une série de manifestations hors abonnement étalées sur toute l'année : journée portes ouvertes, exécution en oratorio de *l'Orfeo* de Monteverdi par René Jabobs et son équipe, reprise de la *Salomé* de Strauss dans la mise en scène de Bondy, chorégraphies de Teresa de Keersmaeker, récitals et concerts, dont *Repons*, de Pierre Boulez.

Simultanément, des projets sont lancés : un musée des archives de la Monnaie et un accès par télécommunication à ses données ; une école de danse européenne comparable à ce que fut l'école Mudra de Maurice Béjart ; une série de projets éducatifs. Bernard Foccroule, patron du TRM, plaide pour la construction d'une salle de deux mille places où pourraient être rentabilisés certains spectacles d'opéra, de danse et de théâtre inexploitables dans l'ancienne salle. Enfin, le Théâtre royal bruxellois devrait servir de catalyseur pour un ambitieux projet de Centre européen de formation aux métiers de l'opéra.

A. Ry.

CLÉS/Versions, révisions

■ **« La Ronde » de Schnitzler.** Fils de médecin-laryngologue, médecin lui-même, Arthur Schnitzler s'intéressa en tant qu'écrivain aux inguérissables maladies de l'âme. Dans une lettre datée du 8 mai 1906, Siegmund Freud lui dit *« sa joie et sa fierté »* de l'avoir inspiré par ses propres recherches sur les rapports de la psychologie et de la sexualité. Schnitzler publia *la Ronde* aux environs de 1900, à deux cents exemplaires et à compte d'auteur. Trois des dialogues furent représentés à Vienne en 1903, le scandale fut énorme. La pièce fut créée à Berlin le 23 décembre 1920. Elle fut aussitôt interdite, puis autorisée, mais fit ensuite l'objet d'un procès pour outrage aux bonnes mœurs. Une nouvelle représentation au Kammerspiel de Vienne, en 1921, suscita un pugilat dans la salle. L'auteur interdit alors toute représentation de son œuvre jusqu'à ce qu'elle tombe dans le domaine public, en 1982. La montée de l'intolérance devait mettre un terme à la carrière théâtrale de Schnitzler et lui imposer le silence jusqu'à sa mort, en 1931.

■ **« La Ronde » de Max Ophuls.** Filmée en 1950 par Max Ophuls, réalisateur d'origine allemande qui s'était exilé en France pour échapper au nazisme, *la Ronde* se voit teintée de luxe et d'une legèreté apparente, grâce à l'adaptation de Jacques Natanson et d'Ophuls lui-même. Les gloires jeunes ou moins jeunes du cinéma français (Danielle Darrieux, Simone Signoret, Serge Reggiani, Daniel Gélin, Fernand Gravey, Jean-Louis Barrault, Gérard Philipe...) participent au manège que fait tourner et que commente un meneur de jeu incarne par Anton Walbrook, acteur viennois élève de Max Reinhardt. L'action, teintée de féerie, se passe dans une Belle Epoque delocalisée, quelque part entre Vienne et Paris. La musique d'Oscar Strauss tourne inlassablement sur un rythme de valse.

■ **« La Ronde » de Bondy/Boesmans.** Nouvel adaptateur de la pièce de Schnitzler, Luc Bondy a opéré plusieurs coupes pour que l'écriture de Philippe Boesmans garde sa rapidité. Travaillant non plus pour le théâtre mais pour l'opéra, il a changé en cantatrice le personnage de la comédienne et met dans sa bouche quelques phrases assassines sur les divas qui perdent leur notoriété en chantant de l'opéra contemporain. Il a, de plus, superposé à deux dialogues amoureux les soupirs voluptueux d'un second couple, en coulisse. Les méthodes de travail de Philippe Boesmans expliquent peut-être la réussite finale. Le musicien belge n'a pris la plume qu'après que la distribution de *la Ronde* eut été réunie. Comme Mozart ou Verdi, il composa ainsi pour des êtres de chair et non des entités.

CLAUDE NOUGARO à l'Olympia

Le flambeur magnifique

A chaque fois qu'il revient à l'Olympia, Claude Nougaro ne peut s'empêcher d'évoquer sa première apparition en ces lieux mythiques du music-hall : en 1964, en vedette américaine de Dalida. *« Le petit taureau et la reine égyptienne. »* Il rit. Peureux et rassuré. Pendant deux ans, il avait pratiqué l'art de la traversée solitaire, accosté dans les salles des fêtes, les clubs et les palais des congrès de France et de Navarre, avec un seul témoin : le pianiste Maurice Vander. Duo au charme classique, épicé de l'esprit du jazz. Pour ce nouveau *« voyage dans le temps et l'espace »*, un récital, un raccourci offert à l'autel de trente-trois ans de carrière – en 1961, Nougaro composait *le Rouge et le Noir*, avec Michel Legrand –, il a choisi un jeune équipage, des *« chérubins »*, un batteur doué (Loïc Pontieux), un guitariste qui ose (Jean-Maris Ecay), un claviste de grande atmosphère (Arnaud Dunoyer de Segonzac), un bassiste solide (Laurent Vernerey). Et Maurice Vander et son Bösendorfer, *« superbe panthère noire croqueuse des diamants des doigts de Maurice Vander »*.

Claude Nougaro a une manière pudique d'organiser ses déclarations d'amour : ses premiers hommages vont aux compositeurs qui savent créer des ambiances sur lesquelles la parole trouve son éclat. Les mots pour le jeu mental, la musique pour l'émotion physique. Daniel Goyonne, à qui, pour son dernier album, il avait demandé *« un truc pygmée »* (*Ça tourne*). Jean-Claude Vannier, qui pouvait comprendre son attachement au sonnet *« 4, 4, 3, 3 »* et son respect iconoclaste pour Serge Gainsbourg (*Art mineur*) ; le Zaïrois Ray Lema, dont il a voulu qu'il mette en musique *C'est une Garonne*, écrite *« un jour où j'étais au fond de la mine noire de l'ennui »*. Des roulements de balafon sont offerts au fleuve ancestral.

Claude Nougaro a donc parsemé ses classiques (*Cécile*, *Quatre boules de cuir*, *Bidonville*, *Toulouse*, *l'Ile de Ré*) des titres de son dernier album, dont *Vie violence* (musique de l'accordéoniste Richard Galliano) souligne l'urgence. Le chanteur « tendance Sagan », vie de don Juan, esprit de jouissance, qui, dans les années 60, provoquait des frémissements en voulant *« séparer 55 kilos de chair rose de 55 grammes de nylon »*, a toujours voulu aller *« vers la lumière »*. Sexagénaire effaré de la stupidité du chaos à venir, il répète pourtant qu'il ne faut pas avoir peur. Qu'il lui a fallu se sentir *« homme de couleur »* à Harlem pour enfoncer New-York à coups de poing. Ce qui nous vaut une version rock, électrique, de *Nougayork*. Ou encore des biguines chaloupées, des bossas improvisées, des valses et des tangos un peu noirs.

Quand il scande ses poèmes, comme il a choisi de le faire dans ce récital flambeur, en récitant *Le gardien de phare est rond* ou en contant, aux rappels, une fable philosophique, une *« plume d'ange »* à la main, on le dirait sorti de l'Amérique afro-paysanne, rappeur, prédicateur urbain, équarisseur de rimes. En 1968, il avait d'ailleurs déjà montré ces dispositions à dévoiler les ressorts du verbe en composant un long poème inspiré par les événements, *Mai, Paris mai*, ici chanté avec un swing incoercible. Dans tous ces exercices de style, Nougaro fait ce qu'il veut de sa voix. La pousse, la retient, la libère. Il a du coffre, du poumon et du souffle, *« puisque Mingus chante dans moi »*.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ **Jusqu'au 20 novembre à l'Olympia, 28, bd des Capucines. 20 h 30. Dimanche, matinée à 17 heures. De 160 F à 250 F.**

MICHEL PETRUCCIANI au Théâtre des Champs-Elysées

Le temps des questions

Pareille ovation en ce lieu, cela mérite question. C'est en jazzman que Petrucciani l'obtient, devant un public mélomane, convenablement éclairé (il salue dès les accords d'intro *Take the A Train* et reconnaît *Caravan*), mais pas forcément au fait des détails du jazz. Au-delà du bien et du mal – ce qui est la seule attitude actuelle –, on peut saluer la *performance* : et prendre le mot pour ce qu'il dit du spectacle contemporain.

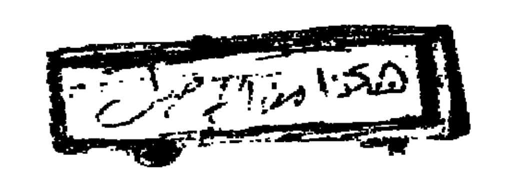
Petrucciani enchaîne une heure de pianoforte, standards et improvisations embrassés, sans reprendre pied. Il affirme son genre, qu'on a tenté de décrier, tout à l'énergie, comme Monty Alexander ou Gonzalo Rubalcaba. Ou aussi bien comme un Cecil Taylor qui jouerait des chansons : avec une profusion joyeuse, méchante, de notes et d'accords. C'est une revanche ? Pas sûr. Il a ce goût de l'excès. Il est pressé. Il veut tout dire, dit presque tout. Il n'est pas dans le même ton que nous, n'est pas comme nous, est plutôt comme nous devrions être : absolument joueurs devant la vie...

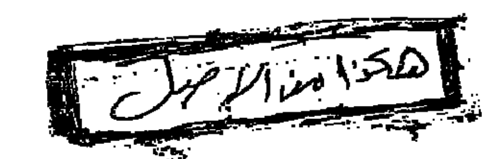
Après cette heure pleine, vidée de toute sensiblerie, sans le moindre chantage à l'émotion, Petrucciani aligne des compositions personnelles, un hommage subtil et bien cadré à Monk, quelques reprises à contre-pied (cette hargne gaie sur *My funny Valentine* ou *les Feuilles mortes*), prend le pianoforte au pied de la lettre, frappe du plat de la main, revient sur l'air *pianissimo* avec accords complexes. Comme tous les grands pianistes, il a le goût des accords nouveaux, marqués. Il cherche. Il aime trop l'instrument. On ne va tout de même pas le lui reprocher.

Les amateurs l'ont identifié il y a quinze ans. Au fil du temps, les questions se sont glissées, insidieuses. Est-ce qu'il ne devrait pas sa gloire, ou quelque chose d'elle, à son état ? (La médiocrité de pensée ne désarme jamais...) C'est son jeu, cette faconde, sa générosité qu'il doit à son être. On se souvient d'une prestation privée, Rubalcaba dans les basses du piano, lui, ailleurs. Un soir, on regrettera ce temps des improvisateurs sans arrière-pensée. Petrucciani transmet sans arrière-pensée.

Un torero de petite taille, Chicuelo II, dans les années 50, avait ce sens du don devant la mort, devant la joie. Il ne jouait jamais avec le silence. On l'a regretté très vite. Au énième rappel d'un public debout, Petrucciani, dont les petites présentations enchantent, annonce un air qu'il dit avoir enregistré pour quelqu'un qui ne l'aurait pas trop aimé. Il va le rejouer, *« essayer de le refaire »*. C'est *Besa me mucho*, dont Rubalcaba a donné une version superbement alanguie, dépouillée, tandis que lui le sophistiquait à l'excès. L'excès est toujours pardonnable. Là, il décline *Besa me mucho* comme on écoute les paroles, tranquille, sans ornements, avec juste une saillie venue de Bud Powell, l'image du rêve. Il est heureux. Il rend heureux. Personne ne saurait douter de celui qui rend heureux à ce point. Et encore moins de celui qui se rend heureux à le faire.

FRANCIS MARMANDE





La BNP et le mécénat

Vos tableaux m'intéressent

La BNP a annoncé, lundi 14 novembre, à Versailles, sa politique de mécénat en direction des musées de France : douze d'entre eux vont profiter des largesses de la banque.

Dans le salon d'Hercule du château de Versailles, ils étaient quatorze conservateurs et un banquier. Sur l'estrade, Michel Pébereau, PDG de la Banque Nationale de Paris (BNP), siégeait à côté de Françoise Cachin, nouvelle tête de la direction des musées de France (DMF) et de Jean-Pierre Babelon, directeur du musée et du domaine de Versailles. En face d'eux, au fond de la salle, le mur est à nu, mal comblé par une tapisserie trop petite. L'énorme toile de Véronèse – *le repas chez Simon* – a été retirée. Ses 40 m² ont été soigneusement entreposés dans une galerie adjacente. Ses nombreux déménagements l'ont fait souffrir.

Déjà, en 1665, arrivant de Venise – la Sérénissime venait d'en faire don à Louis XIV –, le tableau avait dû subir quelques retouches aux Gobelins. Restauré sur place (à Versailles) en 1749, 1793 et 1809, il est transporté au Louvre en 1823. De nouvelles interventions ont lieu onze ans plus tard. Redéplacé en 1918 et 1940, il retrouve le salon d'Hercule en 1961. Aujourd'hui, pour rendre au tableau son chromatisme original, il faut, dit-on, alléger les anciens vernis, supprimer les repeints et mastiquer les lacunes.

Ces opérations très longues s'étendront sur trois ans. Elles sont également très onéreuses : il en coûtera 3 millions de francs à la BNP. Et autant pour les onze autres œuvres à restaurer dans autant d'établissements de province : deux scènes de chasse de Carle Van Loo (Musée de Picardie, à Amiens), qui viennent toutes les deux des petits appartements de Versailles ; une *Présentation de la Vierge au temple* de Philippe de Champaigne (Musée d'Arras) et une *Apothéose de la Madeleine* du même artiste (Musée des beaux-arts de Marseille) – la toile roulée depuis des décennies est particulièrement ruinée ; deux Pérugin (une *Vierge à l'Enfant* du Musée de Bordeaux et un *Mariage de la Vierge* du Musée de Caen) ; *le Christ ressuscité*, un Guido Reni de belle taille (Musée de Nancy) ; cinq petites marines hollandaises de la collection Cacault (Musée de Nantes) ; un retable gothique tardif attribué à Hans et Ivo Striegel (Musée de l'Œuvre de Strasbourg) ; un impressionnant triptyque de Rubens – *Apparition de la Vierge et de l'Enfant Jésus à saint François d'Assise* (Musée de Lille) ; et, pour finir dans le gigantesque, un rideau de scène de Picasso : *la Dépouille de Minotaure en costume d'Arlequin* (8 m x 13 m), réalisé d'après une minuscule gouache (44 cm x 54 cm) du peintre catalan pour un drame de Romain Rolland, *14 juillet*, mis en scène dans l'euphorie du Front populaire (Musée d'art moderne de Toulouse).

Jean-Pierre Babelon précise que *« la locomotive de ce train magnifique » – le Repas chez Simon* – sera visible, ponctuellement, en cours de restauration. Histoire de satisfaire la curiosité du public et *de rappeler le nom du généreux* banquier qui, en dépit de la crise, semble renouer avec le mécénat culturel (1).

Polémique autour des restaurations

Ce *« train »* de restaurations sera également, n'en doutons pas, l'occasion de nombreuses polémiques. L'Association pour le respect de l'intégrité du patrimoine artistique (ARIPA) mène une vigoureuse campagne contre *« la restauration systématique des œuvres d'art, ses excès, son arbitraire »*. Son animateur, Etienne Trouvers, fait circuler un texte pour demander l'ouverture d'un débat international sur les politiques de restauration (2). Il a reçu les signatures de nombreux artistes, de Balthus à Zao Wou-ki, en passant par Bazaine, Bresson, Cartier-Bresson, Christo, Julien Gracq, Claude Roy et Claude Simon. Au sein même des musées, le débat est ouvert. *La Vierge, l'Enfant Jésus et sainte Anne*, de Léonard de Vinci, altéré par de nombreux *« parasites optiques »* avait été retirée des cimaises du Musée du Louvre. Fallait-il le restaurer ? L'idée avait été initialement retenue. Des experts l'ont vivement combattue. La décision est désormais suspendue. Dans le domaine controversé de la restauration des œuvres d'art, l'école anglo-saxonne, qui prône le nettoyage à outrance *« pour retrouver l'œuvre originale »*, s'oppose en effet à l'école latine, sensible à la patine des ans. Claire Constans, responsable des peintures de Versailles, se range résolument du côté de *« l'œil crasseux des conservateurs de l'Europe du Sud »* : une chance pour Véronèse, qui ne sera pas trop « lessivé ».

EMMANUEL DE ROUX

(1) Dans le domaine musical, la BNP est le mécène du concours Margueritte Long-Jacques Thibaud (piano et violon).

(2) ARIPA, 97, bd Rodin, 92130 Issy-les-Moulineaux.

CINÉMA : rencontres du court-métrage fantastique. – Les troisièmes Rencontres du court-métrage fantastique de Paris, organisées par l'association Abraxas, présentent jusqu'au 17 novembre trente films en 35 mm illustrant ce genre. Du 14 au 17 novembre, à la mairie du XVe arrondissement, 31, rue Peclet. Tél. : 46-20-50-50.

THÉÂTRE

PHILOCTÈTE à Rennes

Jusqu'où peut aller la violence ?

Les spectateurs sont prévenus. *Ce qu'ils vont entendre est terrible*. Libre à eux de partir avant que le rideau se lève. Ainsi parle un travesti effarant : visage masqué d'un bec de vautour, jambes immenses agitées de tremblements. Posté à l'avant-scène, devant un tulle peint, il demande que la salle soit rallumée. Puis il enlève son masque. Et l'on voit la mort.

Philoctète de Heiner Müller vient de commencer. Personne, évidemment, ne part. Pourtant, l'homme avait raison. Le pire est à venir, avec la vision du plateau : un champ de ruines où se conjuguent toutes les horreurs de la guerre. La terre réduite à une lave informe, des chars fracassés, des colonnes en perdition. Débris, ferrailles tordues, murs béants. Et la pluie, une pluie à ravager l'âme, qui tombe comme un malheur insistant, et qu'on entend marteler le sol. Une seule trace de vie dans ce paysage de fin du monde : une jument, blanche, regard tourné vers la salle, impassible. Une survivance.

D'une certaine manière, tout est dit dans cette image, si proche des spectateurs qu'elle semble les enserrer, si forte qu'ils ne peuvent la fuir, même en pensée. Matthias Langhoff, qui signe la mise en scène et le décor de *Philoctète*, pose d'entrée de jeu ce que décrivent les récits de la traversée de Vukovar : le paroxysme de la désolation, dans ce qu'on appelle justement « le théâtre de la guerre ». Il montre aussi ce qui va devenir un paradoxe de sa mise en scène : *la place réduite jusqu'à* l'absurdité de l'homme dans les gravats du carnage.

Heiner Müller, le plus grand dramaturge de l'ex-RDA, avait *trente ans quand, en 1958, il* commença à écrire *Philoctète*. Ce qu'il voulait montrer alors, c'était *« la confrontation avec le pouvoir »*. Ainsi, il tire la tragédie de Sophocle vers ce qui l'intéresse : mettre en scène trois figures face à l'Histoire. Celle du pragmatique avec Ulysse, de l'innocent avec Néoptolème et de la victime avec Philoctète. Dès le départ, les choses sont clairement énoncées : Ulysse se sert de Néoptolème pour convaincre Philoctète – qu'il hait mais qui est indispensable au dénouement de la guerre de Troie – de se joindre à eux.

« La puanteur des combats »

Vingt-cinq ans après sa première *création en France, par* Bernard Sobel, la pièce de Heiner Müller dépasse ses intentions. Le jeu politique cède le terrain à l'atrocité politique. Matthias Langhoff accuse l'horreur. Dans sa mise en scène, les trois personnages s'intègrent aux gravats. Ulysse et Néoptolème couleur poussière mouillée, Philoctète traînant un pied sanguinolent hors de la portée des vautours. Ils respirent *« la puanteur des combats »*, ils avancent portés par un désir de survie presque animal. A la pluie se mêle le bruit des hélicoptères, l'écho renvoie le cri affreux de Néoptolème arrachant son bandage. Qu'ont à faire les mots dans la fureur de la guerre ?

L'entracte confirme le parti pris. Une femme noire, splendide, charnelle (*Irène Tassembebo*), nettoie le sang sur le plateau tout en disant, sur le ton d'une conversation ordinaire, un texte qui décline un parallèle à peine masqué entre *la guerre de Troie et celles* d'aujourd'hui, du Golfe à la Yougoslavie. Elle porte des couleurs éclatantes, et, derrière elle, les comédiens miment maladroitement des bribes de combat. Les spectateurs peuvent assister à la scène en prenant un verre au bar aménagé sur le côté de la scène. On est ici à la limite, celle du quidam devant sa télévision.

Provocation ? Impuissance ? Force de conviction ? Matthias Langhoff oscille entre les trois pôles. Alors qu'il a confié le rôle de Philoctète à Jean-Marc Stehlé et celui de Néoptolème à Pascal Bongard – deux comédiens à la diction impeccable –, il a choisi pour Ulysse Amiran Amiranaschvili, un Géorgien au français chancelant. Empêtré dans ses tentatives *de prononciation, cet acteur* rend l'audition de son texte quasiment impossible. On peut penser, avec Matthias Langhoff, qu'il est la figure de l'étranger, et que sa présence, d'une force indubitable, suffit. On peut aussi croire que les mots sont parfois impuissants à rendre l'inhumain. Il est difficile, en revanche, de nier qu'on soit au théâtre, lieu de parole. Et légitime de se poser la question que soulève la mise en scène de Matthias Langhoff : si la violence est dans le texte, pourquoi en rajouter sur la scène ?

BRIGITTE SALINO

▶ Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier, Rennes (35). Tél. : 91-31-55-33. Du mardi au samedi à 20 h 30, mercredi à 19 h 30. 55 F à 110 F. *Jusqu'au 19 novembre*. Le spectacle sera ensuite présenté à Toulouse, au Théâtre Garonne, du 1er au 10 décembre.

DANSE

CHRISTIAN BOURIGAULT à la Ferme du Buisson

Nostalgie d'enfance

Comment danser l'œuvre d'un sculpteur qui métamorphose un tapis de voiture en visage d'ange, un canard en plastique ou une *« tête de loup », achetés au sous-*sol du BHV, en chanteur de blues ? Comment rendre palpable la légèreté existentielle d'un *Pisseur en l'air*, dont le jet retombe en pluie d'étoiles d'or ? Daniel Tremblay apparaissait sur la scène de l'art au *tournant des années 80 pour disparaître* cinq ans plus tard, tué dans un accident de voiture. Le chorégraphe Christian Bourigault, cousin du plasticien, a tenté, non sans difficulté, dans *Le chercheur dort*, de faire revivre celui avec lequel il *a partagé une enfance angevine*. Il présentait le fruit de sa quête familiale à la Ferme du Buisson de Marne-la-Vallée, centre spécialisé dans les relations que la danse entretient avec les arts plastiques.

« Représenter, c'est rendre l'absent présent. Ce n'est donc pas seulement évoquer, mais remplacer. Comme si l'image était là pour combler un manque, tempérer un chagrin. » Christian Bourigault annonce, avec cette citation de Régis Debray (1), le souci qui a guidé sa création. La danse dans *Le chercheur dort* est un feuilleté de mémoires et d'enfances. D'un côté, les souvenirs du peintre, vivaces dans l'ensemble de son œuvre, incarnés par la figure du dormeur. Personnage dessiné d'un trait simple à la Cocteau, bras repliés sous la tête, il est peint toujours de profil, en doré sur ardoise, gratté en creux dans un tapis de *caoutchouc noir, découpé dans du* gazon acrylique, toujours avec ses outils, une faucille ou un râteau, à ses côtés. De l'autre, il y a les souvenirs du chorégraphe qui affleurent à travers l'évocation de jeux d'enfants. Bourigault ne peut *s'empêcher de voir dans son cou*sin un double de lui-même : un être compliqué, anxieux, qui se dissimulerait dans des œuvres dont la sérénité trop parfaite, trop jouée, ne serait qu'un leurre. Le chorégraphe n'en est que plus fasciné *par le pouvoir de transmuter tant* d'éléments triviaux en rêves drôles, magiques.

Mais là où Tremblay montre une volonté de filtrer la vie, Bourigault la prend de plein fouet. Dans *Le chercheur dort*, tous ses efforts pour mettre de la couleur, de l'animation dans les cavalcades, les jeux de mains, les tourbillons, tombent à plat. Cette peine encore palpable, ou ravivée par l'entreprise, l'a détourné de son sujet. Alors, presque inconsciemment, il *a remplacé la mort du cousin par* celle d'un ami, le chorégraphe Dominique Bagouet, chez lequel il dansa de 1985 à 1988. Transfert d'amour : très rapidement, la danse dans *Le Chercheur dort* devient un hommage à l'univers de Dominique Bagouet, notamment à celui du *Saut de l'ange*, créé dans les décors de Boltanski. Tremblay, Bagouet, Bourigault : une même trinité, celle unie par la nostalgie de l'enfance.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ L'exposition Daniel Tremblay jusqu'au 8 janvier 1995. Ferme du Buisson. RER : Noisiel/Luzard. Tél. : 64-62-77-00.
« Le chercheur dort » sera repris au début de l'année prochaine.

(1) Extraite de *Vie et mort de l'image*.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO
Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

COMMUNICATION

L'« invention » de Canal Plus... version maison

Dans ses éditions datées 13-14 novembre, le *Monde* célébrait la naissance de Canal Plus voici dix ans et soulignait le role joué dans cet événement par la direction du développement de Havas et par son ex-directeur Léo Scheer. Marc Tessier, directeur général du développement de Canal Plus et ancien directeur général d'Havas, a voulu nous faire part de sa propre version de la naissance de la chaine cryptée :

« *Bigre... A en croire le titre de l'article de Yves Mamou, dans le Monde* des 13-14 novembre 194, publié dans une rubrique qui traite de l'histoire contemporaine, Canal Plus aurait son iventeur, comme la machine á vapeur a son « Papin », le vaccin anti-rabbique son « Pasteur », le cinématographe son « Lumière ». *Celui-là serait méconnu, oublié,* décrié même. En plus de dix ans d'existence, une équipe toute entière, du président d'Havas et de Canal Plus à son directeur général devenu depuis président, André Rousselet et Pierre Lescure, sans omettre les soutiers de la première heure, *les barons de l'époque glorieuse lorsque la confiance se faisait* timide, ceux qui tricotent un programme jour après jour, en résumé les hommes et femmes qui ont fait et font aujourd'hui Canal Plus, tous se seraient acharnés à nier le nom de l'inventeur génial, à en effacer la mémoire, à en contester les mérites. *Qu'il soit permis à un témoin de la première heure,* un soi-disant converti devenu un baron selon les termes d'Yves Mamou, de rétablir la vérité des faits.

Non, la télévision payante par abonnement n'a pas été inventée en France. Qu'on le regrette ou qu'on s'attribue *la gloire de l'avoir étudiée avant les autres,* c'est aux Etats-unis qu'elle a vu le jour, il y a près de vingt ans. Canal Plus l'a, en quelque sorte, recréée, en combinant cinéma et sport, en modifiant les règles de *la multidiffusion, en brisant le tabou du tout crypté.* Tout cela, à force de tâtonnements et d'improvisations. Les professionnels, eux, savent bien à qui en attribuer le mérite.

Non, la réforme de l'audiovisuel de 1982 n'a pas été l'œuvre d'un seul homme. Si un nom *devait être cité, ce serait celui de Georges Fillioud, alors ministre de la communication,* appuyé à l'époque par le cabinet du président de la République. Cette législation complète et encore imparfaite a servi de cadre aux travaux de *l'équipe d'Havas, engagés à la demande du gouvernement, après qu'aient été rejetées* les conclusions d'un nième rapport officiel commandé sur le sujet.

Non, le projet Canal Plus n'a pas été le fruit d'une intuition subite, mais d'un travail long et patient mené par un groupe sans cesse plus étoffé qui a conduit : études de merché, *analyses techniques, négociations avec les professions* du *cinéma* et du sport-établissement d'une convention avec les pouvoirs publics. Ce travail persévérant avec ses allers et retours ne s'est achevé que vers la fin de 1983, *lorsqu'a été signée la convention de concession et réuni le* tour de table financier, ô combien laborieusement, tant le pari semblait aventureux.

Non, Havas n'a pas inventé le décodeur. Les ingénieurs de TDF seraient bien surpris de cette captation de brevets, eux qui avaient mis au point les clés d'un *système qui s'est révélé adapté à son* usage. *Quant au réseau de* diffusion lui-même, qui pouvait ignorer à l'époque l'enjeu que constituait l'affectation des fréquences de la vieille télévision noir et blanc ?

La vérité est plus simple : de longues et confuses réflexions menées au sein du gouvernement d'alors ont conduit les pouvoirs publics à *confier à Havas, présidée par André Rousselet* l'étude d'une télévision par abonnement. L'examen attentif conduit par Léo Scheer et plusieurs collaborateurs d'Havas a souligné l'intérêt des expériences américaines et *analysé les conditions de leur transposition en France.* Une équipe pluridisciplinaire s'est alors constituée pour en apprécier la faisabilité, les grandes difficultés financières que connaissaient Select TV et On TV seules télévisions payantes par voies hertzienne *aujourd'hui disparues incitant à la plus grande circonspection.* Le concept a été renouvelé de fond en comble dès l'arrivée de Pierre Lescure. Les bases du projet ont été arrêtées fin 1983.

Ironie des circonstances : comme toute création collective, Canal Plus s'est bâti en réaction aux *contraintes qui lui étaient imposées : la diffusion en clair* qui était une obligation est devenu un atout, la protection du cinéma national a imposé un rythme de multidiffusion original, le sport est venu au départ pour combler les lacunes impoisées *de la grille des films, etc. Quel esprit machiavélique aurait pu concevoir seul un tel enchaînement ?*

Que ceux qui n'ont pas su ou voulu accompagner la naissance mouvementée de Canal Plus, ni vécu son échec annoncé en conçoivent de l'amertume, quoi de plus naturel ! Qu'ils en revendiquent la paternité est un peu dérisoire et *ne parait guère conforme à l'esprit de Canal Plus. Mais quant à se qualifier d'inventeur !* Laissons la réponse aux Guignols qui feront leur miel d'une telle info. »

[Marc Tessier joue sur l'ambiguité du titre de notre article : « Leo Scheer, « inventeur » de Canal Plus ». Le mot *« inventeur » tel qu'il était écrit* laissait-il sous-entendre que le décodeur, la loi sur l'audiovisuel, le concept de chaîne à péage... etc avaient été « inventés » par un seul homme ? *Question* d'interprétation. Il nous semble que le role clé joué par Léo Scheer n'amoindrit pas la dynamique collective qui a bel et bien existé et à valu à *Canal Plus les succès* que l'on connait. Y. M.]

Durant la période septembre-octobre 1994

L'audience des radios généralistes a baissé au profit des antennes musicales

Les radios musicales ont profité en septembre et octobre 1994 du tassement des antennes généralistes (RTL, Europe 1) et de France-Info, dont l'audience a été affectée par la grève.

La « vague » d'automne de Médiamétrie, publiée mardi 15 novembre, qui mesure l'audience des radios et des *réseaux nationaux réalisant plus* de deux points d'audience cumulée (1) est la plus importante des quatre « vagues » réalisées chaque année : elle examine à la fois les premiers effets des grilles mises en place à la fin du mois d'août et *le résultat des campagnes de rentrée* (affichage, *télévision*). Pendant seize des soixante jours pris en compte par ce sondage, du 12 au 27 octobre, les habitudes d'écoute des auditeurs ont en effet été bouleversées par la grève des *journalistes qui a touché* l'ensemble des radios de service public, notamment France-Inter et France-Info (*le Monde* daté 23-24 octobre).

Curieusement, l'audience de France-Inter n'a pas été affectée par le silence de ses journalistes : son public, « *fidèle et patriote* », selon l'expression d'un observateur, a même *progessé par rapport* à la même période de l'année dernière (11,7 contre 11,5 %). France-Info, en revanche, rompt avec la formidable ascension entamée depuis de longs mois, et particulièrement *sensible l'an passé : son audience tombe à 8,5 %* (9,2 % en septembre-octobre 1993).

Rendez-vous d'information

Mais, alors qu'on attendait un transfert sur les généralistes. l'audience de ces dernières se tasse. RTL, première radio de France, enregistre un résultat *particulièrement mauvais (17,8 % contre 19,0). Seule RMC, dont* les sondages étaient très attendus par son ancien directeur des programmes – fraichement promu directeur général adjoint – Jean-Pierre Foucault, entame une progression (4,4 % contre 4 % en septembre-octobre, et 3,7 % avant l'été).

Globalement, la radio n'a pas perdu d'auditeurs *(79,2 %* contre *79,1 % des personnes interrogées l'ont écoutée).* Ce sont les radios musicales, dont la programmation intègre de nombreux flashes et rendez-vous d'information et copie de plus en plus celle des généralistes, qui ont tiré profit de la grève des journalistes de Radio-France : la *radio « jeune adulte »* Europe 2, d'abord, qui, avec 5,3 % (contre 4,9 %) persévère dans la progression entamée depuis plusieurs mois. Chérie FM, ensuite, qui, grâce à une programmation dictée par le marketing, continue *à séduire les adultes* (des femmes essentiellement) amateurs des chansons de leur jeunesse (3,6 contre 2,5 %). Malgré ses deux nouvelles stars. Tabatha Cash ((19-22 heures) et Maurice (22 heures-1 heure du matin). *Skyrock ne réussit pas,* en revanche, à reprendre l'audience gagnée, au fil des mois, par Fun radio, sa concurrente de naguère, qui continue à profiter – toutes proportions gagnées – de l'effet « *Love in fun* ».

Ar. Ch.

(1) *Enquête « 75 000* radio » réalisée en septembre et en octobre 1994 pour la période lundi-vendredi auprès des quinze ans et plus. Un point d'audience cumulée *représente 458 600 auditeurs (456 500 en* septembre octobre 1993).

DANS LA PRESSE

L'Europe face au désengagement des Etats-Unis en Bosnie

International Herald Tribune : « Dans un contexte *politique* et humanitaire comme la Bosnie, où leur rôle est secondaire. les Etats-Unis doivent écouter attentivement leurs alliés, qui sont sur le front et prennent des risques sur le terrain. Dans un contexte stratégique comme le Golfe, où son rôle est prépondérant (...), Washington devrait pouvoir attendre une certaine déférence de la part de ses alliés. Bill Clinton *ferait bien d'appliquer clairement cette distinction.* Cela contribuerait à lui éviter la gêne d'avoir à demander amicalement à des gouvernements de soutenir un embargo dans un cas, tandis qu'il rejette leur demande de soutien dans un autre cas. »

Libération (Jacques Amalric) : « Nous savons aujourd'hui avec certitude *que les Etats-Unis ne peuvent pas être le principal* pivot d'un système de sécurité collective en Europe, même si l'OTAN et l'Union européenne occidentale (UEO) réussissent dans les prochains jours à coller quelques rustines pour continuer à faire fonctionner la force navale présente dans l'Adriatique. Cette certitude transparaît d'ailleurs *dans le traité de* Maastricht, *qui envisage la mise sur pied* d'une politique étrangère et de sécurité commune. N'en déplaise aux hommes politiques français qui n'hésitent pas à dévaloriser toute aventure européenne pour mieux exploiter le filon des nostalgies et des rancœurs, il serait plus que temps, pour les Européens, de passer aux actes et de comprendre que nous assistons au début de la dissolution de l'OTAN. »

Le Figaro (Charles Rebois) : « L'efficacité de l'ONU et celle de l'OTAN dépendent du bon vouloir des Etats-Unis. Or ceux-ci ont d'abord le souci de leur intérêt. La Bosnie n'appartient pas comme Haïti à la zone d'influence américaine. A peine les démocrates avaient-ils perdu la majorité au Congrès que le président Clinton allait au-devant des aspirations des republicains et revenait sur l'engagement de son pays en Europe. Mais peut-on parler d'un engagement des Etats-Unis ? Les Américains ont toujours refusé d'envoyer leurs soldats en Bosnie, et leur embargo maritime n'empêchait plus guère le passage des armes depuis que les Croates font *cause* commune avec les Bosniaques. »

France-Inter (Bernard Guetta) : « Paris *et Moscou se retrouvent d'accord pour considérer* que les Etats-Unis *ont eu tort* d'annoncer qu'ils ne participeraient plus aux opérations de contrôle de l'embargo sur les livraisons d'armes à la Bosnie et ont aujourd'hui tort de ne pas assouplir plus leurs positions sur l'autre embargo. celui qui est imposé à l'Irak. (...) L'Union européenne aurait tout à perdre à laisser s'installer le chaos *russe* à ses frontières et tout intérêt au contraire à s'arrimer à la Russie en en faisant un partenaire auquel s'étendraient progressivement les règles de la démocratie et du droit européen. »

SERVICE PUBLIC : La RAI d'accord pour participer à un sommet des télés publiques européennes. – La radio-télévision d'Etat italienne, la RAI, a donné, lundi 14 novembre, son accord pour participer au « sommet » des télévisions *publiques européennes que souhaitent organiser* France Télévision et la BBC au premier semestre de 1995. Letizia Moratti, PDG de la RAI, a rencontré à Rome, pour la première fois, son homologue de France Télévision, Jean-Pierre Elkabbach, dans le but de « *relancer* » la coopération entre *les deux entités* en matière, de coproductions et d'échanges.

LETTRES

Attribution des prix littéraires

Le Goncourt à Didier Van Cauwelaert...

Le prix Goncourt a été attribué lundi 14 novembre, au deuxième tour de scrutin, à Didier Van Cauwelaert pour son septième roman, « Un aller simple » (Albin Michel), par cinq voix contre cinq à Paule Constant pour « la Fille du gobernator » (Gallimard). La voix du président, Hervé Bazin, a, en application du règlement du prix, compté double au deuxième tour et fait pencher la balance en faveur de Didier Van Cauwelaert (nos dernières éditions du 15 novembre).

Gallimard est, cette année, le principal perdant du Goncourt. Auteur à succès de cette maison, Philippe Labro (pour *Un début à Paris*) avait, un peu trop vite sans doute, été donné pour favori ; il était évincé de la dernière sélection, en même temps que son rival direct de chez Grasset, Yves Berger : les académiciens Goncourt aiment quelquefois montrer qu'il ne sont pas les dupes d'une partie trop manifestement jouée à l'avance.

Restait, comme auteur Gallimard, Paule Constant – écrivain moins « grand public » que le directeur de RTL –, qui, avec son beau roman, *la Fille du gobernator*, pouvait légitimement prétendre à la récompense. La moitié du jury lui était favorable. La voix double du président, au deuxième tour, se porta sur Didier Van Cauwelaert. Pour justifier son choix, Hervé Bazin faisait valoir que l'auteur de *Un aller simple* était plus jeune (trente-quatre ans) et que, en outre, Paule Constant avait déjà été couronnée par le Grand Prix du roman de l'Académie française (en 1990, pour *White Spirit*).

Un autre argument a dû faire pencher la balance : acte d'exorcisme, le livre de Paule Constant est âpre et cruel, littérairement exigeant, alors que celui de Didier Van Cauwelaert présente l'avantage de traiter, avec ironie, d'un problème d'actualité – l'immigration. *Un aller simple* raconte la relation entre un jeune homme, Aziz, et un *« attaché humanitaire »*, chargé de le raccompagner à la frontière à la suite d'un arrêté d'expulsion. *« De la gaieté greffée sur un fond sombre, une histoire folle solidement ancrée dans la réalité et vécue par des personnages si plausibles et si vivants qu'ils s'imposent, une satire du monde moderne qui magnifie le rêve, une lucidité qui n'ignore pas la tendresse et le cœur »*, écrivait Jacqueline Piatier qui voyait dans *Un aller simple* une allégorie de la littérature (« le Monde des livres » du 28 octobre).

En raison de son caractère, le roman de Didier Van Cauwelaert connaîtra probablement un plus franc succès commercial que celui qu'aurait pu espérer Paule Constant. Par ailleurs, Albin Michel – qui ne compte qu'un membre, Robert Sabatier, dans le jury – n'avait pas bénéficié du prix, et de la manne financière afférente, depuis trente ans (avec *l'Etat sauvage*, de Georges Conchon).

P. K.

Le Goncourt des lycéens à Claude Pujade-Renaud. – Depuis sept ans, sous l'égide de la FNAC, des lycéens désignent, le même jour que leurs aînés du Goncourt et à partir de la même sélection, leur propre lauréat. Réunis à Rennes, les adolescents ont préféré au roman de Didier Van Cauwelaert celui de Claude Pujade-Renaud, *Belle-mère* (Actes Sud).

... et le Renaudot à Guillaume Le Touze

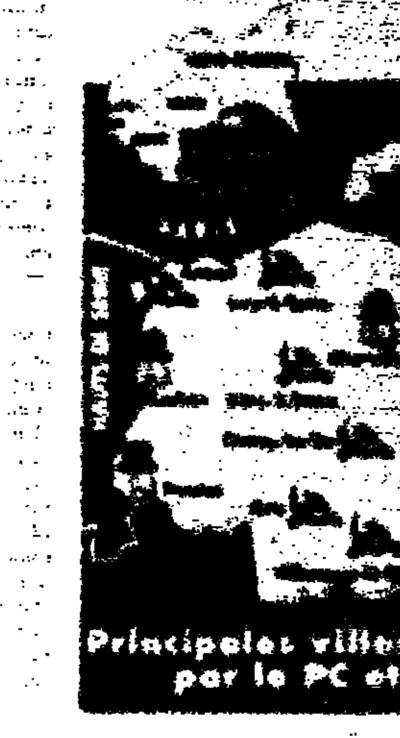
Attribué traditionnellement le *même jour, également* chez *Drouant, le prix Renaudot est allé, au premier tour de scrutin,* à Guillaume Le Touze, pour son deuxième roman, « Comme ton père » (Editions de l'Olivier), par cinq voix contre trois à Yves Berger pour « Immobile dans le courant du fleuve » (Grasset) et une à Xavier Patier pour « Reste avec moi » (Gallimard) (nos dernières éditions du 15 novembre).

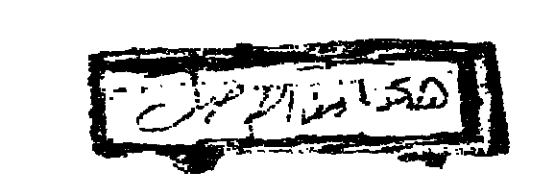
Comment ne pas se réjouir de voir un jury renouer avec une tradition qu'on croyait perdue, en couronnant un homme de vingt-six ans ? On aimerait que ce soit pour de bonnes raisons. D'autant qu'on ne saura jamais si ce prix est « pour » Guillaume Le Touze ou « contre » Yves Berger. Celui-ci, « grand manitou » des prix littéraires depuis des décennies, et par ailleurs bon écrivain, rêvait, la soixantaine venue, d'une dernière récompense. Goncourt ou Renaudot. Etre ainsi dédaigné par ceux-là mêmes – les jurés Goncourt et Renaudot – qui se sont si souvent « appuyés » sur lui – va sûrement lui inspirer quelques méditations sur l'élégance, la reconnaissance, les « arrangements » et les convictions... Vaste programme ! La rumeur lui promet déjà le Médicis. Lot de consolation ?

Il est heureux que ces règlements de compte profitent, une fois n'est pas coutume, à un jeune homme prometteur, Guillaume Le Touze, auteur de plusieurs livres pour la jeunesse, et, en 1992, d'un premier roman, *Comme tu as changé* (Editions de l'Olivier, « le Monde des livres » du *28* août *1992*), avant ce *Comme ton père*, qui vient d'être couronné. Le récit se passe en 1993. Paul, réfugié au Lesotho, dans une de ces grottes aménagées au dix-neuvième siècle par les missionnaires pourchassés par les Boers, écrit à un ami, Jacques. Celui-ci ne recevra jamais la lettre. En revanche, Paul est rejoint par son fils, dans la caverne, et d'autres drames surviennent ; d'autres récits aussi.

« Les personnages de Guillaume Le Touze profitent des libertés de notre époque, et en affrontent les drames », écrivait Hugo Marsan dans une critique enthousiaste (« le Monde des livres » du 2 septembre). *« L'allégresse novatrice du propos et l'époustouflante beauté des chapitres sur l'existence quotidienne des deux hommes dans les grottes du temps retrouvé sauvent l'intrigue des traquenards abusifs de la tragédie »*, ajoutait-il. Il est vrai que Guillaume Le Touze, dès ce deuxième roman, a su montrer qu'il maîtrisait une construction complexe (quatre « confessions ») et des thèmes souvent périlleux pour un débutant. La récompense du Renaudot, même si elle n'est pas vraiment gage de « reconnaissance », de « légitimation », est un précieux encouragement, surtout grâce aux lecteurs qu'elle va apporter à ce jeune écrivain talentueux.

Jo. S.





La préparation du scrutin de juin 1995

Le RPR et l'UDF veulent faire des élections municipales un tremplin pour conquérir le conseil général du Val-de-Marne

La droite du Val-de-Marne, *minoritaire*, a retenu la leçon des dernières élections cantonales : elle avait présenté partout des candidats uniques, dont les noms avaient été annoncés plusieurs mois avant le scrutin. Résultat : quatre sièges gagnés, un seul perdu. C'est pourquoi le RPR et l'UDF veulent arriver rapidement à un accord pour les élections municipales afin de tenter de conquérir le conseil général en 1997.

Pour les villes de plus de trente mille habitants, les instances nationales des deux partis ont déjà tranché : Jean-Louis Beaumont, Jean Clouet et Michel Herbillon, tous trois UDF et respectivement maires sortants de Saint-Maur-des-Fossés, Vincennes et Maisons-Alfort, conduiront les listes de la droite. L'UDF sera chef de file à Alfortville (mairie socialiste), Ivry et Vitry (*mairies communistes*). Dans cette dernière commune, la tête de liste sera Cédric Bannel. Pour les deux autres, les noms des candidats n'ont pas encore été arrêtés.

Le RPR prendra la tête de liste à Créteil (mairie socialiste) – avec Marie-Michèle Bataille – et dans trois villes communistes : Fonte-*nay-sous-Bois (Antoine Pouil*lieuté), Choisy-le-Roi (Roland Patrzinsky) et Champigny-sur-Marne. Michel Giraud, ministre du travail, président RPR du conseil régional mais aussi ancien maire du Perreux et ancien député de la circonscription du Perreux-Champigny-Bry – il est aujourd'hui adjoint au Perreux de Gilles Carrez, également RPR, qui lui a succédé dans ces deux mandats – pourrait se présenter à Champigny. Il devrait se prononcer probablement au vu d'un sondage en mars ou en avril. Dans le cas contraire, l'un de ses proches collaborateurs, Jacques Chérifi, *déjà candidat dans un des trois* cantons de la ville aux dernières élections cantonales, pourrait prendre sa place.

Les villes de moins de trente mille habitants feront l'objet d'un accord au niveau départemental. La première rencontre entre le RPR et l'UDF est prévue pour le 22 novembre et *« tout devrait être bouclé pour le 15 décembre »*, annonce René Gaillard, président de la fédération départementale du parti néogaulliste, dont l'*« objectif est d'avoir quarante-sept têtes de liste unique »*, autant donc que de communes. Forte de cette union, la droite espère faire basculer Villiers-sur-Marne et Cachan, socialistes, et Choisy-le-Roi, communiste.

Espoirs et craintes

Si les deux premières villes connaissent bien des problèmes et semblent pour le moins fragiles, Choisy-le-Roi, en revanche, apparaît beaucoup moins accessible aux ambitions de la majorité gouvernementale, qui dit avoir également un œil sur Fontenay-sous-Bois (PCF), Fresnes (PS) et, bien sûr, Champigny (PCF).

Si la droite a des espoirs, elle a aussi des craintes, à Chennevières (divers droite), La Queue-en-Brie, le Kremlin-Bicêtre et Limeil-Brévannes. Le maire de cette dernière commune, Gérard Bessière, a déjà dû laisser son siège de conseiller général à son adversaire socialiste, Roger Guillemard, maire de Boissy-Saint-Léger, aux dernières élections cantonales. Il doit faire face depuis de longs mois à une très vive dissidence au sein de son conseil municipal, d'où la *« préoccupation »* dont fait état *M. Gaillard. Selon lui, un accord* devrait être trouvé prochainement avec l'UDF pour une tête de liste menée par un RPR, où ne figurerait aucun des membres de la majorité municipale ni de la dissidence. Il paraît évident que M. Bessière ne restera pas sans réagir.

Les futures élections cantonales apparaissent, en filigrane, derrière les tractations entre le RPR et l'UDF : la majorité gouvernementale ne dissimule pas son intention de conquérir le conseil général, présidé par le communiste Michel Germa, ce qui pose *la question de* la future présidence. Aujourd'hui, le RPR a deux sièges de moins que l'UDF. Pour se retrouver en bonne position aux prochaines cantonales, le Rassemblement doit absolument conquérir deux villes cantons. C'est pourquoi il a l'intention de *« mettre le paquet »* sur Cachan et Choisy-le-Roi. La commune de Villiers, elle, a déjà basculé du PS à l'UDF aux dernières cantonales. Une victoire de la majorité gouvernementale dans cette commune ne remettrait donc pas en cause l'équilibre espéré.

FRANCIS GOUGE

SEINE-ST-DENIS
PARIS
HAUTS-DE-SEINE
VAL-DE-MARNE
SEINE-ST-DENIS
Fontenay/S/Bois
Villiers/S/
Arcueil
Ivry/S/Seine
Champigny/S/Marne
Alfortville
Créteil
Cachan
Vitry/S/Seine
Choisy/Le/Roi
Bonneuil/S/Marne
Valenton
Fresnes
Orly
Boissy/St/Léger
Villeneuve-le-Roi

Principales villes détenues par le PC et le PS

Ligne nouvelle et gestion par satellite

La RATP essaie d'adapter le réseau d'autobus aux transformations de Paris

La RATP a l'intention, d'ici à la fin novembre, de demander au Syndicat des transports parisiens l'autorisation d'ouvrir une nou*velle ligne d'autobus dans* les quartiers sud de la capitale. Par ailleurs, elle va expérimenter un système d'exploitation faisant appel au satellite.

Georges Pompidou voulait adapter les villes à l'automobile. Les responsables des autobus parisiens souhaiteraient plutôt adapter leur réseau aux transformations de la capitale. Celle-ci, au gré des grands chantiers présidentiels et des ZAC municipales, ne cesse d'évoluer, alors que la dernière mise à jour des lignes d'autobus date de 1958. Tandis que les besoins de déplacement pour le travail, les emplettes et les loisirs ont considérablement changé, les véhicules de la RATP, qu'ils soient vides ou pleins, continuent à rouler sur les mêmes itinéraires. Des quartiers nouvellement peuplés réclament une desserte alors que d'autres, à demi-désertés, se plaignent d'un excès. La dernière innovation de la RATP fut le Montmartrobus qui escalade la butte de Pigalle et redescend sur la mairie du dix-huitième. Cette innovation date déjà de dix ans.

Prudence et modernité

Les ingénieurs et les commerciaux de la Régie ont bien conscience de cette inadaptation. En 1989, ils avaient engagé une vaste réflexion interne sur le thème : comment calquer le réseau RATP sur les nouveaux besoins ? L'une des réponses, évidente, impliquait ici des créations de lignes, ailleurs des fermetures. *On s'aperçut alors, très vite*, qu'en raison des habitudes prises par les usagers, par les responsables de la voirie et par ceux de la circulation, la moindre modification soulevait des montagnes de problèmes. Dessiner un nouveau réseau de bus s'avérait une entreprise démesurée, une révolution impossible. On a donc renoncé à traiter le problème de front, chirurgicalement et d'un seul bloc, pour adopter une démarche homéopathique.

Ainsi, les ingénieurs de la RATP savent depuis longtemps – *et les voyageurs aussi – que la* ligne 62, qui dessert le sud de Paris entre Vincennes et Saint-Cloud par la rocade Tolbiac-Alésia-Vouillé-Convention, est la plus *chargée après celle du PC*. Comme, décidément, on ne se résout pas à utiliser la vieille ligne ferroviaire de petite ceinture qui la double à 400 mètres de distance, *on étudie des succédanés partiels*. Le projet qui va être déposé d'ici à la fin novembre au Syndicat des transports parisiens – l'organisme qui coordonne les transports en commun en Ile-de-France et qui redistribue les 10 milliards annuels de versements transport des entreprises – porte le numéro 88.

Il s'agit de lancer une nouvelle navette entre la Cité universitaire (quatorzième arrondissement) et le secteur Citroën (le quartier, le parc et le futur hôpital Pompidou dans le quinzième arrondissement). Entre les deux, les voitures desserviraient les quartiers neufs et les grands équipements du Sud parisien : la ZAC Montsouris, la ZAC Vercingétorix, la gare Pasteur, la ZAC de Vaugirard, la mairie du quinzième, etc. La commis*sion technique du STP examinera* cette demande et donnera son avis dans les trois mois. Déjà, Lionel Assouad, maire du quatorzième, et René Galy-Dejean, maire du *quinzième, ont donné leur assenti*ment. Il restera ensuite à dessiner l'itinéraire précis, à aménager les stations en accord avec la voirie et à modifier certains sens uniques *avec les policiers de la circulation*. Si tout va bien, l'inauguration pourrait avoir lieu dans un an.

Eviter les coups d'accordéon

Soulagé sur la moitié de son parcours, le 62 pourra alors devenir une ligne cobaye. La RATP commence discrètement à tester sur le 47 (Kremlin-Bicêtre-Italie-Gare du Nord) un système d'aide à l'exploitation assez révolutionnaire. Chacun des conducteurs de la ligne est relié par radio à un poste central de régulation qui lui donne des instructions. Le régulateur sait à chaque instant où se trouvent ses véhicules grâce à un système de repérage par satellite. Ainsi on peut éviter les coups d'accordéon, optimiser le service et renforcer la sécurité.

Une fois que la fiabilité technique aura été démontrée sur le 47, *le procédé sera installé sur la* ligne 62 pour une expérimentation publique et en vraie grandeur. Aux arrêts les plus fréquentés, le délai d'attente avant le prochain pas*sage sera même affiché sur un* écran. Après le bus numéro 20 aménagé pour les handicapés (*le Monde* des 7 et 10 octobre), le nouveau 88 et la gestion par satel*lite du bon vieux 62*, la RATP montre qu'elle ne reste pas les deux pneus dans la même ornière. Mais elle ne sort des sentiers battus qu'avec la plus grande prudence.

MARC AMBROISE-RENDU

Préavis de grève pour le 23 novembre. – Trois organisations de la RATP (la CGT, le Syndicat indépendant (SI) et la coordination des syndicats autonomes) ont indiqué, lundi 14 ovembre, qu'elles *appelaient à une journée de grève le* 23 ovembre, reportant ainsi le mot d'ordre lancé initialement par le seul SI pour le 17 novembre. Ce mouvement vise à obtenir l'ouverture de négociations salariales pour 1995 et l'augmentation des effectifs de contrôle et de sécurité.

REPÈRES

HAUTS-DE-SEINE

Un magazine pour la Défense

Avec ses 2 000 entreprises et ses 120 000 emplois, ses 30 000 habitants et des millions de touristes, le quartier de la Défense est en fait une véritable ville avec sa vie propre. C'est cette vie, dans ses aspects économiques, bien sûr, mais aussi avec une approche pratique, que va tenter de refléter tous les trois mois le magazine *Préférences*. Il est édité par l'Etablissement public pour l'aménagement de la région de la Défense (EPAD) – chargé depuis 1958 de réaliser la rénovation urbaine de ce quartier de 750 hectares – et diffusé à 12 000 exemplaires, essentiellement auprès des décideurs économiques.

Le premier numéro de *Préférences* comprend un agenda culturel, le point sur la commercialisation des bureaux dans le *quartier d'affaires*, un guide pratique des transports, des hôtels et des services (dans ce numéro, les adresses anti-stress), les mouvements de sociétés, des entretiens avec des personnalités... Javier Perez de Cuellar, ancien secrétaire général de l'ONU, président de la Fonda*tion de l'Arche de la fraternité*, est la première personnalité interviewée.

PARIS

Le vingtième arrondissement à court de policiers

Avec un policier pour 447 habitants, le vingtième arrondissement est celui qui présente le taux de présence policière permanente le plus faible de la capitale. A titre de comparaison, on trouve dans le huitième un homme en uniforme pour cinquante-sept habitants et *dans le seizième* pour deux cent dix-huit habitants. Ces disparités tiennent d'abord à une illusion statistique. Certains quartiers apparemment peu peuplés accueillent dans la journée, et parfois tard dans la nuit, une population considérable d'employés et de visiteurs. En outre, la présence de ministères, d'ambassades, de centres commerciaux, de salles de spectacles et de sites touristiques oblige à une surveillance policière particulière. Cette explication, fournie récemment par le préfet de police au Conseil de Paris, n'a pas satisfait Didier Bariani, maire du vingtième. Le *député (rad.) de Paris s'est indi*gné que sa circonscription soit en la matière *« la dernière de la classe »*. Il a menacé, si la préfecture de police ne renforçait *pas ses effectifs, de ne plus* voter avec la majorité, ni à l'Assemblée nationale ni au Conseil de Paris.

TRANSPORTS

Les migrations des ouvriers parisiens

Dans les migrations domicile-travail qui, par leur ampleur, sont une spécialité de l'Ile-de-France, Paris tient une place à part. Selon l'Institut national de la statistique (INSEE), parmi les Franciliens qui viennent quotidiennement travailler dans la capitale, on trouve proportionnellement plus d'ouvriers que de cadres. Dans les usines, les ateliers et les services publics parisiens, 60 % des ouvriers habitent au-delà du périphérique, contre 51 % des cadres. A l'inverse, on relève que parmi les catégories professionnelles qui, chaque matin, quittent la capitale pour travailler en banlieue, les ouvriers viennent en tête. Loin de s'ajuster, la délocalisation des activités indus*trielles en banlieue et l'abandon* des quartiers parisiens par les habitants à revenus modestes ont particulièrement éprouvé les catégories ouvrières. Ces deux phénomènes *déjà* fort perturbants en soi les obligent aujourd'hui à d'incessants va-et-vient en sens opposés. Beaucoup des ouvriers qui ont réussi à conserver un appartement à Paris sont contraints d'embaucher « hors-les-murs » alors qu'inversement, les industries restées dans la capitale reçoivent à présent de banlieue la majorité de leurs ouvriers.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

Voici les films nouveaux qui seront présentés dans les salles parisiennes à partir du mercredi 16 novembre.

L'ANGE NOIR . Film français de Jean-Claude Brisseau : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation 40-30-20-10).

BAB EL-OUED CITY. Film algérien de Merzak Allouache, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BEFORE THE RAIN. Film franco-britannique de Milcho Manchevski, v.o. : Forum Horizon, 1e (36-68-51-25) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

BLOWN AWAY. Film américain de Stephen Hopkins, v.o. : Gaumont les Halles, 1e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10).

CORRINA, CORRINA. Film américain de Jessie Nelson, v.o. : Forum Horizon, 1e (36-68-51-25) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation 40-30-20-10).

I LIKE IT LIKE THAT. Film américain de Darnell Martin, v.o. : Gaumont les Halles, 1e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

Désigné par 25 voix contre 10 à Jean-Louis Giral lors de la réunion du conseil exécutif

Jean Gandois devrait être élu président du CNPF le 13 décembre

Le conseil exécutif du CNPF, réuni lundi 14 novembre, s'est prononcé en faveur de Jean Gandois, ancien président de Pechiney, lors de l'avis qu'il a *émis en vue de* l'élection du successeur de François Perigot, le 13 décembre, par l'assemblée *générale de l'organisation* patronale. M. Gandois a recueilli 25 voix, contre 10 à Jean-Louis *Giral, PDG de Desquenne et* Giral, et un bulletin blanc. M. Giral s'étant aussitôt retiré, *M. Gandois sera le seul candidat* le 13 décembre

■ « INTOLÉRABLE ». _ Dans une déclaration, mardi 15 novembre sur Europe 1, Jean Gandois a estimé que la reprise « vient » en France, mais n'a touché « qu'une partie de la population ». Il a jugé « tout à fait intolérable » le développement des versements occultes dans certains marchés publics. A titre personnel, il s'est déclaré partisan d'« empêcher le financement des partis politiques par les entreprises ».

Le conseil exécutif du CNPF s'est prononcé, lundi 14 novembre, par une large majorité de 25 voix contre 10 et un bulletin blanc, en faveur de la candidature de Jean Gandois à la présidence du patronat français. Son rival, Jean-Louis Giral, s'est aussitôt retiré de la compétition. L'élection de l'ancien président du groupe Pechiney, âgé de soixante-quatre ans, devrait être confirmée par le vote de l'assemblée générale du CNPF, qui interviendra le 13 décembre. M. Gandois disposera alors d'un mandat de cinq ans, renouvelable une fois pour une durée de trois ans, et succédera ainsi à François Perigot, élu en 1986.

Parti le dernier dans la compétition pour la présidence du CNPF, Jean Gandois l'aura donc emporté sans coup férir contre Jean-Louis Giral, soixante ans, qui s'était pourtant déclaré dès octobre 1993 et n'avait cessé depuis de mener campagne auprès des petites fédérations professionnelles et des unions patronales. La victoire va à un dirigeant d'un grand groupe encore nationalisé, un *« manager »*, par ailleurs président du groupe belge Cockerill-Sambre, et échappe à un homme du sérail, présent dans les instances patronales de 1982 à 1992, et propriétaire de son entreprise, le groupe Desquenne et Giral, qui emplois 2 667 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 1,4 milliard de francs.

Hommages réciproques

Echange de bons procédés. Après s'être affrontés pendant toute la campagne, sans toutefois s'opposer publiquement, les deux hommes se sont respectivement rendu hommage dès que le verdict est tombé. Jean Gandois a affirmé qu'il *« saurait, une fois élu, tenir compte des valeurs »* défendues *« avec talent »* par Jean-Louis Giral, crédité d'avoir *« mené une campagne de haute tenue »* et qui, en retirant sa candidature, *« favorise l'unité patronale »*. *« Je remercie très chaleureusement tous ceux qui ont décidé (...) d'investir en moi leur confiance. Leur témoignage, parce qu'il a été massif, me permet de solliciter maintenant avec sérénité les suffrages de l'assemblée générale »*, a poursuivi M. Gandois dans un communiqué, *« je suis fier de cette confiance et ferai tout pour en être digne »*.

Auparavant, dès sa défaite connue, M. Giral indiquait dans un communiqué que, *« soucieux de l'unité patronale et ne désirant pas prolonger inutilement le débat »*, il décidait de *« retirer »* sa candidature *« en souhaitant bonne chance à son concurrent et au CNPF »*. Mais cela n'empêchait pas l'ancien vice-président du CNPF, et l'ancien président de sa commission sociale, de décocher quelques flèches bien dans sa manière. *« Je prends acte de l'avis du conseil exécutif tout en regrettant ce processus électoral qui dépossède partiellement l'assemblée générale de son rôle, en transformant l'élection en une sorte de cooptation »*, écrivait M. Giral qui *« remercie tous ceux qui, au cours de la campagne, m'ont accueilli et manifesté leur soutien et plus particulièrement les membres du conseil exécutif qui, fidèles, m'ont gardé leur confiance »*.

De fait, confirmant ainsi les sondages, la décision *« pour avis »* du conseil exécutif aura été aussi nette que rapide. En à peine une heure, la réunion ayant débuté à 14 h 30, la messe était dite. Sur les 36 membres, dont le président sortant et ses vice-présidents, dix voix seulement se portaient sur Jean-Louis Giral et vingt-cinq allaient à Jean Gandois, avec un bulletin blanc. Sans discussion, ce résultat correspond à peu près, huit années plus tard, au score obtenu par Yvon Chotard, lequel n'avait rassemblé que neuf voix face à François Perigot. Compte tenu du mode d'élection, ce résultat amenait logiquement M. Giral, qui aurait pu encore croire à ses chances si la différence avait moins forte, à renoncer. En effet, il n'y a pas d'exemple dans le passé où le collège des *« grands électeurs »*, que constitue le conseil exécutif, ait été désavoué ensuite par *« la base »*, qu'est censée être l'assemblée générale du CNPF. Dans la pratique, le candidat adoubé par la première instance devient l'élu de la seconde, seule habilitée à l'introniser.

Ce devrait être chose faite le 13 décembre, date à laquelle les 536 membres de l'assemblée générale se réuniront. Jean Gandois succédera alors à François Perigot pour un mandat de cinq ans, renouvelable une fois pour une durée de trois ans. Ce sera le président du CNPF jusqu'à l'an 2000.

ALAIN LEBAUBE

La CGPME plaide en faveur de « l'unité de vue patronale »

Tout juste désigné par le conseil exécutif du CNPF pour prendre la succession de François Perigot à la tête de l'organisation patronale, Jean Gandois a été invité, lundi 14 novembre, par Lucien Rebuffel, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), à une *« rencontre »*, au lendemain de son élection officielle le 13 décembre, *« sous le signe de l'indispensable unité de vue patronale »*. Le président de la CGPME souhaite pouvoir continuer *« dans une considération réciproque, comme ce fut le cas avec le président Perigot, à faire valoir les thèses de la CGPME, fondées sur le droit à la différence en raison de la taille des PME »*.

Déplorant jusqu'à présent *« l'absence de discours fort »* du CNPF, qui se comporte comme *« uniquement un lobby »*, Jean Kaspar, ancien secrétaire général de la CFDT, s'est, de son côté, félicité du choix de Jean Gandois, affirmant que c'est un *« homme qui a une conception des rapports sociaux »* et une *« vision stratégique du rôle des organisations syndicales »*.

COMMENTAIRE

Nouvelle donne

Les jeux sont donc faits et plus rapidement qu'on l'avait imaginé : Jean Gandois, soixante-quatre ans, ancien président de Pechiney, deviendra le 13 décembre le sixième président du CNPF. Le conseil exécutif de l'organisation patronale, lundi 14 novembre, ne l'a pas choisi. Il l'a plébiscité en lui accordant 25 voix contre 10 à son concurrent, Jean-Louis Giral, et un bulletin blanc. Refusant de *tenter de jouer la base contre* l'appareil – comme l'avait fait Yvon Chotard en 1986, qui n'avait *pourtant obtenu que 9 voix* contre 26 à François Perigot –, il a aussitôt décidé, avec fair-play et *dignité, de se retirer. Une voie* royale s'ouvre donc pour Jean Gandois dont le premier mandat *s'achèvera au seuil de l'an 2000.*

Si tous ceux qui ont été tentés de voir dans ce duel Gandois-Giral une préfiguration du combat Balladur-Chirac pour l'élection présidentielle tirent des enseignements politiques de cette « primaire » patronale, ils noteront que rien ne sert de partir trop tôt. Etiqueté chiraquien, Jean-Louis Giral avait annoncé sa candidature en octobre 1993 et mené une campagne très active et de bonne tenue, en bénéficiant de sa parfaite connaissance de l'appareil patronal. Or, il a été mis KO debout. Se situant plutôt à équidistance d'Edouard Balladur et de Jacques Delors, Jean Gandois a hésité longtemps avant de se lancer et n'a fait que quatre mois de campagne. L'appareil du CNPF, qu'il s'apprête pourtant à bousculer sérieusement, ne lui en a pas tenu rigueur et lui a accordé un premier triomphe.

La carte de l'ouverture

Mais une « primaire » patronale ne peut pas se transposer aussi facilement en termes politiques et, pour Jean Gandois, le plus dur reste à venir, après le 13 décembre. Pour le CNPF, dont l'influence s'était singulièrement émoussée et dans lequel nombre de patrons d'industrie ne se reconnaissaient plus, c'est une bonne nouvelle, à la fois une nouvelle chance et une nouvelle donne. Homme d'industrie, ayant acquis dans ses différentes fonctions à la fois le prestige international et la dimension sociale nécessaires pour un tel poste, Jean Gandois va sortir le CNPF de son cocon et lui donner une nouvelle ambition, celle lui permettant de redevenir un acteur du jeu économique et social. Après huit ans d'une présidence Perigot marquée par une recherche à tout prix du consensus interne et de l'apaisement, au point d'assourdir le message patronal, mais aussi par une plus grande présence hors des frontières – avec la création et le développement de CNPF-International –, *Jean Gandois va jouer* la carte de l'ouverture des entreprises et du patronat sur la *société. A l'opposé d'une stratégie* de repli ou d'un comportement de simple lobby, il va *mettre en œuvre le modèle de « l'entreprise citoyenne »*, prête à assumer ses responsabilités *sociales et à prendre toute sa part* dans la lutte contre l'exclusion et le chômage.

Cette nouvelle donne suppose cependant le respect d'une double condition. Si nul n'ignore que Jean Gandois est un homme d'autorité, disposant d'un incontestable charisme et d'une grande force de conviction, on sait aussi que sa présidence ne pourra pas être un simple remake de celle de François Ceyrac (1972-1981) qui avait été marquée, en pleine période de croissance, par l'envol de la politique contractuelle. Le contexte est radicalement différent et la société émiettée d'aujourd'hui n'a pas grand-chose à voir avec la vitrine de la société de consommation qu'elle prétendait être encore dans les années 70. Le PDG de Cockerill-Sambre devra *convaincre à l'intérieur* et à *l'extérieur.*

A l'intérieur, il persuadera ses *pairs de faire leur propre aggiornamento*, ce qui passe par bien des remises en question, à une *époque où le CNPF n'a plus de* grandes revendications pour cimenter son unité – la liberté des *prix, la liberté des changes et la* liberté de gestion des effectifs qui avaient motivé son combat ayant *été pour l'essentiel acquises* – et où il doit gérer les contradictions croissantes en son sein entre l'industrie et *le commerce, les* banques et les assurances, les grandes entreprises et les PME. Le premier test sera constitué par *les premières nominations du* nouveau président et par sa capacité à attirer de plus en plus de grands industriels à l'intérieur du CNPF, amplifiant un mouvement que François Perigot avait juste amorcé.

A l'extérieur, Jean Gandois, qui envisage une grande négociation sociale après l'élection présidentielle, devra réhabiliter le CNPF comme interlocuteur incontournable du jeu social et économique tant auprès des pouvoirs publics que des syndicats. L'*« entreprise citoyenne »* a besoin de partenaires. Du côté de l'Etat, on peut imaginer que le nouveau président, quel qu'il soit, ne verra qu'avantage à s'appuyer sur la force de propositions du CNPF. Du côté des syndicats, cette nouvelle donne patronale suppose qu'ils acceptent à leur tour certaines remises en question pour sortir le jeu social de l'immobilisme et rechercher les solutions urgentes qu'une société minée par le chômage et l'exclusion exige.

MICHEL NOBLECOURT

LOGEMENT

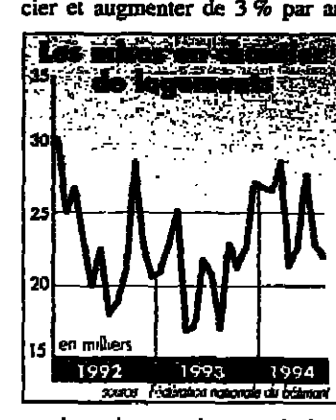
Présentée en vue de l'élection présidentielle

La plate-forme des professionnels de l'immobilier vise à relancer l'accession à la propriété

Le logement est traditionnellement le grand absent des heures « chaudes » des débats électoraux. Mais pendant les mois précédant les élections, les professionnels présentent leurs propositions et multiplient les démarches auprès des candidats pour faire avancer leur cause. La prochaine élection présidentielle ne déroge pas à la règle. Réunis au sein du Conseil national de la construction, vingt-trois organisations représentant tous les *maillons de la chaîne de l'immobilier* devaient rendre publique, mardi 15 novembre, une plate-forme commune pour sortir le secteur de l'ornière.

Ces mesures structurelles doivent, dans l'esprit des *professionnels de l'immobilier*, être pérennes afin que cesse l'instabilité constante des réglementations. Elles s'accompagnent de dispositions conjoncturelles, plus traditionnelles, de relance. La plate-forme vise à relancer l'accession à la propriété – seul moyen de *rendre sa fluidité à un marché* immobilier frappé d'immobilisme – mais aussi à redonner aux Français le goût de la pierre en les orientant vers l'investissement locatif ou en les incitant à faire des travaux pour améliorer leur patrimoine.

Parmi les propositions les plus notables, la possibilité ouverte aux accédants le souhaitant de déduire de leur impôt 10 % du montant de leur achat, plafonné à 80 000 francs. Ceux qui s'endettent afin d'acquérir un logement destiné à être loué pourraient aussi intégrer les intérêts de leurs emprunts dans le déficit foncier et augmenter de 3 % par an



pendant cinq ans le taux de leur déduction forfaitaire sur leur revenu foncier (porté ainsi à 25 %).

« Une certaine liberté des loyers »

Par ailleurs, le document propose le *« retour à une certaine liberté des loyers »* et la suppression de deux articles de la loi du 6 juillet 1989 régissant les rapports locataires-propriétaires qui concernent les logements vacants. D'autres dispositions concernent une décrue des droits de mutation qui frappent toutes les transactions en France ou le 1 % logement (en réalité 0,45 %) qui, non seulement, sauve sa peau mais est *conforté*. Les bureaux, *« plombés »* pour des années, ne sont pas oubliés ni le foncier.

Au moment où la reprise de l'immobilier marque le pas, les professionnels réussiront-ils à faire entendre leur voix et à obtenir autre chose que des promesses électorales ? Il serait temps : les effets du plan de relance mis en place par le gouvernement Balladur, fondé sur une relance de la construction d'habitations à loyer modéré, sont en train de retomber, le logement privé n'ayant pas pris le relais du secteur social. Les professionnels sont unanimes à dire que les ventes se ralentissent depuis l'été, que ce soit dans le neuf ou dans l'ancien. Les *promoteurs-constructeurs craignent* même que le rythme des mises en chantier se retourne puis se ralentisse pour redescendre, si rien n'est fait, à un rythme annuel de 250 à 260 000 dans dix-huit mois (on aura atteint les 290 000 cette année).

Cette régression serait catastrophique en terme d'emplois dans la filière bâtiment, déjà touchée par plusieurs années de crise. Mais surtout, elle aggraverait la pénurie chronique d'habitations dont souffre le pays, qui voit le nombre de ses exclus du logement gonfler *au fil des ans.*

FRANÇOISE VAYSSE

MARCHÉS

En attendant la décision de la Réserve fédérale

La plupart des experts pronostiquent un resserrement de la politique monétaire américaine

« Cette fois devrait être la *bonne »*. Après avoir espéré à plusieurs reprises depuis le 17 août, date du dernier resserrement de la politique monétaire américaine, une nouvelle hausse de ses taux par la Réserve fédérale (Fed), les analystes sont convaincus que la banque centrale va répondre à *leurs vœux à l'issue, mardi* 15 novembre, de la réunion de son comité de politique monétaire. Même si Lloyd Bentsen, le secrétaire américain au Trésor, a tenu à réaffirmer, lundi 14 novembre, que « l'inflation n'est pas un problème aux Etats-Unis ».

« Tout milite aujourd'hui pour une nouvelle hausse des taux américains », explique-t-on dans les salles de marchés. Au début du mois, les 2 et 3 novembre, la Fed est *enfin sortie de sa torpeur*. A la demande de l'administration Clinton, elle est intervenue à plusieurs reprises pour soutenir un dollar en chute libre. Elle a réussi à enrayer le recul du billet vert, qui venait de toucher son plus bas niveau depuis la fin de la seconde guerre mondiale face au yen (à 96 yens). Au-delà de son impact immédiat, cette intervention a surtout signifié *que l'administration américaine* n'était plus indifférente, à la valeur du dollar.

La banque centrale américaine a pu ainsi gagner du temps jusqu'au élections américaines du 9 novembre qui ont vu un raz-de-marée républicain. Un résultat plutôt apprécié par les marchés. Non *seulement les républicains* sont perçus comme traditionnellement plus favorables aux milieux d'affaires, *mais les opérateurs* estiment que désormais la Réserve fédérale a les coudées franches pour relever ses taux et éviter ainsi tout dérapage inflationniste sans être freinée par le président Clinton.

Du coup, le dollar a poursuivi sa remontée, atteignant lundi *14 novembre et mardi* 15 novembre en début de journée 5,3037 francs, 1,5424 mark et 98,17 yens. Des *gains qui vont de* 2,5 % à 4 % par rapport aux cours atteints au début du mois. Il reste à la Fed à *transformer l'essai*. C'est-à-dire non seulement à augmenter son taux au jour le jour – la plupart des analystes anticipent une remontée de 0,5 % à 5,25 % –, mais également à faire passer un message clair sur sa détermination à défendre le dollar, et donc à lutter contre l'inflation.

Les experts attendaient encore, la semaine dernière, une hausse allant jusqu'à un point, mais l'annonce d'un deuxième recul consécutif des prix à la production *en octobre les a incités à réviser en* baisse leurs prévisions. En revanche, ils attendent toujours de *la Réserve fédérale qu'elle laisse*, dans son communiqué devenu traditionnel, la porte ouverte à une nouvelle hausse des taux lors de la prochaine réunion du comité de politique monétaire, le 20 décembre.

Il faut dire que la Fed n'est pas parvenue, pour l'instant, à *convaincre les* marchés de la justesse de sa politique. La dernière hausse, de 0,5 % le 17 août, *réhaussant le taux au jour le jour* de 4,25 % à 4,75 %, au lieu de rassurer les opérateurs les avait *effrayés. L'institut* d'émission, avait annoncé dans un communiqué que cette hausse du loyer de l'argent *« serait suffisante pour un certain temps »*. Or elle était déjà considérée comme tardive, compte tenu *de la vigueur de la* croissance américaine et du décalage, de l'ordre de dix-huit mois, entre une hausse des taux *et ses* effets sur la conjoncture. Le dollar et les marchés obligataires ont *immédiatement chuté*. *Et*, depuis la mi-août, le taux des obligations d'Etat américaines à 30 ans est *passé de 7,49 % à 8,07 %.*

La banque centrale américaine doit donc réussir cette fois à rassurer les marchés. Son action a été souvent critiquée depuis le 4 février quand elle a pour la première fois fait remonter son taux interbancaire. Elle a provoqué alors une vraie panique entraînant un krach obligataire de six mois en donnant le sentiment de craindre l'inflation *et de ne pas se* donner réellement les moyens de la combattre. Depuis, cinq hausses consécutives *ont porté* de février à la mi-août de 3 % à 4,75 % la rémunération des fonds fédéraux. *Une* progression jugée toujours insuffisante par les marchés omnubilés, même en Europe, par le risque inflationniste.

ÉRIC LESER

Le port du Havre, en toute confiance

Depuis qu'a été signé, il y a quatre mois, et après une longue guérilla, un accord « historique » avec le syndicat des dockers, le climat change dans la cité normande

LE HAVRE

de notre envoyé spécial

Il n'y a pas si longtemps, l'hiver dernier, l'immense bâtiment de brique du Bureau central de la main-d'œuvre (BCMO), à la toiture arrondie comme une carène, *grouillait* encore de monde à l'heure matutinale de l'embauche des ouvriers dockers et *résonnait* de clameurs. C'était un lieu névralgique du port du Havre, un rendez-vous obligé de son histoire, tout comme l'immeuble de verre de la direction générale, l'écluse François-Ier, la tour de la capitainerie ou le *« quai de l'oubli »* où a rouillé lamentablement il y a vingt ans le paquebot *France*. Aujourd'hui, le vide pesant rejoint l'irréel et le hall qu'on imaginerait bien reconverti en gymnase, en marché couvert ou en salle de spectacle rock a été déserté.

Depuis qu'a été signé, en effet, le 8 juillet, après des mois de guérilla, l'accord entre les manutentionnaires et les dockers, beaucoup de choses ont changé dans le droit, les mentalités, et l'organisation du travail d'une corporation orgueilleuse longtemps restée en marge. Les dockers sont rentrés dans le droit commun, devenant des salariés mensualisés comme ceux d'une raffinerie, d'une laiterie ou d'une compagnie d'assurances. L'intermittence, érigée en spécificité intangible, a vécu.

« Le Seigneur des quais »

Secrétaire emblématique du syndicat des dockers, Jack Fortier, la cinquantaine, fume Gitane sur Gitane. Dans son bureau qui jouxte le réfectoire et le local des douches, il parle avec nostalgie, mais sans acrimonie ni esprit de revanche, de l'époque *« où les hommes adaptaient leur travail au rythme imprévu et fluctuant de l'arrivée des navires ». « C'était ça l'intermittence,* explique-t-il. *Maintenant tout doit être prévu d'avance. On prévient les gars la veille à 19 heures pour le boulot du lendemain. Il faut qu'ils laissent à l'entreprise leur numéro de téléphone. Le travail est plus dur. Je connais des dockers qui depuis juillet n'ont pas eu un seul dimanche. »*

Celui que beaucoup surnomment encore *« le Seigneur des quais »* voudrait bien partir lui aussi en retraite mais ses troupes exigent de le garder encore. Il a pourtant fait son temps et surtout sauvé l'essentiel : obtenir que les deux cents apprentis – quasi tous des fils de dockers – soient progresssivement embauchés d'ici à la fin 1995 et que les ouvriers excédentaires partis en préretraite aient pu le faire dans des conditions financières correctes. A voir les voitures de grosse cylindrée garées sur le parking, le syndicat des dockers n'a pas, de ce point de vue, perdu le challenge...

Jack Fortier s'emporte quand on lui dit qu'en acceptant une disposition garantissant la paix sociale jusqu'au 31 décembre 1997 il s'est par avance privé de l'arme ultime, irremplaçable, et fondamentale pour tout syndicaliste : la grève. *« Il fallait bien trouver un accord. Et puis la paix sociale dépend aussi des employeurs. Tenez ! On a vu récemment une entreprise tenter d'embaucher des types non dockers pour finir un bateau ou pour transporter des marchandises sous hangar. Calmement mais fermement nous lui avons dit* : « Vous n'allez tout de même pas être la première entreprise à vouloir démolir la paix sociale ! » *Et tout est rentré dans l'ordre en quelques minutes... »*. A ceux qui pensaient que la réforme du statut des dockers aboutirait à casser la CGT et à fissurer son empire, il *rétorque, narquois : « C'est complètement raté, c'est même l'inverse, puisque par le biais des délégués nous sommes désormais installés à l'intérieur des entreprises de manutention et nous avons accès à leurs comptes. »*

Une chose est sûre : même si la tendance est récente, la fiabilité se restaure peu à peu dans la Darse de l'océan, au Quai d'Osaka ou à l'Europe Atlantique Terminal. Tous les grands armateurs transocéaniques qui depuis le printemps avaient rayé de leurs rotations en Europe du Nord l'escale du port normand sont revenus y jeter les amarres. Le danois Maersk, qui rend jaloux tous ses confrères européens, est là, Evergreen le taïwanais est là, et la Compagnie maritime d'affrètement (CMA) aussi. On en voit même de nouveaux, comme un transporteur mexicain. Les cadences de chargement des conteneurs ont augmenté de 22 % en septembre par rapport à septembre 1993. Les grands navires restent moins longtemps à quai pour leurs opérations. Lorsqu'on sait que le coût d'exploitation journalier d'un navire de 4 500 conteneurs peut revenir à 350 000 francs, on mesure l'intérêt de diminuer d'une ou deux heures le temps d'escale.

« Tout le monde profite de ce meilleur climat », analyse Bernard Auzou, directeur gérant de la Générale de manutention portuaire, l'un des principaux opérateurs sur les terminaux de conteneurs. *« Nos clients sont contents. Nous avons supprimé des « frais annexes » attachés au système précédent, soit 5 % d'économie, et nous faisons des rabais à certains chargeurs qui peuvent aller jusqu'à 12 %. Mais le prix à payer pour financer le plan social des dockers est exorbitant : plus de 24 millions de francs par an pour une entreprise comme la nôtre qui réalise quelque 300 millions de chiffre d'affaires »*. Les bateaux reviennent au Havre, certes, mais pas encore tout le trafic potentiel. Car, quand un expéditeur lyonnais, suisse, parisien ou milanais a pris goût à Anvers (le plus redoutable des concurrents), magnifique mécanique attrayante en termes de tarifs, il hésite avant de reprendre le chemin de la Basse-Seine.

Un projet colossal

Faire revenir les marchandises, voilà l'obsession d'André Graillot, directeur du port autonome, qui a mobilisé toute la communauté portuaire dans un *« plan de reconquête »*. Tout est question de compétitivité. A couteaux tirés bien sûr. *« Pour s'aligner sur Anvers, Le Havre doit encore gagner 25 % de productivité »*, estime Jacques Saadé, président de la CMA, dont les navires sillonnent les mers entre l'Europe du Nord, l'océan Indien et l'Asie. Le *port est prêt à prendre à sa charge* 20 francs supplémentaires (sur les 110 francs qui sont prélevés sur chaque conteneur pour financer le plan social), mais à condition que les entreprises de manutention fassent de même, ce qui n'est pas acquis. De la sorte, pourtant, le coût de passage de la marchandise diminuerait très sensiblement, ce *qui améliorerait encore l'intérêt du* Havre (dont les liaisons avec le Bassin parisien sont en cours d'amélioration notable) pour les transitaires et les entreprises de groupage de marchandises.

Une malheureuse coïncidence a voulu cependant qu'au moment où était engagé ce programme de reconquête auquel les dockers se sont officiellement associés – ce qui mérite d'être souligné – le groupe public Compagnie générale maritime (CGM) annonce sa décision de se retirer des lignes entre l'Europe et l'Extrême-Orient. Un coup de poignard pour Le Havre qui fait de la desserte de l'Asie un axe essentiel de sa politique commerciale. *« Sur 500 escales que font ici nos navires,* explique Louis Le Gendre, directeur de la CGM au Havre, *l'Asie en représentait une centaine. »* Le nouveau consortium qui va se mettre en place à partir de la mi-1995, après le retrait du partenaire français, incluera des armateurs chinois et américains. Il n'est donc pas du tout sûr que leurs navires s'arrêteront au Havre s'ils touchent déjà Rotterdam.

La classe politique locale n'a pas tardé pour tirer les sonnettes. Antoine Rufenacht, président RPR du conseil régional de Haute-Normandie et candidat à la mairie l'année prochaine, inonde de courrier les ministères et Matignon. Il a demandé à Charles Pasqua qu'en compensation la CGM délocalise *au Havre son siège et les services* qui restent encore à Suresnes. Daniel Colliard, député et maire (PC), a, pour sa part, écrit aux maires de dix villes de métropole et d'outre-mer où la CGM exerce des activités pour leur proposer *une initiative commune et concertée* auprès d'Edouard Balladur afin de *« sauver une entreprise essentielle pour notre pays, nos régions et nos cités »*.

A l'écart du brouhaha préélectoral, le scrupuleux polytechnicien André Graillot travaille à un projet colossal encore confidentiel. *« J'ai élaboré une parade,* explique-t-il. *Il faut voir loin. En 1995 et 1996 vont commencer à entrer en service des navires porte-conteneurs gigantesques capables de transporter 5 000, voire 6 000 boîtes. Ils ne feront que deux ou trois escales en Europe du Nord. Il faut que Le Havre se prépare à les accueillir. »* D'où l'idée de creuser dans l'estuaire de la Seine un nouveau chenal, des nouveaux bassins *et de nouveaux quais situés au sud* de l'avant-port actuel. Coût : 800 millions de francs dans une première phase. A nouveau Le Havre goûte avec gourmandise l'air du très grand large.

FRANÇOIS GROSRICHARD

Pierre Aïm (groupe SAGA) va tenter de négocier avec les dockers CGT de Marseille

Les responsables des trois principaux employeurs français des dockers – la Compagnie générale maritime, la SCAC-Delmas-Vieljeux et le groupe SAGA ou leurs filiales – ont demandé au président de ce dernier, Pierre Aïm, de prendre contact directement avec les dockers CGT de Marseille.

C'est à la suite de la constatation que la réforme de la manutention est entrée dans les faits dans tous les ports de France excepté Marseille qu'Eric Giuily, président de la CGM, et André Ferras, président de la SDV, ont chargé Pierre Aïm, président du groupe SAGA, de prendre contact avec les syndicats des dockers CGT de Marseille, pour réouvrir de nouvelles négociations afin d'aboutir à un accord rapide dans l'intérêt de toutes les parties. Jusqu'à présent, les négociations se déroulaient avec le patronat local, sans avoir abouti.

Commençant à dégager des bénéfices

La Compagnie maritime d'affrètement devient le premier armateur français pour les conteneurs

Après deux années déficitaires, la Compagnie maritime d'affrètement (CMA), dont le siège est à Marseille, devrait être bénéficiaire en 1994. Le président de la société maritime, Jacques Saadé, l'a confirmé en indiquant que les comptes pour le premier semestre faisaient *apparaître un bénéfice de* 8 millions de francs pour un chiffre d'affaires qui devrait dépasser 3 milliards (au lieu de 2,2 milliards l'an dernier).

Créée en 1978, la CMA, avec *un capital de 60 millions de francs* détenus par la famille de Jacques Saadé (de nationalité française d'origine libanaise) est désormais le numéro un des armateurs français pour le transport par navires porte-conteneurs. Elle s'était portée candidate au rachat des lignes que la CGM (Compagnie générale maritime) exploitait entre l'Europe et l'Extrême-Orient et qu'elle a décidé il y a quelques jours d'abandonner, mais le gouvernement n'a *pas retenu ses propositions*.

La CMA exploite quelque vingt-cinq navires dont deux en propriété et deux en copropriété. Tous les autres sont affrétés à long terme. La construction des navires est financée selon un système original – les quirats –, en vigueur en Allemagne. Les institutions financières ou les particuliers d'outre-Rhin qui veulent investir dans des navires bénéficient d'exonérations fiscales et d'avantages financiers très incitatifs. Mais ce système n'existe qu'à l'état embryonnaire en France, à cause d'une hostilité systématique du ministère du budget.

Les navires de la CMA naviguent sous pavillons allemand, luxembourgeois, des Bahamas ou des Philippines, en Méditerranée, entre l'Europe du Nord et l'Asie, en mer Rouge, dans l'océan Indien, sur l'Atlantique nord. La Chine est désormais, avec l'Amérique du Sud et la mer Noire, un objectif majeur de développement de Jacques Saadé, qui a *indiqué qu'il envisageait d'acheter* un ou deux navires supplémentaires qu'il immatriculerait sous pavillon français. Une première... Jacques Saadé a aussi déclaré que le jour où le gouvernement décidera de privatiser la CGM (aujourd'hui très déficitaire), *« nous serons très intéressées »*.

F. Gr.

EN BREF

ÉCHANGES : Forte hausse de l'excédent commercial des Douze avec l'Europe centrale et orientale en 1993. –Le commerce extérieur de l'Union européenne avec les pays d'Europe centrale et orientale a été excédentaire de 5,6 milliards d'écus (36,6 milliards de francs) en 1993, soit plus du double du surplus dégagé en 1992 (2,5 milliards d'écus), a indiqué, lundi 14 novembre, Eurostat. Ce résultat a été obtenu grâce à la très nette progression (+ 20 %) des exportations communautaires vers la Bulgarie, la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Roumanie, tandis que les exportations de produits est-européens vers l'Union ont à peine augmenté de 6,7 % entre 1992 et 1993. L'Europe centrale et orientale a absorbé, en 1993, 5,3 % des exportations totales de l'Union.

TRANSPORTS : Le TGV Eurostar a affiché un retard de 50 minutes entre Londres et Bruxelles. –Le train Eurostar effectuant la seconde liaison Londres-Bruxelles a accusé, dans la soirée du lundi 14 novembre, un retard de cinquante minutes, après s'être arrêté dans le tunnel sous la Manche en raison d'un problème technique sur les installations de l'ouvrage d'art, a indiqué le jour même un porte-parole de la Société nationale des chemins de fer belges (SNCB). La SNCB a décidé de rembourser les passagers du train. La liaison Bruxelles-Londres par train empruntant le tunnel sous la Manche a été ouverte au public lundi 14 novembre, avec deux aller-retour par jour. *Les autres trains* Eurostar n'ont pas connu d'incident *ou de retard ce jour-là.*

INDICATEURS

GRANDE-BRETAGNE

■ **Prix de gros : + 0,1 % en octobre.** – Les prix de gros ont augmenté en Grande-Bretagne de 0,1 % en octobre par rapport à septembre. Sur un an (octobre 1993-octobre 1994), la hausse est de 2,3 %, *inchangée par rapport à la progression annuelle de septembre.*

JAPON

■ **Balance commerciale : + 9,3 milliards de dollars en octobre.** – La balance commerciale japonaise a été excédentaire de 9,3 milliards de dollars (49,3 milliards de francs) en octobre, soit un recul de 15,2 % par rapport au surplus d'octobre 1993. L'excédent commercial nippon avait déjà baissé en août (– 18,8 %) et septembre (– 4,6 %) par rapport aux mêmes mois de 1993.

En contrepartie de réductions de salaires

Le personnel d'Air France est invité à devenir actionnaire de la compagnie

Air France va ouvrir son capital au personnel de l'entreprise, en contrepartie de réductions de salaires allant de 100 francs à 12 600 francs. La loi du 8 août prévoit que la part des actions cédées au personnel ne peut excéder 20 % du capital de l'entreprise. La valorisation de la société serait de l'ordre de 5 milliards de francs.

Le plan de sauvetage d'Air France va connaître une nouvelle étape dans les prochains jours. Les salariés de la compagnie vont être invités à en devenir actionnaires en contrepartie d'une réduction de salaires. Ce recours à l'actionnariat volontaire était inscrit dans le projet *pour l'entreprise* de Christian Blanc, son président, rendu public en mars.

Prévu initialement au mois de septembre, l'opération a pris un léger retard lié au décalage dans la mise en œuvre du plan. Elle a *nécessité au préalable le* vote d'une loi spéciale autorisant l'Etat à céder gratuitement des actions de la compagnie nationale Air France aux salariés de cette entreprise qui, dans le cadre d'un accord collectif de travail, auront consenti, volontairement et individuellement, à une réduction de leurs salaires pour une durée de trois ans. Actuellement, trois syndicats (FO, la CFTC et l'USAF), sur un total de quatorze, ont signé ce protocole d'accord.

La loi du 8 août prévoit que la part des actions cédée ne peut *excéder 20 % du capital et charge* la commission de privatisation de fixer la valeur d'Air France. Selon nos informations, la valeur de la compagnie serait de l'ordre de 5 milliards de francs. Cette valorisation prend en compte la première *tranche de recapitalisation* de 10 milliards de francs prévue en 1994 mais non les deux autres tranches, de 5 milliards chacune, à venir ultérieurement. Elle s'applique à une société qui a perdu 8,5 milliards de francs en 1993 *et totalise un endettement de* plus de 37 milliards de francs.

Les dirigeants d'Air France devraient envoyer à la fin de la semaine au domicile des salariés différentes informations sur les modalités de l'appel à l'actionnariat volontaire, *dont un document* intitulé « S'investir dans notre compagnie Air France ». La valeur des actions reçues sera fonction de la réduction de salaire consenti. La commission de la privatisation fixera la valeur de l'action début décembre 1994.

L'engagement de réduction des salaires sur trois ans pourra être interrompu en cas d'événement majeur tel que cessation d'activité, chômage du conjoint, mariage divorce ou veuvage, précise le document. Le montant mensuel d'investissement, décidé sur le salaire brut, ne pourra être inférieur à 100 francs ni supérieur à 12 600 francs. Le seuil, initialement fixé à 500 francs, a été *abaissé à 100 francs afin de* permettre un engagement de l'ensemble des salariés, y compris les plus bas salaires.

Chacun fixera l'investissement qu'il compte faire, et donc la réduction de salaire qu'il consent, par *un avenant à son contrat de* travail qui devra être reçu par la compagnie le 22 décembre au plus tard. La valeur de l'action de référence est fixée une fois pour toutes pour les trois ans à venir. Le personnel recevra ses actions en trois tranches, *mars 1996, mars 1997 et* mars 1998. Elles ne seront cessibles qu'à partir de juillet 1998. La réduction de salaire s'effectuera pendant trois ans sur le salaire brut, à raison de douze prélèvements par an et s'appliquera *de janvier* 1995 à *décembre* 1997 inclus.

Le montant est fixé une fois pour toutes. Toutefois, en cas de passage à temps partiel ou en temps alterné, des modifications pourront avoir lieu. Les droits à la *retraite sont préservés, prévoit la* direction, et les cotisations seront calculées sur la base de la rémunération avant réduction. Par ailleurs, une fois disponibles en 1998, les actions ne seront pas soumises à l'impôt sur le revenu et ne subiront pas de charges sociales. Après juin 1998, les actions pourront s'échanger, le produit de la cession sera alors imposable, selon le régime des plus-values. Les salariés pourront également participer aux deux augmentations de capital de 5 milliards chacune qui auront lieu en 1995 et 1996 *pour éviter une dilution* de leurs actions, à travers des bons de souscription. Toutefois, ces recapitalisations demeurent *« soumises à l'accord définitif de la Commission européenne en fonction des résultats que nous aurons démontrés »*, rappelle le document.

Cet appel à l'actionnariat volontaire représente un pari important pour les dirigeants d'Air France. Les mesures visant à une amélioration de la productivité *de 30 % ne produisant pas* entièrement leurs effets, cette opération a l'avantage de réduire immédiatement les charges de la compagnie. En se gardant de faire des prévisions, on estime au sein de l'entreprise que, d'un point de vue strictement financier, un engagement des salariés à hauteur de 200 millions de francs serait *« formidable »*. Toutefois, d'un point de vue symbolique *« le résultat le plus beau serait celui où tous les agents de l'entreprise donneraient 100 francs par mois »*, estime un de ses dirigeants. Il signifierait un acte de confiance dans le redressement de l'entreprise à l'heure où la mise en œuvre du plan commence à montrer des signes d'essoufflement.

MARTINE LARONCHE

Selon le ministère du travail et l'INSEE

Les effectifs salariés ont progressé de 0,4 % au troisième trimestre

Selon les résultats provisoires *de l'enquête trimestrielle sur* l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), publiés mardi 15 novembre, les effectifs salariés des secteurs marchands non agricoles auraient augmenté de 0,4 % au troisième trimestre. Cette hausse, qui est exclusivement due à la *progression des emplois dans* le secteur tertiaire marchand *(+ 0,7 %)*, permet d'enregistrer 58 400 salariés supplémentaires.

Depuis le début de l'année, selon la même enquête du ministère du travail, dont l'estimation des résultats est réalisée par l'INSEE, les effectifs salariés se sont accrus de 174 600 unités. En douze mois, l'augmentation aura *été de 1 %, correspondant à la* création de 142 500 emplois salariés supplémentaires, mais avec des évolutions extrêmement contrastées selon les secteurs d'activité. Tandis que les emplois bondissent de 2,5 % dans le tertiaire marchand, ils reculent de 1,3 % dans l'industrie et de 2,3 % *dans le bâtiment.*

Ces premiers résultats *confirment la bonne tenue du marché* du travail, très réactif depuis que la reprise économique se manifeste, et tendent à prouver *que la croissance est désormais* plus féconde en emploi. Pour mieux apprécier cette information, qui survient à un moment où quelques doutes s'exprimaient, il faudra toutefois attendre la publication de l'indicateur équivalent – établi cette fois par l'UNEDIC – à partir des rentrées de cotisations *salariales au régime* d'assurance-chômage.

Par le passé, en effet, des divergences notables sont apparues entre l'INSEE et l'UNEDIC, et particulièrement sur l'appréciation de la situation à la fin du premier semestre. Là où l'INSEE avançait un chiffre de *128 000 emplois supplémentaires* depuis le début de l'année, l'UNEDIC *parlait* d'un résultat quatre fois inférieur, avec 27 000 emplois supplémentaires seulement.

Par ailleurs, l'enquête ACEMO précise que l'indice du taux de salaire horaire ouvrier a progressé *de 0,6 % au cours du troisième trimestre*, portant ainsi son augmentation en douze mois à 2,2 %. Dans ces conditions, le pouvoir d'achat ouvrier se serait élevé de 0,8 point au cours de la période.

A. Le.

VIE DES ENTREPRISES

Pour un prix d'environ 7,15 milliards de francs

Le britannique Boots négocie la vente de sa division pharmacie à BASF

Boots, la première chaîne britannique de pharmacie, a annoncé, lundi 14 novembre, être en « *négociation exclusive* » avec l'allemand BASF pour lui vendre sa division de médicaments sur ordonnance à un prix d'environ 850 millions de livres (7,15 milliards de francs). Après étude de la situation de sa division Boots Pharmaceuticals, spécialisée dans la recherche, le développement et la commercialisation de médicaments vendus sur ordonnance, Boots a conclu que « *la cession était la meilleure solution* ». Boots Pharmaceuticals a connu d'importants déboires en 1993 lorsqu'il lui a fallu retirer du marché le traitement des maladies cardiaques Manoplax, convaincu de nocivité par des études, alors que le groupe avait dépensé quelque 100 millions de livres pour son développement.

Après cette *mauvaise année* 1993, la division a réalisé au premier semestre 1994 des ventes en hausse de 6 % à 228,1 millions de livres et un bénéfice d'exploitation en progression de 70 % à 49,8 millions de livres. Pour BASF, cette acquisition lui permettrait de se renforcer en Grande-Bretagne, un pays où la division pharmacie du géant allemand n'emploie actuellement qu'une centaine de personnes. Dans la corbeille de Boots Pharmaceuticals, le groupe allemand trouvera les analgésiques et anti-inflammatoires Brufen et Froben, l'antidépresseur Prothiaden et le Synthroid, un produit de synthèse utilisé notamment pour les déficiences de la glande thyroïde.

De son côté, la première chaîne de pharmacie britannique entend se concentrer sur la distribution de produits de santé et soins du corps ainsi que sur les médicaments de confort. Boots propose aussi dans ses boutiques films, pellicules et cadeaux, et il possède 50 % de la chaîne de magasins de bricolage « Do it all », le reste étant aux mains de W.H. Smith.

Boots Co., première chaîne britannique de pharmacies, a réalisé une hausse de 20 % de son bénéfice imposable avant éléments exceptionnels pour le premier semestre, à 241,8 millions de livres, pour un chiffre d'affaires de 2,04 milliards de livres, en progression de 3 %.

Aux Etats-Unis

L'ultimatum de Kirk Kerkorian à Chrysler

Kirk Kerkorian, 76 ans, milliardaire de Las Vegas et premier actionnaire de Chrysler, a lancé, lundi 14 novembre, un véritable ultimatum aux responsables du troisième constructeur automobile américain. Dans une lettre au ton comminatoire adressée au conseil d'administration de sa société Tracinda Corp., et rendue publique, le financier annonce, certes, son « *intention d'augmenter significativement [son] investissement* », mais il exige surtout un meilleur rendement de l'action dont il juge les performances « *très décevantes* ». Il *réclame la division par deux des actions en circulation, une augmentation du dividende ainsi que la mise en place d'un programme de rachat d'actions d'ici un an.*

Surtout, le milliardaire demande la levée d'une clause de protection – appelée « *pilule empoisonnée* » – qui vise à mettre hors de prix une éventuelle offensive sur le capital en entrant en jeu dès qu'un actionnaire détient plus de 10 % des actions ordinaires. Elle avait été adoptée, il y a quatre ans, pour protéger Chrysler d'une éventuelle offensive de Kirk Kerkorian, justement, « prédateur » célèbre, lors de son entrée au capital de la firme de Detroit. Un porte-parole de Tracinda Corp. a en effet précisé que M. Kerkorian souhaitait porter sa participation entre *9 %* et 15 %.

Les dirigeants de Chrysler ont jusqu'au 15 décembre pour accéder à ses demandes, faute de quoi le milliardaire prendrait « *toutes les mesures appropriées* ». Dans sa lettre, le milliardaire rappelle obligeamment *qu'il détient déjà 32 millions d'actions, « environ trente fois le nombre d'actions détenues au total par les membres du conseil d'administration »*.

Le fabricant franco-italien de puces s'impose dans l'industrie

SGS-Thomson entre en Bourse

C'est le couronnement d'un vrai *succès industriel. SGS Thomson*, le fabricant franco-italien de puces, va introduire en Bourse environ 20 % de son capital. Les titres SGS-Thomson devraient ainsi bientôt faire leur apparition à la Bourse de Paris et au New-York Stock Exchange. L'admission des actions ordinaires a été demandée sur les *deux places, a indiqué la société* dans un communiqué diffusé lundi 14 novembre.

SGS-Thomson a ainsi annoncé le lancement d'une offre publique de vente et de souscription sur 21 millions d'actions ordinaires dont 13,65 millions seront offertes aux Etats-Unis et au Canada et 7,35 millions hors Amérique du Nord. Le montant brut de l'offre devrait être compris entre 441 et 483 millions de dollars (2,25 milliards à 2,5 milliards de francs).

Les 21 millions d'actions ordinaires offertes au public proviendront pour 9,6 millions d'une augmentation de capital ; 9,6 autres *millions seront vendues par* SGS-Thomson Microelectronics Holding, actionnaire majoritaire de SGS-Thomson et contrôlé par un consortium d'actionnaires français regroupant CEA-Industrie, France Télécom et Thomson et par un consortium d'intérêts italiens où figurent l'IRI et Finmeccanica. Enfin, 1,78 million de titres sera cédé par le britannique Thorn EMI. Au ministère de l'industrie, on assurait lundi soir qu'à l'issue de ces opérations la parité 50/50 entre intérêts français et italiens dans SGS-Thomson ne serait pas modifiée.

SGS-Thomson, qui est né en 1987 du rapprochement entre l'italien SGS Microelettronica et du groupe français Thomson semiconductors, a atteint la rentabilité en 1993. Il a dégagé au premier semestre 1994 un bénéfice net de 166 millions de dollars (près de 900 millions de francs), supérieur aux 160 millions enregistrés durant la même période de 1993.

Tandis que la direction organise une consultation des salariés

Le personnel d'Alsthom manifeste à Belfort

BELFORT

de notre correspondant

En grève depuis le 2 novembre *pour l'usine de Belfort et depuis le* 24 octobre pour le site de Bourogne, les salariés de GEC-Alsthom sont de nouveau descendus, mardi 15 novembre, dans les rues de Belfort pour faire entendre leur voix, lors de la « *journée départementale d'actions* », organisée non seulement avec le soutien des unions départementales CGT, CFDT et FO, *mais aussi avec celui des* postiers, des cheminots et de quelques partis politiques (PS, PC, MDC notamment). A 9 h 30, près de 4 000 personnes se sont rassemblées devant la Maison du peuple avant de défiler en cortège dans le centre-ville. Moins spectaculaire que prévu _ du moins en tout début de matinée, _ cette démonstration de force, baptisée « *journée de vie* », contribue à renforcer le caractère décisif de cette troi*sième semaine de conflit.*

Lundi soir, en effet, les directions avaient annoncé dans un communiqué commun qu'un vote sera organisé, mercredi 16 novembre, à la chambre de commerce et d'industrie pour savoir si les salariés veulent ou non reprendre le travail. Elles estiment être allées « *au bout de leurs propositions en matière de défense de l'emploi* ».

L'autre échéance très attendue cette semaine n'est autre que le jugement de onze salariés assignés en référé devant le tribunal de Belfort pour entrave à la liberté du travail, qui a été renvoyé au jeudi 17 novembre.

BERNARD PAYOT

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

ACTIVITÉS

FRANCE TÉLÉCOM-DEUTSCHE TELEKOM : Atlas doit être opérationnelle en avril 1995. – Atlas, la joint-venture entre France Télécom et *Deutsche* Telekom *spécialisée* dans les transmissions en données pour les entreprises, doit être opérationnelle en avril 1995, a annoncé lundi 14 novembre Jean-François Arrivet, président de Transpac. Transpac, filiale de France Télécom spécialisée dans les transmissions de données (interconnexion entre ordinateurs), doit intégrer ses activités dans la future société commune qui attend le feu vert de Bruxelles pour sa création officielle. L'intégration de l'offre de Transpac avec celle de Deutsche Telekom se fera progressivement « *au gré des solutions techniques* » puisque les matériels et les performances sont souvent différents. M. Arrivet a affirmé qu'il n'y avait pas de conflit d'intérêt avec Deutsche Telekom, notamment sur l'Allemagne où Transpac a développé un réseau de transmission de *données très dense (80 points* d'accès).

MICROSOFT lance son propre réseau informatique interactif dans 35 pays. – Microsoft a annoncé lundi 14 novembre le lancement de son propre réseau informatique interactif, Microsoft Network, qui sera accessible en 1995 dans 35 pays et en 20 langues. L'accès à ce réseau sera géré sous le système d'exploitation de nouvelle génération Windows 95, que Microsoft doit mettre sur le marché à la mi-1995, a précisé Bill Gates, le PDG de la firme de Redmond (Etat de Washington). La phase d'essai du réseau informatique commencera le mois prochain. Le réseau offrira les services classiques de boîte à lettres électronique, de messagerie ou de conversations sur micro-ordinateurs (PC), l'accès à des banques de données et aux groupes d'échange du réseau international Internet. Il permettra aussi aux clients de Microsoft d'obtenir en direct des conseils sur l'utilisation de leurs logiciels, une aide technique ou des informations sur les produits par l'intermédiaire de leur PC.

PARTICIPATION

COLAS va renforcer ses fonds propres de 600 à 700 millions de francs. – Le numéro un français de la construction de routes Colas va renforcer ses fonds propres à hauteur de 600 à 700 millions de francs en lançant une émission d'actions destinée à financer son développement externe. Des négociations sont en effet en cours, « *à des stades plus ou moins avancés de réalisation* », pour le rachat en Europe des sociétés Colas à Royal Dutch Shell, précise Colas dans un communiqué. Des sociétés Colas, contrôlées à 100 % par Shell, et exerçant des activités semblables au Royaume-Uni, au Danemark et en Allemagne subsistent parallèlement au groupe français Colas. La Société des pétroles Shell va prendre une participation directe dans le capital de Colas en se substituant, pour cette augmentation de capital, à la Société d'investissements de travaux publics (SITP), actionnaire de Colas à 67 %. Shell va de son côté céder à Bouygues ses parts dans la SITP, actuellement détenue à 65 % par Bouygues et à 35 % par la Société des pétroles Shell, précisent Bouygues et Shell dans un communiqué séparé. A l'issue de l'opération, Bouygues détiendra 60 % de Colas par l'intermédiaire de la SITP, Shell 8 % directement et les autres actionnaires 32 %.

PLACEMENT

MÉTROLOGIE INTERNATIONAL : mise au point sur son augmentation de capital. – Le grossiste en informatique Métrologie international a indiqué, lundi 14 novembre, qu'il disposait jusqu'au 30 novembre pour constater la réa*lisation de son augmentation* de capital, qui n'a pas recueilli pour le moment assez de souscriptions. Métrologie International souligne que la souscription à cette augmen*tation de capital, d'un montant de* 151 millions de francs, se déroulait en deux phases : la première était ouverte au public entre le 6 et le 21 octobre, la seconde qui doit s'achever *le 30* novembre est un placement privé auprès d'investisseurs des actions non souscrites par le public. Un proche du dossier avait indiqué ce week-end à l'AFP que les deux opérations n'avaient pas pour le moment atteint 75 % de la somme souhaitée (seuil fixé par la COB pour la réussite de l'opération). Métrologie international précise que le montant souscrit lors du placement auprès du public s'élève à 25 millions de francs et ajoute en ce qui concerne les institutionnels qu'« *à ce jour les intentions positives exprimées permettent d'envisager la bonne fin de ce processus* ».

COFLEXIP : première phase de l'introduction au RM de la Bourse de Paris. – Un an après son introduction sur le Nasdaq américain, Coflexip (conduites flexibles pour hydrocarbures) a engagé, lundi 14 novembre, la première phase de son introduction au règlement mensuel de la Bourse de Paris par un placement global garanti qui portera sur 3,4 millions d'actions, selon la Société des Bourses françaises (SBF). Attendue depuis juillet, cette arrivée s'accompagne d'un montage financier complexe et original. En une même opération, *Coflexip va racheter une société* pratiquement aussi grosse qu'elle, le suédois Stena Offshore, organiser la vente d'une partie de ses actions détenues actuellement par deux de ses principaux actionnaires, Elf et la SCOR, et augmenter son capital par un placement aux Etats-Unis et à l'international. Selon un communiqué de la SBF, le nombre de titres cédés dans le cadre du placement global garanti comprend 2,59 millions d'actions anciennes, cédées par Elf et la SCOR, 815 000 actions nouvelles provenant d'une augmentation de capital et, éventuellement, 511 200 actions supplémentaires.

FINANCES

Bankers Trust suspend plusieurs cadres chargé de la vente de produits dérivés. – Bankers Trust a annoncé ce week-end la suspension d'un nombre – non précisé – de cadres chargés des ventes des produits dérivés de la banque, opérations pour lesquelles Bankers Trust est poursuivi en justice par la société Procter and Gamble. Ces mesures ont été prises « *après un examen minutieux des activités en produits dérivés et nous sommes satisfaits de voir que les problèmes soulevés ne sont en aucun cas systémiques* », a déclaré la banque. Bankers Trust n'a pas précisé le nombre de cadres suspendus mais, selon la presse spécialisée, il pourrait s'agir surtout de trois responsables, celui chargé des ventes de produits dérivés aux entreprises, ainsi que ses deux adjoints. La société Procter and Gamble avaient récemment intenté une action en justice contre Bankers Trust, auquel elle reproche de l'avoir trompé sur le risque posé par certains produits dérivés, contrats financiers sophistiqués dont la valeur dépend de l'évolution d'une référence choisie, taux d'intérêt ou de change, par exemple (*le Monde* du 3 novembre).

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 14 novembre ↓ *Consolidation*

Après trois séances consécutives orientées à la hausse, la Bourse de Paris s'est offert une séance de consolidation lundi 14 novembre *dans un* marché très peu actif, à la veille de la réunion du comité de politique monétaire de la Réserve fédérale. En clôture, l'indice CAC 40 a cédé 0,37 % pour *s'inscrire* à 1 941,08 points dans un volume de transactions d'un montant avoisinant deux milliards de francs.

Sur le marché obligataire français, en manque d'intervenants, le contrat notionnel décembre cédait 0,12 % à 111,02. Du côté des valeurs, le titre Alcatel-Alsthom a terminé sur une *hausse de* 0,30 % à 430,80 francs. Carrefour, qui avait été fortement attaqué au cours de la dernière séance de la semaine *passée*, suite à des rumeurs, a cédé 1,15 % dans un marché étoffé. *En fin de journée, le titre s'inscrivait à* 2 146 francs. Eurotunnel a fortement progressé. Le titre a gagné 8,11 %, largement soutenu par le premier jour de l'exploitation commerciale du TGV Paris-Bruxelles Londres.

NEW-YORK, 14 novembre ↑ En attendant la Fed

Wall Street a terminé en hausse *lundi 14 novembre, bénéficiant de la* remontée du dollar et d'une baisse des taux d'intérêt à long terme, mais l'activité est restée calme avant la réunion mardi du comité de l'Open Mar*ket de la Réserve fédérale* (Fed). Au terme des transactions, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 28,26 points, soit 0,74 %, à 3 829,73 points. Quelque 260 millions *d'actions seulement ont été échan*gées. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a reculé à 8,07 % contre 8,15 % jeudi *soir. Ce marché était fermé vendredi* pour le Veterans'Day.

Les opérateurs ont déjà pris en compte un relèvement d'un demi-point des taux directeurs de la Fed. *Les experts prévoyaient la semaine* dernière une hausse allant jusqu'à un point mais l'annonce d'un deuxième recul consécutif des prix à la production en octobre les a incités à diminuer *leurs prévisions. Le taux interbancaire* au jour le jour se situe actuellement à 4,75 %, et le taux d'escompte à 4 %. La Fed a déjà resserré les rênes du crédit cinq fois cette année pour ralentir la croissance *économique et contrôler* les pressions inflationnistes. Cela *étant*, si la Fed n'augmente ses taux que d'un demi-point, Robert Mellman de JP Morgan estime que celle-ci devra renouveler son geste lors de sa réunion de décembre ou au début de *l'année prochaine*.

VALEURS	Cours du 11 nov.	Cours du 14 nov.
Alcoa	81	83 1/4
Allied Signal Inc.	33 3/8	33 1/2
American Express	31 3/8	31 1/4
ATT	54 1/4	54
Bethlehem Steel	17 3/4	17 5/8
Boeing	43 3/8	43 1/2
Caterpillar Inc.	57 3/8	57 1/2
Chevron	41 3/4	41 3/4
Coca-Cola	50 3/8	51 1/4
Disney Corp.	42 1/8	43
Du Pont de Nemours	55	54 3/4
Eastman Kodak	45 3/4	47 3/4
Exxon	59 1/2	59 3/4
General Electric	48 3/4	48 3/4
General Motors	38 5/8	38 3/4
Goodyear Tire	35 1/8	38 3/4
IBM	72 1/2	72 7/8
International Paper	72 3/4	72 1/8
Morgan (J.P.)	60 1/2	60 1/8
McDonnell Douglas	140 1/4	139 1/2
Merck and Co.	36 3/4	37 3/8
Minnesota Mining	53 1/8	53 1/4
Philip Morris	61 1/2	62 1/2
Procter & Gamble	62	63 5/8
Sears Roeb. and Co.	50 3/8	50 1/2
Texaco	60 1/2	60 7/8
Union Carbide	30 1/8	30 5/8
United Tech.	59 1/2	59
Westinghouse El.	13 5/8	13 3/4
Woolworth	15 1/4	15 1/4

LONDRES, 14 novembre ↑ Sursaut en fin de séance

La Bourse de Londres s'est redressée lundi 14 novembre en fin de séance, profitant notamment de l'ouverture en hausse de Wall Street. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de *19,4 points à 3 095,3 points, soit un* gain de 0,6 %. Il avait perdu jusqu'à 6,4 points dans la matinée. Environ 490,6 millions de titres ont été échangés contre 491,5 millions la veille.

Du côté des valeurs, Eurotunnel a progressé de 17 pence à 270, les premiers trains payants Eurostar entre Londres et Paris étant arrivés à l'heure sans problème technique. Toujours *parmi les hausses, ICI a gagné* 16 pence à 771, Courtaulds 10 pence à 461 et Lloyds Bank 13 pence à 580,5.

British Steel a perdu 1 penny à 157,5 malgré l'annonce de résultats semestriels multipliés par 5 à 159 millions de livres.

VALEURS	Cours du 11 nov.	Cours du 14 nov.
Allied Lyons	5,43	5,95
BP	4,14	4,19
BTR	3,02	3,05
Cadbury	4,42	4,39
Glaxo	6,07	6,16
GUS	5,55	5,53
ICI	7,57	7,72
Reuters	4,73	4,74
RTZ	8,30	8,37
Shell	7,03	7,03
Unilever	11,16	11,20

TOKYO, 15 novembre ↑ Progression sans relief

La Bourse de Tokyo a clôturé en hausse mardi 15 novembre, à l'issue *d'une séance sans relief, soutenue par* des achats de fonds de placement publics et privés motivés par la fermeté du dollar et des places financières américaine et asiatiques. *L'indice Nikkei a gagné 130,23 points*, soit 0,68 %, à 19 391,68 points. Environ 220 millions de titres ont changé de mains contre 229 millions la veille.

« *La bonne nouvelle, c'est que 38 % environ des résultats de sociétés semestriels ont été rendus publics, avec des hausses des bénéfices tournant autour de 10 % et au-delà. Mais aujourd'hui, nous avons eu un rebond technique, sans plus* », a expliqué Jeremy Markwick-Smith, d'UBS Securities, estimant que les résultats des entreprises n'ont pas profité à la cote. Par ailleurs, les investisseurs sont également restés sur la touche en prévision de la réunion, mardi, du comité monétaire de la Réserve fédérale américaine.

VALEURS	Cours du 14 nov.	Cours du 15 nov.
Bridgestone	1 530	1 550
Canon	1 750	1 760
Fuji Bank	2 020	2 040
Honda Motors	1 690	1 690
Matsushita Electric	1 540	1 530
Mitsubishi Heavy	740	749
Sony Corp.	5 750	5 780
Toyota Motors	2 110	2 130

CHANGES

Dollar : 5,3041 ↓

Le dollar reculait légèrement, mardi matin sur le marché des changes parisien, à *5,3041* francs contre *5,3085* francs lundi en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le deutschemark se repliait également à 3,4378 francs, contre 3,4393 francs la veille au soir (cours BdF).

FRANCFORT	14 nov.	15 nov.
Dollar (en DM)	1,5392	1,5407

TOKYO	14 nov.	15 nov.
Dollar (en yens)	98,09	98,17

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (15 nov.) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %

New-York (14 nov.) .... 5 1/2 %

BOURSES

PARIS

	10 nov.	14 nov.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 948,35	1 941,08
(*SBF, base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 339,66	1 366,99
Indice SBF 250	1 293,15	1 291,71

NEW-YORK (*indice Dow Jones*)

	11 nov.	14 nov.
Industrielles	3 801,47	3 829,73

LONDRES (*indice « Financial Times »*)

	11 nov.	14 nov.
100 valeurs	3 075,90	3 095,30
30 valeurs	2 365	2 361,60

FRANCFORT

	11 nov.	14 nov.
Dax	2 078,35	2 089,29

TOKYO

	14 nov.	15 nov.
Nikkei Dow Jones	19 261,45	19 391,68
Indice général	1 517,82	1 528,64

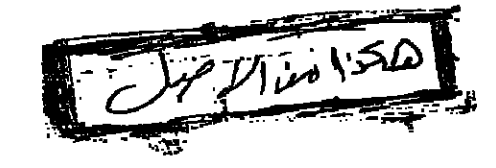
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,2990	5,3010	5,2958	5,2990
Yen (100)	5,4009	5,4064	5,4449	5,4521
Ecu	6,5447	6,5494	6,5399	6,5470
Deutschemark	3,4380	3,4400	3,4412	3,4448
Franc suisse	4,0968	4,1016	4,1132	4,1194
Lire italienne (1000)	3,3482	3,3506	3,3236	3,3272
Livre sterling	8,4211	8,4271	8,4105	8,4200
Peseta (100)	4,1305	4,1338	4,1049	4,1094

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	*Offert*	*Demandé*	*Offert*	*Demandé*	*Offert*
$ E.U.	5 5/16	5 7/16	5 11/16	5 13/16	6	6 1/8
Yen (100)	2 1/4	2 3/8	2 1/4	2 3/8	2 3/8	2 1/2
Ecu	5 1/2	5 5/8	5 3/4	5 7/8	6	6 1/8
Deutschemark	4 13/16	4 15/16	5 1/16	5 3/16	5 1/8	5 1/4
Franc suisse	3 9/16	3 11/16	3 13/16	3 15/16	4	4 1/8
Lire italienne (1000)	8	8 1/4	8 5/16	8 9/16	8 3/4	9
Livre sterling	5 1/2	5 5/8	6	6 1/8	6 1/2	6 5/8
Peseta (100)	7 7/16	7 5/8	7 5/8	8	8 3/16	8 3/8
Franc français	5 5/16	5 7/16	5 1/2	5 5/8	5 3/4	5 7/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



BOURSE DE PARIS DU 15 NOVEMBRE

Liquidation : 23 novembre
Taux de report : 6,00

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : +0,69 % (1954,43)

Règlement mensuel

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
153,58	EDF-GDF 3%	6200	6200	—
49,25	B.N.P. (T.P)	1032	1028	-0,39
50,35	Cr.Lyonnais(T.P.)	989	982	-0,70
92,85	Renault (T.P.)	1835	1850	+0,82
101,52	Rhone Poulenc(T.P)	2025	2025	—
79,01	Saint Gobain(T.P.)	1175	1175	—
46,89	Thomson S.A (T.P)	1070	1080	+0,93
18	Accor 1	915	924	+1,46
14	Air Liquide 1	750	746	-0,53
15	Alcatel Alsthom 1	430,80	432,70	+0,44
18	Alcatel Cable 1	580	572	-1,38
14	Alspi 1	355	360	+1,41
12	AGF-Ass.Gen.France	216,10	217	+0,42
5	Axa 1	256,40	259,80	+1,33
70,10	Bail Invest. 1	890	880	-1,12
10	Bancaire (Cie) 1	548	555	+1,28
18	Bque Colbert C2#	121,80	120	-1,48
16	Bazar Hot. Ville 2	560	578	+3,38
17,50	Berger (M) 2	1140	1167	+2,37
15	Bertrand Faure 2	475	477	+0,42
20	BIC 1	677	680	+0,44
4	BIS 1	314	310	-1,27
3	B.N.P. 1	265	265,90	+0,34
22	Bollore Techno.1	447,50	447	-0,11
61	Bongrain 1	2735	2740	+0,18
5,50	Bon Marche (Au) 1.	921	941	+2,17
11	Bouygues 1	547	551	+0,73
25	Canal + 1	853	855	+0,23
7	Cap Gemini Sogeti1	189	191	+1,06
4	Carnaudmetalbox 1	192	192,50	+0,26
42	Carrefour 1	2146	2149	+0,14
5	Casino Guichard 1	165,70	165	-0,42
5,25	Casino Guich.ADP 1	125	126	+0,80
9,40	Castorama Dl (Li)1	728	717	-1,51
15	Caumartin Part(M)2	418	—	—
4,30	C.C.F. 1	232,10	235	+1,25
2,40	CCMX(ex.CCMC) Ly 2	62	63,90	+3,06
25	Cegid (Ly) 1	449,80	449,80	—
—	Centrest SDR (Ny)2	7,50	—	—
7,50	CEP Communication1	493	488	-1,01
10	Cerus Europ.Reun 1	108,80	108,10	-0,66
20	Cetelem 1	1034	1037	+0,29
34	CGIP 1	1200	1207	+0,58
14	Chargeurs 1	1325	1320	-0,38
4	Christian Dior 1	413,50	418,10	+1,11
17,50	Ciments Fr.Priv.B1	243	245,10	+0,86
6,60	Clarins 1	480	480	—
7	Club Mediterranee1	454	450	-0,88
22	Colas 1	1000	970	-3
11	CGP (Papiers)(Ly)2	874	—	—
7,50	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
20	Comptoir Moder. 1	1325	1335	+0,75
28	CPR Paris.Reesc. 1	331	330	-0,30
37,50	Cred.Fon.France 1	815	820	+0,61
11	Credit Local Fce 1	411	412,60	+0,39
10	Credit Lyonn.CIP 1	473	475	+0,42
28	Credit National 1	416,50	418	+0,36
3	CSEE 1	484,10	488	+0,81
28	Damart 1	5750	5750	—
15,50	Danone (ex BSN) 1	723	724	+0,14
7	Dassault-Aviation1	427	413	-3,28
4,80	Dassault Electro 1	390	392	+0,51
48	De Dietrich 1	2719	2740	+0,77
6,50	Degremont 1	405	404	-0,25
—	Dev.R.N-P Cal(Li)2	63,90	63,50	-0,63
—	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	53,50	53,60	+0,19
4	DMC (Dollfus Mi)1	310	310	—
11	Docks France 1	785	786	+0,14
3	Dynaction 1	144,50	146,20	+1,18
11	Eaux (Gle Des) 1	495,50	504	+1,72
15	E.B.F 1	915	916	+0,11
10	Ecco 1	716	719	+0,42
22,78	Eiffage 1	844	847	+0,36
13	Elf Aquitaine 1	369	373,40	+1,19
30	Eridania Beghin 1	707	718	+1,56
18	Essilor Intl 1	750	751	+0,13
10,80	Essilor Intl ADP 1	515	515	—
25	Esso 1	735	739	+0,54
48	Eurafrance 1	1775	1775	—
0,60	Euro Disney 1	9,65	9,35	-3,11
10,75	Euro RSCG W.W 1	590	590	—
16	Europe 1- 1	1705	1700	-0,29
—	Eurotunnel 1	22,65	24,20	+6,84
12	Filipacchi Medias1	1045	1050	+0,48
7,80	Forextel 1	107,40	105,10	-2,14
11	Fives-Lille 1	490	481	-1,84
35	Fromageries Bel 1	4930	4980	+1,01
11	Galeries Lafayet.1	2440	2420	-0,82
4	GAN 1	325	321	-1,23
7	Gascogne (B) 1	515	525	+1,94
55	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	1780	1826	+2,58
8	Geophysique 1	384	383,80	-0,05
18,50	G.F.C. 1	391	400	+2,30
8,50	Groupe Andre S.A.1	569	568	-0,18
17	Groupe De La Cite1	845	849	+0,47
7,50	GTM-Entrepose 1	353,70	357	+0,93
10	Guilbert 1	413,90	414	+0,02
24	Guyenne Gascogne 1	1334	1329	-0,37
8	Havas 1	431,50	438,50	+1,62
7	I.D.I.A 1	149	150	+0,67
10,50	Imetal 1	572	579	+1,22
16	Immobil.France 2	484	485,90	+0,47
2	Immob.Phenix 1	52,30	49,30	-5,74
1	Ingenico 1	100,90	102	+1,09
30	Interbail 1	365	360	-1,37
23,50	Intertechnique 1	501	500	-0,20
25	Jean Lefebvre 1	366,90	361	-1,61
30,30	Klepierre 1	516	519	+0,58
10	Labinal 1	718	702	-2,23
9	Lafarge Coppee 1	413,20	415	+0,44
2,50	Lagardere (MMB) 1	125,90	127,70	+1,43
4,10	Lapeyre C1	292,50	293,90	+0,48
7	Lebon 2	278	—	—
28,50	Legrand 1	6870	6920	+0,73
45,60	Legrand ADP 1	4436	4500	+1,44
8	Legris indust. 1	375	375	—
70,50	Locindus 1	843	844	+0,12
11,50	LVMH Moet Vuitton1	848	865	+2
11	Lyonnaise Eaux 1	482,50	489	+1,35
13,80	Marine Wendel 1	378	375,50	-0,63
2,50	Matra-Hachette 1	110	110	—
4	Metaleurop 1	77,80	77,80	—
—	Metrologie Inter.1	10,85	11,90	+9,68
1,50	Michelin 1	216	217,70	+0,79
4	Moulinex 1	112,50	113	+0,44
40	Navigation Mixte 1	1035	1045	+0,97
5,20	Nord-Est 1	124,80	126,10	+1,04
—	Nordon (Ny) 2	425	415,50	-2,24
4,40	NRJ # 1	583	584	+0,18
—	Olipar 1	11,60	11,60	—
10,80	Oreal 1	1140	1145	+0,53
12	Paribas 1	360,60	364,40	+1,05
9,50	Pechiney CIP 1	377	376	-0,27
5	Pechiney Intl 1	170	166,50	-2,06
4,70	Pernod-Ricard 1	316,30	319	+0,85
10	Peugeot 1	827	833	+0,73
21,20	Pinault-Prin.Red.1	984	989	+0,51
6,50	Plastic-Omn.(Ly) 1	623	616	-1,12
6	Poliet	337	337	—
16,30	Primagaz 1	876	876	—
8,50	Promodes 1	1002	[illegible]	-0,70
4	Publicis 1	392,50	396,50	+0,99
10	Radiotechnique 1	515	512	-0,58
4,60	Remy Cointreau 1	215,10	216,50	+0,65
10	Rexel 1	728	722	-0,82
2,40	Rhone Poulenc A 1	138,50	136,70	+0,15
1,20	Rochette (La) 1	53,85	53,95	+0,19
12,50	Roussel Uclaf 1	629	642	+2,07
95	Rue Imperiale(Ly)1	3818	3825	+0,19
12	Sade (Ny) 1	165	167	+1,21
28,50	Sagem 1	2624	2630	+0,23
14,50	Saint-Gobain 1	647	646	-0,15
35	Saint-Louis 1	1410	1429	+1,35
30	Salomon (Ly) 1	2420	2450	+1,24
17	Salvepar (Ny) 2	430	—	—
24	Sanofi 1	257,50	260,10	+1,01
25	Sat 2	1976	1980	+0,20
13	Saupiquet (Ns) 1	1155	—	—
7	Schneider 1	393,50	392,10	-0,36
—	SCOA act.regroup.	90,50	91	+0,55
1,50	SCOR S.A 1	110	110,20	+0,18
8,30	S.E.B. 1	561	563	+0,36
19	Sefimeg 1	401,50	407,80	+1,57
13,18	Selectibanque 1	152,10	151	-0,72
25	SFIM 2	365	375	+2,39
5	SGE 1	281	281,50	+0,25
9	Sidel 1	1017	1015	-0,20
28,76	Simco 1	436,20	447,50	+2,59
7,50	S.I.T.A 1	706	700	-0,85
22	Skis Rossignol 1	2050	2042	-0,39
9	Sligos 1	387,80	388	+0,05
16	Societe Gale A 1	609	610	+0,16
—	Sodecco (B) 2	46,95	—	—
—	Sodero (Ns) 2	33	33,80	+2,42
22	Sodexho 1	872	880	+0,92
2,30	Sogenal (Ny) 2	127	—	—
33	Sommer-Allibert 1	1882	1885	+0,16
34,46	Sophia 1	407	405,60	-0,34
38	Sovac 1	439	440,30	+0,30
17	Spie Batignolles 1	261,50	252,10	-3,59
23	Strafor Facom 1	655	656	+0,15
8,20	Suez 1	262,10	264,80	+1,03
3,24	Synthelabo 1	204,60	207,10	+1,22
—	Technip S.A. 1	263	262,80	-0,08
6	Thomson-CSF 1	154	156,80	+1,82
7,50	Total 1	334,80	335,50	+0,21
3	UAP 1	145,70	145,10	+0,27
10	UFB Locabail 1	403	399	-0,99
3,54	UGC DA (M) 1	201	203,20	+1,09
25	UIC 1	287	287,10	+0,03
22	UIF 1	414	430	+3,86
73,40	UIS 2	225	225	—
26	Unibail 1	475	472	-0,63
1,60	Valeo 1	290,90	289,90	-0,34
6,30	Vallourec 1	278	278	—
9,50	Via Banque 1	362	361	-0,28
7,50	Worms & Cie 1	253	252,90	-0,04
9	Z Gr.Zannier #Ly 1	178	178	—
29	Zodiac 1	2320	2320	—
55	Elf Gabon 1	1090	—	—
0,69	ABN AMRO Holding 1	189	189,50	+0,26
0,21	American Barrick 1	125,80	124,60	-0,95
1	American Express 1	167,90	165,40	-1,49
3,77	Anglo American 1	310,30	313,70	+1,10
9,39	Amgold 1	590	—	—
1,48	A.T.T. 1	286,90	287	+0,03
1,64	Banco Santander 1	213,50	216	+1,17
20,55	B.A.S.F. 1	1084	1088	-0,37
28,24	Bayer 1	1195	1195	—
0,57	Blenheim Group 1	20,80	20,50	-1,44
1,79	Buffelsfontein 1	54,50	54,20	-0,55
1,73	Chase Manhattan 1	191	191,80	+0,42
20,42	Daimler Benz 1	2689	2690	+0,04
0,79	De Beers 1	128	127,80	-0,16
42,27	Deutsche Bank 1	2587	2601	+0,54
34,54	Dresdner Bank 1	1420	1410	-0,70
1,59	Driefontein 1	82	83,50	+1,83
2,19	Du Pont Nemours 1	296	—	—
1,79	Eastman Kodak 1	248	253	+2,02
0,10	East Rand 1	7,15	7,20	+0,70
0,15	Echo Bay Mines 1	61,30	62,20	+1,47
3,13	Electrolux 1	285	282,90	-0,74
2,25	Ericsson 1	329,60	330,60	+0,30
3,31	Exxon Corp. 1	315,80	318,70	+0,92
1,13	Ford Motor 1	151,40	154,50	+2,05
2,58	Freegold 1	83	83,50	+0,60
0,13	Gencor Limited 1	19,45	19,60	+0,77
1,58	General Electric 1	260	259	-0,38
0,89	General Motors 1	207	206,30	-0,34
14,14	Generale Belgique1	360	—	—
0,43	Grd Metropolitan 1	35	34,50	-1,43
0,32	Guinness Plc 1	39	39,40	+1,03
0,25	Hanson Plc 1	19,60	19,70	+0,51
0,33	Harmony Gold 1	49,10	50	+1,83
1,32	Hewlett-Packard 1	520	—	—
0,25	Hitachi 1	52,90	52,20	-1,32
17,98	Hoechst 1	1120	—	—
1,11	I.B.M 1	382,10	385,90	+0,99
0,89	I.C.I 1	64,50	—	—
2,19	I.T.T. 1	448,50	451,80	+0,74
0,72	Ito Yokado 1	285	284	-0,35
0,28	Matsushita 1	84,15	82,85	-1,54
0,27	Mc Donald's 1	151,90	155	+2,04
1,34	Merck and Co 1	185	187,50	+1,28
1,96	Minnesota Mining 1	288	280,10	-2,74
0,18	Mitsubishi Corp 1	69,20	68,55	-0,94
3,78	Mobil Corporat. 1	431,20	433,95	+0,63
2,95	Morgan J.P. 1	320	321,50	+0,47
65,03	Nestle SA Nom.1	4880	4875	-0,10
0,72	Nippon MeatPacker1	74,10	72	-2,83
2,34	Norsk Hydro 1	193,70	193	-0,36
34,53	Petrofina 1	1586	1590	+0,25
3,65	Philip Morris 1	330,80	331,10	+0,09
1,14	Philips N.V 1	164	165	+0,61
0,26	Placer Dome Inc 1	112,70	111,80	-0,80
1,53	Procter Gamble 1	330	335,10	+1,55
7,13	Quilmes 1	270	270	—
2,21	Randfontein 1	56	57,40	+2,50
1,24	Rhone Poul.Rorer 1	219,50	216,90	-1,18
8,68	Royal Dutch 1	579	582	+0,52
0,53	R T Z 1	72	72,40	+0,56
—	Saatchi & Saatchi1	12,90	13	+0,78
0,68	Sega Enterprises 1	262	273	+4,20
1,98	Saint-Helena 1	54,80	56	+2,19
1,58	Schlumberger 1	295,20	297,20	+0,68
0,93	Shell Transport 1	60,95	59,05	-3,12
33,16	Siemens 1	2138	2150	+0,56
1,14	Sony Corporation 1	312,20	310,40	-0,58
0,19	Sumitomo Bank 1	92,35	—	—
1,14	T.D.K 1	240,60	243,80	+1,33
1,15	Telefonica 1	70,55	70,65	+0,14
0,22	Toshiba 1	37,85	37,75	-0,27
18,05	Unilever 1	616	617	+0,16
2,25	Unit.Technologie 1	315	314,50	-0,16
9,13	Vaal Reefs 1	512	520	+1,56
5,11	Volkswagen A.G 1	1558	1565	+0,45
3,93	Volvo (act.B) 1	103	103,50	+0,49
3,49	Western Deep 1	254	252,50	-0,59
3,36	Xerox Corp. 1	531	530	-0,19
0,35	Yamanouchi 1	99,30	101,60	+2,32
—	Zambia Copper 1	4,50	4,53	+0,67
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	104	0,271
CEPME 8,5% 88 CB	102,77	3,190
CEPME 9% 89 CA#	104,47	2,170
CEPME 9% 92-06 TSR	—	3,575
CFD (CCCE)8,7%90CB	106,65	7,521
CFD exCCCE8,6%92CB	—	6,560
CFF 10%88-98CA#	107,44	0,658
CFF 9% 88-97 CA#	103,95	1,680
CFF 10,25% 90 CA#	110,15	6,880
CLF 8,9% 88 CA#	104,40	4,170
CLF 9%88-93/98 CA#	104,03	7,677
CNA 9% 4/92 CB	103	4,888
CRH 8,6% 92-93 CB	101,06	3,275
CRH 8,5% 87-88 CA#	102,54	5,938
EDF 8,6% 88-89 CA#	103	8,432
EDF 8,6% 92 CA#	102	5,184
Em.Etat10,26%86 CA	104,55	6,971
Emp.Etat 6%7/93 CA	97,25	2,005
Financier 9%91CB#	102,65	8,729
Finansd.8,6%92 #CB	101,45	6,888
Floral8,75% 90 CA#	107,18	3,045
OAT 8,70%5/95 CA#	101,36	4,147
OAT 9,8% 1/96 CA#	103,80	7,758
OAT 8,50% 6/97CA #	103,19	3,338
OAT 9,90%12/97 CA#	106,89	8,141
OAT 88-98 TME CA	101,18	5,229
OAT 9/1998 TRA	—	0,838
OAT 9,50%88-98 CA#	106,06	3,722
OAT TMB 01/99 CA	99,30	4,693
OAT 8,125% 99 CA#	102,18	3,873
OAT 8,50%90/00 CA#	103,25	5,403
OAT 9/00 TRA CA	103,50	1,388
OAT 10% 5/00 CA#	109,60	4,712
OAT 01 TME CA	101	5,229
OAT 8,5%11/02 CA #	102,59	8,267
OAT 8,50% 19 CA #	99,55	0,488
OAT.8,50%92-23 CA#	98,64	4,751
PTT 11,2% 85 CB#	105,65	9,804
SNCF 8,8% 87-94CA	102,90	6,895
Lyon.Eaux 6,5%90CV	843	—
	—	—
	—	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	450	—
Bains C.Monaco 2	660	659
B.N.P.Intercont.2	291	281
Bidermann Intl	110	—
B T P (la cie) 2	18,50	18,40
Cambodge	932	—
Carbone Lorraine 2	604	590
Case Poclain	25	—
CBC 1.	249	249
Centenaire Blanzy	300	—
Ceragen Holding	28	—
Champex (Ny)	21	—
CIC Un.Euro.CIP 1	354	358
C.I.T.R.A.M. (B)	3815	—
Cpt Lyon Alem.2	414,70	421
Concorde-Ass Risq2	848	848
Cpe Vallourd ex.CMP	18,15	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Credit Gen.Ind.	50	—
Darblay	445	—
Didot Bottin	640	—
Eaux Bassin Vichy	2218	—
Ecia 1	760	760
Ent.Mag. Paris	3910	—
Eridania Beghin Cl	685	—
Fidei(ex.Immofice)2	141,10	143
Finalens	325	—
F.I.P.P.	155	—
FNAC 2	3035	—
Fonciere (Cie)	461	—
Fonciere Euris	250	—
Foncina	463	—
France I.A.R.D	470	—
France S.A 1	850	855
From. Paul-Renard	2850	—
Gaumont 1	300	303
Gerofin	215	213
Gevelot	942	—
G.T.I (Transport)2	390	390
Immobail 2	330	328,50
Immobanque 2	791	791
Im.Marseillaise 2	5510	5410
Invest.(Ste Cle.)	1500	—
Lille Bonnieres	1500	—
Locafinanciere	431	—
Louvre 1	204	215
Lucia	95	—
Machines Bull 2	22,10	—
Monoprix ex.Uniprix	209	—
Metal Deploye	372,90	—
Mors 2 #	17,90	18,50
Navigation (Nle)	180	—
Orsel (Cl)	1075	—
Origny-Desvroise	1200	—
Moneprix a echang.	1626	—
Paluel-Marmont	345	—
Pap.Clairefont(Ny)	751	—
Parfinance 2	180	180
Paris Orleans	241	—
Piper Heidsieck	750	—
Porcher	250	—
Promodes (Cl)	650	—
Rochefortaise Com.	195,10	195,10
Rosario 2	217	—
Rougier #	800	790
S.A.F.I.C Alcan	381	—
Saga	515	—
Salins du Midi 2	456,10	456,10
Savoisienne M.	158	—
Silic 2	690	690
S.I.P.H.	195	—
Sofal	340	—
Soffo	204,50	—
Softam	98,90	—
Sofragi	3580	—
Saudure Autogene	905	—
Sovabail	489	—
Taittinger 1	2430	—
Tour Eiffel	282	—
Elyo(ex.Ufiner) 2	272,10	271
Vicat 2	536	—
Virax	123	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	795	—	Noranda Mines	96,50	—
Akzo Nobel Nv	582	—	Pfizer Inc	397,50	406,70
Alcan Aluminium	131	—	Ricoh Cy	46	—
Arbed	814	—	Robeco	342,50	345,10
Asturienne Mines	137,90	—	Rodamco N.V.	154,50	—
Banco Pop. Espanol	612	—	Rolinco	351,10	355,10
Banque Regl.Inter.	39450	—	Saipem SPA	8,40	—
Chrysler Corp	255	—	Sema Group Plc	34,20	—
C.I.R SPA	5,45	—	SKF Aktiebolaget	98,50	—
Commerzbank AG	1102	—	Tenneco Inc	219,50	—
Dow Chemical Co.1	353,20	364,50	Toray Ind.	38	—
Fiat Ord.	20	—	West Rand Cons.	9,60	—
G.B.L.(Brux.Lamb.)	640	—		—	—
Gevaert	1538	—		—	—
Glaxo Holdings Plc	52	—		—	—
Goodyear T.& R.Cy	181	—		—	—
Honeywell Inc.	156	—		—	—
Johannesburg Cons.	141	—		—	—
Kubota Corp.	38	—		—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	175	—	Olivetti Priv.	6,90	—
Bque Hydro Energie	342,10	—	Partic.Percier *	200	—
Bque Hypoth.Europ.	80	—	Rorento	251,30	—
Benedictine* nom.	4125	—	Safaa	215	—
Blanzy-Ouest*	989	—	St-Dominique(Fin)*	151	—
Brasseries Maroc	285,20	—	St Gobain Emball.*	1701	—
Calciphos*	95	—	Schlumberger Ind.*	573	—
Canadien Pacifique	78,60	—	SEPR *	1820	—
CGH Cogenbor ech.*	7	—	SPR "B" nom.	260	—
Coparex Inter.*	552	—	Waterman *	1390	—
Cr.Universel (Cie)	540	—		—	—
Cycnos	6,10	—		—	—
CEAC.*	102	—		—	—
Fiat Fce nom.	142	—		—	—
Table France*	233	—		—	—
Lecteurs Monde *	200	—		—	—
Off.Com.Pham. *	873	—		—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—	Idianova	62,10	—
Boiron (Ly) 1 #	444	444	Immob.Hotel. 2 #	203,90	203
Boisset (Ly)#	263	—	Int. Computer #	143	—
C.A. Paris IDF 1	894	890	IPBM 2	68	68
Calberson	375	—	M6-Metropole TV 2	322	318
Cardif SA 1	700	695	N.S.C Schlum.2 Ny	1000	1008
CEGEP #	163	—	Rallye(Cathiard)Ly	189	185
CFPI	255	—	Seribo CB	505	505
C.N.I.M 1	910	910	Sylea 2	459,20	476
Codetour	189	—	Sofco (Ly)	168	—
Creeks	111	—	Sopra 2	299,50	292,10
Dauphin OTA	330	—	TF1-1	515	517
Devanlay 2	955	—	Thermador Hold(Ly)	402,90	407
Labor Doisses	175	—	Unilog 2	280	—
Editions Belfond	90	—	Union Assur.Fdal	552	567
Europ Propulsion 2	310,10	310	Viel et Cie #	186	187,50
Finabail 2	140	138	Vilmorin et Cie#2	375,80	373
Finacor 2	151	154		—	—
GLM S.A.	415	—		—	—
Gravograph	179	—		—	—
I.C.C. 2	175	175		—	—

Sicav (sélection) 14 novembre

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	34132,95	34132,95
Actimonétaire D	30619,28	30619,28
Améri-gan	8119,94	7807,63
Amplia	106791,02	106791,02 ⟡
Amplitude Monde D	755,51	733,50
Antigone Trésorerie	785880	785890
Arbitr. Court Terme	8698,29	8698,29
Associa Première	34419,28	34419,28
Associc.	1138,92	1138,92
Atout Amérique	100,98	98,52
Atout Asie	107,66	105,03
Atout Futur C	546,01	532,69
Atout Futur D	537,75	524,63
Aurecic	1647,28	1599,30
Avenir Alizes	1911,48	1874
Axa Capital	201,94	196,05
Axa Court Terme	9640,48	9640,48
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1019,73	990,03
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg	887,51	861,66
Axa Europe	126,67	122,98
Axa Investissements	118,39	114,94
Axa NPI	158,63	154,01
Axa Ob.Fr.Extraes	150,61	146,22
Axa.Ob.In.Ex Mo.U.Se	137,37	133,37
Axa Prem.Ex.Agepre	117,03	113,62
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	153,50	149,03
Axa Valeurs PER	155,98	151,36
Cadence 1	1036,22	1025,96
Cadence 2	1025,27	1015,12
Cadence 3	1032,68	1022,38
Capimonétaire	7445,37	7437,93
Capiobli	7328,97	7256,41
Capitacic	1518,64	1498,20
Cicamonde	1180,86	1146,47
Coexis	1549,36	1520,46
Comptavalor	4214,67	4208,36
Crédit Mutuel Capital	1451,37	1422,91
Créd.Mut.Ep.Cour.T	782,07	782,07
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap.	99,38	96,70
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	96,91	94,32
Créd.Mut.Ep.J	20749,29	20749,29
Créd.Mut.Ep.long.T	219,87	213,21
Créd.Mut.Ep.Monde	1168,99	1135,76
Créd.Mut.Ep.Quatre	1071,31	1042,64
Dieze	1591,73	1562,05
Drouot France	1010,45	981,02
Drouot Sécurité	217,45	211,12
Ecocic	1200,71	1165,74 ◆
Ecupar	127,11	123,41
Ecur. Actions futur	195,86	190,16
Ecur. Capicourt	198,25	198,75
Ecur. Capitalisation	195,80	193,86
Ecur. Distrimonétaire	10039,36	10039,36
Ecur. Expansion	292174,97	291810,93
Ecur. Géovaleurs	2719,10	2639,80
Ecur. Investissement	162,79	158,05
Ecur. Monepremière	10094,03	10094,03
Ecur. Monétaire (1)	11770,08	11770,08
Ecur. Trésorerie (2)	289,64	289,64
Ecur. Trimestriel	1914,87	1895,91
Elancel D	123,83	120,32
Elicash	844900,49	844900,49 ⟡
Emergence Poste D	104,72	101,67
Energie	354,79	348,25
Eparcic	4354,82	4354,82
Epercourt-Sicav	201,71	201,21 ◆
Epargne-Unie	1476,33	1448,32
Esfi Cash capi.	9424,15	9424,15 ◆
Eurco Solidarité	1180,10	1168,42
Eurocic Leaders	1261,51	1224,77
Eurodyn	1436,95	1401,31
Euro Gan	7987,36	7680,15
Fonsicav	17480,25	17445,36
France-gan	13575,87	13053,72
France Garantie	258,74	258,22 ◆
France Obligations	454,89	450,39
Francic	586,88	492,12
Francic Pierre	115,36	112 ◆
Francic-Régions	1427,44	1386,86 ◆
GAN Rendement	5033,12	4958,74
Gestilion	17683,07	17683,07
Horizon	1513,36	1469,28
HLM Monétaire	16803,29	16803,29
Indicia	1144,27	1115,16 ◆
Indust.Fse.Court.T	1788,55	1779,65 ◆
Intensys D	107,05	106,78
Interepar	104133,72	101100,70
Interoblig	5581,23	5506,17
Intersélection Fce	549,57	538,79
Japacic	182,69	177,37
Jeunepargne	327,95	323,10
Latitude C	2682,90	2678,88
Lion Association	11353,68	11353,68
Lion Institution	35338,25	35250,12
Lionplus	1161,83	1139,85
Lion Trésor	2138,72	2117,54
Livret Bourse Inv.	609,11	591,37
Livret Portefeuil.	788,48	765,51
Méditerranée	221,55	215,10
Mensuel CIC	10125,44	10025,19 ◆
Moneden	82259,59	82259,59
Mone.J	10754,14	10754,14 ⟡
Monévalor	49401,66	49401,66
Mutualité dépôts	16231,43	16199,03
Natio Court Terme	38011	37897
Natio Court Terme2	343832	343832
Natio Epargne	21172,98	20963,35
Natio Ep. Capital	12957,21	12826,92
Natio Ep. Croissance	1988,44	1949,45
Natio Ep. Obligations	203,75	199,75
Natio Epargne Retraite	128,79	126,26
Natio Epargne Trésor	9248,83	9230,37
Natio Epargne Valeur	484,56	475,06
Natio France Index	1059,22	1038,45
Natio Immobilier	1255,82	1231,29
Natio Inter	1674,55	1641,72
Natio Monétaire	9957,45	9957,45
Natio Opportunités	146,79	143,91
Natio Patrimoine	1468,05	1437,30
Natio Perspectives	1217,84	1193,96
Natio Placements	78789,58	70789,58
Natio Revenus	1006,83	996,66
Natio Sécurité	12148,74	12148,74
Natio Valeurs	935,27	916,93
Nippon-Gan	7225,97	6948,06
Nord Sud Dévelop.	1873,89	1870,15 ◆
Oblicic-Mondial	2989,07	2925,19
Oblicic-Régions	1067,23	1051,46
Oblifutur	3253,73	3193,06
Oblig. très caté.	205,09	202,06
Oblidon	1608,66	1592,73
Oblisécurité Sicav	15572,35	15572,35
Oblitys D	509,85	502,32
Oraction	1568,14	1527,94
Pervalor	624,65	612,40
Plénitude D	153,40	148,93
Poste Croissance C	3235,35	3232,12
Poste Gestion C	39702,97	39702,97
Première Oblig. C	11644,22	11644,22
Première Oblig. D	10838,30	10832,68
Prévoy. Ecureuil	97,92	96,95
Pri/Associations	35149,87	35149,87
Proficius	912,09	895,08
Rentacic	161,31	158,93
Revenus Trimestr.	5130,94	5080,14
Revenu-Vert	1122,41	1101,49
St Honoré Vie & Santé	1163,50	1110,74
St Honoré Bons du Tr.	13405,67	13338,98
St Honoré Invest.	953,35	919,67
St Honoré Pacifique	831,87	794,15
St Honoré Réel	17943,14	17871,65
Securic	2064,77	2064,77
Sécuri-Gan	13127,82	12869,83
Sécuritaux	1658,25	1658,25
Sensivalor	31438,38	31438,38
SEVEA	106	103,41 ◆
SFI-CNP Assur	738,11	718,61
S.G. France opport. C	1477,52	1448,55
S.G. France opport. D	1464,07	1435,38
S.G. Monde opport. C	1004,91	985,21
S G. Monde opport. D	1004,91	985,21
Sicav Associations	2193,67	2193,67
Sicav 5.000	490,13	477,01
S.L Est	1342,50	1303,40
Silvafrance	780,76	759,86
Silvam	437,33	425,63
Silverente	211,64	207,49
Silvinter	518,98	505,09
Sogenfrance C	1354,18	1327,63
Sogenfrance D	1287,61	1262,36
Sogépargne	294,74	291,82
Sogevar	1140	1117,65
Sogintler	1614	1582,35
Soleil Investissements	886,84	860,42
Solstice D	2270,55	2264,89
State Street Act. Eur.	12199,15	11901,61 ◆
State Street Act. Frce	11611,45	11328,24 ◆
St. Str Act.Japon	1480,58	1444,47 ◆
State Street Emer. Mts	1931,90	1865,93 ◆
St.Street OAT Plus	12185,49	12064,84 ◆
Stratégie Actions	992,70	954,52
Stratégie Rendement	1591,46	1541,37
Synthesis	12793,46	12542,61
Techno-Gan	8570,54	8317,83
Thésora D	777,15	769,46
Trésor Plus	1525,70	1510,59
Trésor Trimestriel	994,98	985,11
Trésoricic	157477,99	157477,99
Trilion	5107,15	5041,61
Uni-Associations	124,57	124,57 ⟡
Uni-Foncier	1281,91	1250,64
Unifrance	623,43	608,22
Uni-Garantie C	1398,99	1372,90
Uni-Garantie D	1303,66	1279,35
Uni Régions	1512,27	1475,39
Univar	278,44	278,44 ⟡
Univers Actions	1585,43	1556,52
Univers Obligations	1913,34	1877,66
Valorg	2377,61	2375,23 ◆
Valreal	31914,29	31898,34
Winterthur St-Honoré	250,35	239
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

(1) 28-10-94 Division valeur liquidat. par 2, multiplicat. nbre de titres par 2.
(2) 28-10-94 Division valeur liquidat. par 10 multiplicat. nbre de titres par 10.

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 14/11	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,2460	5,3085	5	5,60
Ecu	6,5390	6,5505	—	—
Allemagne (100 dm)	343,7300	343,9300	330	354
Belgique (100 F)	16,7005	16,7130	16,10	17,20
Pays-Bas (100 fl)	306,4800	306,8000	294	316
Italie (1000 lires)	3,3460	3,3520	3,10	3,57
Danemark (100 krd)	87,8000	88,0900	83	93
Irlande (1 iep)	8,2825	8,2745	7,90	8,65
Gde-Bretagne (1 L)	8,4315	8,4420	8	8,85
Grèce (100 drachmes)	2,2305	2,2335	1,95	2,45
Suisse (100 f)	410,0100	410,2400	396	420
Suède (100 krs)	71,8700	73,4900	68	78
Norvège (100 k)	78,6200	78,7900	73	82
Autriche (100 sch)	48,8320	48,8590	47,20	50,30
Espagne (100 pes)	4,1295	4,1355	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3700	3,3750	2,95	3,65
Canada (1 $ can)	3,8602	3,9143	3,80	4,20
Japon (100 yens)	5,3734	5,3992	5,20	5,55

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 14/11
Or fin (kilo en barre)	65200	65800
Or fin (en lingot)	65200	65950
Napoléon (20f)	372	380
Pièce Fr (10 f)	351	—
Pièce Suisse (20 f)	380	385
Pièce Latine (20 f)	376	380
Souverain	484	479
Pièce 20 dollars	2540	2520
Pièce 10 dollars	1270	1270
Pièce 5 dollars	850	—
Pièce 50 pesos	2430	2470
Pièce 10 florins	390	396

Matif (Marché à terme international de France)

14 novembre 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 96 001

Cours	Mars 95	Juin 95	Déc. 94
Dernier	110,20	109,12	111,02
Précédent	110,32	109,48	111,14

CAC 40 A TERME
Volume : 16 646

Cours	Janvier 95	Nov. 94	Déc. 94
Dernier	—	1949	1957
Précédent	1972,50	1956	1964,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ⟡ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Adoptions

France et Clément AUSCHER
sont très heureux d'annoncer que

Octave SLIMANE,

né le 2 novembre 1994 à Rabat, est arrivé dans leur cœur et dans leur maison, le 3 novembre.

8, rue de Ouarzazate,
Rabat.

Anniversaires de naissance

– 16 novembre 1918.

Bon anniversaire,

Papy.

De la part de Théo et Ada.

16 novembre 1994.

Mariages

Evelyn et Herfried HOYER,
Brigitte et *Alain* AMARAGGI,
sont heureux d'annoncer que leurs enfants,

***Danielle* et *David*,**

se sont unis ce jour, à Paris (*mairie du dixième arrondissement*).

Décès

– M. et Mme Laurent Aymé-Martin,
M. et Mme Pierre Aymé-Martin,
Emmanuel et Laure Aymé-Martin,
ses fils, belles-filles et petits-enfants,
M. et Mme Claude Blachard,
son frère et sa belle-sœur,
Mlle Nicole Blachard,
sa sœur,
Les familles Aymé-Martin, Ricard, Dejean, Baron,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henri AYMÉ-MARTIN,
née Monique Blum,

le 10 novembre 1994, à Monaco.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Jacques Danan,
Simon et Suzanne Benady,
Georges et Ghislaine BENADY,
Amélie, Hélène, Bruno
Ses oncles et tantes,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle de leur petite-fille, fille, sœur, nièce,

Elsa,

survenue le 9 novembre 1994, dans sa vingt-troisième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 16 novembre, au cimetière du Montparnasse.

Rassemblement à 16 h 15 à l'entrée principale.

Ni fleurs ni couronnes.

110, boulevard Auguste-Blanqui,
75013 Paris.

– M. Pierre Gerin,
M. et Mme Gilbert Drocourt
et leurs enfants,
font part du décès de

Paul GERIN,
ancien journaliste,

survenu le 12 novembre 1994, à son *domicile*, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, et l'inhumation a eu lieu à Nevers, dans le caveau de famille.

21, quai André-Citroën,
75015 Paris.
3, rue Papavoine,
27100 Le Vaudreuil.

Semaine de la bonté

CAS N 7. Formation d'une mère d'enfants handicapés. – Mme A. vit avec ses deux fils atteints de troubles psychiques. Ses *ressources* se composent du RMI et de l'allocation adulte handicapé. Mme *A.*, qui habite, sans bail, un logement HLM, redoute *toujours une expulsion*, car, à une certaine période, elle a accumulé une dette de loyer. Chaque *mois*, Mme A. solde un peu sa dette. Elle reste encore redevable de :

7 000 F

et courageusement prépare *un concours d'employé* de bureau. Afin qu'elle puisse réaliser son projet dans de *bonnes conditions*, Mme A., dont la vie quotidienne est bien pénible, devrait être aidée pour régler sa dette. Une somme maximale est demandée.

▶ **Prière d'adresser les dons à La semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, BP 42, 75261 Paris Cedex 06. CCP Paris 4-52 X ou chèques bancaires. Tél. : (1) 45-44-18-81. Fax : (1) 42-22-47-74.**

– *M*me Yolande Beraud-Gamelin,
M. et Mme Jean-François Beraud
et leurs enfants,
M. Jean-Pierre Estarague
et ses enfants,
Les familles Pinchede, Le Grevellec, Beraud et Picard,
ont le chagrin de faire part du décès de

Marcel BERAUD,
chirurgien-dentiste,
député honoraire,
ancien maire de Berck,
ancien des Forces françaises libres,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 9 novembre 1994.

Les obsèques ont eu lieu le 12 novembre, à Berck.

112, avenue Quettier,
62600 Berck.
53, rue de la Plage,
62600 Berck.

[Né le 27 octobre 1915 à Lyon (Rhône), Marcel Béraud, chirurgien-dentiste, avait été élu pour la première fois député du Pas-de-Calais, en 1962, sous l'étiquette UNR-UDT, et réélu en 1967, en 1968 et en 1973, avant d'être devancé au premier tour des élections législatives de mars 1978. Il avait été maire de Berck de 1965 à 1971. *Membre du bureau politique* de l'UDT de 1968 à 1969, membre du comité central de l'UDR de 1971 à 1976, il avait appartenu, ensuite, au comité central du RPR.]

– René et Anne-Marie de Besombes,
Chantal de Besombes,
François de Besombes,
Marie et *Jean-Pierre* Beaudoin,
Paul et Marie-Hélène de Besombes,
ses enfants,
Marie-Liesse et Serge Verdier,
Amélie et Fabrice Barthélemy,
Matthieu de Besombes,
Pierre-*Antoine*, Marie-Bénédicte
et Jean-Rémi Beaudoin,
Anne-Caroline, *Claire, Camille*
et Solène de Besombes,
ses *petits-enfants,*
Louise Barthélemy,
Hippolyte Verdier,
ses arrière-petits-enfants,
Mme Henri de *Besombes,*
Mme Paul Nebout,
Mme Pierre de Besombes,
M. et Mme Joseph de Besombes,
Mme *Etiennette Lancereaux,*
Mlle Elisabeth Gaultier,
son frère, sa sœur et ses *belles-sœurs,*
Ainsi que ses neveux et nièces,
font part du rappel à Dieu de

M. Jacques de BESOMBES,
ingénieur ECP (25),
croix de guerre 1939-1945,

le 12 novembre 1994, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Il retrouve dans la joie du Seigneur son épouse

Gabrielle de BESOMBES,
née Gaultier,

décédée le 27 août 1993.

La cérémonie religieuse aura lieu le 16 novembre, à 15 heures, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, 2, rue Gerbert, Paris-15e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, rue Corbon,
75015 Paris.

– *Le docteur Pierre Gasnier*
et ses enfants,
ont la douleur de *faire* part de la disparition de

Janie GASNIER,

le 10 novembre 1994, à Pointe-à-Pitre.

– Mme Lisette Gumpel,
M. Georges Gumpel,
M. et Mme Henri Moos,
M. et Mme Gilbert Ganem,
M. et Mme Michael Rothschild,
M. et Mme Tal Wharshavsky,
M. et Mme David Moos,
Nadia Ganem,
Jean-Claude Moos,
Magalie Gumpel,
sa belle-sœur, ses neveux et petits-neveux,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Germaine GUMPEL,

survenu le 11 novembre 1994, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'*intimité* familiale.

Elle repose auprès de son fils,

Roger PHILOSOPH.

G. Gumpel,
2, rue P.M.J.-Lagrange,
01000 Bourg-en-Bresse.

– Mme Irena Puchalska-Hibner,
son épouse,
*M*me *Ula Hibner-Bonnet,*
sa fille,
M. Alain Bonnet,
son gendre,
Sarah et Anna Bonnet,
ses petites-filles,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 13 novembre 1994, de

Juliusz HIBNER,
ancien combattant
des *Brigades internationales*
de la guerre d'Espagne,
général de l'armée polonaise,
docteur ès sciences physiques,
un homme remarquable.

Il nous manquera.

L'enterrement aura lieu à Varsovie.

301, parc des Eaux-Vives,
91120 Palaiseau.
1206, rue de Las Sorbes,
34000 Montpellier.

– M. et Mme Henri Maire,
M. Pierre Menez,
Mme Marie-Christine Tarby-Maire,
M. Henri-Michel Maire,
La direction,
Les cadres
Et les membres du personnel de la société et des domaines Henri Maire, à Arbois (Jura),
ont la douleur de faire part du décès accidentel, le 10 novembre 1994, de leur collaborateur,

François HUOT-MARCHAND,
directeur des achats.

Les obsèques ont eu lieu lundi 14 novembre, à Pin (Haute-Saône).

– Mme Simone Klein,
son épouse,
M. et Mme Michel Klein
et leurs enfants,
M. et Mme Victor Groza,
Mme Rose Prager
et ses enfants,
M. et Mme Claude Wormser
et leur fils,
ses frère, sœurs,
beaux-frères, belle-sœur,
neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

***docteur* Jean-Eugène KLEIN,**
croix de guerre 1939-1945,
médaille militaire,

survenu le 12 novembre 1994, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi *16 novembre, à 15 h 30, au cimetière* parisien de Bagneux, où l'on se réunira porte principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Paris.

Mme Paul Laget,
son épouse,
Le docteur et Mme
Pierre-François Laget,
ses enfants,
Frédérique, Valérie, Emmanuelle,
ses petites-filles,
ont le chagrin de faire part du décès du

***professeur* Paul LAGET,**
professeur honoraire à l'université
Pierre-et-Marie-Curie,
ancien assistant des Hôpitaux de Paris,
fondateur du *laboratoire*
de neurophysiologie clinique de l'enfant
à l'hôpital Trousseau,

survenu le 4 novembre *1994*, dans sa soixante-douzième année.

Ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité *familiale.*

Le présent avis tient lieu de *faire*-part.

55, boulevard Pereire,
75017 Paris.

– Le président de l'université Pierre-et-*Marie-Curie (Paris-VI),*
Les personnels du laboratoire de neurobiologie du *développement,*
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Paul LAGET,
professeur de psychophysiologie,

survenu le 4 novembre *1994.*

– M. André Lesaicherre,
et ses enfants,
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Mme André LESAICHERRE,
née Jeannette Andro,

survenu le 12 novembre 1994.

La cérémonie religieuse a eu lieu ce mardi 15 novembre, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité à Luynes (Bouches-du-Rhône), le 16 novembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

– M. Bernard Lévy,
M. et Mme Rémi Lévy,
Marion et Laurene,
M. et Mme Antoine Lévy,
Franck et Gary,
Mme Edith Samama,
M. Gilbert Lévy
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Bernard LÉVY,
née Gilberte Wolff,

survenu le 8 novembre 1994.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

174, boulevard Berthier
75017 Paris.

– Cannes.

Mme Nathalie Makuch,
son épouse,
M. et Mme Yanick Makuch,
ses enfants,
M. Alexis Makuch,
son petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Eugène MAKUCH,

survenu le 10 novembre 1994, à Cannes.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Sto lat, Gienek.

– M. le docteur et Mme
Jean-François PASCUAL,
M. et Mme Joseph Pascual,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de leur fille et petite-fille

Annabelle,

survenu à l'âge de dix-huit ans.

Ses obsèques religieuses seront célébrées le jeudi 17 novembre 1994, à 14 h 30, en l'église Sainte-Marie d'Yvrac (Gironde), suivies de l'*inhumation* au cimetière de cette même commune.

La famille ne recevra pas de condoléances.

Elle remercie par avance toutes les personnes qui s'associeront à sa peine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Poitiers.

Mme Andrée Payen,
son épouse,
Corinne et Franc Combès,
ses enfants,
M. et Mme Jacques Petit
et leurs enfants,
M. et Mme Jack Payen,
et leurs enfants,
Ses cousins,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur Jean PAYEN,

survenu le 14 novembre 1994, à l'âge de soixante et onze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 17 novembre, à 10 heures, en l'église Saint-Porchaire de Poitiers.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Montrouge (Hauts-de-Seine), dans le caveau de famille, le vendredi *18 novembre*, à 11 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, *rue* du Colonel-Denfert,
86000 Poitiers.

Anniversaires

– Le souvenir de

Leib DAJEZ,
« Henieck »,

est rappelé à ceux qui l'ont connu et aimé.

– Il y a neuf ans,

Mme Eliane GRUNWALD

quittait les siens.

Une très tendre pensée est demandée à tous ceux qui ont apprécié sa profonde bonté.

De la part de
Gilbert Gus Grunwald,
son époux.

– *Il y a quinze ans, le 15 novembre* 1979, décédait

Sandra HIPSZMAN.

Que ceux qui l'aimaient aient une pensée pour elle.

– Il y a un an,

Richard LANCESTRE

nous quittait, le 17 novembre 1993.

« Il n'y a pas d'amour. Il n'y a que des preuves d'amour. »

– *En souvenir de*

Jean MAITRON,

qui *nous a quittés le 16 novembre* 1987.

Communications diverses

Maison de l'hébreu

Stages express individuels. Tous objectifs.

47-97-30-22 sauf samedi.

– Au Cercle Bernard-Lazare, jeudi 17 novembre 1994, à 20 h 30 : « Maurice Papon, un technocrate français dans la collaboration » (éd. Le Seuil), par Me G. Boulanger, avocat des parties civiles.

– Assemblée générale des « Amis de Louis Massignon », jeudi 17 novembre 1994, au 5, rue de la Source, Paris-16e. *La réunion sera suivie d'une conférence du* professeur Henry Laurens sur Louis Massignon et la politique musulmane de la IIIe République.

Soutenances de thèses

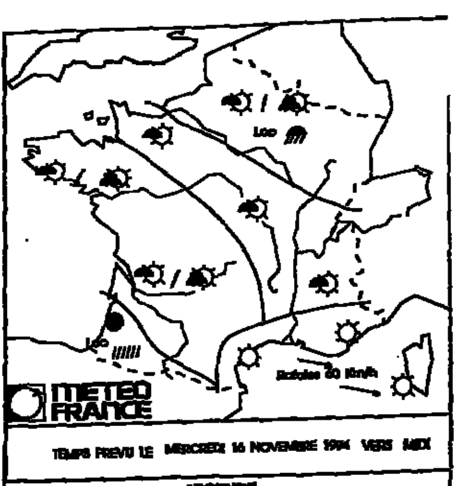
– Myriam Boucharenc soutiendra :

L'échec et son double,
Philippe Soupault romancier,

le samedi 19 novembre 1994, à 14 heures, à l'université *Paris-X-Nanterre*, salle C 24. Jury : professeurs Claude Leroy, directeur de thèse, et Françoise Gerbod (Paris-X), Henri Béhar (Paris-III), Jean-Pierre Goldenstein (université du Mans), Mme Anne Clancier, psychanalyste.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13

MÉTÉOROLOGIE



LEGENDE

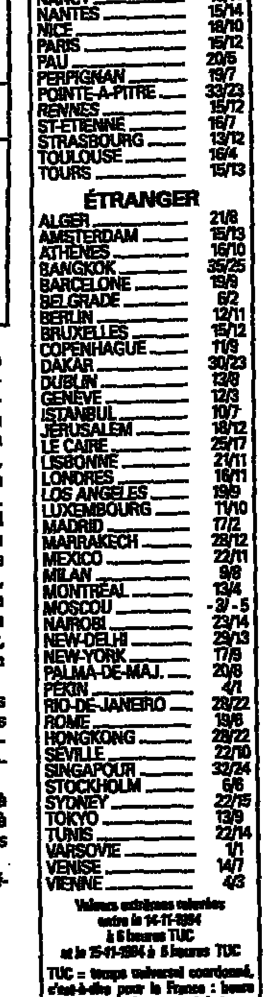
ENSOLEILLÉ – ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COUVERT ÉCLAIRCIES – TRÈS NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUME ET BROUILLARD – SENS DE DÉPLACEMENT

Mercredi : journée agréable. – Du Nord et de la Haute-Normandie à la Lorraine et à l'Alsace, la journée sera partagée entre nuages et éclaicies. Quelques averses sont possibles en bordure côtière. De la Basse-Normandie au Centre-Est, aux Alpes et au pourtour méditerranéen, le soleil brillera largement, surtout dans le Sud-Est, où le vent d'ouest soufflera à 60 km/h sur le littoral varois et le sud de la Corse. On pourra observer quelques bancs de brouillard peu denses en début de journée dans la vallée du Rhône. Sur le flanc ouest du pays, soit de la Bretagne au Sud-Ouest, après un début de journée brumeux, les éclaircies se développeront. Le temps se couvrira dès la mi-journée sur l'Aquitaine, où l'on observera quelques bruines côtières. Ce temps très nuageux, accompagné de faibles précipitations, s'étendra en *fin de journée* à l'ensemble du littoral atlantique.

Les températures minimales seront toujours très douces, comprises *entre 6 et 9 degrés sur les régions* du Nord et de l'Est, entre 8 et 12 degrés dans le Sud-Ouest et de 10 à 14 degrés sur les *rivages méditerranéens.*

L'après-*midi*, le *mercure indiquera* de 11 à 15 degrés dans la moitié nord d'est en ouest, de 13 à 16 degrés dans la moitié sud et de 17 à 21 degrés dans le Sud-Est.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



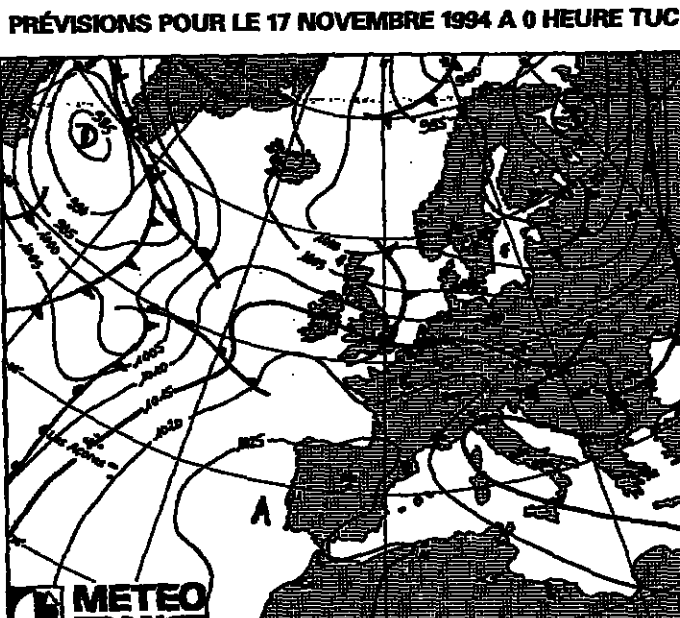
TEMPÉRATURES maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	20/11
BIARRITZ	19/8
BORDEAUX	19/7
BOURGES	16/8
BREST	14/11
CAEN	15/12
CHERBOURG	14/12
CLERMONT-FER.	14/8
DIJON	13/6
GRENOBLE	15/3
LILLE	15/12
LIMOGES	14/7
LYON, BRON	15/4
MARSEILLE	18/6
NANCY	13/11
NANTES	15/14
NICE	18/10
PARIS	15/12
PAU	20/5
PERPIGNAN	19/7
POINTE-A-PITRE	33/23
RENNES	15/12
ST-ETIENNE	16/7
STRASBOURG	13/12
TOULOUSE	16/4
TOURS	15/13
ÉTRANGER	
ALGER	21/8
AMSTERDAM	15/13
ATHENES	16/10
BANGKOK	35/25
BARCELONE	19/9
BELGRADE	6/2
BERLIN	12/11
BRUXELLES	15/12
COPENHAGUE	11/9
DAKAR	30/23
DUBLIN	13/8
GENEVE	12/3
ISTANBUL	10/7
JERUSALEM	18/12
LE CAIRE	25/17
LISBONNE	21/11
LONDRES	16/11
LOS ANGELES	19/9
LUXEMBOURG	11/10
MADRID	17/2
MARRAKECH	28/12
MEXICO	22/11
MILAN	9/8
MONTREAL	13/4
MOSCOU	-3/-5
NAIROBI	23/14
NEW-DELHI	29/13
NEW-YORK	17/9
PALMA-DE-MAJ.	20/8
PEKIN	4/1
RIO-DE-JANEIRO	28/22
ROME	19/6
HONGKONG	28/22
SEVILLE	22/10
SINGAPOUR	32/24
STOCKHOLM	6/6
SYDNEY	22/15
TOKYO	13/9
TUNIS	22/14
VARSOVIE	1/1
VENISE	14/7
VIENNE	4/3

Valeurs extrêmes relevées entre le 14-11-1994 à 6 heures TUC et le 15-11-1994 à 6 heures TUC

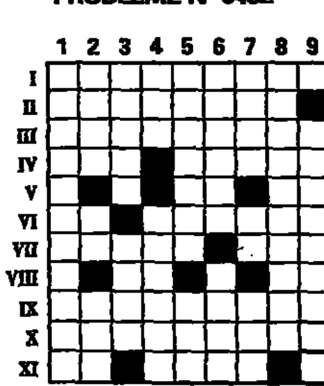
TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 17 NOVEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6432



HORIZONTALEMENT

I. Sont utiles pour des bains de *pieds.* – II. *Un homme qu'on peut* attirer avec de beaux restes. – III. *Pour l'ouvrir, il* faut attendre que l'auteur soit parti. – IV. Baie du Japon. Personnage de roman; – V. Rongé par celui qui a eu des haricots. Cri d'horreur. – VI. Alla sur le *pré. L'homme de la rue.* – VII. Avant la Création. Son *enfance n'est pas ce qu'il y a de* plus difficile. – VIII. Romains. Mis en mouvement. – XI. Stimuler d'une façon très cavalière. – X. Une femme très attirante. – XI. *Qui a circulé. Le bruit peut la* casser.

VERTICALEMENT

1. *Des gens qui jouent avec le* feu. – 2. Entourent des pâtés. Peut exprimer une admiration. Ancienne capitale. – 3. Une canalisation en mer. Marque l'accompagnement. – 4. D'un auxiliaire. Un célèbre détective. – 5. Greffier venu d'Extrême-Orient. Cri dans un cirque. – 6. Influence réciproque. N'a plus qu'une aile. – 7. Un mot mis en compte. Un peu de tabac. *Pas voilée.* – 8. Qui évoquent des *viscères. – 9. De vagues connais*sances.

Solution du problème n° 6431

Horizontalement

I. Emouvoir. – II. Lampistes. – *III. Etape. Elu.* – IV. Cène. *Emue.* – V. Rut. Ir. – VI. Raucheur. – VII. Insultées. – VIII. Ci. Tael. – IX. Ise. Epi. – X. Tamise. An. – XI. Esus. Test.

Verticalement

1. Electricité. – 2. Mate. Anisas. – 3. Oman. Us. Emu. – 4. Uppercut. Is. – 5. Vie. Uhlans. – 6. Os. Etêté. Et. – 7. Item. Uélé. – 8. Reluire. *Pas.* – 9. Suer. *Saint.*

GUY BROUTY

MARDI 15 NOVEMBRE

TF 1

13.35 **Feuilleton :** Les Feux de l'amour.
14.30 **Série : Côte Ouest.**
16.15 *Série : Le Miel et les Abeilles.*
16.45 **Club Dorothée.**
17.55 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.25 **Série : Hélène et les garçons.**
19.00 **Série : Beverly Hills.**
19.50 **Divertissement :** Le Bébête Show (et à 1.00).
20.00 **Journal, Tiercé, La Minute** *hippique et Météo.*
20.45 **Cinéma : Y a-t-il un flic pour sauver la reine ? ■■** Film américain de David Zucker (1988).
22.20 **Les Films dans les salles.**
22.25 **Cinéma : La Manière forte. ■** *Film américain de John Badham* (1991).
23.55 **Magazine :** Je suis venu vous dire. Présenté par Florence Belkacem. Invités : Jean-Pierre Chevènement, Dominique Volton, Jacques Séguéla.
1.05 **Journal et Météo.**
1.20 **Magazine : Reportages.** Bigeard, retour à Dien Bien Phu, de Jean-Claude Criton (rediff.).

FRANCE 2

13.50 **Série : Un cas pour deux.**
14.55 **Série :** Dans la chaleur de la nuit.
15.45 **Tiercé, en direct de Saint-Cloud.**
16.00 *Variétés : La Chance* aux chansons (et à 5.15). Emission présentée par Pascal Sevran. La France vidéo.
16.50 **Jeu :** *Des chiffres et des lettres.*
17.20 **Série : Le Prince de Bel-Air.**
17.45 **Série : La Fête à la maison.**
18.10 *Jeu : Que le meilleur* gagne (et à 3.05).
18.50 **Magazine : Studio Gabriel** (et à 19.25). Présenté par Michel Drucker. Invités : Catherine Lara, Sylvie Vartan, Fabrice Tiozzo, Patrick *Coudurier.*
19.20 **Flash d'informations.**
19.59 **Journal, Journal des courses** *et Météo.*
20.50 **Cinéma : Le Bon Plaisir. ■■** *Film français de Francis Girod* (1983).
22.45 **Magazine : Ça se discute.** Présenté par Jean-Luc Delarue. Hommes-femmes : qui tire les *ficelles ? 2. La parole aux* femmes.
0.10 **Journal, *Météo* et *Journal* des courses.**

0.40 *Magazine :* Le Cercle de minuit. Présenté par Laure Adler.

FRANCE 3

13.10 **Magazine : Vincent à l'heure.** Invité : Michel Galabru.
14.40 **Série : La croisière s'amuse.**
15.35 *Série : Magnum.*
16.30 **Les Minikeums.**
17.40 **Magazine :** Une pêche d'enfer.
18.20 **Jeu : Questions** pour un champion.
18.50 **Un livre, un jour.** *Du cœur et de l'affection,* de Jacques Teboul.
18.55 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 *Jeu : Fa si la chanter.*
20.40 **Tout le sport.**
20.50 **Spectacle :** Attention magie ! Les Mandrakes d'or. Emission présentée par *Vincent Perrot.* Avec Patrice Laffont.
22.25 *Météo et Journal.*
23.00 ▶ **Documentaire :** Les Cinq Continents. Présenté par Bernard Rapp. De la Manche à Vladivostok, la perspective Jirinovski, de Pascal Aubier.
23.55 ▶ *Documentaire : Jean* **Harlow, la blonde explosive.** De Tom McQuade. Commentaire dit par Sharon Stone (v.o.).
0.45 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL +

13.35 **Cinéma : Amok. ■■** Film franco-germano-portugais de Joël Farges (1992).
15.00 **Magazine : 24 heures** (rediff.).
15.55 *Le Journal du cinéma.*
16.00 **Cinéma : Sables mortels. □** Film américain de Roger Donaldson (1992).
17.40 **Documentaire : Vols au vent.** *De Malcom Penny.*
18.00 **Canaille peluche.** Les cow-boys de Moo Mesa.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** *Invité : Topor (Pavé).*
19.20 **Magazine : Zérorama.**
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Cinéma : Les Aventures de *Bernard* et *Bianca.* ■■** Film d'animation américain de Wolfgang Reitherman, John Lounsbery et Art Stevens (1977).

21.50 **Flash d'informations.**
21.55 **Cinéma : Sister Act. ■** Film américain d'Emile Ardolino (1992, v.o.).
23.30 **Cinéma : Les gens normaux** *n'ont rien d'exceptionnel.* **■** Film français de Laurence Ferreira Barbosa (1993).
1.10 **Cinéma :** Le Souffle du démon. □ Film britannique de Richard Stanley (1992).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Documentaire : Les petits enfants de Nanouk.** De David Carr-Brown et Sébastien Régnier (rediff.).
17.30 *Cinéma : Nanouk,* **l'esquimau. ■■■** Film américain de Robert Flaherty (1922) (rediff.).
18.35 **Documentaire :** *Baby it's you.* 5. Penser (rediff.).
19.00 **Magazine : Confetti.** Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
19.30 *Documentaire :* Notre langue, notre patrie. Les Basques, de Beate Schlanstein. *Histoire d'un peuple, les combats de la nouvelle génération.*
20.25 *Série : Reporter.*
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Magazine : Transit.** La folie du crack. Reportages : La jeunesse en plein crack, de Cédric de Bragança ; Leipzig ; Prison Junkies ou la drogue derrière les barreaux ; *débat* avec Werner Schneider, directeur de *la section des stupéfiants* à Francfort et Michel Boucher, commissaire divisionnaire, responsable de la brigade des stupéfiants.
21.45 ▶ **Soirée thématique :** L'Affaire Voltaire. *Fiction-documentaire de* Jacques Mény, avec Charles-Antoine Decroix, Thomas Cousseau. 21.45, première partie : D'Arouet à Voltaire ; 22.45, deuxième partie : Entre Emilie et Frédéric ; 23.45, troisième partie : *De la marge au centre :* Genève et Ferney (180 min).

M 6

13.20 **Téléfilm : Ovni Café.** De Paul Scheider.
16.00 *Magazine : Allô Cauet.*
16.25 **Variétés : Hit Machine.**
16.55 **M 6 Kid.** Conan l'aventurier ; Draculito.
17.55 **Série : Highlander.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Grandeur nature.** Les éléphants.
20.50 **Série : Docteur Quinn,** *femme médecin.* Le Train des orphelins. *L'Incident.*
22.40 **Téléfilm :** Pour l'amour d'un caïd. De Ted Mather.
0.25 **Six minutes première heure.**
0.35 **Magazine : Capital.**

FRANCE-CULTURE

20.00 *Le Rythme et* **la Raison.** La mélodie française (2).
20.30 **Archipel science.** Marianne Cornevin (l'Archéologie africaine).
21.32 **La Parole trouée.** Enquête sur le bégaiement.
22.40 *Les Nuits magnétiques.* Photographier la ville (1).
0.05 *Du jour au lendemain.* Mathieu Lindon (Champion du monde) et Gilbert Lascault (Gens ordinaires de Sore-les-Sept-Jardins).
0.50 **Coda.** Helen Humes, la vagabonde (2).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (donné le 4 novembre à Radio-France) : *Lulu,* suite pour orchestre et voix, de Berg ; Symphonie nº 10 op. 93, de Chostakovitch, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Vladimir Fedosseiev ; sol. : Patricia Wise, soprano.
22.35 **Soliste.** Hopkinson Smith.
23.00 *Ainsi la nuit.* Trio pour clarinette, violoncelle et piano en ré mineur op. 3, de Zemlinsky ; Trois pieces pour piano op. 11, de Schoenberg ; Mouvements pour quatuor à cordes, de Webern.
0.05 *La Guitare dans tous ses* états. Par Robert J. Vidal.

Les interventions à la radio
France-Inter, 19 h 20 : « Les autoroutes de l'information » (« Le téléphone sonne »).
Radio Classique 101.1 FM, 19 h 30 : *Jean-Jacques de* Peretti (« Radio Classique-*le Point* »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Une certaine nostalgie

ENTRE la rentrée de l'Ardéchois Jean Ferrat et l'arrivée du Messie de Bruxelles, France 2 avait choisi : Ferrat attendrait. Le Messie s'annonçant, l'antenne lui était offerte à partir de 20 h 35. Mais n'y avait-il pas erreur sur la personne ? Par la porte ouverte de l'étable, l'on vit entrer un enfançon bougon, correspondant au signalement. Il se coucha dans la paille, à la meilleure place, entre le bœuf et l'âne gris. Et il s'enfonça dans une hibernation maussade. Dans le doute, Arlette Chabot et Albert du Roy posaient sur lui des regards adorateurs. Qu'il est beau, dans son sommeil ! Comme il correspondrait bien à l'emploi ! Accommodant, Jacques Delors *promit, en cas de renoncement* à sa carrière messianique, de le faire savoir avant Noël, ce qui *est bien le moins. S'il est encore* là au Jour de l'an, on sera autorisé à le traiter comme sauveur par déduction.

Arriva donc Ferrat. A la différence de Delors, il avait quitté son repaire et, assis dans un TGV, il roulait vers les corruptions de la capitale, non sans se poser, lui aussi, quelques questions existencielles, et un rien bougonnes : va-t-on enfin pouvoir faire de la télévision de *qualité à 20 h 30, dans ce pays ?* Infortuné Ferrat : il se posait la question en différé dans son TGV, *sans savoir que, pour* cause de Messie, il était déjà 21 h 30.

Ferrat chanta d'abord dans son canapé, puis sur son siège du TGV, ce qui fit craindre le pire. *Il* chanta encore près d'une cheminée, dans la campagne, dans la forêt, le long de la berge d'une rivière. A voir bouger de décor en décor cette grande carcasse dégingandée, on se demandait d'ailleurs pourquoi diable cette voix-là avait besoin d'images d'accompagnement. L'intacte magie de la voix d'il y a vingt ans, posée sur les paroles enrubannées d'Aragon, ne se suffit-elle pas ? Puis les *images se laissèrent oublier,* effacées par les sortilèges sucrés de la musique. Rajeunis, on *se sentait peu à peu pénétrés* par ces ritournelles, comme par leurs devancières du premier « Ferrat chante Aragon », vingt ans plus tôt, les *Que serais-je sans toi ?* et *Heureux celui qui meurt d'aimer.* Même fraîcheur, *même candeur mélancolique :* les chansons dégringolaient de la vieille moustache d'argent, comme les *ruisseaux des monts* d'Ardèche, insouciantes et vives, délicieusement indifférentes aux maussaderies du temps qui passe.

Comme un étrange écho au discours de Jacques Delors, l'*interprète de Camarade* et de *Potemkine* charriait avec lui une certaine nostalgie des années 70, *quand la gauche* était la gauche, les syndicats des syndicats, quand l'espoir avait des couleurs simples. *Tous deux trouvèrent d'ailleurs* presque les mêmes mots pour dire leur effroi devant les nouveaux murs de *l'argent,* conférant à la soirée une unité inattendue.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté *dimanche-lundi. Signification des symboles :* ▶ *Signalé dans « le* Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MERCREDI 16 NOVEMBRE

TF 1

6.00 **Série : Passions.**
6.30 **Club mini Zig-Zag.** Les Aventures de Carlos.
6.58 **Météo** (et à 7.10, 7.28).
7.00 **Journal.**
7.15 **Club mini Zig-Zag.** Gil et Julie.
7.30 **Disney Club mercredi.** Dessins animés ; La Petite Sirène ; Tic et Tac ; Reportage ; Qui sait gagne ; Invité : Pascal Médard.
9.00 *Dessin animé : Spirou.*
9.30 **Club Dorothée matin.** Sailor Moon ; Dragon Ball Z ; Le Maître des Bots ; Ranma un demi ; Le Tour de magie ; Power Rangers ; Trucs et astuces ; Jeux ; La séquence animaux du *docteur Klein ; Jeux et* rubriques.
12.20 *Jeu : Le Juste Prix.*
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
13.00 **Journal, Météo et Tout** *compte fait.*
13.40 **Série : Premiers baisers.**
14.10 **Club Dorothée.** Ici bébé ; Salut les Musclés ; Drôle de vie ; Spielvan ; Harry et les *Henderson ; Arnold et Willy ;* Ricky ou la Belle Vie ; Jeux.
17.55 **Sport : *Football.*** Eliminatoire de l'Euro 96 : Pologne-France, en direct de Zabrze (Pologne) ; à 18.45, mi-temps ; à 19.00, 2ᵉ mi-temps.
19.50 **Divertissement :** Le Bébête Show (et à 0.25).
20.00 ***Journal,* La Minute hippique et Météo.**
20.45 **Magazine : Perdu de vue.** *Présenté* par Jacques Pradel avec Jean-Marie Perthuis. *Disparition de mineur ; Es-tu toujours vivant ?* ; Réponds-moi ; *Les oubliés ; Souviens-toi.*
22.55 ▶ **Magazine : 52 sur la Une.** Présenté par Jean Bertolino. Grosses, gros et fins à la fois, de Patrick Charles-Messance, Tony Comiti et Guy Galluffo.
0.00 **Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise.** Invité : André Darrigrand (La Poste).
0.30 **Journal et Météo.**
0.40 **Série : Intrigues.**
1.05 *TF 1 nuit* (et à 2.10, 3.10, 3.50, 4.25).
1.15 **Documentaire : Histoires naturelles** (et à 3.20, 5.10). Tous en Seine ; Journée de *pêche en traîneau ;* Survivances.
2.20 **Feuilleton : Cités à la dérive** *(4ᵉ épisode).*
4.00 **Documentaire :** L'Aventure des plantes.
4.35 *Série : Mésaventures.*
5.00 **Musique.**

FRANCE 2

5.55 **Dessin animé.**
6.05 **Feuilleton : Les Craquantes.**
6.30 **Télématin.** Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.35 *Feuilleton :* Amoureusement vôtre.
9.00 **Feuilleton :** Amour, gloire et beauté.
9.25 **Chalu Maureen.** Les Twists ; Les Mystérieuses Cités d'or ; Jeu : le Transmorpheur ; *A-mi galaxie ;* Robin des Bois ; Chipangali.
11.10 **Flash d'informations.**
11.15 **Jeu : Motus.**
11.50 **Jeu : Pyramide** (et à 4.05).
12.20 **Jeu : Combien tu paries ?**
12.55 **Météo** (et à 13.40).
12.59 **Journal et Bourse.**
13.45 **INC.**
13.50 **Chalu Maureen** (et à 14.40). L'Equipée du Poney Express ; *Chipangali ; Quoi de neuf, docteur ?* ; Des souris à la Maison *Blanche ;* Histoires fantastiques.
13.50 **Série :** L'Equipée du Poney Express.
17.10 *Série : Le Prince de Bel-Air.*
17.40 **Série : La Fête à la maison.**
18.10 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 3.20).
18.50 **Magazine :** Studio Gabriel (et à 19.25). Présenté par Michel Drucker. Invités : Léon Schwartzenberg, Pierre Perret, Marie-Paule Belle.
19.20 **Flash d'informations.**
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.50).
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.55 **Série : L'Instit.** Samson l'innocent, de Christian Karcher, avec Gérard Klein, Nicolas Rossier. *Voyage à Fribourg pour la classe de Novak.*
22.35 ▶ **Magazine :** *Bas les masques.* Présenté par Mireille Dumas. SOS pauvreté.
23.45 **Journal et Météo.**
0.10 **Magazine :** Le Cercle de minuit. Présenté par Laure Adler. Spécial *Nouvel Observateur,* à l'occasion de ses trente ans. Invités : Pierre Bénichou, Laurent Joffrin, Serge Lafaurie, Jacques Julliard, Jean Daniel, Claire Brétecher, Nanni Balestrini.
1.20 **Court métrage :** Histoires courtes. A l'occasion du mois de la photo : le Visiteur du square, de Robert Doisneau ; Regarde-moi, d'Elisabeth Aubert.
1.35 **Magazine : *Studio Gabriel*** (2ᵉ partie, rediff).
2.05 **Emissions religieuses** (rediff.).
3.55 **Dessin animé.**
4.00 **24 heures d'info.**
4.25 **Documentaire :** L'Art dans les capitales.
5.00 **Magazine :** *Outremers (rediff.).*

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 *Voile : La Route du rhum* (et à 13.00, 20.30).
7.05 **Premier service.**
7.20 **Bonjour Babar.**
8.00 **Les Minikeums.** Twinkle ; La *Légende de Blanche-Neige ;* Les Trois Mousquetaires ; Widget : Jeu : les Mondes fantastiques ; Il était une fois les découvreurs : Gutenberg et l'écriture ; Sandokan ; Fais-moi peur.
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.10 **Humour.**
13.20 **Téléfilm : Piège à minuit.** *D'Yvan Nagy, avec Mary* Crosby, Gary Frank.
14.55 **Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale.**
16.45 *Les Minikeums.* Peter Pan ; La Légende de Prince Valiant.
17.40 **Magazine :** Une pêche d'enfer. *En direct de Lille. Invité : Salvatore* Adamo.
18.20 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Ma vie, Journal d'un New-Yorkais,* de Floc'h.
18.55 **Le 19-20 de l'information.** *De 19.09 à 19.31, le journal de la* région.
20.05 *Jeu : Fa si la chanter.*
20.40 **Tout le sport.**
20.45 **INC.**
20.50 **Magazine :** La Marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada. *Gérard Depardieu un* peu, beaucoup, à la folie.
22.25 **Météo et Journal.**
23.00 **Mercredi chez vous.** Programme des télévisions *régionales.* Alsace (Action ; Chroniques d'Hatten nº 5 ; Dub ; Impressions). Aquitaine (Génération sensations ; Finki ; Toromania ; Destination pêche ; Evasion ; Face au toril). Bourgogne, Franche-Comté (Chacun ses goûts ; Diagonales images). Corse (Cultura viva). Limousin, Poitou-Charentes (Vercors, la vulnérabilité des grands maquis, de Dominique Gros ; *De proche en proche ; Confidences* de nacre). Lorraine, Cham*pagne-Ardenne (Regards voisins ;* Nuits de Champagne ; Tourisme à *Metz ;* Soufflets, c'est jouer). Méditerranée (Méditerranéo ; Pôle Sud ; Destination pêche ; Nautilus). Nord-Pas-de-Calais, Picardie (Sortie de crise ; Périphériques ; Littoral ; Carte postale d'une région européenne). Ouest (La Gwerz, trois voix pour un chant, d'Alain *Gallet ; Tempo). Paris-Ile-de-*France, Centre (Décryptages ; *Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?* ; Saga-cités ; Mag-cités ; W & *Cie). Rhône-Alpes, Auvergne* (Bleu nuit ; Une semaine en *Auvergne ; Saga-cités).* Sud (Pôle Sud ; Passages ; Alice ; Méditerranéo).

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

6.59 **Pin-up** (et à 12.29, 1.09).
7.00 **CBS Evening News.** Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.23 *Le Journal de l'emploi.*
7.25 **Dessin animé :** Léa et Gaspard.
7.30 **Canaille peluche.** Doug.

En clair jusqu'à 9.00

7.55 **Ça cartoon.**
9.00 **Cinéma : Semiramis, déesse de l'Orient. ■** *Film italien de Primo Zeglio* (1962). Avec John Ericson, *Yvonne Fumeaux, Renzo Ricci.*
10.35 **Flash d'informations.**
10.40 **Cinéma : K 2. ■** *Film américain de Franc Roddam* (1991). Avec Michael *Biehn, Matt Craven, Raymond J.* Barry. *Une ascension très difficile.*

En clair jusqu'à 13.35

12.30 **Magazine :** La Grande Famille. Présenté par Michel Field. Gospels et Negro Spirituals.
13.30 *Le Journal de l'emploi.*
13.35 **Décode pas Bunny.**
14.30 **Documentaire : Zakouma.** De Marie-Hélène Baconnet.
14.55 **Surprises** (et à 2.40).
15.05 **Le Journal du cinéma.**
15.10 **Téléfilm :** L'Aigle et le Cheval. *De Serge Korber,* avec David Carradine, Cheyenne Kitchikake.
16.45 **Dessin animé : Les Simpson.**
17.10 **Football américain.** Match de championnat de la NFL.
18.00 **Canaille peluche.** *Les cow-boys de Moo Mesa.*

En clair jusqu'à 21.00

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine :** Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, *puis à 19.10, par Philippe Gildas* et Antoine de Caunes.
19.20 *Magazine : Zérorama.* Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma du mercredi.**
21.00 **Cinéma :** La Femme du boucher. □ *Film américain de Terry Hughes* (1992). Avec Demi Moore, Jeff *Daniels, George Dundza.*
22.40 **Flash d'informations.**
22.50 **Cinéma : Chaplin. □** Film américano-britannique de Richard Attenborough (1992). Avec Robert Downey Jr., Dan Aykroyd, Géraldine Chaplin (v.o.). *Un hommage figé et très révérencieux.*
1.10 **Cinéma : Rupture(s). ■** *Film français de Christine Citti* (1992). Avec Emmanuelle Beart, Michel Piccoli, Anouk Aimée (92 min). *Sur le désespoir et l'envie de vivre quand même.*

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Magazine : Palettes.** Toulouse-Lautrec : *Décoration pour la baraque de la Goulue,* d'Alain Jaubert (rediff.).
17.35 **Magazine : Transit.** La folie du crack (rediff.).
18.40 **Le Dessous des cartes.** De Jean-Christophe Victor. Le conflit soudanais et ses conséquences (rediff.).
19.00 **Magazine : Confetti.**
19.20 **Série : One-Reelers, *comédies burlesques.*** Un vrai génie.
19.35 **Magazine : Mégamix.** Chine, voyage au pays des esprits ; Station interactive de *relaxation ;* Jo Corbeau, le griot de Marseille ; Mano Solo ; *Snoop Doggy Dog ; Charles* Mingus ; Dimi Mint Abba ; No One Is Innocent.
20.25 **Série : Reporter.**
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Documentaire :** Chant de l'été. Portrait dramatisé de Frederick Delius, de Ken Russell. *Les cinq dernières années de la vie du compositeur anglais, par le cinéaste flamboyant Ken Russel.*
21.55 ▶ **Opéra : Un Roméo et Juliette villageois.** *Musique et livret de* Frederick Delius, d'après Gottfried Keller. *De Petr Weigl. Avec Michel* Dlouhy, Dana Moravkova, Thomas Hampson, *les voix d'Arthur* Davies, Helen Fields, le Chœur Arnold Schönberg, l'Orchestre symphonique de l'ORF, dir. Charles Mackerras.
23.50 **Documentaire :** Rendez-Vous à « L'Ange bleu ». D'Harold Herzog (70 min.). *Sur le tournage de* l'Ange bleu, *se croisèrent des acteurs, des écrivains, des créateurs. Leur destin ensuite.*

M 6

6.55 **Matin express** (et à 7.10, 8.05).
7.00 **Informations : M 6 express** (et à 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 11.50).
7.05 *Contact 6 Manager.*
9.05 **Musique : Boulevard des clips** (et à 10.05, 1.10, 6.05).
11.05 *Série : Thunderbirds.*
12.00 **Série : Papa Schultz.**
12.30 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
13.25 **M 6 Kid.** *Kid découverte :* Les coulisses de Classe mannequin ; New *Kids on the Block ;* Conan l'aventurier ; 20.000 lieues dans l'espace ; La Petite Boutique des horreurs ; Rahan.
15.55 **Magazine : Mége 6.** *Présenté par Guillaume Stanzik.*
16.15 **Variétés : Hit Machine.**
16.50 **Magazine :** *Fax'O (et à 0.45, 5.40).* MC Solaar, Le nouveau bruit, *Kylie Minogue.*
17.25 **Série : Rintintin junior.**
17.55 **Série : Highlander.**
19.00 *Série : Code Quantum.*
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Ecolo 6.** Une grande claque aux mauvaises odeurs.
20.45 **Téléfilm : La Proie.** De John Stewart, avec Jan Michael Vincent, Heather Thomas. *Les angoisses d'une jeune presentatrice de télévision.*
22.30 **Téléfilm : Passion criminelle.** De Larry Elikann, avec Richard Crenna, Karen Young. *L'amour maladif d'un professeur pour une prostituée.*
0.05 **Série : Fantasmes.**
0.35 **Six minutes première heure.**
2.30 **Rediffusions.** Salsa opus 3 (Colombie) ; Made in France ; La Tête de l'emploi ; Culture rock.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Rythme et la raison.** La mélodie française (3).
20.30 **Tire ta langue.**
21.32 *Correspondances.* Des nouvelles de la Belgique, du *Canada et de la Suisse.*
22.00 **Communauté des radios publiques de langue** *française.*
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Photographier la ville (2).
0.05 **Du jour au lendemain.** Maren Sell (le Dernier Amant).
0.50 **Coda.** *Helen Humes, la vagabonde (3).*

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** *(donné les 10 et* 12 octobre à Genève) : Le Clavier bien tempéré, de Bach, par Andras Schiff, piano.
22.35 **Soliste.** Hopkinson Smith. *Sonate op. 3 nº 12, de Corelli ;* Arie Musicali, de Frescobaldi ; *Sonate en ré mineur op. 4 nº 8,* de Corelli.
23.00 **Ainsi** la **nuit.** Sérénade pour flûte, alto et violon en re majeur op. 25, de Beethoven ; Quatuor à cordes en ré mineur op. 76 nº 2 « les Quintes », de Haydn ; Pièces pour piano à quatre mains, de Mozart.
0.05 **Jazz vivant.** Par André Francis. L'Orchestre départemental de jazz de l'Yonne ; le Big Band de Rouen ; le Ze Big Band.

Les interventions à la radio
Europe 1, 7 h 45 : Valéry Giscard d'Estaing (« L'invité de Franz-Olivier Giesbert »).

Jean Menanteau

Le Monde

PIERRE GEORGES

Une cuillerée pour Delors

QUE disait grand-maman Delors à son petit-fils lorsqu'elle ne le gorgeait point d'huile de foie de morue *sous menace, en cas de refus*, de le livrer à la lune dévoreuse d'enfants récalcitrants ? Sans doute quelque chose comme *« sois sage et fais tes devoirs »*.

Jacques Delors *n'a jamais cru à la lune, ni au père Noël politique*, semble-t-il. Mais le devoir, là oui, il en est resté quelque chose. Et manifestement, *dans ses tourments décisionnels, l'homme* n'attend plus qu'un signe : que la France, que les siens, et les siens plutôt que la France d'ailleurs, lui intiment l'ordre de faire son devoir.

D *comme devoir.* D *comme* Delors. Georges Bernanos, rappelait un collègue, a eu une phrase définitive sur ces choses-là : « *La vie*, écrivit-il, *est une épreuve et un devoir* ». La citation *s'applique* assez bien à l'état d'esprit dans lequel se trouve le tourmenté de Bruxelles. Et elle s'appliquerait encore mieux *si* d'aventure, *visa de sortie familial en poche*, il se lançait dans la bataille : la campagne lui serait manifestement une épreuve plus encore qu'un devoir.

Alors, ira, ira pas ? Comme nous n'en sommes pas encore au loto politique, ni aux fumées noires ou blanches, il faut se garder de tout pronostic. Tout ce que fait Jacques Delors à *l'heure actuelle, la manière dont* il se décarcasse, *livre*, interview au *Monde*, opération corsaire dans le journal de France 2, prouvent simplement une chose : il n'a pas décidé de ne pas être candidat. *Cela est sûr, avéré. Même s'il semble être, à* certains égards, affecté d'une sorte de misanthropie politique, l'homme n'insulte pas son propre avenir.

Mais il grimace. *Comme baigneur tâtant l'eau du bain, bien* froide. Ou comme enfant devant une louche d'huile de foie de morue. Quand tant d'autres plongent tête baissée, tout à *la* certitude de leur *irremplaçabilité et de l'irrépressible* envie du peuple français, lui se consulte, hésite ou feint. C'est plutôt séduisant, mais risquerait, à force, de devenir un peu lassant. *Comme la marque d'un orgueil précautionneux.*

Quand il faut y aller, faut y aller. Ou dire non. Jacques Delors, désormais, n'a plus trop intérêt, sauf politicien, à faire durer le désir. Certes, *il a déjà offert une remise* d'attente. Pour Noël, il fera savoir s'il n'est pas candidat, si, en somme, il ne convient plus de croire au père Delors. Mais comment envisager si funeste dénouement *avec tout ce qu'il a promis, à sa façon de prêtre*-ouvrier de la politique, de non-tueur fouettard : des impôts, des efforts collectifs pour ressouder une société en péril, le combat contre *l'injustice, l'abolition de nos insuffisances, la fin* de notre modèle. C'est par trop alléchant !

Nouvelle journée de violences

Le meurtre non élucidé d'un fils de harki entretient la tension à Amiens

Les affrontements entre des fils de harkis et la police, qui s'étaient déclenchés dans la soirée du dimanche 13 novembre dans la *banlieue nord* d'Amiens (Somme) (*le Monde* du 15 novembre), se sont prolongés, lundi, dans un climat de tension persistant. Dans la matinée, des policiers, venus *perquisitionner chez une jeune* femme soupçonnée de détenir une arme, ont été pris à partie par une quarantaine de jeunes gens et n'ont pu être dégagés que par l'intervention de CRS.

Le soir, la cité « Victorine Autier », située à la périphérie d'Amiens, a été, à son tour, le lieu de violences. Dans le quartier de « la Briquetterie », où avaient été circonscrits les incidents de la veille, des *automobilistes ont été* agressés à coups de pierres par des individus cagoulés, et trois voitures ont été incendiées. Les anciens harkis et *leurs familles comptent quelque* 4 000 personnes (dont 500 anciens supplétifs de l'armée française) parmi les 40 000 habitants des quartiers nord d'Amiens touchés par la drogue et le *chômage* (jusqu'à 60 % parmi les jeunes).

Au cours d'une conférence de presse, Michel Desmet, préfet de la Somme, a démenti, lundi, la version selon laquelle une intervention des CRS *dans une soirée dansante* avait déclenché les premiers incidents. Plusieurs adolescents affirment cependant qu'une fête donnée dans le local d'une association d'enfants de harkis a *été interrompue* par la *projection* de bombes lacrymogènes. M. Desmet a estimé, en revanche, que le meurtre d'Abderaman Rabah, fils d'un Français musulman d'Amiens, en août dernier, avait créé *« un climat malsain »*. Le corps de ce père de famille de vingt-six ans avait été retrouvé, le 6 août, au pied des falaise d'Ault (Somme). L'enquête a permis d'établir qu'Abderaman Rabah et ses deux frères *avaient été pris à partie à la sortie d'un bal par* un groupe de jeunes éméchés qui leur ont tenu des propos racistes avant d'en venir aux mains. Les traces de coups découvertes sur le corps du jeune *homme* laissent penser qu'il a pu être tué avant que son corps ne soit jeté du haut d'une falaise de vingt-trois mètres.

En août, les proches de la victime avaient campé *devant le* palais de justice d'Amiens pour protester contre le chef de mise en examen de « violences en réunion ayant entraîné la mort sans intention de la donner » retenu à l'*égard des sept* jeunes interpellés, âgés de seize à vingt-trois ans. L'intitulé a été finalement requalifié en « homicide volontaire » pour trois d'entre eux, *alors* que l'un d'*eux reconnaissait les faits.* Mais la famille, épaulée par un comité de soutien, a protesté contre la remise en liberté de quatre des jeunes gens mis en cause. *Elle s'inquiète*, d'*autre part, de la réponse* que devait donner, mardi 15 novembre, la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Amiens à la demande de remise en liberté concernant deux *autres jeunes gens, dans un drame* considéré par les enfants de harkis comme hautement symbolique de l'exclusion généralisée dont ils se sentent victimes.

Ph. Be.

Après avoir mis en examen Michel Roussin

Le juge Halphen a conduit une perquisition au ministère de la coopération

Michel Roussin est passé sans transition, lundi 14 novembre, du ministère de la coopération au palais de justice de Créteil (Val-de-Marne), du portefeuille de ministre au statut de mis en examen. Démissionnaire du gouvernement, l'ex-ministre de la coopération ne s'est guère attardé à la cérémonie de passation de pouvoirs organisée avec son successeur, Bernard Debré. Le juge Eric Halphen, qui instruit le dossier des fausses factures de la région parisienne, l'attendait afin de lui notifier sa mise en examen pour *« recel d'abus de biens sociaux »*.

Soucieux d'agir sans tarder, après l'annonce par la presse d'une probable mise en cause de M. Roussin (*le Monde* du 9 novembre), le magistrat s'était entendu par téléphone avec le ministre. Ainsi, en fin de semaine dernière, la Chancellerie pouvait-elle, de bonne foi, dire qu'elle *« ignorait »* la convocation de M. Roussin. *Celui-ci n'a pas été entendu sur le fond du dossier*, mais a consenti à faire une brève déclaration au juge. Il est soupçonné d'avoir perçu de l'argent en espèces du promoteur Jean-Claude Méry, mis en examen et détenu depuis le 29 septembre. Cet homme d'affaires, qui siégea *au comité central du RPR*, est accusé, lui, d'avoir touché des commissions occultes, au moyen de fausses factures d'*« assistance commerciale »* adressée à des *entreprises* attributaires de marchés parisiens. Dans son agenda figuraient, en octobre 1992, les initiales *« M. R. »*, en face de la somme de 260 000 francs. Des présomptions identiques avaient conduit à la mise en examen de Rémy Halbwax, *collaborateur de* Robert Pandraud, *et à sa mise en* détention, le 28 octobre.

En début d'après-midi, lundi, Michel Roussin et le juge Halphen, escortés par des policiers, ont gagné le domicile de Michel Roussin, dans le quartier de Saint-Germain-des-Prés, afin de procéder à une perquisition. Puis ils se sont rendus au ministère de la coopération, où le juge a *ordonné une seconde perquisition*, dans le propre bureau du ministre, occupé depuis quelques heures par M. Debré. De source judiciaire, on expliquait mardi que le magistrat s'attache à découvrir les *« éléments constitutifs »* du recel dont est soupçonné *M. Roussin ou, à tout le moins, des documents établissant* ses liens avec M. Méry. La perquisition au ministère s'expliquerait, elle, par la présence d'archives personnelles – et notamment d'agendas – qui seraient restées sur place après le départ du ministre.

H. G.

Le groupe Bouygues a annoncé un surcoût de 350 millions de francs

La facture de la Bibliothèque nationale de France risque de s'alourdir

La Très Grande Bibliothèque est le projet le plus onéreux entrepris sous les deux septennats de François Mitterrand : son coût est estimé à 7 milliards de francs. Mais la facture risque de s'alourdir encore. En effet, le groupe Bouygues, responsable du gros œuvre du bâtiment, vient de présenter une facture supplémentaire de 350 millions de francs. Supplément élevé puisque le contrat passé avec le célèbre « bétonneur » lui attribuait 1,4 milliard de francs. Il y a donc là un « dérapage » de 25 %. Pour justifier ce surcoût, l'entreprise de travaux publics explique que le chantier s'est trouvé compliqué du fait de la nature du terrain et des modifications *demandées par* la présidence de la République. Il aurait fallut notamment renforcer les fondations de la tour nord-ouest.

Philippe Bélaval, numéro 2 de la TGB, admet que le groupe Bouygues a déposé *« de nombreux chefs de réclamation que nous examinons avec des experts. Les négociations seront d'autant plus longues que les réclamations sont importantes. Mais il ne faut pas dramatiser »*. L'architecte, Dominique Perrault, note qu'il y a eu des surcoûts *« évalués et évaluables »*, mais il précise que l'entreprise Bouygues a mené les travaux *« dans les temps voulus, avec le nombre de personnes et le nombre de grues prévus. Il n'y a eu aucune modification technique d'importance. Il est hélas désormais courant*, indique l'architecte, *qu'en fin de travaux les entreprises réclament un bonus. Bouygues échappe d'autant moins à cette règle qu'il en est l'un des principaux initiateurs »*.

E. de R.

Au deuxième trimestre

La production industrielle de la France a augmenté de 3 %

La production industrielle française hors BTP a progressé, en données corrigées des variations saisonnières, de 3 % au deuxième trimestre par rapport au trimestre précédent, après une hausse de *0,9 % au cours des trois premiers* mois de l'année, selon l'indice trimestriel publié, mardi 15 novembre, par l'INSEE. La production manufacturière (production industrielle moins l'énergie et *le secteur agro-alimentaire*) a augmenté, *de son côté*, de 3,3 % au deuxième trimestre, après une hausse de 3,2 % au premier trimestre (chiffre révisé à la hausse).

POPULATION : Le prochain recensement reporté à 1999. – Le ministère de l'économie vient de confirmer *dans un communiqué* le report à 1999 du *prochain* recensement français, initialement prévu en 1997. L'INSEE, dans une note interne du 25 octobre avait déjà laissé prévoir une telle décision (*le Monde* du 27 octobre). *Ce report semble dû au désir du* gouvernement d'utiliser toutes les sources d'économies possibles pour réduire le déficit budgétaire en 1997, afin de se conformer aux *« critères de convergence »* définis *par le traité* de Maastricht.

PHILIPPINES : des dizaines de morts dans un séisme. – Le bilan d'un tremblement de terre de magnitude 6,7 qui a touché dans la nuit du 14 au mardi 15 novembre l'île de Midoro, au sud de Manille, est lourd. Les sources gouvernementales *font état d'au moins* 27 *morts, mais la rupture de lignes téléphoniques* a sans doute interdit d'accéder à des informations globales. Les stations de radio, qui citent des sources officielles locales, parlent, elles, de 36 morts. Le séisme et le raz-de-marée qui a ensuite balayé la côte ont fait s'effondrer des murs, ont brisé des ponts et ont coupé des voies de communication, des conduites d'eau et le téléphone. – *(AFP.)*

FOOTBALL : composition de l'équipe de France face à la Pologne. – Le défenseur Eric Di Meco et le milieu de terrain Paul Le Guen font leur retour dans l'équipe de France qui doit rencontrer celle de Pologne, mercredi 16 novembre à Zabrze, en match comptant pour les éliminatoires du championnat d'Europe de 1996. La composition de l'équipe est la suivante : gardien : *Bernard Lama* ; arrières : Jocelyn Angloma, Alain Roche, Laurent Blanc, Eric Di Meco ; milieux : Paul Le Guen, Christian Karembeu, Marcel Desailly ; avants : Reynald Pédros, Eric Cantona, Nicolas Ouédec.

TENNIS : Julie Halard élimine Arantxa Sanchez du Masters. – La Française Julie Halard, 22e joueuse mondiale, a créé la première surprise du Masters féminin, lundi 14 novembre à New-York, en éliminant au premier tour l'Espagnole Arantxa Sanchez Vicario, l'une des favorites de la compétition, classée à 2. Julie Halard a battu son adversaire, qui restait sur 21 victoires consécutives, en trois sets conclus par un jeu décisif, 6-2, 1-6, 7-6 (7/2). – *(AFP.)*

La télématique du Monde :
36 15 LEMONDE
36 17 LMDOC
et 36-29-04-56

DEMAIN

Arts et Spectacles

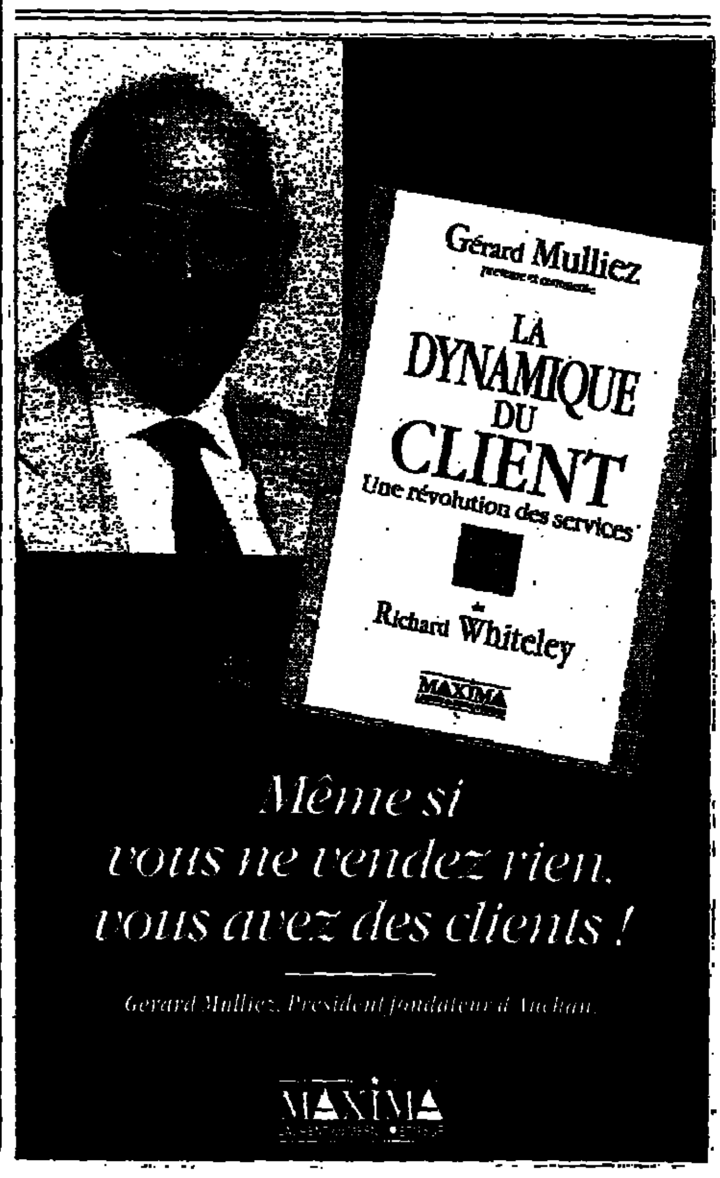
En France, la musique indienne, découverte dans les années 30 par le cercle des amateurs du Musée Guimet, a aujourd'hui conquis un large public. La saison indienne du Théâtre de la Ville, à Paris, débute le 26 novembre.

Le photographe et cinéaste Robert Frank revient dans un entretien sur cinquante ans de réflexion sur son art.

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté de I à XVIII

Le numéro du « Monde » daté mardi 15 novembre 1994 a été tiré à 518 762 exemplaires

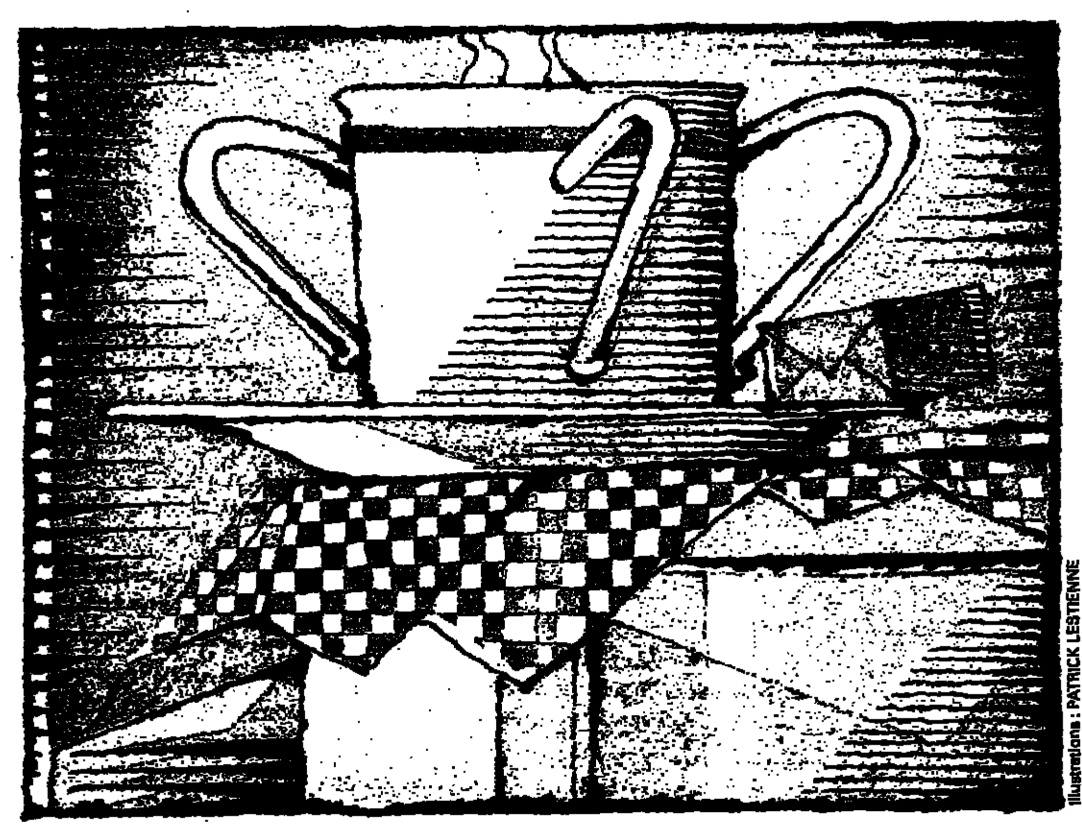






Le Monde

INITIATIVES



Illustrations : PATRICK LESTIENNE

Espaces de convivialité

Au café du coin, à la cantine, sur un terrain de football ou dans de rares bureaux, des salariés ont plaisir à se retrouver. Pour le plus grand bien de l'entreprise.

MÊME *si ses excès peuvent parfois inquiéter*, la convivialité ne nuit pas à l'entreprise et à son efficacité, bien au contraire. Pour beaucoup, qui s'arrêtent aux manifestations les plus ludiques de ce goût de vivre ensemble, la thèse peut sembler *indéfendable* et, *pourtant, comme toutes les causes perdues*, ne manque ni de vérité ni de panache. Dans les lieux où souffle l'esprit – le bon esprit aussi, en l'occurrence – le plaisir d'une communauté de travail agit sur son dynamisme et, aussi impalpables que soient ces paramètres, l'ambiance interfère positivement *sur les résultats. A contrario*, un climat détestable a tôt fait de détraquer l'organisation la mieux huilée pour atteindre la performance. Et il suffit de peu de chose pour passer imperceptiblement de l'un à l'autre.

Défense et illustration de la convivialité, *donc*, envers *et contre tout*, à *commencer par* les *espaces* où celle-ci s'exprime ou qui la symbolisent. Par exemple, une cafétéria intégrée, comme il en existe de plus en plus dans les immeubles modernes, principalement quand ils sont éloignés de tout, ne dégage pas la même chaleur naturelle que le bistrot du coin où l'on se retrouve en *habitués. De même*, le restaurant d'entreprise, ou, pis, le restaurant interentreprises, toujours impersonnel, réduit à sa fonction pratique, situé en sous-sol, ne possède pas le même charme que la cantine, certes désuète, mais toujours animée. Les bureaux paysagers, quand *ils étaient encore* à la mode, *n'ont paradoxalement pas créé* le climat complice qui se manifeste on ne sait comment dans un bureau donné, plus sympathique que les autres.

On pourrait continuer l'énumération et citer, de proche en proche, qui la salle de gymnastique, qui la *bibliothèque du comité* d'entreprise, *mais aussi la salle* de repos et jusqu'à l'infirmerie si, d'aventure, les locataires de l'endroit savent se montrer attentifs aux autres. Lieu ou moment, ou les deux à la fois ? Par son cérémonial, qui n'intervient que sur un terrain de sport, et met en scène une tribu particulière de l'entreprise, le sport *« corpo » autorise des communions dont le souvenir*, de retour au travail, influence le comportement. Plus familiale, mais tout aussi indiscrète par ce qu'elle donne à voir du collègue, la fête de fin d'année autour de l'arbre de Noël avait aussi, par le passé, cette fonction d'intégration dans un corps social solidaire. *Si le rituel paternaliste s'est émoussé*, le personnel cherche inconsciemment à marquer d'une célébration collective les parages de la Saint-Sylvestre.

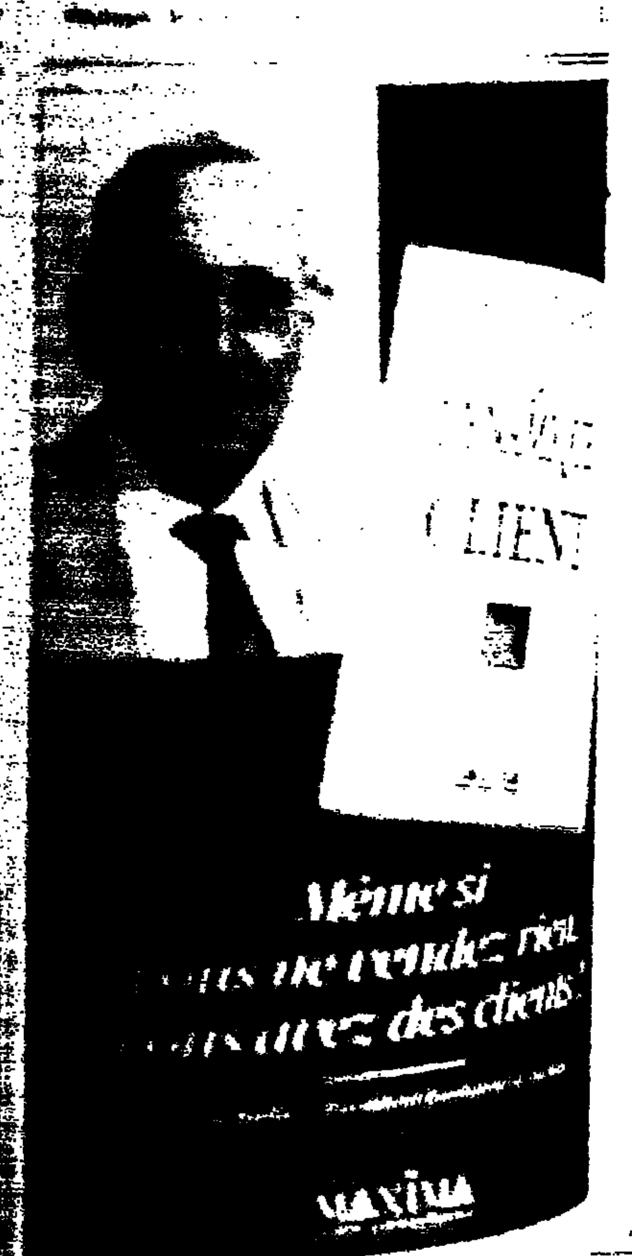
En rester là serait cependant insuffisant, ou trop anecdotique. Sous la convivialité, en effet, cohabitent deux conceptions de l'entreprise *qui ne sont pas exclusives* l'une de l'autre *et* qui, mieux, compensent sa rigueur. Cette rigueur même que l'on invoque pour tendre vers la performance et qui, souvent aussi, gangrène les rapports tout en introduisant, sans qu'on le sache, une somme de dysfonctionnements préjudiciables.

Pas de fausse candeur, *mais il est vrai que les diverses formes de convivialité détendent* l'atmosphère et abolissent les frontières, dans une première version. On pourrait même ajouter qu'elles ont pour effet de favoriser la transparence de l'information et, parce que celle-ci se diffuse hors du contexte précis du travail, délaisse son appétit de pouvoir pour devenir *enfin* transversale. *La fraternité d'une équipe de foot participe de cette symbiose que* les directions de la communication rêvent d'obtenir. Cadres et employés mêlés sont non seulement confondus mais échangent ces petits riens qui font la vie réelle de l'entreprise, sans autres enjeux que de se faire confiance. *Les grades gommés*, chacun descend *de son piédestal ou oublie* sa fonction pour se comporter d'égal à égal, les plaisanteries parfois féroces n'ayant d'autre impact que de révéler quelques vérités bien senties. Au jeu du chamboule-tout, il y a toujours à apprendre du regard des autres. Quand la cantine permet de cotôyer toutes les catégories de l'entreprise, l'intégration n'est plus un mot d'ordre *et le sentiment d'appartenance se développe* au hasard des propos de table. *Sur* un responsable qui vit dans la moquette et le cuir, et côtoie quotidiennement des gens importants, le retour épisodique au formica agit comme une cure d'humilité.

CERTAINS craindront, dans l'autre cas, que les *retrouvailles « à l'annexe » ou les réunions* plus ou moins discrètes autour d'un collègue boute-en-train ne viennent préfigurer la constitution de clans. Si la menace existe, sous le couvert d'affinités qui engendrent logiquement des complicités, ou parce que l'intronisation justifie des parcours initiatiques, l'inverse *n'est pas non plus exclu. Les « clubs »* informels, les groupes aléatoires ou les rassemblements fortuits ressemblent à s'y méprendre aux prémices de réseaux dont on nous dit, par ailleurs, qu'ils sont l'organisation de l'avenir. Plutôt que de tomber sous le coup de l'accusation facile de constitution de mafias, ils provoquent parfois *l'envie par l'entrain dont ils témoignent*.

Mais il y a mieux, et cela devrait éliminer toute réserve. Dans ces chaînes de solidarité qui passent par tous les services de l'entreprise, du haut au bas de la hiérarchie, on cultive l'entraide dans le travail. D'un coup de fil, à l'occasion d'une discussion entre deux portes, les *membres réussissent* à *résoudre des difficultés* qui sont réfractaires à toute réunion, qui ne sont pas abordées publiquement, ou que les procédures feignent d'ignorer. Un bienfait inestimable de la convivialité, qui vient corriger les erreurs de l'entreprise – ses dysfonctionnements – au prix, il est vrai, de courts-*circuits peu orthodoxes*.

Alain Lebaube



Jean Menanteau

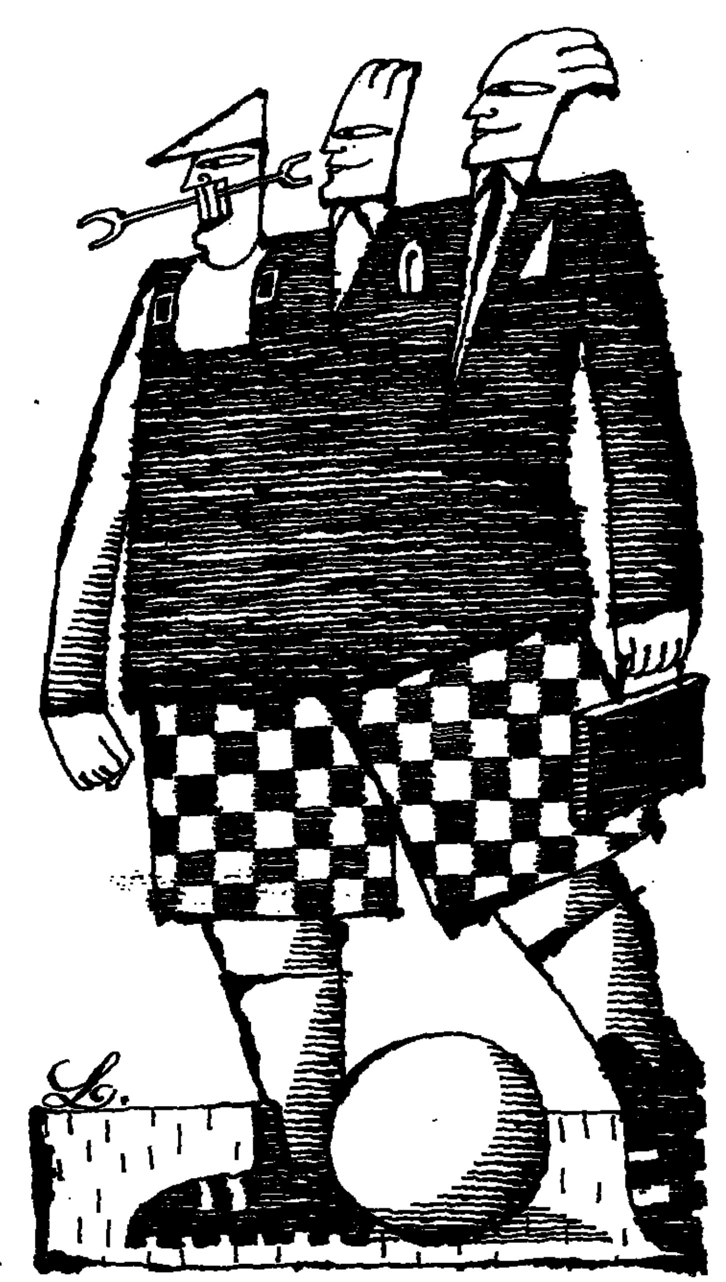
Cantine ou restau d'entreprise

Derrière le simple changement d'appellation se profilent des évolutions plus profondes

AVEC ou sans attaches ? La question était au cœur des débats lors du déjeuner. Paul avait essayé la veille de nouvelles pédales de vélo et se demandait s'il n'aurait pas été plus à l'aise dans des cale-pieds avec attaches. Vélo, voile, tennis, cinéma, *« on parle de tout, sauf du boulot »*, lance-t-il, attablé avec ses collègues à la cantine d'un ministère. Ou plutôt au restaurant, car, ici comme partout, la bonne vieille cantine a disparu.

Ce n'est pas une question d'appellation. Désormais non fumeurs, les restaurants d'entreprise ont des décors design, des plantes vertes – souvent en plastique – et servent des repas gourmands, diététiques ou à thème. Les salariés mangent donc mieux. Se sentent-ils bien pour autant ? Pas vraiment. Intégré à l'entreprise, le restaurant ne pouvait pas échapper à la morosité qui règne dans les bureaux et les ateliers. Le déjeuner, qui autrefois était un moment privilégié pour se détendre et rencontrer du monde, est devenu un temps de pause obligée et chronométrée. Par crainte de se sentir perdus dans ces espaces sans intimité, les salariés déjeunent avec les mêmes collègues, du même service. Et si l'entrée du restaurant reste l'emplacement stratégique de la distribution des tracts, on n'y tient plus guère de meeting.

Au restaurant de ce ministère, l'atmosphère est feutrée. Les fonctionnaires saluent à peine. Même les enfants, qui sont autorisés à venir déjeuner avec leurs parents, sont bien sages. Sylvie, une collègue de Paul, *« fuit cet endroit le plus souvent possible, car on peut y faire de mauvaises rencontres »*. Surtout, elle y étouffe, car le restaurant est situé en sous-sol. Le parcours commence autour des buffets où l'on se bouscule aux heures de pointe. Puis, irrésistiblement, les salariés se laissent attirer vers les tables installées sous la verrière, au fond de la salle, histoire de capter un peu de lumière. Mais les places libres sont rares. Alors, ils se replient dans ce *« restaurant immense, sombre, lugubre, où l'on mange mal »*. Pourtant, Paul et ses collègues n'ont pas l'air de s'ennuyer : *« La convivialité, c'est nous qui la créons »*, admettent-ils.



Couscous sur les chaînes

Comme elle est loin *« l'époque militante où l'on mangeait par tables politiques »*. *« Il y a douze ans, les syndicats étaient très forts*, se souvient Danielle. *On avait des comités sur chaque thème, un groupe femmes, et la cantine était le point de ralliement. Si quelqu'un parlait travail, il se faisait virer. »* La salle était alors divisée en deux : *« Les gauchistes étaient dans la partie fumeurs, ceux qui avaient peur d'eux mangeaient chez les non-fumeurs. »* Pour protester contre les tarifs trop élevés des repas, les militants avaient boycotté la cantine. *« On cuisait des merguez à l'entrée. On a tenu un mois ! »* Aujourd'hui, ils mangent dans un réseau affectif précis et *« parlent travail »*.

A Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), Renault possède plusieurs restaurants d'entreprise. Celui du siège social, situé dans un bâtiment construit au milieu des années 70, quai du Point-du-Jour, est étonnant par la présence d'œuvres signées Vasarely et Soto, symboles de la volonté du PDG de l'époque, Bernard Hanon, de faire entrer l'art dans l'entreprise. Au huitième étage, des tableaux de Dubuffet ornent les murs des salles à manger réservées à l'état-major.

Dans le restaurant du rez-de-chaussée, suspendues à des fils de nylon, des tiges métalliques, qui longent tout un mur, teintent quand on les effleure. Mais personne ne s'y risque. *« J'ai essayé une fois et tout le monde m'a regardée »*, se souvient Catherine, qui avoue apprécier cette œuvre d'art cinétique. En revanche, Gérard la juge *« horrible »*. *« On ne peut pas manger dans un musée ! Et on ne peut rien changer, car tout est classé. »* Le sol est en marbre blanc, la lumière très crue, et les tables, qui n'ont que quatre places, sont fixées au sol ainsi que les sièges. Heureusement, quelques tables peuvent se rapprocher. Alors, ce petit groupe de dix salariés qui déjeunent toujours ensemble s'y précipite. Quand il fait beau, on les retrouve aussi *« près de la mer »* : entendez près des grandes baies vitrées qui donnent sur la Seine. Eux aussi s'attribuent la convivialité de ce lieu. *« C'est un endroit très froid, conçu pour que l'on ne s'y sente pas bien »*, estime Catherine. Les caméras fixées au plafond n'incitent pas à s'éterniser. Leur seul plaisir, c'est d'être ensemble, de parler de tout, parce qu'au travail ils n'en ont guère le temps. Parfois, ils déjeunent au sous-sol où se trouvent un « espace pizzeria » plus chaleureux, une cafétéria et une permanence du comité d'entreprise.

Sur le site industriel de Billancourt, au restaurant L'Express, les blouses grises et les cols blancs ne se mélangent pas. *« Les gens des bureaux sont bloqués*, estime un ouvrier. *On dirait qu'ils ont peur de nous. »* Depuis treize ans, il déjeune avec les mêmes collègues, *« à la gamelle »*, dans le réfectoire ou bien au restaurant. *« La nourriture est bonne, mais les repas sont de plus en plus chers. »* Rien à voir avec l'atmosphère qui régnait autrefois dans l'île Seguin, lorsque les ouvriers préparaient le couscous sur les chaînes, ou déjeunaient dans l'une des dix cantines de l'île. Tout le monde se connaissait, et chacun avait sa place réservée à table. Certes, il y avait le bruit de l'usine, infernal, mais quelle ambiance ! *« Si un ouvrier prenait la place d'un autre, c'était la bagarre »*, se souvient Rachid, amusé. Heureusement, les serveuses étaient là pour mettre de l'ordre. Elles plaçaient « leurs clients », prenaient les commandes, servaient et encaissaient l'addition. *« C'était leur fief, et elles étaient ses vraies patronnes. »*

Francine Aizicovici

Le bureau sympa

Dans chaque entreprise, il existe des bureaux « élus » où instinctivement les gens aiment à se retrouver

COCON douillet, soupape de sécurité, bouffée d'oxygène, lieu de résistance... Rares sont les entreprises, même les plus austères, qui ne cachent en leur sein, au fin fond d'un couloir, un bureau pas tout à fait comme les autres, à l'atmosphère particulièrement conviviale. *« Pour nous, son bureau, c'était le havre de paix, et lui, c'était un rayon de soleil »*, dit Solange lorsqu'elle évoque, avec beaucoup d'émotion, son collègue, un ingénieur asiatique qui préparait le thé pour accueillir les multiples visiteurs qui franchissaient le pas de sa porte. *« Ce sont surtout des femmes qui venaient se confier. Elles parlaient de leurs problèmes de boulot et de leurs problèmes personnels. Lui, il écoutait. Il avait tout le temps le sourire. Il avait sûrement une philosophie de la vie qu'il nous communiquait par ses attitudes douces et souriantes. »* Dans ces temps troublés de grande restructuration où les gens ne savaient plus quelle était leur place, ce qu'ils allaient devenir, ce bureau était devenu un peu comme le refuge au milieu de la tempête.

A l'opposé, dans un journal de province, une bande de joyeux lurons avait pris ses quartiers dans le bureau de dessin, dont le chef de service était doté d'un solide sens de l'humour. Les habitués des lieux allèrent jusqu'à se cotiser pour acheter un frigidaire qu'ils garnissaient régulièrement pour alimenter leurs libations. Ils se baptisèrent pompeusement « la société des frigorifiques ». Ce haut lieu de « perdition » fut bientôt connu de toute l'entreprise. Dès qu'un supérieur hiérarchique cherchait une de ses ouailles, il passait un petit coup de fil au service en question. Evidemment, il y avait toujours quelqu'un pour affirmer, avec un bel aplomb, que la personne recherchée n'y était pas. La direction ne sachant comment aborder ouvertement la question, sans créer une petite révolution au sein de l'entreprise, finit par reprocher à la fine équipe d'utiliser l'électricité de la société pour faire fonctionner le frigo.

Cellule intime

Entre ces deux cas extrêmes, il y a place pour de nombreux cas de figure : *« Il y a un bureau sympa par service »*, estime Isabelle, qui travaille dans une entreprise agroalimentaire. *« Chez nous, c'est le bureau du chef de service parce qu'on a des affinités. Et puis, son bureau est situé au bout du couloir, il est grand et bien clair. Cela fait moins conspiration. On refait le monde ou bien l'on discute de l'entreprise. On va aussi chez son assistante, qui est déléguée du personnel. Il y a pas mal de monde qui passe. En fait, c'est une bande de copains qui se retrouve dans ce bureau. Des gens qui ont vécu deux fusions d'entreprises. »* L'histoire crée des liens. Cela dit, tout le monde n'a pas forcément un passé commun, et pourtant, des affinités mystérieuses se créent et ce sont toujours les mêmes que l'on retrouve dans ces bureaux. *« Cela n'a rien d'étonnant. Dans les boîtes, il y a des clans. Il faut être clair : il y a les bons et les mauvais »*, analyse Irène avec un grand sourire. Seuls les « bons » franchissent les portes du bureau sympa. Les autres s'abstiennent de pénétrer dans ces pièces dont ils se sentent confusément exclus ou ne le font que pour des raisons sérieuses et valables. Jamais pour le simple plaisir d'échanger deux mots.

Bien souvent, le groupe se forme autour d'une personnalité chaleureuse ou ironique, en tout cas dotée d'un certain charisme. La situation géographique du bureau, au sein de l'entreprise, même si elle n'est pas entièrement neutre – il peut être malaisé d'aller papoter dans un bureau très proche de la direction générale –, n'est cependant pas primordiale. A preuve, dans une entreprise, les aménagements et réaménagements successifs amenèrent la petite cellule conviviale à voyager entre les étages. Cela ne découragea en rien les habitués, qui la suivirent dans toutes ses pérégrinations. Tout bascula le jour où Clara, la chef du service qui constituait l'âme de l'équipe, quitta l'entreprise. *« Le local resta le lieu de ralliement du groupe, mais ce n'était plus la même chose »*, déplore Fabienne. *« Clara avait l'art d'analyser les problèmes. Dans les périodes de forte tension au sein de l'entreprise, elle savait susciter la réflexion, amenant les chiens fous à réfléchir avant de céder à leurs impulsions, et les plus naïfs à soupeser les effets contraires de décisions apparemment anodines. Et puis, elle avait cette dose de sagesse qui faisait qu'on venait rechercher auprès d'elle des conseils dans tous les domaines, professionnel et personnel. »* Quelques semaines plus tard, le déménagement de l'entreprise et la redistribution des services dans ce nouveau cadre achevèrent de casser l'ambiance. *« On n'a pas réussi à reconstituer un lieu chaleureux, une petite cellule intime. Je trouve que ça manque beaucoup »*, conclut Fabienne.

Irène, de son côté, est à la recherche d'un lieu où elle pourrait allègrement ironiser sur le fonctionnement de l'entreprise : *« Pratiquer la dérision en groupe, cela permet de prendre du recul. De relativiser par exemple les remarques acides d'un petit chef. Il y a une émulation, une surenchère. Cela finit toujours par une grosse rigolade. Ça détend l'atmosphère. »* Il arrive parfois que les occupants en titre du bureau sympa se sentent un peu envahis par leurs supporters. Surtout quand ils ont un travail urgent à terminer. Mais, souligne Irène, *« c'est un inconvénient mineur par rapport au bénéfice qu'on en retire. »* Puisqu'on vous dit que les rapports humains sont importants dans la vie de l'entreprise !

Catherine Leroy

Pour le plaisir

Une bonne coupure dans une journée de travail permet de lier l'utile à l'agréable

S'ÉVADER un moment de sa journée de travail en s'offrant, à quelques-uns, une joyeuse rasade d'effort sportif : le temps d'une parenthèse, récupérer son corps pour soi, pour le plaisir... Il n'y a pas forcément que la salle de gymnastique ou les équipements sophistiqués mis en place dans certaines grandes sociétés. L'usine de mécanique où travaille Jean-Luc en témoigne parmi tant d'autres. Avec sa petite centaine de salariés, tous des hommes, elle occupe l'un de ces bâtiments d'allure propre, presque pimpante, qui peuplent les zones industrielles d'aujourd'hui, adossées à la plupart des agglomérations. Pelouse, arbustes, quelques peupliers ; on en oublierait presque qu'il s'agit d'une usine et que les machines sont parfois vétustes, qu'elles continuent à exiger un effort physique important et à faire un tintamarre agressif.

Le comité d'entreprise a acheté deux tables de ping-pong. Une ou deux fois par semaine, à la fin du repas, pris le plus souvent en vitesse à la cantine, *« parce qu'on n'a pas grand-chose à se dire »*, Pierre ou Paul lance un défi à Jacques ou Francis : *« Je te prends au ping-pong ! »* Aussitôt dit, aussitôt fait. Comme il n'y a pas d'autre local disponible, c'est au milieu de l'atelier qu'on va monter la table, là où des espaces ont été aménagés pour permettre l'usinage des plus grosses pièces. Chacun prend sa raquette dans le tiroir de sa machine. Certains en extraient également une paire de tennis ou de baskets, mais d'autres gardent tranquillement leurs grosses chaussures d'atelier armées de métal. Tout le monde n'est-il pas en bleu, d'ailleurs ?

Comme de nouveaux participants arrivent de la cantine, on se met très vite à quatre par table pour que tout le monde puisse jouer, mais aussi *« pour corser l'ambiance »*, selon l'expression de Jean-Luc. Certains tiennent à rester de simples spectateurs, mais ils participent à leur manière. Apostrophes et plaisanteries fusent. Quand sonnera la reprise du travail, on démontera en vitesse les tables ; raquettes et chaussures retourneront au fond des tiroirs, et le vacarme des machines envahira de nouveau l'atelier. A ses plus beaux jours, l'appétit de ping-pong était tel qu'une bonne moitié des effectifs de l'usine y jouait chaque semaine. Puis le vent a tourné. Sans disparaître, le goût pour la petite balle a faibli.

Complicité amicale

Certains se sont alors mis à la musculation. Une fois par semaine, au lieu d'aller à la cantine, ils courent dès que retentit la sonnerie de midi s'engouffrer dans une voiture – celle de chacun à tour de rôle. Direction : une commune voisine où s'est ouverte une salle spécialisée. A cette heure, elle accueille nombre de petits groupes semblables au leur, venus des entreprises du coin. A force de se croiser en allant d'un appareil à un autre, on finit par se connaître un peu ; les anciens initient les nouveaux, on confronte les performances. On s'entraide même, du moins entre collègues de la même entreprise, car il faut être deux pour faire fonctionner un appareil, et veiller à la sécurité de celui qui, étendu sur le sol, doit soulever des haltères. *« L'ambiance est assez amicale*, reconnaît Jean-Luc, *car on voit ses limites et cela rend modeste. »* Ces jours-là, les fans de la *« muscu »* réintègrent l'usine l'estomac vide. Bien qu'ils reprennent le travail une demi-heure plus tard que les autres, décalant du même coup l'heure de leur sortie, discrètement, chacun va avaler son casse-croûte au vestiaire ou au pied de sa machine.

Le vélo est une autre occasion de mêler effort sportif et convivialité. A la sortie de 16 heures le jeudi, les amateurs foncent vers leurs voitures, se mettent en tenue adéquate et tirent leur « petite reine » de sa cache dans la malle arrière. En quelques minutes, les voilà partis tantôt à quatre ou cinq, tantôt à huit ou dix, pour une bonne cinquantaine de kilomètres. L'épreuve est assez rude car chacun tient à se montrer à la hauteur des plus entraînés. Mais qu'importe : *« Le vélo*, estime Jean-Luc, *est ce qui a le plus d'effet sur l'ambiance de l'atelier : c'est un sujet de conversation inépuisable ! »*

Quand le temps se fait agréable, la balance se met à pencher en faveur d'un type un peu particulier de gymnastique : celle que l'on fait au sortir de la cantine en plongeant dans le moteur ou sous la carrosserie de sa voiture. L'usine a son parking, où l'on peut s'installer relativement à l'aise et c'est une mine à outils. Mais à l'époque où il fait vraiment beau, les énergies se démobilisent. Assis ou couché sur la pelouse qui longe le mur de l'atelier, en pantalon de bleu et le torse nu, « Homo faber » se fait bronzer et s'offre un moment de sieste. *« Il arrive qu'on soit une quinzaine*, dit Jean-Luc, *alignés les uns à côté des autres... »* A la veille des congés d'été, la pelouse devient même, pour un jour, le lieu d'une *« bouffe »* mémorable : charcuterie et apéros à volonté. Et tant pis pour la gym, la ligne et *tutti quanti* !

Marie-Claude Betbeder

DOSSIER ● Espaces de convivialité

Le foot, bien sûr...

L'équipe « corpo » est un bon ferment pour créer des solidarités durables au sein d'une entreprise

D'ABORD, il y a les maillots et les chaussettes, et donc les matchs, souvent le samedi matin, dans tous les cas le week-end. Et la troisième mi-temps dans le bistrot-culte, bien sûr. L'ensemble forme un espace, en principe, interdit aux femmes ; parce qu'il existe la version retrouvailles familiales autour du barbecue ou du méchoui, l'après-midi. Mais, surtout, le foot aux couleurs de l'entreprise, ce sont les anecdotes, quel que soit le niveau où il est pratiqué. Du plus sérieux, le « foot corpo », avec son championnat, ses équipes-vedettes, comme l'ASPTT, en bleu et rouge, les municipaux de Montpellier, les Shell et les Total ou les Peugeot. Ou du plus décontracté, version interne, lorsque les tournois opposent les établissements ou les départements de production.

Pas ou peu de difficultés, en tout cas, à faire raconter « la » rencontre, « le » souvenir, qui fait encore sourire quand on y repense bien. « *Je venais d'arriver dans la maison*, dévoile ce désormais quinquagénaire. *Je me suis retrouvé dans l'équipe de foot corpo, au poste d'attaquant. Un de mes premiers matchs. Une passe en or, seul devant la cage, et puis le tir... Complètement raté. La honte. Vous imaginez le banc de touche : les hurlements, les insultes. Il y en a un qui gueulait plus fort que les autres. Je lui ai répondu du tac au tac que j'aimerais bien le voir sur le terrain... C'était le patron, mais je ne l'ai su qu'après le match. Je jouais déjà trop mal et les copains n'ont pas voulu en rajouter.* » Au retour dans l'entreprise, en costume-cravate, voire bretelles, rien. Aucun dommage.

Plus de hiérarchie

Le foot joue en permanence sur terrain hiérarchique neutre. « *C'est le B.A.-B.A., la règle d'or* », confirment haut et fort ceux qui, à l'intérieur des entreprises, gèrent les associations culturelles et sportives. « *On se tutoie, on est ensemble dans les vestiaires, on se tape sur l'épaule, on s'embrasse presque*, s'emporte ce numéro 10, originaire, comme Platini, de Meurthe-et-Moselle, mais à la carrière plutôt régionale. *Comment voulez-vous garder un ton hiérarchique ? C'est impossible, ou alors on va prendre le thé.* » Bref, c'est à chacun, finalement, de savoir jusqu'où ne pas aller trop loin.

Les sports collectifs (football ou rugby) peuvent même rapprocher. « *Il y a vingt ans, nous avons décidé d'organiser des tournois interservices*, se souvient ce sénior de l'association sportive d'un grand groupe industriel. *Il fallait voir l'ambiance de l'époque : les gens travaillaient ensemble mais ne décrochaient pas le téléphone de l'autre. Après un ou deux matchs et quelques bonnes parties de rigolade, les téléphones ne sonnent plus dans le vide au boulot...* »

Malgré tout, dans ce paysage d'amitié virile planent çà et là quelques nuages. « *C'est vrai que les barrières hiérarchiques tombent*, reconnaît cet ingénieur de quarante ans. *Mais au début, dès que je touchais le ballon, je sentais très bien les regards amusés des opérateurs avec qui je jouais et que je retrouvais, le lundi matin, sur la ligne de production.* » « *Vous avez plutôt intérêt à être bon*, s'esclaffe ce cadre supérieur, *car on ne vous laisse rien passer sur le terrain. Après, au café, on se fait chambrer et souvent ça fait mouche.* » Mais jamais de gestes inamicaux, tacles, et autres plaisanteries de ce genre. « *Bien sûr que non*, s'insurge ce numéro 3, maillot bordeaux, chaussettes blanches. *Je ne dis pas que, de temps en temps, l'envie ne démange pas, quand l'un des nôtres rate une occasion en or et qu'en plus c'est un dur au boulot. Mais on réserve tout de même cela pour l'équipe d'en face.* » En clair, sur le terrain, c'est le football qui prend le dessus.

Marie-Béatrice Baudet

Autour de l'arbre de Noël

Comités d'entreprise et fêtes du Nouvel An sont aussi là pour instaurer un climat chaleureux

LES fêtes de fin d'année sont un des moments privilégiés pour une entreprise de se retrouver « en famille », de se témoigner mutuellement des marques de sympathie et de reconnaissance qui faute de temps n'ont pu l'être au cours de l'année. Telle entreprise, qui évolue dans la distribution cinématographique et dont les résultats ont été particulièrement bons, décidera d'inviter tous les membres de son personnel, avec leurs conjoints, pour une grande soirée spectacle sur une péniche spécialement affrétée à cet effet. Telle autre, plus sobrement, se contentera du traditionnel pot de Nouvel An autour de l'arbre de Noël, avec bref laïus du directeur et circulation de petits fours.

Pour traditionnel qu'il soit, ce temps fort de l'entreprise a connu une lente mais certaine évolution. Pendant de longues années, les fêtes de fin d'année étaient l'apanage naturel des patrons. Charge à eux de les organiser et d'en tirer ensuite prestige et reconnaissance de la part de leurs salariés. C'était l'expression la plus naturelle et la plus achevée du paternalisme au sein de l'entreprise. La récupération progressive de leur organisation par les comités d'entreprise a constitué une étape décisive. Une forme d'affranchissement, même si les deux méthodes peuvent tout à fait coexister jusqu'à l'heure actuelle.

Le Charivari de Nantes

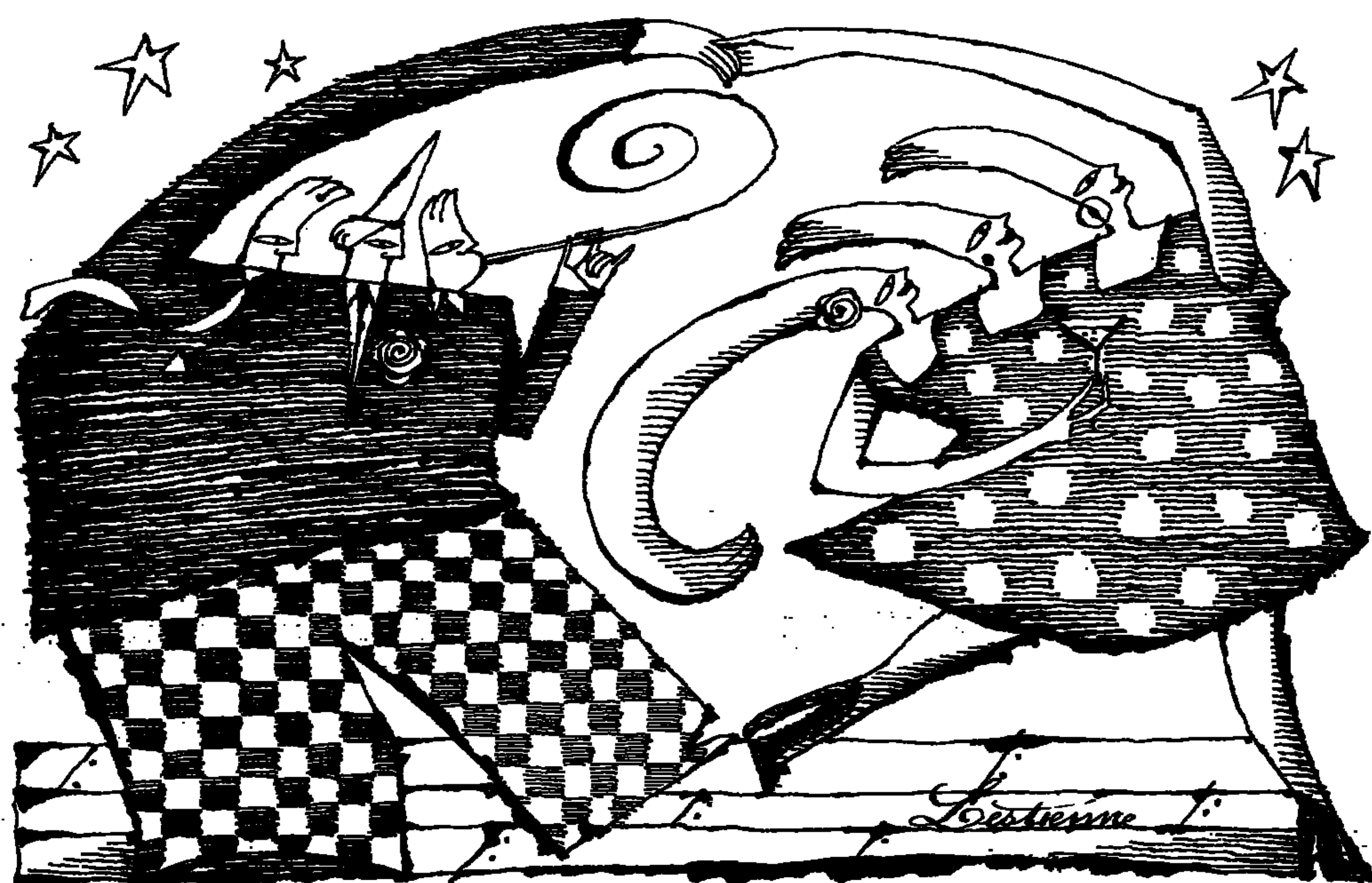
Mais les CE ont de leur côté connu aussi une certaine forme d'essoufflement. L'organisation de fêtes, essentiellement familiales et qui plus est tournées vers les enfants, s'est heurtée au tarissement des embauches, voire au vieillissement de la pyramide des âges. « *Les enfants ont grandi*, observe Jean-Paul Huard, responsable de Forum CE, *et il a fallu se renouveler pour s'adapter à cette nouvelle donne.* » Des initiatives originales ont toutefois su germer au sein de CE de grandes entreprises ou d'inter-CE regroupant des entreprises moyennes ou petites d'une ville ou d'une région. L'expérience poursuivie depuis plus de dix ans par l'ACENER, avec le Charivari de Nantes est l'une des plus réussies.

Cette association des comités d'entreprise de Nantes et de la région qui regroupe 180 CE de PMI-PME (soit 30 000 salariés) réunit toutes les activités économiques présentes dans l'agglomération. A l'origine, le Charivari fut une fête organisée à la Beaujoire à Nantes. Des spectacles étaient réalisés (chansons, danses, déguisements, etc.) qui attiraient de 7 000 à 8 000 personnes. Puis, devant l'ampleur du succès, l'expérience s'est à la fois étendue dans le temps et dans l'espace. Le Charivari s'est étalé sur une vingtaine de jours au mois de décembre, et s'est exporté dans plusieurs villes de Loire-Atlantique.

Occasion de multiples contacts entre les gens, source de solidarités nées de la réalisation de spectacles en commun, le Charivari permet aux participants de nouer des liens autrement que sur un strict plan revendicatif. Mais le climat de convivialité ainsi créé était en passe de se diluer en raison de la démultiplication même du Charivari. C'est pourquoi il fut décidé en 1993 de créer une grande fête baptisée « Tisse et Métisse », véritable spectacle au sein du spectacle. Devant le succès rencontré par cette nouvelle fête qui a rassemblé plus de 7 000 personnes à la Cité des congrès de Nantes, peu à peu s'est imposée l'idée de renouveler l'expérience pour l'année suivante. Par ce spectacle qui est une émanation des CE mais qui associe aussi les habitants des quartiers et qui se déroule un soir de 17 heures à 1 heure du matin, l'ACENER recrée un espace de forte convivialité.

Seule ombre au tableau, la dynamique créée par les CE au tour des fêtes de fin d'année pour rassembler le personnel est tributaire des résultats des entreprises. Dès lors qu'une firme traverse une passe difficile, une certaine crispation identitaire se fait sentir. L'entreprise a tendance à se replier sur elle-même et les salariés aussi.

Alain Beuve-Méry



ÉCHOS

Économie sociale et cohésion sociale

■ Le Centre des jeunes dirigeants de l'économie sociale (CJDES), lieu de rencontre et de réflexion qui rassemble 700 responsables d'entreprise du secteur associatif, mutualiste et coopératif organise à Paris et dans huit villes de province le 22 novembre de 14 h à 18 h 30, un séminaire sur le thème : « L'Economie sociale, acteur de cohésion sociale pour l'an 2000 ». Seront présents pour répondre aux interrogations : des membres du CJDES, des hommes politiques (Michel Rocard et Jacques Barrot), des syndicalistes, ainsi que des responsables d'entreprise (Étienne Pfimlin, René Lenoir, Philippe Calmette, etc.)

▶ **CJDES. 6, rue Mesnil, 75116 Paris. Tél. : (1) 47-27-01-44.**

Guide financier du demandeur d'emploi

■ Dans la série des guides conseils qu'elle édite afin d'aider les personnes dans leur vie quotidienne et dans l'aboutissement de leurs projets, le Centre national des caisses d'épargne vient de réaliser *« le guide financier du demandeur d'emploi »*. L'ouvrage recense, dans un seul document de 64 pages, l'ensemble des informations financières utiles aux demandeurs d'emplois : allocation, régime social et fiscal, gestion du budget et de l'épargne, aides à la création d'entreprise, etc. Très clair et pratique, ce guide a pour vocation de permettre aux personnes sans emploi de mieux maîtriser leur relation à l'argent. Ce guide doit être disponible gratuitement dans les 4300 agences des caisses d'épargne.

Services de proximité

■ Le Centre de ressources pour le développement des services de proximité et d'économie solidaire, que l'on peut contacter au CIDF organise le 19 novembre, au Centre de congrès de Caen, une première rencontre régionale sur le thème : « Services de proximité et perspectives de l'économie solidaire ». Depuis trois ou quatre ans, en Basse-Normandie, des initiatives ou des expérimentations (l'association Etre, vieillir et mourir dans la cité, Coup de pouce santé, une mutuelle locale d'habitants, la Voix des femmes, etc.) permettent une autre manière d'aborder les services de proximité. Cette rencontre, qui vise à faire connaître ces expériences locales mais aussi d'autres régions, s'adresse à tous porteurs de projets, élus, syndicalistes, membres d'associations ou particuliers. Une table ronde sur le thème « L'émergenge de l'économie solidaire : une réponse à la crise de la société contemporaine » se tiendra l'après-midi avec notamment : Gérard Asseraf, Bernard Eme, Jean-Louis Laville.

▶ **Centre de congrès de Caen, 13, avenue Albert-Sorel, 14000 Caen. CIDF, 8, rue Pasteur, 14000 Caen. Tél. : 31-85-12-24.**

Plaidoyer pour l'annexe

Le « café du coin » peut aussi être un lieu d'échanges informels

« *TU veux qu'on en discute ? On descend à l'annexe. Où se retrouve-t-on ? A l'annexe ? On va prendre un café ? Rendez-vous à l'annexe ?* » Qui ne connaît pas l'annexe ? Ou les annexes ? Ce sont bien évidemment les bistrots, les cafés, les brasseries, les bars-tabac, ceux qui sont inévitablement « à l'angle » de la rue. Judicieusement implantés dans les villes qui concentrent le maximum d'activités tertiaires, et donc d'employés, ils font partie de ces espaces conviviaux que beaucoup considèrent comme indispensables. Pour preuve, lorsqu'ils viennent à manquer, remplacés par un fast-food, un magasin de mode, une succursale bancaire, leur disparition peut engendrer une réelle frustration.

Les sociologues ont tort de ne pas se pencher sur les annexes. Mises à part les savoureuses « brèves de comptoir » classiques, ils auraient pu entendre dans le sifflement de vapeur des machines à café bien des échos, noter bien des comportements qui en disent long sur le « climat » d'une entreprise, d'une firme, d'une société ou d'un siège social, dont l'annexe, située de préférence à quelques pas du hall d'entrée, constitue l'appendice.

Quelle est sa fonction et pourquoi se rend-on à l'annexe ? Pour se soumettre au rituel du petit noir matinal, bien sûr. Pour y consommer à midi un plat du jour, plutôt qu'à la cantine « *où tout le monde se connaît et où l'on voit toujours les mêmes têtes : encore les gens de la boîte !* » Un repas pris le plus souvent avec un ou deux collègues. Entre le hareng-pommes à l'huile et le bœuf mode, dans le brouhaha des conversations tenues aux tables voisines, l'annexe devient lieu d'échanges. On y parle des dernières vacances, mais aussi du « *nouveau qui vient d'arriver dans le service de X. Comme il est plus jeune que Z et qu'il a été chaudement recommandé par Y, il doit avoir les dents longues !* » On y évoque les petites turpitudes du bureau comme on se met à l'écoute d'éventuelles rumeurs : « *Je t'assure ! Dans l'ascenseur, j'ai entendu le DRH en parler. « Ils » ont acheté les terrains en banlieue. « Ils » vont déménager la boîte dans trois mois.* »

Soupape

Tout en zappant d'un sujet à l'autre, on parle aussi du travail, des projets, des dossiers, des carrières, des infortunes ou des espoirs professionnels. Pris en commun à l'annexe, le repas n'interdit pas, enfin, la détente, la convivialité, les plaisanteries. Surtout si ces dernières se font au dépens de la hiérarchie. Soupape... Point n'est besoin d'être titulaire d'une maîtrise de communication pour comprendre que naît ainsi, dans un lieu neutre puisque situé en dehors de l'entreprise, une sorte de port franc, lieu public de surcroît permettant le libre propos et mille échanges informels : de l'information interne qui circule de manière transversale et qui gomme les grades.

Devant le steack-frites partagé, une consommation prise ensemble – ce peut être avec son chef –, les différences hiérarchiques s'estompent le temps d'une pause. Le lieu est anonyme et bénéficie des prérogatives d'exterritorialité, d'un pouvoir d'inviolabilité. Il atténue la pesante symbolique du bureau et du pouvoir. Un comptoir n'est-il pas banal ? Il peut arriver que les propos libératoires tenus remplacent bien des réunions formelles autour d'une table ovale.

Mais les annexes ont de redoutables ennemis. Les petits cafés aux rideaux de dentelle jaunis de fumée paraissent aujourd'hui aussi passéistes qu'une photo de Robert Doisneau. Bien des sièges sociaux et leurs employés ont déménagé, dans des quartiers dits d'affaires, en villes nouvelles, quand ce n'est pas carrément en plein champ, à la campagne.

Dans des immeubles *high-tech* de verre au milieu de nulle part, les architectes ont conçu des cafétérias. Elle recréent à leur manière des espaces d'échanges. Mais, du matin au soir, on reste entre soi et chez soi, dans une forme de captivité.

Jean Menanteau

TRIBUNE

Puisque les entreprises ne peuvent éliminer le chômage...

par Michel Berry

ON attend trop des entreprises. Les mesures contre le chômage partent en général de l'idée que le salut doit venir des entreprises ; tel débat politique porte sur l'intégration dans la société, *« c'est-à-dire dans l'entreprise »* ; telle formation de conversion prépare à un nouveau métier, *« c'est-à-dire à un métier d'entreprise »* ; on débat d'une relance de l'économie *« pour permettre aux entreprises d'embaucher »*. L'entreprise a pris une telle place dans la société qu'on a du mal à imaginer une solution autrement qu'à travers elle.

Mais les entreprises doivent faire aujourd'hui de tels efforts sur la qualité, sur les prix et la productivité qu'elles ne peuvent répondre à toutes les attentes. Une concurrence plus dure que jamais renforce les forts et écarte les faibles. La course à la productivité provoque un exode industriel, comme nous avons vécu un exode rural. Certaines mesures macroéconomiques sont bénéfiques, mais elles ne peuvent éliminer le chômage. On admet d'ailleurs qu'une forte croissance ne diminuerait le nombre des chômeurs que de quelques centaines de milliers. Or plus de trois millions de personnes vivent dans la situation redoutable du « demandeur d'emploi ».

La production de sens

Comme on craignait le parasitisme quand l'indemnisation du chômage a été créée, chaque indemnisé devait montrer qu'il cherchait activement du travail. C'est ce que font encore aujourd'hui les chômeurs afin de ne pas être pris pour des profiteurs. Les machines à traitement de texte, les manuels de rédaction de CV et les photocopieuses facilitant les démarches, le marché du travail est désorganisé par l'accumulation des candidatures. Les grandes entreprises, qui reçoivent des dizaines de milliers de demandes spontanées, mettent en place des services spécialisés pour répondre négativement et embauchent le plus souvent par relations. Pour les petites entreprises, recruter demande un temps considérable à des responsables déjà débordés : comment répondre aux cinq cents réponses à une annonce, ou bien même comment les trier ? Des millions de chômeurs vivent alors la répétition de l'échec. Ne faut-il pas leur proposer un autre statut social que « demandeur d'emploi », une autre occupation que multiplier les démarches vaines ?

Des besoins considérables existent auxquels l'économie répond mal : personnes isolées, enfants errants et sans aide scolaire, personnes sans projet, etc. On dit d'ailleurs que les « services de proximité » sont d'importants gisements d'emplois. Mais les Français estiment s'abaisser en étant au service de quelqu'un alors qu'ils trouvent digne de rendre service (1) : si les « petits boulots » se développent mal, de nombreuses associations se créent pour exercer la solidarité ou animer des activités culturelles, sportives ou festives. Elles rendent service et, au-delà, donnent du sens à ceux qui en bénéficient et à ceux qui y sont impliqués.

Elles ne sont pas assez nombreuses et manquent de moyens. D'où une voie : associer des chômeurs à des activités d'utilité collective. Il faut surmonter un obstacle réglementaire : une activité associative est considérée incompatible avec une recherche active d'emploi, mais une modification des règles devrait être possible, et le Conseil d'Etat a déjà réagi. Reste un moyen culturel : la vie associative est vue par les chômeurs comme un moyen éphémère de s'occuper, voire comme une manifestation humiliante de la charité. Elle serait donc digne pour les retraités, les femmes au foyer et les étudiants mais pas pour les chômeurs...

Que faire alors ? On pourrait proposer le maintien de leurs droits aux personnes qui s'engagent dans des activités d'utilité collective (les indemnités pourraient même être augmentées) ; elles n'auraient pas non plus à chercher un emploi. Invoquer une raison matérielle de s'associer à ces activités est un motif présentable à autrui, donc à soi-même, ce qui faciliterait le mouvement. Le nombre de demandeurs d'emploi pourrait alors diminuer, et des besoins sociaux être comblés.

● *« Nous n'en avons pas les moyens »*, dira-t-on. C'est oublier les sommes considérables versées pour indemniser les chômeurs, payer les préretraites, les formations d'insertion, de reconversion ou les actions de solidarité. Payer trois millions de personnes à chercher un emploi qui n'existe pas (statistiquement) est un gaspillage économique et psychologique désastreux. Ces activités pourraient donner lieu à des contreparties financières partielles des personnes qui en bénéficient, et un marché pourrait même progressivemnt se développer. On pourrait en outre étudier une augmentation de la TVA, opérée simultanément à une baisse des charges sur les salaires, et une augmentation des salaires et des pensions : cela défavoriserait moins les entreprises françaises par rapport aux étrangères et ressemblerait à une dévaluation, ce qui ne faisait pas peur pendant les « trente glorieuses ».

● *« Cela conduira au laxisme et à la bureaucratie. »* Au lieu de déclarer le problème insurmontable, il conviendrait d'expérimenter des solutions. On pourrait créer des agréments permettant de mettre des personnes indemnisées à la disposition d'organismes d'utilité collective. Si l'activité ne donne plus satisfaction, l'agrément serait retiré à l'organisme, et les indemnisés devraient en trouver un autre. Ces agréments pourraient être gérés par des commissions locales pour s'adapter aux variétés des contextes et éviter les règles générales stérilisantes. Des professionnels pourraient y siéger pour éviter la concurrence déloyale envers des professions vulnérables.

● *« Vous allez créer une société duale : les bons dans les entreprises, les autres ailleurs. »* Raisonner ainsi revient à admettre que les activités économiques sont au-dessus des autres. Cette hiérarchie est rare dans l'histoire des sociétés et récente pour la France où la respectabilité sociale ne passe pas forcément par la possession de richesses matérielles. Puisqu'on parle de guerre économique, il y aurait les « guerriers » – les membres des entreprises – et les « civils » – les membres des organismes d'utilité collective –, les deux étant honorés comme tels car indispensables à la vie sociale.

La France est à la fois un des pays les plus prospères et les plus touchés par le chômage. De nombreuses personnes de talent y sont au chômage ou en préretraite. Cela crée une opportunité : mobiliser ces talents pour combler des besoins auxquels le marché ne répond pas. Créer du sens autrement que par l'économique.

(1) *Le Chômage paradoxal*, Philippe d'Iribarne, PUF, 1990.

▶ Michel Berry est directeur de recherche au CNRS et du Centre de recherche en gestion de l'Ecole polytechnique.

INSERTION

Dernière chance pour le CIEDIL

Si l'Etat respecte ses engagements, le CIEDIL, entreprise citée comme un modèle pour l'insertion par l'économique, pourra être sauvé

LA mobilisation a été immédiate, et la liste de soutien vite constituée. Ont répondu présents à l'appel deux anciens ministres du travail, Michel Delebarre et Martine Aubry, des élus politiques de droite comme de gauche, des chefs d'entreprise, des chercheurs, des syndicalistes, des figures emblématiques du monde social comme Edmond Maire et Bertrand Schwartz, et puis, bien sûr, des responsables d'entreprises d'insertion. Tous réunis autour d'un symbole, autour, pour reprendre les termes mêmes de l'appel signé, *« de l'un des phares de la lutte contre l'exclusion »* : le CIEDIL (Centre intergénération pour l'emploi par le développement des initiatives locales).

L'entreprise d'insertion par l'économique, considérée comme un laboratoire national pour la formation en alternance des populations très défavorisées, est, en effet, engagée dans une course contre la montre dont l'issue pourrait lui être fatale (*le Monde* du 30 mars). Le 18 octobre, à l'issue d'une période d'observation de six mois, le tribunal de grande instance (TGI) de Saint-Etienne décide de sa liquidation judiciaire, déclenchée après le dépôt de bilan prononcé le 28 avril 1994. Le jugement s'appuie à la fois sur *« les causes structurelles de la cessation des paiements, en particulier l'inadaptation du cadre associatif »*, et sur *« les raisons conjoncturelles ayant conduit à l'effondrement du chiffre d'affaires ne permettant pas d'envisager un apurement du passif de 24 millions de francs »*. Présenté ainsi, l'argument est, en effet, irréfutable.

Sur les huit premiers mois de 1994, le chiffre d'affaires du CIEDIL a atteint 13 millions de francs, rien de suffisant pour contrebalancer le passif évoqué... à moins de pousser plus loin l'analyse des chiffres présentés. Face aux actifs (immobilisations, stock, etc.), le passif ne représente plus résiduellement que 9 millions de francs. Vaine bataille de chiffres ? Pas vraiment, car presque 50 % de ce passif net, soit 4 millions de francs, relèvent d'un manque à gagner imputable à l'annulation de conventions avec l'Etat en 1994. Le drame que vit aujourd'hui le CIEDIL est en grande partie résumé dans ces comptes-là. En effet, comme la majorité des entreprises d'insertion, la structure stéphanoise était sous-capitalisée, manquant cruellement de fonds propres, avec des ressources reposant aux deux tiers sur les subventions publiques et pour un tiers sur les produits de ses activités (menuiserie, bâtiment, mécanique...).

Etat mauvais payeur

Une fragilité endémique qui, au fil des ans, lui a coûté cher. Certainement plus cher qu'à d'autres entreprises d'insertion car le CIEDIL – n'est pas un symbole qui veut – défend une démarche tout à fait spécifique et généreuse : permettre aux jeunes accueillis d'approcher de véritables métiers (fraiseur, menuisier, plâtrier) dans un cadre semblable à celui de l'entreprise. La formation y est donc qualifiante, l'encadrement de haut niveau et les ateliers dûment équipés. Autant d'outils et d'hommes au service d'une population difficile puisqu'à 75 % de niveau VI et VII, c'est-à-dire tout en bas d'une échelle où lire n'est pas un acquis. Si le CIEDIL bénéficie pendant plusieurs années d'une oreille attentive auprès des responsables de la direction départementale du travail et de l'emploi de la Loire, du conseil général et de la préfecture (tous trois décisionnaires en matière de subventions publiques), le climat vire à l'orage à partir de septembre 1993 lors de plusieurs changements d'équipe dans ses structures. L'entreprise d'insertion doit argumenter, expliquer pourquoi son taux horaire de formation est plus élevé que ceux habituellement pratiqués par des consœurs qui offrent des formations moins qualifiantes. Des querelles d'hommes enveniment le climat. On sait l'Etat mauvais payeur, le voilà remettant aussi en cause le renouvellement de conventions, *a priori* acquises.

Le CIEDIL s'en remet alors aux banques et aux crédits qu'elles lui accordent – pas pour rien, comme en témoignent les 9 millions de francs de charges financières versées au cours de ces quatre dernières années. Une situation absurde soulignée dans le rapport de l'administrateur judiciaire, qui estime ainsi qu'*« une partie des subventions versées par l'Etat au CIEDIL est distribuée indirectement aux banques »*. Un certain amateurisme dans la gestion et un statut juridique (celui d'association), jugé *« inadapté »* par les experts parce qu'il *« ne permet pas une démarche commerciale efficace »*, viendront renforcer le malaise. La mauvaise conjoncture donnera le coup de grâce : les entreprises d'insertion, comme l'ensemble du monde patronal, doivent aussi affronter la crise. Le CIEDIL ne s'en cache pas lorsqu'il annonce, en raison de la récession, une baisse sévère du taux de placement de ses protégés : 28 % vers l'emploi et 40 % vers d'autres formations. Piètre résultat de ces années sombres face à ceux enregistrés jusqu'en 1990 où, en moyenne, 80 % des jeunes passés par le CIEDIL ont trouvé un poste dans une entreprise classique. Performance notable qui représentait un appui de taille pour un bassin d'emploi aussi sinistré que celui de la Loire.

Ce sont ces statistiques-là, ces 80 %, qui restent surtout gravées dans l'esprit de ceux qui viennent aujourd'hui de créer l'association des Amis du CIEDIL, afin qu'une solution puisse être trouvée. *« Il n'est pas possible de laisser mourir un outil d'insertion comme le CIEDIL*, plaide avec fermeté Pierre de Saintignon, délégué général de FACE (Fondation agir contre l'exclusion), présidée par Martine Aubry. *Ce serait briser une grande partie de l'élan qui anime tous ceux qui s'investissent dans la lutte contre l'exclusion. »*

Course contre la montre

Il reste encore une quinzaine de jours au CIEDIL pour trouver une solution. Un schéma, ardemment défendu auprès du TGI de Saint-Etienne par M[e] Charrière, le liquidateur judiciaire en charge désormais du dossier, est déjà bien avancé : création d'une association responsable de la formation (Association forézienne pour l'insertion par la formation et l'emploi) et d'une SA commerciale regroupant les activités bois et matériel handicapés. Ce choix permettant de distinguer nettement, ce qui n'était pas le cas auparavant, les deux volets-clés du CIEDIL.

Les premières hypothèses financières tablent sur un besoin de financement de 400 000 francs pour le centre de formation et de 2 millions de francs environ pour la SA, sur lesquels les anciens salariés du CIEDIL, désireux de poursuivre l'aventure avec leur directeur Régis Bonnevialle, ont déjà réuni 800 000 francs. Beaucoup d'entreprises locales sont, elles aussi, prêtes à verser leur écot. L'appel des Amis du CIEDIL vise donc aussi à récolter des fonds : toute contribution, quel que soit son montant, étant la bienvenue.

Cet élan solidaire, orchestré, certes, par un ensemble de personnalités fortes du monde social et économique, n'arrivera pourtant pas à faire triompher, seul, la cause du CIEDIL. L'attitude des pouvoirs publics va être déterminante. Le plan ne trouvera grâce aux yeux du tribunal que si la SA est sûre d'obtenir son agrément d'entreprise d'insertion, décision maîtrisée par les instances publiques locales, celles-là mêmes dont les doutes à l'égard du CIEDIL l'ont en partie conduit là où il se trouve aujourd'hui. Pourtant, la voie choisie semble celle de l'apaisement : *« Compte tenu du capital d'expériences du CIEDIL, de son importance dans le département et de son rayonnement national*, rassure Jean Daubigny, préfet de la Loire, *je souhaite qu'une solution alternative soit trouvée. Je pense qu'elle devra faire la nette distinction entre le volet formation et le volet insertion, afin que la gestion passe du stade de l'amateurisme à celui du professionnalisme. »*

Ces conditions étant remplies par le projet actuellement en discussion, les barrières et les dernières réticences devraient donc être levées. Si tel n'était pas le cas, les Amis du CIEDIL se disent prêts à descendre dans la rue afin de rappeler, si nécessaire, aux pouvoirs publics locaux comme nationaux que *« la lutte contre l'exclusion est une injustice majeure de la société »* et que *« la survie du CIEDIL est donc l'affaire de tous »*. Un message aussi porteur pour donner à réfléchir.

Marie-Béatrice Baudet

▶ Les amis du CIEDIL, 32, rue de la Résistance, 42000 Saint-Etienne. Tél. : 77-41-94-04. Fax : 77-38-68-97.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du Monde »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

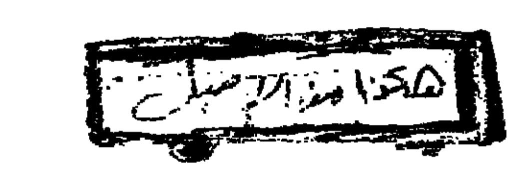
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou
133, avenue des Champs-Elysées 75409 PARIS CEDEX 08
TÉL. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL le Monde et de Médias et Régies Europe SA

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation 36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO





LES DIRIGEANTS

Direction générale - Direction générale adjointe - Secrétariat général

Diriger une PME au sein d'un groupe industriel

Filiale d'un groupe en forte croissance (+ 20 % par an), notre société (90 MF) fortement exportatrice, conçoit, fabrique et commercialise des petits appareils électriques grand public originaux, fiables et réputés. Nous recherchons son

Directeur Général

600 KF+

- Vous dirigez l'entreprise dans sa globalité : vous êtes responsable des résultats devant le Président du Groupe.
- A partir de la connaissance du marché et du savoir-faire de l'entreprise, vous définissez et proposez une stratégie de développement : produits nouveaux, adaptation de l'outil industriel, politique commerciale, en maîtrisant concrètement les implications financières de vos choix. Au quotidien, vous animez une équipe de collaborateurs motivés connaissant bien les rouages de l'entreprise.

La quarantaine, vous êtes Ingénieur Arts et Métiers complété idéalement par l'INSEAD ou le CPA. Vous avez exercé des postes de direction (département ou filiale de société de petit électroménager par exemple) où vous avez été confronté concrètement à l'industrialisation, au marketing, à la distribution et aux normes de produits moyennes et grandes séries sur un marché international.

Entrepreneur, vous êtes concret, imaginatif, réaliste et possédez le goût du challenge. Bien sûr, vous parlez couramment anglais. Le poste est basé en Rhône Alpes.

Votre dossier sera traité dans la plus stricte confidentialité.

Dominique-Pierre MILLOT, notre Conseil, vous remercie de lui transmettre vos CV, photo, rémunération actuelle et lettre de motivation sous référence M 2052

RHOC RESSOURCES HUMAINES ORGANISATION ET CONSEIL

19 place Tolozan - 69001 LYON

OPOCM

Spécialisé depuis 10 ans dans le recrutement de cadres de Direction et d'Ingénieurs Commerciaux et Experts Techniques dans le secteur High Tech, le cabinet 3C, a créé le réseau international d'Executive Search EBS. Nos consultants recherchent pour des sociétés internationales plusieurs dirigeants de pointe afin d'assurer les fonctions suivantes :

CHRISTIAN CADET CONSEIL

International Executive Search

Directeur Général France

Paris Est **700 KF**

Constructeur mondial de produits de stockage et de gestion électronique de documents.
Votre mission : gérer notre filiale de 80 personnes en assurant le revenu de 90 MF
Votre profil : 40 ans environ, bilingue anglais, niveau ESCAE ou MBA, 5 ans d'expérience minimum acquise dans le management d'équipes dans une société américaine du secteur informatique. (réf. DG/MO)

Directeur Marketing France

Paris Ouest **400 KF**

Constructeur et éditeur français mondialement implanté (28 filiales), leader dans les systèmes de gestion de production intégrés (domaine CFAO).
Votre mission : définir et implémenter une politique marketing volontariste et réaliste sur des marchés verticaux : textile et aéronautique.
Votre profil : 30-35 ans, niveau MBA, bilingue anglais, 5 ans d'expérience marketing chez un éditeur ou un constructeur informatique international. (réf. DM/MO)

Directeur des Services

Paris Ouest **450 KF**

Constructeur-intégrateur européen de solutions informatiques
Votre mission : encadrement d'une équipe de 30 ingénieurs, chargée du suivi de projets et du développement d'applications.
Votre profil : 35-45 ans, Ingénieur Grandes Ecoles, expérience de l'encadrement d'équipes techniques dans une activité liée à l'intégration de systèmes (client/serveur, réseaux et télécoms). (réf. DS/MO)

Si vous souhaitez faire évoluer dès aujourd'hui votre carrière, envoyez CV, photo et lettre manuscrite à :

CHRISTIAN CADET CONSEIL,
6 avenue Charles de Gaulle,
78150 LE CHESNAY,
en précisant le poste et
la référence choisis

LBW

EBS Network : Seattle - Paris -Londres - Munich - Milan -

Notre COMITE NATIONAL est chargé de DEFENDRE et D'ILLUSTRER la qualité des matériels et des services contre l'incendie et en faveur de la sécurité : normes, règlements, certifications, etc. Nous "représentons" des professionnels totalisant de l'ordre de 7 Milliards de C.A. Nous recherchons notre

SECRETAIRE GENERAL

Auprès du Président et à la tête d'une équipe de Chargés d'affaires, votre mission est d'assurer la gestion technique des activités de certification, par délégation notamment de l'AFNOR, tout autant que le fonctionnement administratif et financier du Comité. Vous exercez cette fonction avec un souci extrême d'impartialité et de professionnalisme, dans un environnement européen de plus en plus concurrentiel et exigeant.

Votre formation d'Ingénieur, les responsabilités exercées avec succès dans le domaine de la QUALITE, votre sens de l'animation et de la concertation, mais aussi votre rigueur et votre aisance relationnelle vous permettent de bien "positionner" notre Comité et d'en assurer le fonctionnement à la satisfaction de nos divers Partenaires (Constructeurs, Pouvoirs Publics, Utilisateurs, Administrations). Anglais impératif, allemand souhaité.

Adressez votre dossier complet (CV, photo, lettre manuscrite en précisant votre salaire)
à **HERVE LE BAUT CONSULTANTS** -
11 rue La Boétie - 75008 PARIS - Tél. 42 65 38 39.

ORC



IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE SCANDINAVE SPÉCIALISÉ DANS LES PRODUITS DESTINÉS À LA FABRICATION DU PAPIER CHERCHE POUR L'UNE DE SES FILIALES FRANÇAISES SON

Directeur

Poste basé à 20 kms de Strasbourg

A 35/45 ans, de formation supérieure (Ecole d'Ingénieur, Université, Ecole Française de Papeterie...), vous connaissez le secteur du papier et possédez une expérience de direction d'un centre de profit.

Vous prendrez la responsabilité opérationnelle de notre unité de production (environ 20 personnes) et aurez, dès votre prise de fonction, à recruter, former et animer une nouvelle équipe d'ingénieurs commerciaux, chargés de la promotion et de la diffusion de nos produits en France.
Votre personnalité de manager et de développeur vous permettra de vous investir complètement dans cette mission.

L'anglais courant est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite et CV) sous réf. GB 911 à notre conseil ORHUS - 25, rue Michel Salles 92210 Saint Cloud.

ORC

SENIOR VICE PRESIDENT

VENTES & MARKETING

EUROPE

Nous recherchons un candidat expérimenté dans les transactions de haut niveau (marchés de plusieurs millions de $) et animant une équipe de commerciaux grands comptes.
Cadre commercial confirmé avec un minimum de 20 ans d'expérience dans un environnement international et ayant l'habitude du reporting vers les USA, il est bilingue anglais/français et maîtrise de préférence une troisième langue européenne.
Basé à Paris, il voyagera environ 50 % de son temps.
Nous proposons une rémunération significative + bonus à un candidat de valeur.

ARI Atwood Richards Inc.

ATWOOD RICHARDS Inc est la plus importante SOCIETE DE COMPENSATION au monde. Présents en Europe depuis 1979, nous avons aujourd'hui 29 bureaux. Nous créons un nouveau poste en France pour conduire le développement rapide de notre société en Europe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, avec C.V (en français et en anglais) sous réf. 489 à Caroline DEVISCH - EUROSELECTION 3, rue Troyon - 75017 PARIS.

EURO SELECTION



LYON

Directeur Général France

*F*iliale d'un groupe de renommée mondiale, notre société exerce son activité de service auprès d'une clientèle industrielle diversifiée. Pour faire face au développement important et régulier du marché français, elle renforce ses structures et crée la fonction de Directeur.

Rattaché au Directeur des Opérations Europe, il participera à la définition puis mettra en œuvre la politique générale de l'entreprise en France, sera responsable des investissements (30 MF sur 2 à 3 ans), animera et développera une équipe de 20 ingénieurs et techniciens.

A environ 40 ans, bilingue français/anglais, de formation ESC ou ingénieur + formation complémentaire, vous avez déjà réussi une expérience de direction de centre de profit -au moins 10 MF- acquise dans le service à l'industrie ou le SAV.

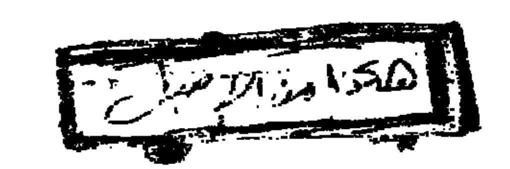
Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. 172/01/P, à notre conseil F. Philibert, Ethika, 7 rue Victor-Hugo, 69002 Lyon, qui s'engage à vous répondre dans un délai de 3 semaines si votre dossier est retenu.

Ethika
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

MEDIA SYSTEM



CARRIÈRES INTERNATIONALES



CARRIÈRES INTERNATIONALES



ASIAN DEVELOPMENT BANK

The **Asian Development Bank (ADB)** is an international development finance institution established in 1966 to foster economic and social development in the Asia-Pacific region. The Bank, based in Manila, Philippines, comprises 55 member countries from the Asia-Pacific region, Europe and North America. It has an international workforce of about 2,000 employees including 650 highly qualified professionals.

So as to *strengthen the human resource function*, we are seeking proactive and energotic human resources professionals from its member countries to fill a:

SENIOR LEVEL POSITION
IN HUMAN RESOURCE MANAGEMENT
(approximate starting salary: US$100,000 to US$125,000 p.a.)

to effectively support the strategic direction and objectives of the Bank.

The position is integral to the management of the Budget, Personnel and Management Systems Department and supervises a broad range of human resource functions including: recruitment at the international and domestic level, performance evaluation and succession planning; staff training and development; counselling of staff members and managers; management of the Bank's personnel policies and procedures; administration of the Bank's staff grievance procedures and responding to matters brought before the Administrative Tribunal, and other administrative assistance and support to the operational departments. Implementation of the Bank's Human Resource Strategy will be a primary responsibility over the medium-term.

The applicant must have a graduate degree and preferably have formal training in personnel management; a minimum of 10 years of proven experience in various facets of human resources including recruitment planning, compensation and benefits, training and performance management in a professional or senior management *position with a leading multinational organization or government agency; excellent analytical skills; and proficiency* in written and spoken English. Experience in working in some of the Bank's regional member countries would be an advantage. **Women are particularly encouraged to apply.**

The Bank offers a competitive salary paid in U.S. dollars (generally free of tax except for nationals of the U.S. and the Philippines whose incomes are taxed by their respective governments) and an excellent benefits package *tailored to the needs of those living outside their home country.*

Interested persons are requested to send their curriculum vitae to **DIRECTOR, BUDGET, PERSONNEL AND MANAGEMENT SYSTEMS DEPARTMENT (REF. NO. 9413-E), ASIAN DEVELOPMENT BANK**, P.O. Box 789, **0980 MANILA, PHILIPPINES, or, alternatively, fax directly to:** (63-2) 632-5150.

DIRECTEUR JURIDIQUE DE SHELL GABON.

SHELL GABON est une importante filiale du groupe Shell, une des premières entreprises mondiales. Avec trois Mds de FF de CA et plus de 800 collaborateurs directs, Shell Gabon produit et exporte plus de 60 % du pétrole gabonais. Les gisements sont très performants.

Le responsable des affaires juridiques joue un rôle très actif dans l'entreprise. Il a en charge tous les aspects droit des sociétés, relations contractuelles avec les autres pétroliers associés, contrats, assurances, le fiscal, et tous les aspects spécifiques du droit pétrolier. Le droit gabonais s'inspire très largement du droit français. Pour les aspects internationaux, le service juridique peut s'appuyer sur le Département "Legal" du groupe Shell à Londres.

40 à 55 ans, Docteur en Droit, anglais très opérationnel, vous êtes un "juriste d'action". Vous êtes prêt à vivre quelques années dans un environnement agréable et très professionnel avec un management local et international impliquant. Les conditions de vie et de rémunération sont très attractives.

Alors contactez notre conseil, Jean-Louis Marquès, SIRCA, 20 avenue de l'Opéra, 75001 Paris, sous la réf. 719 314 LM. Il examinera votre candidature de façon tout à fait confidentielle.



SIRCA
ANTICIPER LA RÉUSSITE

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources humaines -

Filiale d'un important groupe financier français, | nous sommes spécialisés dans l'assurance-vie.

Directeur Financier

Nous fonctionnons sur le mode d'une structure légère, et réalisons notre chiffre d'affaires auprès de banques, société de bourse, établissements financiers, etc...
A 40 ans environ, diplômé d'une formation supérieure spécialisée, vous avez acquis une expérience significative dans l'assurance.
Gestionnaire de produits à long terme, vous disposez d'une bonne maîtrise des mécanismes financiers (en particulier ceux propres à l'assurance), et justifiez dans l'idéal d'une expérience comptable.
Collaborateur du Directeur Général, vous animez une équipe de trois personnes et contrôlez les portefeuilles financiers et les établissements bancaires sous-traitants.
Vous êtes le garant de la qualité du cadre juridique négocié et du montage des opérations. Vous assurez le suivi et le développement du portefeuille représentatif des fonds propres et de la trésorerie.
Imaginatif et rigoureux vous associez sens de la diplomatie et autorité naturelle pour vous imposer au sein de notre équipe et vis-à-vis de nos partenaires.
*Merci d'adresser votre dossier de candidature complet en précisant la référence 287 A, à **B & CO**, 66, avenue Victor Hugo - 75116 PARIS.*

ORC






RENAULT V.I., 4ème *constructeur européen de véhicules* industriels, recherche pour renforcer son service **AUDIT INTERNE** un

Auditeur Confirmé

Professionnel de l'audit, vous avez une solide formation supérieure (de gestion ou d'ingénieur + 3ème cycle de gestion) complétée par une première expérience de deux *années en cabinet d'audit* anglo-saxon ou en entreprise industrielle.

Vous intégrerez une équipe de 7 auditeurs opérationnels dont la mission de conseil et de suivi est essentielle.

Dans le cadre de vos missions, *de fréquents déplacements* sont à prévoir sur nos différents sites, français et européens.

Rigoureux et impliqués, vous maîtrisez parfaitement l'anglais et l'allemand pour évoluer dans un contexte international.

Merci d'adresser votre dossier de candidature :
lettre manuscrite, CV et prétentions sous la réf. AC M
à Nicolas OLIPHERENKO - RENAULT V.I.
129, rue Servient 69431 Lyon Cedex.



RENAULT

RENAULT V.I.

Carré Turenne

Directeur des ressources humaines

Le centre médico-chirurgical Foch
Etablissement privé à but non lucratif participant au service public hospitalier Ouest parisien
(700 lits - 850 MF de budget d'exploitation - 2 500 salariés)
recherche son
directeur des ressources humaines.

Mission : Dans le cadre de la convention collective nationale 1951 (FEHAP), membre de l'équipe de direction et assisté d'une équipe d'une quinzaine de personnes, votre mission *de mise en œuvre de la politique de gestion des ressources* humaines des personnels non médicaux s'articule autour de plusieurs axes :
- le recrutement
- la gestion administrative
- la gestion budgetaire (500 MF)
- les relations sociales
- les logements (1 % patronal et parc immobilier)
- la formation continue (en collaboration avec le directeur du service de soins infirmiers).

Profil : Pour accompagner les projets de réorganisation en cours (changement de logiciel de G.R.H.paie/gestion, politique de redéploiement...), une expérience confirmée et réussie de D.R.H. est indispensable. La connaissance du secteur hospitalier est un atout supplémentaire (diplôme de l'Ecole Nationale de la Santé Publique souhaité).

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV à M. le directeur du C.M.C Foch.



40, rue Worth, BP 036, 92151 Suresnes Cedex.

Centre Médico-Chirurgical Foch

Actuaire junioR

Guardian Vie, filiale du Groupe britannique **Guardian Royal Exchange,** spécialisée en assurance-vie, recherche un **Actuaire Junior.**

Vous participerez à la création de produits nouveaux et assurerez une assistance technique à tous les services de la société : gestion, informatique, commerciaux, financiers...
Vous prendrez en charge les comptes de réassurance, mettrez à jour et développerez des logiciels commerciaux, y compris les logiciels spécifiques de contrôle destinés au Service Gestion.

A 26/28 ans environ, de formation Mathématiques + Economie de niveau Bac + 5 ou Actuaire ISUP, ISFA...., vous êtes débutant avec une première expérience (1 ou 2 ans) en assurance de personnes, assurance vie ou prévoyance. Vous possédez des connaissances informatiques :
APL, Fortran (ou éventuellement Pascal) et parlez anglais.

Envoyer CV détaillé sous référence AJ à **GUARDIAN VIE** - DRH
20 rue Jacques Daguerre - 92568 RUEIL MALMAISON Cedex.



Guardian

SALANS HERTZFELD & HEILBRONN

Cabinet d'Avocats International
recherche

FISCALISTE 4/6 ANS D'EXPERIENCE

de préférence en cabinet anglo-saxon
formation universitaire supérieure, anglais courant exigé
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions
à Florence Desfarges
Salans Hertzfeld & Heilbronn
9, rue Boissy d'Anglas - 75008 PARIS

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Le Centre de Recherche (Direction des Etudes Economiques et de la Recherche) de la Banque de France recrute, à Paris, un

ECONOMISTE

D'excellentes connaissances en analyse quantitative sont indispensables. Des travaux antérieurs sur la structure des taux d'intérêt seront appréciés.

Ressortissant d'un pays membre de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'Accord sur l'Espace économique européen, le candidat (H/F), âgé d'environ 28 à 35 ans, est titulaire d'un diplôme d'Ingénieur de Grande Ecole, de l'ENSAE (division SEA) ou d'un Doctorat d'économie.

La nature des travaux confiés implique un emploi à plein temps et une grande disponibilité.

Le salaire proposé dépendra de la qualification et de l'expérience du candidat.

Le poste est à pourvoir immédiatement.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé précisant notamment travaux et publications, photo et rémunération actuelle à : Banque de France - 56-1508 Recrutement Concours 75049 PARIS CEDEX 01.



EURO RSCG CARRIERES

Secrétaire Général - DRH

Vous avez environ 35 ans, de formation supérieure (bac + 4 ou 5). Vous êtes bilingue anglais et connaissez l'allemand, vos études et vos goûts vous ont attiré vers l'international où vous avez déjà acquis une expérience réussie d'au moins 3 ans à la DRH d'une entreprise industrielle. Vous souhaitez être impliqué dans les prises de décisions stratégiques. Vous alliez vos qualités de juriste, de gestionnaire de R.H. internationales et vos compétences si possible financières, à celles de "communicateur de terrain". Vous ne négligez pas le suivi quotidien des hommes et des dossiers.

Nous vous proposons un poste de secrétaire général - DRH au sein de notre société de 700 personnes basée au Nord de Paris. Nous exportons 80 % de notre chiffre d'affaires et nous sommes leader dans notre créneau de marché.

Envoyez-nous CV détaillé, prétentions et lettre manuscrite de motivation sous réf. LM11 à CPE - 2, rue du Sabot, 75006 PARIS qui transmettra.



Cursus Professionnel Évolution

CURRICULUM

Etablissement de crédit régional de premier plan recherche dans le cadre du renforcement de ses structures, un

AUDITEUR INTERNE

Chargé de contrôler la conformité des opérations et procédures avec les textes et instructions en vigueur, vous exercerez votre mission dans tous les secteurs des agences et du siège. De l'élaboration du plan de travail pour chaque mission de vérification à la rédaction du rapport final, vous participerez également à l'amélioration de l'organisation des services.

A 28/32 ans, de formation supérieure de type E.S.C. ou D.E.S.S. Banque Finances, plus D.E.S.C.F., vous disposez impérativement d'une première expérience professionnelle dans une fonction similaire en établissement bancaire ou cabinet comptable. Intègre et rigoureux, vous disposez de réelles capacités d'analyse et de synthèse et savez faire preuve de calme, discrétion et courtoisie.

Poste basé à **Nancy**.



Merci d'adresser votre lettre de candidature manuscrite + C.V. et photo à notre conseil en précisant la référence 4112 M. Discrétion assurée.

Brockhoff SA 11A rue Louis Apffel - 67000 Strasbourg — PARIS - LYON

Très important Cabinet de Conseil à Paris crée le poste de

RESPONSABLE ADMINISTRATIF
futur Secrétaire Général

Vous aurez pour première mission la mise en œuvre de l'informatisation et de la nouvelle organisation de la gestion administrative de notre Cabinet.

En étroite collaboration avec les associés, et avec la responsabilité d'une équipe d'une vingtaine de personnes, vous optimiserez et développerez la gestion administrative, superviserez la comptabilité et le service du personnel.

Diplômé d'une grande école de commerce, vous avez 35 ans environ, une expérience réussie de l'organisation administrative, de la mise en place de systèmes informatiques et de l'animation d'équipes. Notre environnement international implique la pratique courante de l'anglais et, si possible de l'allemand.

Vos compétences et vos qualités d'animateur d'équipes vous permettront de réussir et d'évoluer au sein d'une entreprise en croissance.

Merci d'envoyer votre CV, votre lettre de motivation et vos prétentions sous référence 1364/M à Michèle RUDLOFF - CEGOS Division Recrutement - Tour Vendôme 92516 BOULOGNE Cedex.



SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE DE RÉASSURANCES - SAFR - recherche pour son département souscription réassurance crédit/caution

Analyste financier

De formation universitaire, Dauphine, Sciences éco..., vous avez acquis depuis au moins 3 ans une expérience de l'arbitrage au sein d'une société d'assurance crédit ou une expérience équivalente.

Vous évoluerez dans un contexte international et, dans ce cadre, votre maîtrise de l'anglais est indispensable ; vous avez également, si possible, une bonne connaissance de l'allemand.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo), sous réf. AF/M, à SAFR, Jean-François Faye, 153 rue de Courcelles, 75817 Paris Cedex 17.

SAFR

MEDIA SYSTEM

Groupe international opérant dans les secteurs de l'agro-industrie et des biotechnologies (plus de 2500 collaborateurs), présent dans plus de 20 pays, recherche :

CONSULTANT RECRUTEMENT confirmé
RESPONSABLE DE LA ZONE U.K.

Ce Groupe a mis en place depuis plusieurs années une structure permanente de recrutement qui fonctionne comme un cabinet interne. Son champ d'action s'étend maintenant aux principaux pays européens avec des consultants sur place.

Nous recherchons un professionnel confirmé du recrutement, formation Bac + 5 (Sciences humaines ou commerciale), de nationalité française ou anglaise, évidemment bilingue.

Après un stage opérationnel de 3 mois avec les consultants français (méthodes, outils, logistique, métiers...), il aura la responsabilité du recrutement de l'encadrement et des équipes de technico-commerciaux en Grande Bretagne : c'est un travail quotidien sur le terrain qui nécessite puissance et rapidité dans l'action, avec des déplacements courts et nombreux.

Ce poste ouvre définitivement la perspective d'une carrière internationale à un consultant qui a le goût de l'action.

Le recrutement est immédiat.

Envoyer dossier détaillé et précis sous Réf. CRUK à :
Cabinet J.N. TRINH, consultants - 1 rue des Roches
27930 BROSVILLE (France)
Tél : (33) 32 34 36 44 Fax : (33) 32 34 34 41

JURISTES

Dans le cadre du développement d'une filiale de deux importants offices notariaux, recherchons d'urgence

Juriste Collaborateur *Bilingue Anglais*

Titulaire d'un D.E.S.S.

Spécialisé en droit des affaires/droit des sociétés et ayant par ailleurs, des connaissances solides en fiscalité.

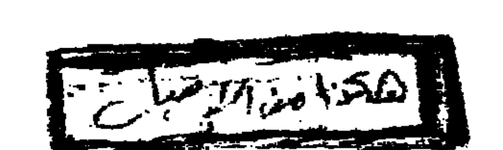
Une expérience de 3 ans minimum au sein d'un cabinet d'avocats d'affaires, de grande renommée, est exigée pour ce poste.

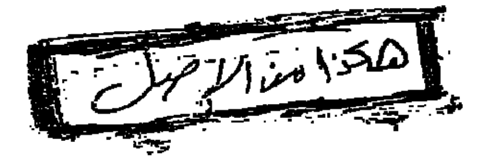
Autonome, rigoureux, dynamique et diplomate, le candidat devra avoir le sens du contact et une excellente *capacité d'écoute pour servir au mieux le client.*

Pratique de la micro-informatique nécessaire.

Les candidats correspondant à ce profil peuvent adresser CV, lettre manuscrite, photo sous réf. 1611 à :
EGGO Conseils - 10 rue de Pouy - 75013 PARIS.

EGGO Conseils





JURISTES

JURISTE
DROIT DE LA DISTRIBUTION

Avec le responsable du service et en relation avec les services commerciaux, vous aurez un rôle de conseil dans l'élaboration et la négociation des conditions commerciales avec les agents. Vous assurerez le suivi de la réglementation européenne et coordonnerez les actions avec les cabinets de conseil.

Agé de 28/32 ans, de formation juridique supérieure (DEA, DESS, DJCE, ...) éventuellement complétée par un diplôme d'Ecole de Commerce ou de Sciences Politiques, vous justifiez d'une expérience réussie d'au moins 5 ans en droit des contrats, droit de la distribution et droit de la concurrence de préférence en entreprise dans le secteur des biens de consommation.

Une maîtrise de l'anglais (lu, écrit, parlé) est indispensable. Disponible, rigoureux et diplomate, votre goût du travail en équipe et votre polyvalence vous permettront de réussir au sein d'une structure souple et très dynamique.

Contacter **Christophe Duchatellier** au (1) 47.57.24.24 ou adresser lettre manuscrite + CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex sous réf. CD10884

CHANEL

JURISTE INTERNATIONAL

Intégré à une équipe de 7 spécialistes au sein de la Direction Juridique de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE et en liaison avec les directions concernées, vous conseillerez la banque et ses filiales pour leurs opérations internationales. Vous participerez notamment à la conception des montages financiers, à la création et au suivi des implantations étrangères, vous rédigerez la documentation juridique se rapportant à ces activités et assisterez les opérationnels dans leurs négociations.

De formation juridique supérieure en droit international des affaires, complétée de préférence par un diplôme anglo-saxon, vous avez acquis une expérience professionnelle de 5 ans environ au sein de la direction juridique d'une grande entreprise, d'une banque ou d'un cabinet. Vos qualités de rigueur, d'autonomie et votre sens relationnel vous permettront de réussir dans cette fonction.

Des déplacements à l'étranger sont à prévoir.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV et prétentions, sous référence J/IN, à Chantal MARIA - Société Générale - Service du Recrutement 7, rue Caumartin - 75009 PARIS.

EURO RSCG CARRIÈRES



CONJUGUONS NOS TALENTS.

Groupe bancaire de tout premier plan recherche un

Responsable Juridique pour l'une de ses Régions

Province

Rattaché au Directeur Juridique siège et responsable de l'activité juridique d'une des régions, vous êtes amené à répondre à l'ensemble des questions juridiques posées par des agences ayant une clientèle entreprises et particuliers.

Vous traitez notamment les dossiers contentieux, réalisez les études et aidez à la prévention des risques des opérationnels en exploitation. En outre, vous formez et informez l'ensemble de vos interlocuteurs.

De formation supérieure juridique (Maîtrise en Droit des Affaires, 3ème cycle type DESS Droit des Affaires, DJCE), vous avez acquis au minimum 6 ans d'expérience dans une banque généraliste où vous avez exercé en service contentieux puis études.

Agé de 30/32 ans, vous avez un excellent sens des contacts. Autonome techniquement, vous souhaitez aujourd'hui valoriser votre expérience à un poste d'encadrement d'une équipe de 5 rédacteurs et 2 assistantes.

Contactez **Dominique Montabrie** au (1) 47.57.24.24 ou adressez lettre manuscrite + CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou **tapez votre CV sur le 3617 code MPage** sous réf : DM10968.



Michael Page Tax & Legal
Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

Holding français d'un important groupe international intervenant dans l'industrie et les services recherche son

Directeur Juridique

Paris **500 KF +**

Rattaché au Directeur Général, vous interviendrez sur l'ensemble des dossiers juridiques afin d'assurer la sécurité des opérations réalisées.

Vous aurez pour missions principales la gestion des actes courants de la vie de la holding, la négociation, la rédaction et l'exécution des actes et conventions, la gestion des assurances et le suivi du contentieux ainsi que la gestion ou le contrôle du service titres des sociétés.

Vous devrez par ailleurs apporter conseil et assistance en matière juridique et fiscale aux filiales du Groupe (formation, contrôle de régularité, audit juridique le cas échéant).

Votre réussite dépendra en partie de votre sens du contact et de votre simplicité.

Agé d'au moins 35 ans, de formation juridique supérieure en Droit des Affaires (DEA, DESS, DJCE), vous avez une expérience d'au moins 10 ans acquise idéalement en cabinet et dans une entreprise du secteur industriel.

Contacter **Christophe Duchatellier** au (1) 47.57.24.24 ou adresser lettre manuscrite + CV + photo + n° de tél +rém. actuelle à , **Michael Page Tax & Legal**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou **taper votre CV sur 3617 code MPage** sous réf. CD10980

MP

Michael Page Tax & Legal
Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

Grande Banque Internationale
recherche pour son groupe
en France

JURISTE

Au sein de notre département juridique, vous aurez pour mission d'assurer le conseil juridique dans le domaine du droit bancaire et financier orienté vers les montages financiers complexes de dossiers (conseil, rédaction, négociation) impliquant aussi bien le droit interne que le droit international.

Agé de 30 ans, de formation juridique supérieure (DESS, DEA ...), vous possédez environ 3 ans d'expérience dans une fonction similaire. Votre maitrise de l'anglais ainsi que vos aptitudes à travailler en équipe seront nécessaires pour réussir dans ce poste à fort potentiel. Vos connaissances en fiscalité seront appréciées.

Poste basé à Paris centre.

Merci d'adresser votre dossier (CV, photo, prétentions) à Deutsche Bank, Mme Neumann, 3 av. de Friedland, 75008 Paris.

MEDIA SYSTEM

Deutsche Bank

DE PARTICULIER A PARTICULIER

recherche

Juriste de droit immobilier

Ayant de bonnes connaissances pratiques et armé de bon sens pour :
- conseils à la clientèle,
- rédaction d'articles.

Si vous êtes synthétique, pédagogue et rapide,
Adresser C.V. avec photo et lettre manuscrite à :
M. GUERIN - 40, rue du Docteur-Roux - 75015 PARIS
(merci de ne pas téléphoner).

SOCIETE D'AVOCATS

inscrite au Barreau des Hauts-de-Seine - Membre d'un réseau international.
Dans le cadre de notre développement, nous recherchons

un AVOCAT

ayant une bonne pratique du Droit des affaires et du Droit des sociétés
et

un AVOCAT - Fiscaliste

ayant une bonne pratique de la Fiscalité des entreprises dans le cadre d'opérations courantes et de restructuration ou d'acquisition.
Habitués à travailler de manière autonome au sein d'une équipe,
4 ans minimum d'expérience en cabinet.
Anglais courant.

Ecrire en indiquant expérience et prétentions sous N° 8828 à :
Le MONDE Publicité - 133, Avenue des Champs Elysées - 75409 PARIS Cédex 08

Filiale d'un important Groupe de dimension internationale, nous recherchons pour notre Département Développement

INGÉNIEUR D'ÉTUDES
Réseau DCS 1800 (Réf. DCS)

En étroite coordination avec les différents partenaires concernés, vous définissez le contenu fonctionnel des paliers de réseau DCS 1800, participez à l'élaboration des cahiers des charges des marchés et au dépouillement des appels d'offres, assurez la négociation et le suivi des marchés correspondants.

A 30 ans environ, ingénieur télécoms ou équivalent, vous pratiquez l'anglais et justifiez d'une expérience réussie de 3 ans minimum dans le domaine du GSM, qui vous permet de maîtriser plus particulièrement les aspects techniques **réseaux**.

INGÉNIEUR D'ÉTUDES
Services à valeur ajoutée pour réseaux mobiles (Réf. TRM)

En étroite coordination avec le département Marketing et les différents partenaires concernés, vous participez à l'étude et à la conception des services à valeur ajoutée dans un réseau cellulaire, depuis leur spécification jusqu'à leur expérimentation. Votre action portera tout particulièrement sur les services liés à la taxation.

A 30 ans environ, ingénieur télécoms ou équivalent, vous pratiquez l'anglais et justifiez d'une expérience réussie de 3 ans minimum en étude et conception de services et d'une bonne connaissance du système GSM.

Les deux postes sont basés à **Paris**.

Outre votre professionnalisme, vos aptitudes relationnelles et votre sens de la négociation contribueront à votre réussite au sein du Groupe.

Merci d'adresser, sous la référence choisie et en précisant votre rémunération actuelle, lettre manuscrite et CV à notre Conseil, qui vous garantit une totale confidentialité.

SM Conseil *3 rue Treilhard, 75008 Paris*

OPQCM — MEDIA SYSTEM

SECTEURS POINTE

Production - Informat

Notre entreprise (330 personnes, 190 MF de CA, 75 % à l'exportation) filiale d'un groupe international est leader sur son marché : pièces techniques de précision pour l'électroménager gaz. Concepteurs et fabricants, **certifiés ISO 9001**, nous recherchons un

Ingénieur Etudes-Labo

Basé à **Tours**, vous prendrez en charge de A à Z le développement de nouveaux produits : définition du cahier des charges avec le commercial, conception, prototypes, mise au point, tests pour validation... en relation étroite avec les B.E. de nos clients, chez qui vous vous déplacerez régulièrement (surtout en Europe et aux USA). Adjoint au Chef du laboratoire, responsable de vos projets, vous participerez à l'encadrement d'une équipe de 7 techniciens et prototypistes. A l'avenir, nous vous assurerons un véritable **déroulement de carrière**.
Vous avez : • 27/29 ans • une formation d'ingénieur à dominante **mécanique**, nécessairement complétée par de bonnes connaissances en **électronique** • une première expérience en Bureau d'Etude, voire méthodes (2/3 ans) • une bonne pratique de l'anglais • la passion de la technique, de l'imagination et un sens pratique/expérimental.
Vous êtes tenté ?
Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. MO 0975, à notre conseil PG Consultants, 17 rue Nationale, 37000 Tours.

PG Consultants

ANGERS - BORDEAUX - NANTES - PARIS - RENNES - TOULOUSE - TOURS

MEDIA SYSTEM

SOCIETE D'INGENIERIE CONSEIL EN ORGANISATION INDUSTRIELLE

recherche pour la région parisienne

INGENIEURS GRANDES ECOLES

DIPLOME(E)S Bac + 5 minimum

justifiant d'une première expérience réussie pour les postes suivants :

■ CONSULTANTS SENIOR (Réf. CS1) ET JUNIOR (Réf. CJ2) EN ORGANISATION INDUSTRIELLE

Mission : audits axés sur la compétitivité (coût, qualité du service, rentabilité) ; conseil (proposition et chiffrage d'améliorations et actions associées) ; mise en œuvre du plan d'action.

Profil : expérience de consultant en organisation industrielle, tous secteurs d'activité et de préférence dans la construction électrique et électromécanique.
Formation complémentaire en gestion des entreprises exigée.
Junior : 2 ans minimum – Senior : 5 ans minimum couplée à une expérience de 5 ans minimum en direction de production. Nombreux déplacements en France.

■ CHEFS DE PROJET TRAFIC AERIEN SUR PROGRAMMES EUROPEENS (Réf. CPT)

Mission : conduite d'études dans le domaine du contrôle du trafic aérien (analyse du besoin opérationnel, élaboration d'architecture de nouveaux systèmes incluant le segment satellite).

Profil : 5 ans minimum d'expérience en systèmes télécoms embarqués, couplée à une expertise dans au moins un des domaines suivants : contrôle trafic aérien, télécommunications par satellite, systèmes de navigation, surveillance aérodrome (ADS...), ACCS, flight management system (FMS) ; maîtrise de l'anglais indispensable.

Vous savez être autonome tout en vous intégrant à des équipes pluridisciplinaires. Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation manuscrite, CV détaillé) sous référence appropriée à : CONSENSUS, 61, rue de Turenne, 75003 PARIS qui transmettra. Discrétion assurée.

CONSENSUS

Chef du département études, développements et assistance à la conception

Equipements et systèmes de télécoms

Société reconnue par notre avance dans le nouvel espace technologique de TÉLÉCOMMUNICATIONS nous renforçons la structure de l'une de nos Divisions (+ de 2 mds de F de CA) et recherchons un :

*A partir d'options stratégiques, vous aurez la responsabilité **du fonctionnement** des études, développements, et de l'assistance à la conception, placés sous votre autorité, tant sur **le plan technique qu'humain** (effectif : 80 personnes). Vous susciterez, animerez et coordonnerez toutes actions destinées à optimiser ou acquérir **les compétences** nécessaires à la conception industrielle des **produits futurs** et à la maîtrise des systèmes CAO.*

*Enfin, vous serez l'initiateur du développement méthodologique de **la conduite des études,** ainsi que le garant de la mise en œuvre de **la qualité totale.***

*Vous êtes **Ingénieur** AM ou équivalent, âgé d'au moins 32 ans et parlez couramment l'anglais. Vous apportez la preuve d'une expérience réussie de management technique dans le domaine Etudes et Développement, acquise dans un environnement **Télécoms.** Vous maîtrisez les outils CAO (Mentor...) et possédez un savoir-faire technique en **développement de cartes électroniques et en conception des systèmes mécaniques associés.***

*Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature, **en mentionnant votre niveau actuel de rémunération,** sous référence 9436, 7 rue de Monceau 75008 Paris.*




MEDIA SYSTEM

JEUNE INGÉNIEUR D'AFFAIRES

...AGEZ DES PROJETS D'ENVERGURE



GE Medical Systems

Leader en imagerie médicale, nous sommes la branche médicale de General Electric, un des premiers groupes mondiaux. Présent dans le monde entier, GE Medical Systems réalise un CA de près de 4 milliards de dollars. Pour vous, nous avons créé un monde d'excellence. Avec vous, nous dépassons les limites du possible. Exigence, enthousiasme et rapidité se conjuguent, chez nous, tous les jours au présent. Notre monde est celui du respect de la parole donnée et de l'esprit d'équipe. Ce monde peut devenir le vôtre...

DÉPARTEMENT STATIONS DE DIAGNOSTIC ET APPLICATIONS MEDICALES

Ingénieur QUALITE LOGICIEL

Votre rôle se situera aussi bien dans la gestion des sources et des configurations, dans les procédures de test et de validation que dans la vérification qualité du logiciel de la phase de conception à la phase de validation. Vous maîtrisez nécessairement les environnements UNIX, BSD et Système V sachant que les technologies informatiques mises en oeuvre couvrent les domaines des systèmes Client/Serveur, de la modélisation orientée objet, des bases de données, des protocoles réseau et des techniques de visualisation et traitement d'image. (REF IQ8)

Ingénieur CONCEPTEUR/REALISATEUR LOGICIEL

Vous serez chargé des développements des systèmes de diagnostic associés aux systèmes d'imagerie Scanner, IRM, Radiologie Numérique et Médecine Nucléaire. Vous interviendrez sur des projets évoluant dans les nouvelles technologies : UNIX, architecture Client/Serveur, environnement orienté objet, système de gestion de bases de données, protocoles réseau et techniques de visualisation et traitement d'image. (REF ICR7)

DÉPARTEMENT MAMMOGRAPHIE

Ingénieur LOGICIEL DEBUTANT

Vous interviendrez dans le développement d'un logiciel embarqué sur un nouveau produit de la gamme mammographie dans lequel vous intégrerez des modules de contrôle temps réel des différents sous-systèmes mécaniques et électroniques. (REF ILD4)

Ingénieur LOGICIEL CONFIRME

Vous animerez une petite équipe chargée du développement du logiciel d'application sur station de travail incluant des modules temps réel, des algorithmes de traitement d'image et un interface utilisateur. Vous aurez également à coordonner une activité de sous-traitance. Une expérience de 5 ans en conception, développement et conduite de produits logiciels industriels ainsi que la maîtrise des applications temps réel et de l'environnement UNIX, C, C++, langage orienté objet est indispensable. (REF ILC5)

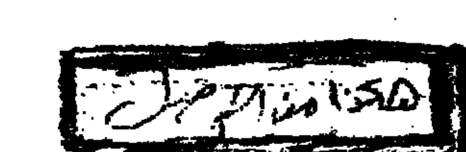
Ingénieur MECANICIEN

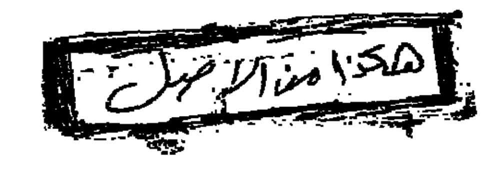
Vous aurez en charge l'activité mécanique du département : conception des nouveaux systèmes, modélisation et conduite des études de résistance et de vibrations. Vous aurez également à coordonner l'activité du bureau d'études par la définition et la mise en place de méthodes et outils. (REF IM6)

SYSTEME

ALGORITHME

HARDWARE





SECTEURS DE POINTE

Haute technologie

MARSEILLE

JEUNE INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Arts et métiers ou équivalent

Notre société de dimension nationale est spécialisée *en maintenance industrielle* et tuyanterie. Nous recherchons un jeune ingénieur d'affaires.

En relation avec la direction des opérations, vous assurerez la gestion et la coordination de grands chantiers dont vous aurez la responsabilité technique, administrative et financière.
Jeune ingénieur arts et métiers ou équivalent, débutant ou avec une première expérience, vous possédez de solides compétences techniques et de bonnes capacités de gestion. Autonome, vous savez faire preuve d'initiative et prendre des responsabilités.
Votre réussite dans cette mission vous ouvre à terme de réelles perspectives d'évolution dans notre société.
Pour ce poste basé à Marseille, des déplacements sont à prévoir en France.
Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant la référence 77124, à Media System, *6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17,* qui nous le transmettra.

MEDIA SYSTEM

Consultants de haut niveau

Depuis que NCR et AT&T ne font plus qu'un, AT&T Global Information Solutions France (1 400 collaborateurs pour 1,5 Md FF de chiffre d'affaires) poursuit *sa stratégie de nouvelle* informatique, ouverte, coopérative et communicante.

Pour être le meilleur partenaire dans la gestion globale de l'informatique *pour toute l'entreprise,* AT&T partage les mêmes objectifs que sa clientèle : tout mettre en œuvre afin d'offrir la meilleure qualité de service.

Au sein de notre division « *Professional Services* », vous travaillerez en étroite collaboration avec nos équipes d'ingénieurs commerciaux grands comptes de la phase avant vente jusqu'à celle d'après vente. Diplômé de l'enseignement supérieur (ingénieur ou universitaire bac + 4/5), âgé de 30 ans minimum, vous avez acquis de solides connaissances techniques de préférence dans un environnement grands systèmes. Vos connaissances Unix, systèmes ouverts, bases de données, télécommunication/réseaux, architecture système, schéma directeur, direction de projet, *mise en œuvre de systèmes* d'information..., détermineront votre affectation à l'un de ces postes :

- Consultants grands comptes
- Directeurs de projets
- Consultants bases de données

La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser dès *maintenant* votre dossier (lettre + CV), sous la référence *01/1911, à Laurence Amata,* responsable du recrutement, AT&T Global Information Solutions France, Tour Neptune, 20 place de Seine, 92086 Paris-La Défense Cedex 20.



AT&T Global Information Solutions

METROPOLE LILLOISE

facen — REXEL

Implanté en France et à l'étranger, le groupe REXEL (25 Mds F CA), leader mondial de la distribution de matériel électrique et électronique, s'adresse à une clientèle de professionnels. Dans ce groupe, FACEN (1,2 Md F CA, 670 personnes) couvre le Nord-Est de la France.
Notre efficacité est en particulier liée à une organisation très performante et à l'évolution de carrière de nos collaborateurs.

MANAGEZ DES PROJETS D'ENVERGURE

Ingénieur ou Ecole de Commerce

Vous justifiez d'une première expérience probante soit comme organisateur, soit comme opérationnel (Achats, Travaux neufs, Production, Logistique...).

Rattaché à la Direction de l'Exploitation, vous intervenez auprès des directions régionales, des différents points de vente et des centres logistiques. Vous agissez sur l'organisation existante par l'analyse des flux physiques que vous optimisez au travers de vos propositions. Vous les "vendez" auprès de vos interlocuteurs et les mettez en oeuvre. Vous assurez bien sûr l'interface avec l'informatique. *Réflexion, action, contact sont donc votre lot quotidien.*

Ouvert à la technique et à la gestion, vous savez écouter, formaliser, proposer, convaincre. Rigueur et efficacité vous permettent de gérer des projets d'envergure. Votre potentiel vous fera évoluer rapidement vers des postes à responsabilités opérationnelles.

Merci de communiquer votre dossier complet (CV, lettre de motivation et rémunération actuelle) sous la *réf.* ORG/3 à notre Conseil CONVERGENCES - 25 rue Voltaire - 59290 WASQUEHAL



CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

Le marché de la communication mobile s'annonce comme l'un des plus porteurs de la décennie.

Pour répondre au développement rapide de nos réseaux, nous créons au sein de nos agences le poste de :

Responsable des Transmissions régionales

Aix - Lyon - Nantes - Lille et Metz

Expert dans votre domaine, vous serez chargé d'optimiser les réseaux de transmission sur la région concernée, en liaison avec la Direction Technique du siège.

Votre mission s'étend depuis la planification des réseaux jusqu'à leur exploitation en environnement commercial pour :
- **élaborer les règles de conception et de réalisation du réseau,**
- **concevoir et présenter pour chaque projet des dossiers d'études technico-économiques concernant les mutations et extensions du réseau,**
- **établir les cahiers des charges des projets de réalisation,**
- **être l'expert Transmission de l'agence.**

Ingénieur Télécom de formation (ENST, INT...), vous avez acquis une expérience minimum de 3-4 années dans le *domaine des Transmissions.*

Situé dans un contexte technologique très évolutif, ce poste nécessite un bon potentiel pour s'adapter à la complexité de nos réseaux ainsi qu'à leur expansion rapide.

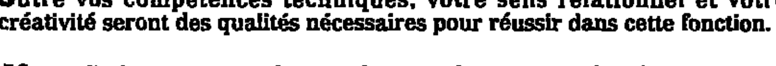
Outre vos compétences techniques, votre sens relationnel et votre créativité seront des qualités nécessaires pour réussir dans cette fonction.

Merci d'adresser *votre dossier de candidature, sous la réf. 3046/LM* à notre Conseil en précisant la ville de votre choix.

ALPHA CDI - 20, avenue André Malraux - 92300 Levallois Perret.



Premier Opérateur Privé en Radiotéléphonie, filiale de la Générale des Eaux, avec un CA de 1300 MF et 500 personnes au 1er semestre 1994, SFR, Société Française du Radiotéléphone, s'est engagée depuis 1988 à installer et exploiter les réseaux de radiotéléphonie.



EURO RSCG CARRIERES

DÉPARTEMENT SYSTÈME IMAGE ÉTUDE AVANCÉE

Ingénieur SYSTEME

En étroite collaboration avec les équipes des systèmes de radiologie, vous prendrez en charge : • le développement d'une architecture de système de radiologie basée sur les détecteurs solides (CCD...) • la modélisation des principaux composants pour l'analyse de la qualité d'image. Vous interviendrez également sur les spécifications du système en déterminant les choix des sous-systèmes conduisant à une performance optimale. **(REF IS1)**

Ingénieur ALGORITHME

En relation avec les principales institutions de recherche du milieu médical, vous développerez de nouveaux algorithmes permettant d'accroître les applications de radiologie. *A la recherche de nouvelles méthodes de* production et visualisation d'image médicale, vous développerez de nouveaux produits en utilisant *les techniques algorithmes rapides.* Vous travaillerez, pour ce faire, en étroite liaison avec les ingénieurs logiciel, système et algorithme des équipes de développement des systèmes de radiologies et ce, jusqu'à l'industrialisation et la mise sur le marché. **(REF IA2)**

Ingénieur HARDWARE

En étroite liaison avec les ingénieurs concepteurs des systèmes de radiologie, vous aurez pour mission le *développement hardware* numérique programmable rapide notamment le développement d'un circuit électronique à faible bruit pour faire l'interface entre des capteurs solides et le hardware numérique rapide. **(REF IH3)**

DÉPARTEMENT GÉNÉRATEURS DE RAYON X

Ingénieur ELECTRONIQUE DE PUISSANCE

Vous serez un acteur majeur dans le développement de générateurs haute fréquence et aurez un rôle de spécification, conception, réalisation et coordination d'équipes jusqu'à l'industrialisation et la mise en production. **(REF IEP10)**

Ingénieur ELECTROMECANICIEN

Responsable de la conception mécanique des générateurs de Rayon X (thermique, EMC, sous-ensembles mécaniques, connectique) vous chercherez à optimiser les coûts, la qualité et les délais en développant méthodes et outils. Vous aurez également à gérer des dossiers et la documentation nécessaires à l'industrialisation. **(REF IE11)**

Ingénieur HARDWARE

*Vous assurerez le développement du hardware numérique program*mable qui contrôle les générateurs de Rayon X. Vous justifierez de *plusieurs années d'expérience en développement de hardware* numérique programmable (FPGA, EPLD, PLD...) consolidée par des *connaissances en logiciel Temps Réel, C++, MENTOR).* **(REF IH12)**

DÉPARTEMENT PLATES-FORMES INFORMATIQUES

Ingénieur CONCEPTEUR LOGICIEL

Vous participerez à la conception *logicielle* de la nouvelle plate-forme numérique qui sera utilisée dans les futurs sytèmes d'acquisition et de visualisation des images radiologiques. Cette mission exige une solide expérience de 5 ans minimum en conception et développement de produits logiciels industriels, en temps réel et architecture de systèmes. Vous avez également une bonne connaissance de l'environnement UNIX, C, C++, des technologies objets et de l'architecture Client/Serveur. **(REF IC9)**

Diplômés d'une Grande Ecole d'Ingénieur (X, TELECOM, SUPELEC, CENTRALE...), vous possédez une expérience qui vous a permis d'acquérir la maîtrise des environnements proposés pour chaque poste.

Comme nous évoluons dans un environnement international, une bonne pratique de l'anglais est indispensable. Postes basés à BUC (près de Versailles).

Merci de nous faire parvenir votre dossier de candidature (CV, lettre et prétentions) sous référence choisie à Odile BORDIER, Responsable des Ressources Humaines, Division Engineering, GE Medical Systems Europe, 283 rue de la Minière, BP 34, 78533 BUC Cedex.

LRW

SECTEURS DE POINTE

Le marché de la communication mobile s'annonce comme l'un des plus porteurs de la décennie.

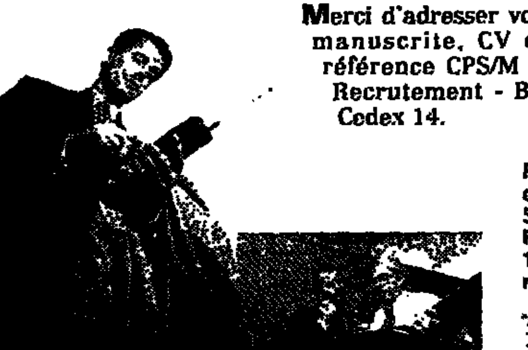
Notre forte croissance nécessite le développement rapide de nos systèmes d'information. Ceci nous amène à créer des postes de

Chefs de projets senior

Responsable de la mise en oeuvre de solutions informatiques dans différents domaines de gestion, vous faites l'analyse des besoins fonctionnels en contact direct avec les utilisateurs, concevez l'architecture du système d'information et définissez le cahier des charges. Enfin vous contrôlez les développements réalisés par des sous-traitants et rédigez les procédures.

Diplômé(e) d'une Grande Ecole d'Ingénieur ou de Commerce (Centrale, Télécom, HEC, ESSEC, ESCP...) vous avez une expérience de 4 à 6 ans dans la conduite de projets informatiques.

Vos solides capacités d'analyse et de synthèse ainsi que vos qualités relationnelles vous permettront de réussir dans ces postes. Vous maîtrisez nécessairement l'anglais.



Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous référence CPS/M à SFR - Département Recrutement - BP 108 - 75663 PARIS Codex 14.

SFR

Premier Opérateur Privé en Radiotéléphonie, filiale de la Générale des Eaux, avec un CA de 1300 MF et 500 personnes au 1er semestre 1994, SFR, Société Française du Radiotéléphone, s'est engagée depuis 1988 à installer et exploiter les réseaux de radiotéléphonie.

Le Monde Sans Fil est à Vous.



Depuis plusieurs années, Texas Instruments a entrepris un processus d'unification de ses activités européennes. Forts de 5 000 collaborateurs en Europe répartis au sein de 5 centres d'affaires et de nombreuses implantations commerciales, nous disposons des ressources appropriées permettant de répondre rapidement et de manière efficace à la demande croissante du marché européen. Afin de renforcer son équipe commerciale en France, Texas Instruments recrute un

Ingénieur commercial grands comptes
semi - conducteurs

Intégré à notre direction commerciale de Vélizy, votre mission est de développer nos ventes de semi-conducteurs sur le marché français. Un challenge motivant vous attend : augmenter notre pénétration en renforçant un partenariat de haute technologie avec nos clients grands comptes.

De formation ingénieur de préférence, vous avez acquis une expérience commerciale d'au moins trois ans en tant qu'ingénieur de vente dans le domaine de la haute technologie et idéalement du semi-conducteur.

Vos qualités commerciales ainsi que la maîtrise de l'anglais seront les atouts de votre réussite.

Karine Rolland-Roumegoux vous remercie de lui adresser votre candidature (photo jointe) sous réf. 376279 à Texas Instruments, 8-10 avenue Morane-Saulnier, BP 67, 78141 Vélizy-Villacoublay Cedex.



MEDIA SYSTEM

Directeur de production

Ingénieur généraliste — ***Nord de Paris***

Cet établissement (300 personnes) fait partie d'un groupe important (5000 personnes). De conception récente, il bénéficie des toutes dernières technologies, en particulier au plan informatique, qui en font un outil industriel unique en son genre en Europe, fonctionnant de jour et de nuit. En position d'Adjoint au Directeur de l'Etablissement, la personne recherchée sera responsable de la production et de l'ensemble des services techniques. Dans un environnement très automatisé, l'une de ses missions consistera à rendre l'outil plus flexible tout en améliorant l'efficacité et le service rendu aux clients. Ce poste intéressera un diplômé d'une grande école d'ingénieurs, avec une première expérience industrielle "terrain" d'au moins cinq ans, idéalement en environnement de feux continus, et ayant acquis une solide pratique du management des hommes. Sa maîtrise du dialogue social, sa disponibilité et son ouverture d'esprit conditionneront sa réussite dans cette fonction et détermineront son évolution dans le groupe.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) sous référence 6064 à notre conseil Orion qui vous garantit une totale confidentialité.

ORION

4 rue Danjou, 92517 Boulogne Cedex

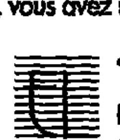
IMPORTANT ORGANISME DU SECTEUR TERTIAIRE, BASÉ À PARIS-OUEST, RENFORCE SA DIRECTION INFORMATIQUE

ET RECHERCHE UN

ARCHITECTE D'APPLICATIONS

- Dans le cadre d'un schéma directeur ambitieux, votre rôle est d'assister la Direction Informatique - à laquelle vous êtes directement rattaché - dans l'élaboration de l'architecture des futures applications. Vous travaillez en étroite relation avec les Secteurs Etudes et les directions utilisatrices.
- Diplômé impérativement d'une Grande Ecole d'Ingénieurs, vous avez 7 à 10 ans d'expérience maximum dans la conduite de projets d'envergure en environnement grand système IBM. La connaissance des architectures client-serveur est un atout.
- Autonome et diplomate, vous avez un réel sens de l'écoute.

Merci d'adresser votre CV + prétentions + photo sous réf. FG.10 à :





EL CONSEIL, 67 rue d'Amsterdam 75008 Paris

CONFIDENTIALITÉ GARANTIE

OUTRE MER

INGENIEUR CHIMISTE
(Chimie Analytique)

Importante société recherche pour mission longue durée en famille Ingénieur Chimiste (Chimie Analytique).

Vous serez chargé de la gestion technique globale du laboratoire d'analyses chimiques (contrôle qualitatif des fluides et mesures de pollution organique, particulaire ou par l'humidité).

De formation Ingénieur Chimiste, vous justifiez d'une expérience professionnelle d'environ 10 ans, parlez et écrivez l'anglais.

Des connaissances approfondies en analyse chimique (chromatographie en phase gazeuse, spectroscopie UV/VIS/IR, électrochimie) sont exigées.

Une expérience réussie dans les domaines de l'encadrement d'un laboratoire, de la mise en service de procédés industriels (mesures physiques et régulation industrielle) et du travail en Assurance qualité est également indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions s/réf. **0413122 à EUROMESSAGES, BP 80 - 92105 BOULOGNE ou tapez 3615 EUROMES code 0413122**

CERP ROUEN

■ Nous sommes un important Grossiste Répartiteur en Produits Pharmaceutiques. Notre activité consiste à approvisionner quotidiennement des pharmacies d'officine à partir de différents dépôts.

Dans le cadre de notre développement nous recherchons

9 MILLIARDS DE F DE C.A.
33 ETABLISSEMENTS
2500 COLLABORATEURS

FUTUR DIRECTEUR DES INSTALLATIONS ET DE L'EXPLOITATION

Rattaché à la Direction des moyens techniques vous aurez pour mission, après UNE PERIODE DE FORMATION IMPORTANTE :
- de concevoir, réaliser et contrôler des ensembles automatisés et mécanisés,
- d'assurer l'entretien général des bâtiments,
- de faire évoluer l'ensemble des installations et des matériels de la Société afin d'optimiser les techniques d'exploitations.

Formation Ingénieur débutant.

Si vous vous reconnaissez, merci d'adresser lettre manuscrite avec c.v. et photo en précisant votre délai de disponibilité sous référence 5262 à Y. KEROUEDAN, CERP ROUEN, B.P. 2099 X, 76040 ROUEN CEDEX.

Notre société de renommée internationale, spécialisée dans l'optronique, est une entreprise industrielle de pointe à taille humaine.

Nous recherchons, dans le cadre de notre développement, un

Chef de Projet
Ingénieur Généraliste Grande Ecole
Région Parisienne

- Au sein de notre Direction Technique et en relation avec des équipes spécifiques, interlocuteur reconnu en interne comme en externe, vous prendrez en charge le développement complet d'un de nos produits : conception, mise au point, validation et assurerez son passage en fabrication.
- Agé de 30/35 ans, votre formation de généraliste vous permet d'appréhender des problèmes variés tels que : mécanique, électronique, informatique et optique. Vous justifiez d'une expérience de 3 à 5 ans comme responsable de projet (management - conception/mise au point), acquise en optronique, instrumentation...
- Nous désirons confier ce poste à un ingénieur confirmé dont les qualités d'analyse, d'ouverture, de coordination et de pragmatisme se sont déjà exprimées dans des contextes comparables.
- Anglais indispensable.

UN des TROIS

Merci d'adresser CV avec photo, lettre manuscrite et prétentions sous référence LM/204 à UN des TROIS Ressources Humaines - 31, rue Chaptal - 75009 PARIS.

Conseil en dynamique Humaine

La position de notre Groupe, plus de 6 milliards de Francs de CA, 13.000 personnes, numéro un mondial en optique ophtalmique, est due à son évolution permanente dans un environnement technologique en pleine mutation. C'est pourquoi nous recherchons

Responsable Industrialisation

qui organisera cette fonction auprès de notre Direction Technique en prenant en mains les dossiers complets (études, suivi, réalisation, essais et mise en production d'équipements et de lignes automatisées de fabrication). Outre le challenge technique il travaillera étroitement avec nos différents directeurs de sites en France et en Europe.

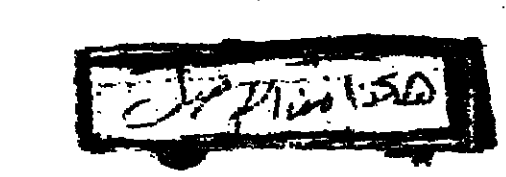
A 35 ans environ, Ingénieur Généraliste/ Mécanicien, vous souhaitez élargir des compétences techniques acquises dans une société d'ingénierie ou dans une Direction Industrielle et réaliser votre potentiel dans un environnement international. Vous parlez couramment l'anglais et êtes mobile pour des déplacements de courte durée en France et en Europe.

Pour ce poste basé en région parisienne, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous réf. RI/LM à ESSILOR INTERNATIONAL, Service Recrutement Ingénieurs et Cadres, 147 rue de Paris, 94227 CHARENTON Cedex.



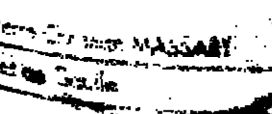
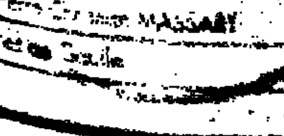
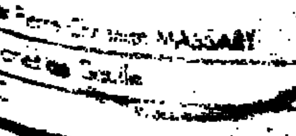
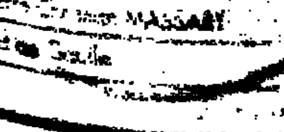
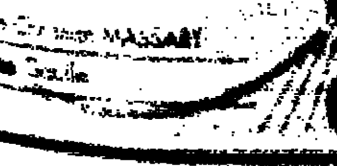
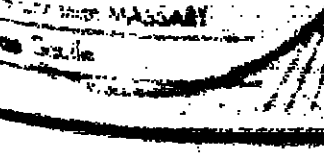
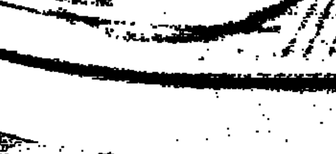
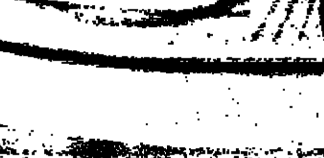


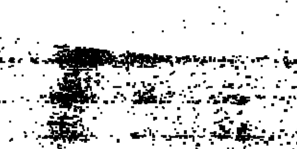
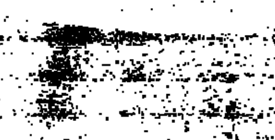
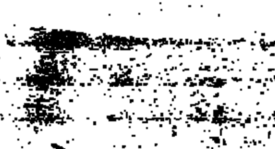
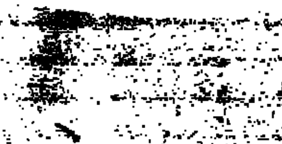
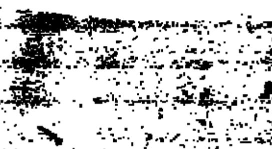
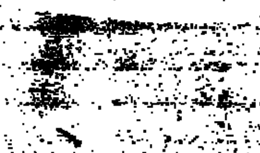


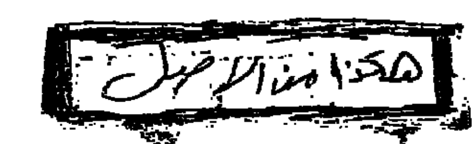


SECTEURS DE POINTE

SECTEURS DE POINTE



LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Directeur commercial



Filiale de Comareg S.A./Groupe Avenir Havas Media, premier réseau français de communication directe. Activité de distribution de journaux et de documents publicitaires. 550 collaborateurs permanents - 9 000 distributeurs en France - 120 centres de distribution - CA 1993 : plus de 600 MF avec 15 % de progression annuelle.

Rattaché au Directeur Général, vous participez à la définition de notre politique commerciale en collaboration avec les Directions Marketing et Produits et intervenez directement dans sa mise en oeuvre. Par une forte *présence sur le terrain, vous développez le professionnalisme et les* performances de notre force de vente. **Directeur Commercial,** vous êtes le responsable de la réalisation de nos objectifs commerciaux.

Attiré par le **monde de la communication,** à 35/40 ans, diplômé(e) Ecole de Commerce ou équivalent, vous pouvez justifier d'une expérience confirmée dans la vente de services ou de produits grand public destinés *à la distribution moderne et traditionnelle.*

Vous avez déjà dirigé un réseau de vente important, sur une zone géographique étendue.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, sous réf. 317 M, à CAPFOR, Edouard SIMEON, 70 rue Boileau, 69006 Lyon.

CAPFOR

AQUITAINE - BRETAGNE - FRANCHE COMTÉ - ILE DE FRANCE - NORMANDIE - PAYS DE LOIRE - POITOU CHARENTES - PROVENCE ALPES COTE D'AZUR - RHONE-ALPES

Ingénieurs Commerciaux Grands Comptes

Depuis que NCR et AT&T ne font plus qu'un, AT&T Global Information Solutions France (1 450 collaborateurs pour 1,5 Md FF de chiffre d'affaires) poursuit sa stratégie de nouvelle informatique, ouverte, coopérative et communicante.

Pour être un partenaire reconnu dans la gestion globale de l'informatique pour toute l'entreprise, AT&T partage les mêmes objectifs que sa clientèle : tout mettre en œuvre afin d'offrir la meilleure qualité de service.

Au sein d'une équipe orientée client (Customer Focused Team), vous collaborerez avec une véritable mosaïque de compétences - ingénieurs commerciaux, consultants, supports techniques - afin d'assurer la réalisation de vos objectifs et la satisfaction de votre clientèle. Vous favoriserez la pénétration et le développement des grands comptes dans des domaines tels que la finance, la distribution, l'industrie et le secteur public. Vous proposerez une gamme étendue de solutions (équipements, architectures, logiciels, services) et ferez preuve d'écoute, de ténacité, d'habileté commerciale et d'une réelle capacité à négocier.

Diplômé(e) d'une école d'ingénieurs ou de commerce, vous avez une expérience réussie de 2 à 5 ans dans la vente de solutions informatiques ou de services à forte valeur ajoutée. Vous partagez nos valeurs : innovation, sens du service clients, travail en équipe... Et vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence LM/1511, à AT&T Global Information Solutions, Laurence Amata, Direction des Ressources Humaines, Tour Neptune, 20 place de Seine, 92086 Paris-La Défense Cedex 20.



MEDIA SYSTEM

INGENIEUR COMMERCIAL PETROCHIMIE

Leader mondial en technologie de filtration, notre filiale française implantée en France depuis 1975 poursuit sa forte progression (337 millions de CA pour 220 personnes).

Au sein de la Division Industrie, vous développerez la vente de nos nouveaux procédés de séparation auprès des raffineries de pétrole et des industries pétrochimiques sur toute la France.

Diplômé d'une École de Chimie ou de l'I.F.P. (ENSPM), vous avez environ 30 ans et 5 ans d'expérience dans la vente de biens d'équipements industriels. Une bonne connaissance des industries pétrochimiques, chimiques ou de raffinage est indispensable.

Pour ce poste à pourvoir en région parisienne, l'anglais courant est nécessaire et un véhicule de fonction est mis à votre disposition.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions, sous la référence LM/1511, à Pall France, Anne Gosset, 3 rue des Gaudines, 78104 Saint-Germain-en-Laye.

PALL

MEDIA SYSTEM



Par sa croissance soutenue (+ 30 % par an en moyenne depuis 5 ans), notre société (800 personnes, CA 1,8 milliard de francs, 85% à l'export) consolide sa position de N°1 mondial des constructeurs de machines de soufflage de bouteilles en plastique.

Pour couvrir la CEI, la direction commerciale recherche un

Ingénieur commercial

Rattaché au Responsable de zone, assisté d'un technicien avant vente, d'agents sur place, vous aurez à prospecter un marché où le taux de pénétration de notre société est déjà significatif, à élaborer l'offre, à mener les négociations et à signer les contrats, réalisant ainsi le budget annuel qui vous est fixé.

Dynamique, tenace, vous avez de l'aisance relationnelle et le goût de l'action soutenue sur le terrain.

Ingénieur, avec une formation complémentaire en commercial, 5 ans minimum d'expérience dans la vente de biens d'équipement à l'export, vous parlez le **russe**, bien sûr l'anglais, vous aimez voyager.

Poste basé au Havre.

EURO RSCG CARRIERES



Merci d'adresser votre dossier de *candidature (lettre manuscrite + CV)* sous référence B41102 à notre Conseil Madame Galievsky, FAVEREAU Consultants *52 rue de la Fédération, 75015 PARIS.*



Démarreurs électroniques et variateurs de vitesse

INGÉNIEUR DES VENTES

N°1 européen des résistances industrielles de puissance, nous sommes aussi reconnus pour la qualité de nos variateurs de vitesse. Nous avons récemment lancé une gamme de démarreurs électroniques à thyristors pilotés par *microprocesseurs intégrant les fonctions de protection* moteurs sur une large plage de puissance.

Pour ce jeune département, nous souhaitons intégrer un INGENIEUR COMMERCIAL ayant 3 à 10 ans d'expérience. Vous possédez de bonnes connaissances en électronique de puissance et une expérience de négociateur de produits techniques.

Basé en Bourgogne, ce poste, très autonome au sein d'une petite équipe, implique de nombreux déplacements en France et des missions à l'étranger.

Vous dialoguez aisément en anglais et/ou en allemand.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, C.V. et prétentions), sous réf. PHS/LM, à : M.F. PARTNERS - 54 rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 PARIS. Totale confidentialité.



PARIS - LILLE - BARCELONE - LYON - REIMS

KERGUELEN

COMPAGNIE D'ASSURANCES en expansion recherche dans le cadre de son développement un

RESPONSABLE MARKETING

Après une formation supérieure marketing ou équivalente, vous avez une sérieuse expérience du secteur Banque Assurances (environ 10 ans).

Rompu à l'analyse de marché et marketing direct, vous saurez mener des études pour nos différents responsables et organiser la communication sur les différentes cibles (élaboration du plan d'action marketing, etc...).

- Dynamique, créatif, vous maîtrisez bien les différentes techniques de marketing aval.
- Animateur, vous saurez organiser et dynamiser une équipe.

Bien sûr, si vous maîtrisez parfaitement l'outil informatique et si vous êtes capable de devenir une vraie force de proposition, alors adressez-nous votre dossier de candidature (lettre, CV, photo, prétentions) sous la référence RMC 45/94.

Oribis - Monsieur Pierre-Christian MASSART
5, grande rue Charles de Gaulle
92600 ASNIERES



Chef de produits

Services nouveaux du téléphone international

[illegible]

Le poste est basé à Paris.

[illegible]

France Telecom

[illegible]

MEDIA SYSTEM

Importante société d'ingénierie informatique recherche pour le secteur

Industrie

Ingénieur commercial

450 KF - 550 KF

Votre mission : prospecter et développer de nouveaux grands comptes dans le secteur de l'industrie. Vous identifiez les besoins et proposez des solutions informatiques complètes en intégration de systèmes et de services. Vous négociez les contrats de prestations et suivez le bon déroulement des interventions jusqu'à leur conclusion.

Votre profil : âgé(e) de 25/40 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, si possible, vous possédez une expérience commerciale d'au moins 5 ans dans une SSII ou chez un constructeur. Possédant un fort tempérament de chasseur, vous êtes un véritable professionnel dans la vente de projets au forfait. Une bonne compréhension des AGL et des Télécoms est un plus pour réussir votre mission.

Le poste est basé en région parisienne.

Merci d'adresser lettre, photo et CV, sous référence 141027E, à notre conseil : Jean-Louis Pagès qui traitera votre candidature en toute confidentialité au Florian Mantione Institut, 365 rue de Vaugirard, 75015 Paris.

Florian Mantione Institut

MEDIA SYSTEM

LE MONDE DES CADRES

Important Organisme de Construction et de Gestion Immobilière de la Région Parisienne recherche son

DIRECTEUR TECHNIQUE

Il conduira la politique technique (environ 10.000 logements - construction - maintenance) et en suivra les applications dans les agences.

Homme de dialogue et ouvert sur d'autres domaines, il pourra trouver au sein de cet organisme et du groupe des possibilités d'évolution et de réflexion.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (CV, photo et prétentions) à notre conseil :

DMHE
(Développement et Management des Hommes et des Entreprises)
Département Recrutement



DMHE

29, RUE DE MIROMESNIL - 75008 PARIS

Groupe multinational spécialisé dans la vente de progiciels spécifiques et de solutions intégrées réalise en France un CA de 250 millions de francs, avec une croissance de 20% l'an.

RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION EXTERNE ET DES RELATIONS EXTERIEURES
380 KF PARIS

Rattachée au PDG, cette jeune femme est en charge des relations avec la presse, la publicité, les RP et l'organisation de salons et conférences.
Elle organise pour le PDG les rendez-vous qui relèvent de l'orientation stratégique. Au niveau des directions opérationnelles, elle devra en permanence cibler les axes prioritaires qui leurs sont propres, organiser les conférences de presse adaptées à chacune d'entre elles.
Sur le plan externe, elle développe la notoriété de la société, soutient l'action commerciale, communique sur les axes prioritaires et détermine une liste de supports appropriés, mène toutes opérations publiques, relationnelles (relation presse, manifestions de prestige, etc...).
La candidate 30/35 ans, sciences Po + diplôme de journaliste doit avoir une expérience réussie en tant que responsable de la communication dans une société de services.
Ouverte, dynamique et réactive, elle possède une bonne capacité de création, une bonne écoute et une connaissance des acteurs du monde de la presse spécialisée : informatique, financière, industrielle.
Une expérience dans la fonction sur un plan européen serait un plus.
Dossier sur demande.

Ecrire à notre conseil Nathalie BOURGIN - GRC
15, place Bellecour - BP 2403 - 69219 LYON cedex 02

MEDIAPA

Organiser notre développement, promouvoir notre entreprise.

Notre société de conseil recherche son

Responsable du développement

Votre mission sera triple :

- *Définir la politique commerciale, promouvoir l'ensemble de nos activités et produits.*
- *Organiser nos événements (rencontres de dirigeants, conférences, colloques...).*
- *Assurer les relations extérieures (presse et médias...).*

A 35 ans au moins, vous avez une solide pratique du monde de l'entreprise, des relations avec les dirigeants. Vous savez réaliser vous-même. Vous connaissez bien le management, les ressources humaines et parlez couramment anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo, et prétentions) sous réf. RE/11 à Pierre de Moustier, société PM 311 bd St DENIS 92400 Courbevoie qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

CONSULTANTS MANAGERS
ORGANISATION ET SYSTEMES D'INFORMATION
ORGACONSEIL

Cabinet de 100 consultants, affilié au réseau des Européens Indépendants (1 800 consultants). Implantation à PARIS et à LYON.

Domaines et secteurs d'intervention : organisation des structures et processus, conception et mise en œuvre de systèmes d'information, management de projets, dans les domaines financiers (50 %), industrie, secteur public.

LES CONSULTANTS MANAGERS :

- encadrent des équipes de consultants sur des projets d'assistance à la maîtrise d'ouvrage de systèmes d'information et des projets d'organisation.
- participent aux phases commerciales : négociation et rédaction des propositions.
- ont la *responsabilité de la bonne fin des projets qu'ils encadrent : respect* de la qualité, des coûts et de la satisfaction des utilisateurs.

Pour certains, une première mission pourrait consister à conduire, au cours des années 1995 et 1996 dans des villes européennes, une opération de migration de systèmes d'information bancaire.

Nous souhaitons rencontrer des diplômés de grandes écoles (commerce ou ingénieurs), leur expérience de minimum 10 ans s'est exercée dans une banque et une société de conseil. Ils y ont acquis de bonnes capacités d'encadrement et une solide ouverture sur les relations et les idées nouvelles. *Ils maîtrisent impérativement l'anglais et l'espagnol ou l'anglais et l'allemand.*

Lieu de travail : Paris 16ème ou Lyon. Déplacements à prévoir à l'international.

Merci d'adresser, sous la réf. 94/102 votre dossier de candidature : lettre de motivation, CV et vos prétentions à Agnès CHAUVIN - TEMPS dense 6, rue de Saint-Pétersbourg 75008 PARIS.

TEMPS dense
INGENIERIE DES CARRIERES

Carré Turenne

COOPERATIVE CONSEIL *POLITIQUES URBAINES ET SOCIALES*

RECHERCHE

FUTUR PARTENAIRE

- Bonne connaissance de l'évolution des politiques publiques dans le champ de la solidarité
- Expérience confirmée dans : le conseil, l'évaluation, la recherche, en matières de Politiques Sociales
- 35 ans minimum
- Pour animer et encadrer, des missions de diagnostic et de conduite du changement auprès d'institutions publiques

Merci d'adresser votre dossier de candidature à :

acadie - 170, rue du Fbg Saint-Antoine - 75012 PARIS



9 ECOLES D'INGENIEURS

▲ l'EC Lille ▲ l'EIGIP ▲ l'ENIC ▲ l'ENSAIT
▲ l'ENSCL ▲ l'ENSIMEV ▲ l'EUDIL ▲ l'IAAL
▲ PRODUCTIQUE VALENCIENNES

vous convient à la 15e édition du Forum Rencontre

les 17 ET 18 NOVEMBRE 1994 A VILLENEUVE D'ASCQ

CITE SCIENTIFIQUE - VILLENEUVE D'ASCQ

☎ (33) 20.47.05.64 Fax (33) 20.33.54.88



DHL WORLDWIDE EXPRESS est le leader international du Transport Express aérien de colis et documents en porte à porte, avec 34 000 collaborateurs dans 223 pays. En France, nous sommes 1 000 collaborateurs répartis sur 19 sites. Pour assurer notre forte croissance, nous recherchons

2 CHARGÉS DE MISSION

Dans le cadre de projets européens, la mission consistera à mettre en place soit un progiciel de gestion de la comptabilité client (module AR d'ORACLE FINANCIALS), soit un progiciel de facturation, depuis l'analyse des besoins jusqu'à la formation des *utilisateurs*.

De formation supérieure en informatique ou en gestion, vous avez 2 à 5 ans d'expérience et avez déjà mis en place un progiciel correspondant à l'un des deux *domaines mentionnés*. Vous maîtrisez couramment l'anglais.

Merci d'adresser votre CV, photo et prétentions sous réf. CM/142 à DHL, Service Emploi-Recrutement, ZI Paris Nord II, 241 rue de la Belle Etoile, BP 50252, 95957 ROISSY CDG.

DHL
WORLDWIDE EXPRESS

LBW



Expertise - Conseil - Formation

Notre métier :

Agréé par le Ministère du Travail, nous expertisons pour nos clients, les CHSCT et les Comités d'Entreprises, des projets importants modifiant l'emploi et les conditions de travail.

Nos diagnostics établis par des équipes pluridisciplinaires, s'appuient sur *une conception globale des situations de travail* et de la stratégie de l'entreprise. Ils aident à dégager toutes les pistes d'action possible en clarifiant les priorités.

Nous recherchons :

Un(e) Consultant(e) confirmé(e)

Ergonomie - Audit social - Conduite de projet

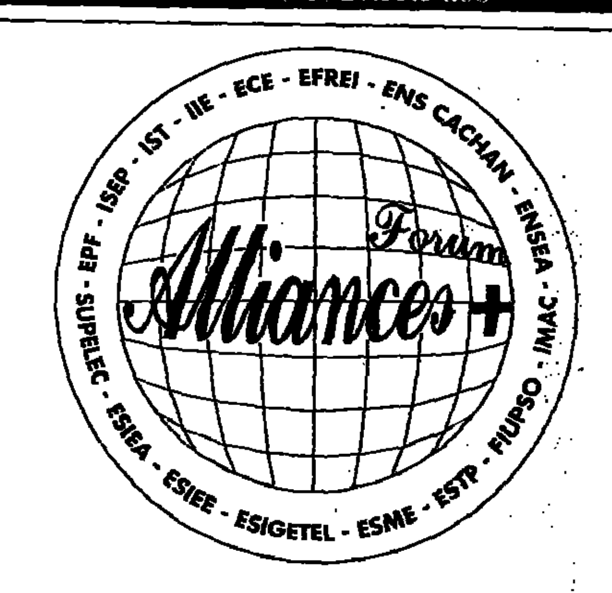
Avec environ 10 ans d'expérience réussie dans ces domaines, vous savez dialoguer avec toutes les fonctions de l'entreprise.

Votre implication commerciale, votre savoir-faire professionnel et votre capacité de créativité et de communication sont des qualités indispensables pour ce poste basé à LYON.

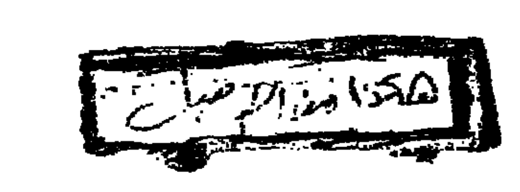
Nous vous offrons :

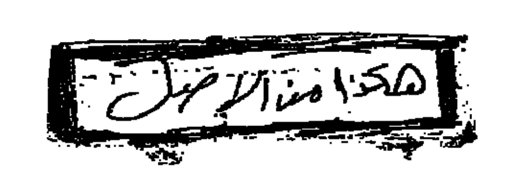
- une intégration dans une équipe de haut niveau au sein d'un groupe de 200 personnes,
- une participation active à la conception de nos produits et au développement de la structure.

Envoyez votre dossier de candidature complet (lettre, CV, prétentions) à Eidine BOSSY, Alpha Conseil, 18, rue Dubrunfaut, 75012 PARIS



Alliances+ convie les élèves ingénieurs en Electricité, Electronique et Informatique à :
une journée de rencontre avec les entreprises
Jeudi 24 novembre 1994 - 9h à 18h30
Hall B de l'Espace Champerret
Métro : Porte de Champerret (ligne 3)





LE MONDE DES CADRES

GROUPE INDUSTRIEL ET INTERNATIONAL, LEADER SUR SON DOMAINE D'ACTIVITÉ, RECHERCHE POUR L'UNE DE SES DIVISIONS (1 MD FF D'ACHATS) UN

Directeur des Achats

PARTICIPER À LA DÉFINITION ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DES ACHATS

Fortement impliqué dans l'organisation et en collaboration avec les directions R & D et industrielle, vous participerez activement à la définition de la politique des achats des matières premières et veillerez à sa mise en œuvre. Responsable des négociations et des relations avec les fournisseurs, vous assurerez la diffusion des conditions d'achats auprès des usines et contrôlerez leur application. Vous développerez une veille systématique des marchés en relation avec les laboratoires de recherche. Vos missions pourront s'étendre rapidement à l'ensemble des achats de notre société.

De formation supérieure, vous êtes un professionnel confirmé de l'organisation et des achats ayant une expérience significative de la fonction dans le secteur de l'industrie chimique ou parachimique. Rompu à la négociation, vous possédez de réelles qualités de dialogue, d'organisation et de synthèse. Vous êtes parfaitement bilingue anglais/français.

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre manuscrite, et photo), sous la référence 54821, à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra en toute confidentialité.

MEDIA SYSTEM

Modernes et élégants, les meubles et accessoires Habitat rendent la vie plus jolie. Depuis 1973. Et aujourd'hui avec 38 magasins en France, 1,2 milliard de CA et des métiers qui bougent et font bouger, Habitat rend la vie professionnelle plus active.

CHARGÉ DE MISSION RESSOURCES HUMAINES

[illegible]

Direction des Ressources Humaines

[illegible]

habitat

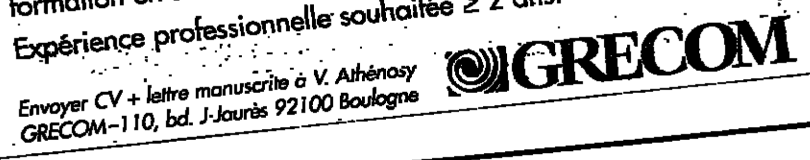
Notre activité Assurer la réussite des grands projets de modernisation par des **études et réalisations** en communication, formation, gestion des impacts organisationnels et sociaux...

Notre équipe Homogène, très mobile intellectuellement et très impliquée.

Votre profil Consultant polyvalent, intéressé par l'aspect humain des grands projets (informatiques, logistiques...). Etudes supérieures (Ingénieur, ESC, IEP, Sc. Eco.) complétées par une expérience ou une formation en sciences humaines ou marketing.

Expérience professionnelle souhaitée ≥ 2 ans.

Envoyer CV + lettre manuscrite à V. Athénosy GRECOM–110, bd. J-Jaurès 92100 Boulogne





Groupe britannique leader en Europe (Angleterre, Hollande, France, Allemagne) et présent en Australie et à Hong-Kong, Michael Page est devenu en quelques années le Numéro 1 du recrutement en France.

Auditeurs, vous vous sentez à l'étroit?

Jeunes auditeurs de cabinet : Devenez consultant chez Michael Page

- *De formation supérieure, vous avez une expérience réussie de 2 à 3 années en cabinet d'audit.*
- *Vous aimez les contacts, vous êtes attiré par des métiers de conseil ainsi que par une forte autonomie.*
- *Après une période de formation, vous serez capables de gérer votre portefeuille de clients pour qui vous mènerez des missions de recrutement.*
- *D'une forte personnalité, vous êtes capables de gérer des contacts à haut niveau et d'évoluer dans une structure exigeante et dynamique.*
- *Si vous êtes prêts à vous investir, venez développer vos talents chez Michael Page.*

Adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à Gilles de Mentque, Michael Page Finance, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou taper 36.17 code MPAGE sous référence GM2723.

Groupe britannique , coté à la Bourse de Londres, leader en Europe (Angleterre, Hollande, France, Allemagne) et présent en Australie et à Hong-Kong, Michael Page est devenu en quelques années le Numéro 1 du recrutement en France.
La division Commerciale & Marketing est en fort développement.

Chefs de Produits, vous vous sentez à l'étroit ?

Chefs de produits Devenez consultants chez Michael Page



- *De formation supérieure, vous avez une expérience réussie de 2 à 3 années en tant que chef de produits.*
- *Vous aimez les contacts, vous êtes attiré par des métiers de conseil ainsi que par une forte autonomie.*
- *Après une période de formation, vous prospectez, développez et gérez votre portefeuille de clients pour qui vous mènerez des missions de recrutement de A à Z sur des postes Commerciaux & Marketing.*
- *D'une forte personalité et d'une grande ténacité, vous êtes capables de gérer des contacts à haut niveau et d'évoluer dans une structure exigeante et dynamique.*

Adresser CV + photo + n° de tél professionnel et personnel + rémunération actuelle à Charles-Henri Dumon ou Antoine Goldschmidt, Michael Page Commercial & Marketing, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou taper votre CV sur 36.17 code MPage sous réf. AG0003

Michael Page Commercial & Marketing
Spécialiste en recrutement Commercial & Marketing

SECTEUR PUBLIC

Collectivités Territoriales - Ministères

DIRECTEUR DU COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME

Le Département de la Loire - 750 000 habitants, 800 agents, 2,3 milliards de francs de budget - recherche le directeur du Comité Départemental du Tourisme. A la tête d'une équipe de 10 personnes, le titulaire du poste est le garant de l'image du Département à travers le développement de l'activité touristique. Pour ce faire, il conçoit, met en œuvre, anime et gère une politique touristique dynamique en collaboration étroite avec les directions compétentes du Conseil Général. Il travaille également en relation avec les partenaires extérieurs concernés par le tourisme dans le département : offices de tourisme municipaux, association départementale du tourisme rural, comité régional du tourisme, communes, syndicats intercommunaux...

Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 35 ans, diplômé de l'enseignement supérieur et possédant des capacités créatrices et relationnelles développées. Ayant déjà encadré une équipe, il a une expérience significative dans le domaine du tourisme, acquise au sein d'une collectivité locale ou dans le secteur privé.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature sous la référence V/2367M en précisant votre niveau de rémunération actuelle et en joignant une photographie à Didier BONNEFOY - **PA Consulting Group - L'Européen - 19, bd Eugène Deruelle - 69003 LYON - Tél. 72.60.60.90.**



PA Consulting Group
Creating Business Advantage

SECTEUR PUBLIC

Jeunes diplômés, à La Poste, votre avenir se vit au présent.

La Poste aborde l'avenir en toute confiance. Pourquoi pas vous ?

Jeunes DESS, DEA, Sup de Co, Ingénieurs, vous pouvez trouver à La Poste tout ce que vous attendez de votre future entreprise.

Au service du public, performante, novatrice dans la transmission du courrier comme dans les services et les produits financiers, La Poste réalise avec succès plus de 60 % de son chiffre d'affaires sur des marchés fortement concurrentiels.

Devenir cadre supérieur à La Poste, c'est bénéficier d'une exceptionnelle diversité de métiers, de missions et de responsabilités. C'est offrir à votre carrière de réelles perspectives d'évolutions fonctionnelles et géographiques. C'est aussi vous permettre de développer votre professionnalisme dans de multiples domaines : Ressources Humaines-Communication, Comptabilité-Gestion-Finance, Marketing-Commercial, Organisation et Gestion de la Production, Informatique, Juridique.

Bac+5

Le 25 janvier 1995,
100 postes de cadres supérieurs sont offerts par concours.
Les inscriptions seront closes le 15 décembre 1994.

Vous pouvez retirer dès aujourd'hui votre dossier d'inscription à la Direction de La Poste de votre département.

Pour obtenir des renseignements complémentaires composez notre numéro vert.

NUMERO VERT 05 34 05 34

LA POSTE

MEDIAPA

Communauté Urbaine de Lille

Rejoindre la Communauté Urbaine de Lille (110 métiers, 2900 personnes), c'est mettre ses compétences au service de la coopération intercommunale (87 communes) pour le développement de la Métropole. Avec un budget de 7 milliards de francs, la Communauté Urbaine de Lille intervient dans le domaine de l'Aménagement et gère les services publics de Transports en Commun, Voirie, Ecologie Urbaine, Lutte contre l'Incendie.

Ingenieur Conseil en Urbanisme

Missions : Au sein du service Aménagement et Urbanisme vous participez, par vos conseils et propositions, à la conception des documents et des opérations d'urbanisme et veillez aux conditions de leur application. Interlocuteur privilégié des Maires et des promoteurs, vous avez notamment en charge :
- L'élaboration du cadre réglementaire (POS, ZAC...);
- Le conseil aux différents acteurs concernés par l'aménagement du territoire;
- La conception de projets d'aménagement opérationnels.

Profil : De formation supérieure (architecture, économie, urbanisme...), vous justifiez impérativement d'une première expérience en urbanisme. Vous avez démontré de réelles capacités d'analyse et de communication indispensables à votre réussite dans ce poste.
La préférence sera accordée aux fonctionnaires de catégorie A par voie de mutation, détachement ou après concours.

Merci d'adresser votre candidature par lettre manuscrite avec curriculum vitae et photo sous référence 94 - 62 LM à Monsieur le Président de la Communauté Urbaine de Lille - Service Développement des Ressources Humaines, 1 rue du Ballon - BP 749 - 59034 LILLE CEDEX.

LA METROPOLE DES GRANDS PROJETS

MEDIAPA

Directeur de Cabinet

SAINT-GRATIEN 20 000 Habitants - 350 agents - Budget 185 MF. En bordure du lac d'ENGHIEN. Un cadre résidentiel à 15 mn de PARIS, recherche son

RECRUTEMENT STATUTAIRE OU CONTRACTUEL.

En étroite collaboration avec le Secrétariat Général, que vous seconderez dans ses missions, vous serez chargé d'animer le cabinet de Monsieur le Maire (2 collaborateurs), d'assurer le suivi de dossiers réservés, de préparer et de piloter les actions de communication et d'organiser les manifestations officielles de la ville. A 28/35 ans, de formation supérieure, idéalement droit et communication, vous maîtrisez la législation concernant les campagnes électorales, les statuts associatifs... et connaissez le fonctionnement des services municipaux.
De plus, l'outil informatique vous est familier.
Votre aptitude à travailler en équipe, votre sens relationnel développé, vos qualités rédactionnelles, votre disponibilité et votre implication vous permettront de réussir dans ce poste.

Merci d'adresser CV + lettre manuscrite sous la réf. 2005
à notre conseil : LIGHT - 5/7 rue Jeanne Braconnier
92366 MEUDON LA FORET Cedex.

LIGHT

ORC

La Ville de CHALON-SUR-SAONE (Saône-et-Loire) recrute pour son Centre Culturel l'Espace des Arts

UN(E) ASSISTANT(E) ARTS PLASTIQUES

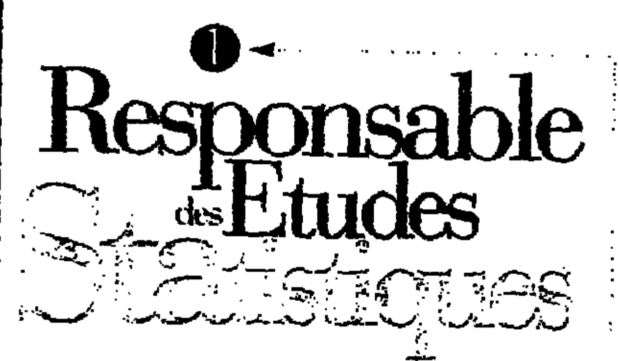
MISSIONS : Participer à l'élaboration d'un programme annuel d'expositions : contacts avec les artistes, les galeristes, les musées,
Rédiger des textes présentant les artistes et leur travail,
Capacités à présenter les expositions (projets pédagogiques),
Capable d'assurer la partie manuelle du montage d'une exposition,
Organiser les archives, les inventaires.

PROFIL : Maîtrise en Histoire de l'Art,
3ème cycle Art Contemporain souhaité,
Qualités relationnelles, sens du travail en équipe,
Anglais parlé et écrit indispensable.

Les candidatures et curriculum vitae sont à adresser à :
Monsieur le Maire - Direction des Ressources Humaines
BP 92 - 71321 CHALON-SUR-SAONE Cedex

LE MONDE DES CADRES

SFAC
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ASSURANCE CRÉDIT



Premier groupe d'assurance crédit en Europe (800 personnes, 2,6 milliards de CA), nous apportons aux entreprises une protection contre le risque d'impayés sur leurs créances commerciales.
Prévenir et Garantir ce risque, recouvrer les créances, indemniser les pertes subies constituent nos missions essentielles et nous conduisent à manipuler une importante masse de données (900.000 entreprises surveillées, 5.200 accords de garantie délivrés par jour, 139 000 interventions contentieuses par an pour le compte de nos assurés).

Nous recherchons, pour notre Direction des Engagements

Il anime et développe le service tant sur le plan technique que managérial. Il organise et participe lui même aux différentes études en cours. Il propose, après analyse des besoins, de nouvelles voies d'investigation. Il prend notamment en charge avec son équipe :
- la conception et la réalisation d'études liées à la gestion du risque en finance d'entreprise (choix d'indicateurs de prévention, élaboration et validation d'outils de scoring....).
- la conduite de travaux de modélisation et d'études de tarification,
- la réalisation d'études spécifiques, en coopération avec d'autres entités du Groupe.

Ingénieur Grande Ecole (X, ENSAE, PONTS...), votre première expérience de 5 ans vous a permis d'acquérir une bonne connaissance du secteur Banque - Assurance. Vous utilisez avec aisance des modèles théoriques et possédez une réelle autonomie en programmation.
Nous apprécierons votre sens du travail en équipe et votre goût pour l'encadrement, votre créativité et votre dynamisme. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, photo), sous référence STAT1094, à Lydie CHANIOT - SFAC - 1 rue Euler - 75008 PARIS, qui vous garantit la plus grande confidentialité.

ORC

Matériel électronique de haute technologie

Responsable Marketing International

Notre investissement en recherche et développement et la qualité de notre réseau international (filiales et distributeurs) font de nous l'un des leaders de l'imagerie électronique à visée scientifique.

Afin d'être encore plus efficace sur le marché international, nous nous sommes organisés en business units et nous recherchons aujourd'hui le responsable marketing international d'une ligne de produits.

Rattaché au patron de la business unit, vous êtes chargé du marketing amont : définition des produits nouveaux, suivi du développement avec la R & D (U.S.A. et Europe) et avec les utilisateurs. Vous avez aussi la responsabilité du marketing aval : préparation de l'introduction des produits nouveaux (communication et promotion) suivi et assistance du réseau de vente international par des actions directes.

De formation supérieure scientifique : ingénieur (Centrale, Supélec, Sup-Télécom...) ou universitaire, vous possédez une formation complémentaire en marketing de type MBA, une expérience de trois ans du marketing et de la vente de biens d'investissement de haute technologie.

La connaissance des domaines des ultrasons, du traitement du signal serait intéressante.

Habitué à travailler dans un contexte international, vous avez pu par vos résultats démontrer vos talents de négociateur et votre force de conviction.

La maîtrise de la langue anglaise parlée et écrite est indispensable. Le poste est basé dans la région parisienne. Vous êtes disponible pour de fréquents voyages en Europe et aux Etats-Unis (60 % du temps).

Merci d'adresser votre dossier de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle s/réf. 12/1021 E à : Bernard Krief Ressources Humaines - 26, rue de la Baume, 75008 PARIS.

BERNARD KRIEF RESSOURCES HUMAINES
Washington Moscou Bruxelles Paris

